



HAL
open science

On tue les petites filles : une enquête sur les mauvais traitements, sévices, meurtres, incestes, viols contre les filles mineures de moins de 15 ans de 1967 à 1978.

Nouvelle édition

Leïla Sebbar, Anne Schneider

► **To cite this version:**

Leïla Sebbar, Anne Schneider. On tue les petites filles : une enquête sur les mauvais traitements, sévices, meurtres, incestes, viols contre les filles mineures de moins de 15 ans de 1967 à 1978. Nouvelle édition. Leïla Sebbar. Édition Le Manuscrit, 326 p., 2024, (Genre(s) et création), Sylvie Brodziak, 978-2-304-05546-7. hal-04665010

HAL Id: hal-04665010

<https://hal.science/hal-04665010v1>

Submitted on 30 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

ON TUE LES PETITES FILLES

ISBN 978-2-304-05546-7
© Éditions Le Manuscrit, mars 2024
© Éditions Stock, 1978, pour la 1^{re} édition

Couverture : © Batia Cabessa
Dessins intérieurs : © Sébastien Pignon

LEÏLA SEBBAR

PRÉFACE D'ANNE SCHNEIDER

On tue les petites filles

Une enquête sur les mauvais
traitements, sévices, meurtres, incestes,
viols contre les filles mineures de moins
de 15 ans, de 1967 à 1977 en France.

Genre(s) et création

Éditions Le Manuscrit
Paris

Dans la même collection

Genre et émancipation des femmes dans la fiction maghrébine contemporaine, Imèn Moussa, 2023.

Queer Phenomenology. Orientations, objets et autres, Sara Ahmed, trad. de Laurence Brottier, 2022.

Devenir non-binaire en français contemporain, Vinay Swamy et Louisa Mackenzie, 2022.

Fictions documentées, Amarie Petitjean, 2020.

Le Féminin chez J.-M.G. Le Clézio, Christelle Sohy, 2010.

Noirs secrets, Christiane Chaulet Achour, 2009.

Féminité et expression de soi, Brigitte Riéra, 2008.

Le Corps à l'œuvre, Sylvie Brodziak, 2007.

Pères en textes - Médias et Littérature, Christiane Chaulet Achour, 2006.

Frontières des genres, Christiane Chaulet Achour, 2006.

Conte et narration au féminin, Christiane Chaulet Achour, 2005.

La collection

Genre(s) et création

À l'heure du combat pour la reconnaissance du droit à l'autodétermination de l'identité de genre, la création, sous toutes ses formes, demeure le lieu privilégié pour la révéler et l'affirmer. Qu'elle soit littéraire, artistique ou scientifique, il s'agit de questionner, de déconstruire, de subvertir les classifications sociales et culturelles du féminin et du masculin fabriquées par le système sexe/genre binaire et normatif. Cette collection se propose d'une part de publier en langue française des ouvrages théoriques fondamentaux pour la réflexion, d'autre part de faire connaître des travaux de recherche susceptibles d'enrichir les savoirs et de dynamiser les pratiques.

Sommaire

Préface à la réédition de	
<i>On tue les petites filles</i> de Leïla Sebbar.....	11
Le contexte de production et de réception.....	17
Un « brulôt », un livre qui dérange	24
La réédition : historicisation et relecture du féminisme ..	27
La démarche de Leïla Sebbar et le caractère innovant de son travail	30
 Avant-propos	35
... C'est l'amour de maman que j'ai besoin... ..	35
 Le roman nourricier	
Mauvais traitements, sévices, meurtres.....	43
 Plus elle frappe, plus l'enfant recrache... ..	45
On larde le corps de coups de couteau, partout.....	49
Et puis elle est morte, elle aussi.....	51
En prison, elle tricote pour ses enfants.....	55

Elle était tombée sans connaissance.....	61
Là-dessus, on danse le tape-cul.....	64
On l'aimera bien, on la gâtera.....	69
Pourquoi on m'aime moins?.....	75
Tout de suite, elle me traite de traînée.....	78
Le calendrier des postes.....	82
Ma nourrice avait fait mes valises.....	85
Elle porte le nom de son père adoptif.....	88
Ma mère, c'était tout pour moi.....	91
Quand vous la verrez, vous aurez envie de la placer.....	95
Je n'admets pas qu'elle salisse la moquette.....	96
Elle me donnait son lait de loin, par tuyau.....	98
Un de ces jours, je vais la faire partir.....	103
Je voulais mourir. Pour pas qu'il me tue.....	107
Tout ça parce que j'étais une fille.....	109
Il veut un garçon, moi aussi.....	112
Une fille, c'est plus mignon à habiller.....	114
Elle m'a jamais fait des baisers, ma mère.....	116
J'ai essayé de tirer sa langue avec mes doigts.....	120
J'ai dit : « Encore une fille... ah! non ».....	127
Je la voyais dépérir, je voulais plus la voir.....	130
Elle lui avait délégué ses pouvoirs pour la corriger.....	137
Les gifles, c'était le seul moyen pour qu'elle aille à la selle.....	138
Il avait eu envie, dès le premier jour, de la frapper.....	143
J'ai tout quitté pour lui, et puis c'est arrivé.....	146
Les deux petits pieds roses.....	150
Cette fillette qui avait des allures troubles.....	153
Elle a ça dans la tête.....	153
Grandir sous le regard du père.....	161

Ici, je perds le sol	162
Je lui ai écarté les cuisses, assez fortement.....	167
Le secret des chambres	
L'inceste.....	171
Il me considérait comme sa femme	173
Mon père a trouvé que je devenais femme	175
J'ai vu un garçon qui lui mettait la main au panier :	
je l'ai giflée.....	179
Deux mots m'ont sauté à la tête : le tuer.....	185
Il achetait du sang et le mettait sur les serviettes	192
Vers 13 ans, j'ai un peu compris qu'il profitait de moi ...	196
Il m'a donné un coup de poing... J'ai jamais	
recommencé	200
Il m'appelait Marie-Garce	205
... Toutes les filles faisaient ça avec leur père	207
Je me suis réveillée avec son sexe dans la main	209
La fessée déculottée.....	212
L'orifice anal est souple... ..	216
Son mouchoir dans ma culotte.....	221
Je ne voulais plus qu'on me touche.....	223
Il m'a dit « fifille ».....	226
Elle galope, elle est dure à mener	231
De l'autre côté de la rue, c'était la campagne	232
Pour lui faire plaisir, elle couche aussi avec ceux	
qui sont là.....	237
Il rejette un liquide blanc dans un mouchoir.....	239
Je fais des saisons à Cannes, l'été.....	240
La chambre n° 5.....	244
Dans les W.-C. publics.....	246
La leçon de choses.....	251
Tu veux que je te fasse voir comment ça éjacule.....	252

Regarde comment ta mère se fait baiser par l'Algérien ..	254
Pour qu'elles connaissent tout de l'amour	257

Promenades et jardins

Viol collectif, viol solitaire, pédophilie 263

Comme dans un roman-film porno	265
Moi, je suis un policier moderne	266
Une croix gammée marquée à coups de lame de rasoir.....	269
C'est une habituée du square	272
Si un mec lui sourit, elle croit que c'est pour sa pomme	276
Des mineures qui tapinent, j'en connais plein.....	280
On se la paierait bien à trois... On va l'embarquer.....	285
Les vagabondes.....	288

Il s'asseyait sur l'herbe et invitait la fillette à s'étendre sur le dos.....	293
Il lui passait du savon en pâte.....	294
Quelquefois, j'ai pas envie d'en bas... c'est d'en haut... 297	
Elles se baissaient et je voyais leur culotte	300
Un charmant petit slip	304

Les petites filles sont venues à moi	309
Une valise en carton bouilli vert wagon.....	309
Je l'ai initiée à me masturber	312
La « psy » m'a aidé à m'assumer tel que je suis	313

Matériel de travail.....	317
--------------------------	-----

Conclusion de la réédition	323
----------------------------------	-----

Bibliographie.....	329
--------------------	-----

Préface à la réédition de *On tue les petites filles* de Leïla Sebbar

Anne Schneider

*« Cas extrême. On aimerait savoir. On imagine.
Tout est donné pour la suite de l'histoire, déjà un roman.
Mais ceci n'est pas un roman. ¹ »,
Leïla Sebbar*

Publié en 1978, ce livre, *On tue les petites filles* de Leïla Sebbar, aurait dû faire scandale. Réédité à l'heure post-#MeToo², ce livre produira une onde de choc.

Grâce aux nouveaux féminismes, notre époque a révélé que bien des violences faites aux femmes se savaient et qu'elles ont été ignorées, sous-estimées, invisibilisées. Un

1 SEBBAR L., 1978, *On tue les petites filles*, Paris, p. 94 de ce volume. toutes les références à l'ouvrage sont celles de la présente édition. Cette phrase de Leïla Sebbar qui clôt un des portraits de filles maltraitées est aussi une sorte de profession de foi résumant la démarche de l'autrice.

2 Très exactement au moment considéré comme post-#MeToo.

des exemples les plus frappant de cet état de fait réside dans la publication de l'essai *On tue les petites filles* de Leïla Sebbar en 1978 dont le titre si évocateur induisait pourtant déjà une prise de conscience apportée aux violences faites aux femmes. Considérant ces femmes au prisme de l'enfance, Leïla Sebbar se situe du côté des petites filles³ et enquête sur les violences de toute nature qu'elles subissent.

Que contient ce livre? Quelle est son actualité lors de sa publication, à l'époque du féminisme de la deuxième vague (1970-1985), et encore aujourd'hui, en pleine période de la troisième vague? Qu'est-ce qui explique la relative invisibilité qu'a subi un tel essai, malgré une réception très positive, en particulier dans la presse de gauche⁴? Pourquoi mérite-t-il de trouver un second souffle par une réactualisation qui prenne en compte ses apports?

Comme l'appellent de leurs vœux de nombreuses chercheuses aujourd'hui⁵, il est désormais indispensable de republier cet essai afin de lui redonner toute sa place et, non seulement amener une forme de réflexivité et d'historicité sur les productions féministes des années 1970, mais également le resituer dans le contexte de #MeToo. Ainsi, Leïla Sebbar déclare : « #MeToo a réussi ce que les féministes des années 1970 n'ont pas réussi. Nous ne sommes pas allées

3 Voir GIANINI BELOTTI E., 1974, *Du côté des petites filles*, Paris, Éditions des Femmes, texte qui a beaucoup marqué Leïla Sebbar.

4 Trente-cinq articles de presse en France mentionnant cet ouvrage ont été publiés, outre dans la presse féministe (*La Revue d'en face*, *F magazine*, *Sorcières : les femmes vivent*, *Questions Féministes*), dans la presse généraliste comme *Le Monde*, *Libération*, *Le Nouvel Observateur*, *La Croix*, et la presse d'extrême-gauche, *Étincelle*, *La Gueule Ouverte*.

5 Comme l'ont écrit la sociologue Irène Théry, les historiennes Michelle Perrot et Anne-Claude Ambroise-Rendu, entre autres, ainsi que selon le souhait de la directrice de la collection « Genre(s) et création », Sylvie Brodziak.

assez loin, nous ne sommes pas allées au bout des choses. Les femmes ont lutté, #MeToo a gagné.⁶ »

Il est évident que le contexte féministe, littéraire et médiatique des années 1970-1980 incarné par le mouvement des femmes centré essentiellement sur la liberté scandée par ce slogan : « mon corps m'appartient », explique la relative invisibilité de cet essai plus spécifiquement rapporté aux violences – ce sera la caractéristique de la troisième vague du féminisme – mais il est clair également que Leïla Sebbar s'est davantage fait connaître par sa production littéraire romanesque abondante dans la suite de sa carrière d'autrice que par cet ouvrage.

En effet, dans mon parcours de chercheuse en littérature maghrébine, c'est plutôt son écriture romanesque qui m'a d'emblée attirée. Leïla Sebbar m'est d'abord apparue comme une figure emblématique de l'écriture de l'exil entre l'Algérie et la France. Cela m'a amenée à mettre en lumière ses écrits pour la jeunesse, composés de textes brefs et de nouvelles, dans le corpus de ma thèse sur la littérature de jeunesse migrante⁷.

En 2004, je communiquais sur son rapport à l'enfance⁸, devant elle, lors du LVI^e congrès de l'Association internationale des études françaises à la Sorbonne. Elle était alors invitée par ma directrice de thèse, Beïda Chikhi. Elle vint me trouver à la fin de ma communication pour me dire à quel point j'avais interprété son œuvre avec justesse. Ce fut le début d'une longue amitié. Nous avons alors entamé une correspondance, épisodique, mais faite d'un lien sûr.

6 Entretien téléphonique avec Anne Schneider, 23 août 2023.

7 Soutenue en 2008 puis publiée : SCHNEIDER A., 2013, *La Littérature de jeunesse migrante, Récits d'immigration de l'Algérie à la France*, L'Harmattan (Espaces littéraires).

8 SCHNEIDER A., 2005, « Leïla Sebbar, des prémisses à la quête de soi », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 57, p. 403-423.

Ainsi, comme de nombreux chercheurs et chercheuses⁹ des années 1990-2020, c'est sous l'angle du rapport à l'Algérie de Leïla Sebbar que j'ai approché son œuvre à partir, d'une part, de son déchirement entre deux langues décrit dans *Je ne parle pas la langue de mon père*¹⁰, et d'autre part, de son idée du métissage, de son intérêt pour les jeunes filles maghrébines en quête d'intégration avec la trilogie des *Shérazade*¹¹, de son travail de mémoire autour de la guerre d'Algérie, avec, entre autres, *La Seine était rouge*¹², de son rapport à l'image avec ses *Carnets de voyage*¹³, de son indéniable regard sur l'enfance qui imprègne toute son œuvre, comme l'a montré la publication d'anthologies qu'elle a coordonnées sur l'enfance¹⁴.

9 Voir la seule monographie publiée sur Leïla Sebbar : LARONDE M. (dir.), 2003, *Leïla Sebbar*, L'Harmattan (Autour des écrivains maghrébins). Elle contient une bibliographie conséquente qui s'arrête en 2002 et qui mentionne cet essai ainsi que certains articles publiés dans *Histoires d'Elles* et *Sorcières*. Une autre est en cours de publication, dirigée par Aline Bergé et Sofiane Laghouati, suite au colloque de Cerisy-la-Salle « Leïla Sebbar, d'une rive à l'autre, croiser l'intime et le politique » du 2 au 8 août 2021 auquel j'ai participé. Elle prend davantage en compte la partie féministe de son œuvre, plutôt invisibilisée jusque-là. Voir SCHNEIDER A., 2024 (à paraître), « Mémoires du texte : L'œuvre de Leïla Sebbar au prisme de ses archives », dans BERGÉ A., LAGHOUATI S., *Leïla Sebbar, d'une rive à l'autre, croiser l'intime et le politique*, Paris, Éditions Presses Sorbonne (Archives).

10 SEBBAR L., 2003, *Je ne parle pas la langue de mon père*, Paris, Éditions Julliard.

11 SEBBAR L., 1982, *Shérazade, 17 ans, brune, frisée, les yeux verts*, Stock ; 1985, *Les Carnets de Shérazade*, Stock ; 1991, *Le Fou de Shérazade*, Stock.

12 SEBBAR L., 1999, *La Seine était rouge*, Thierry Magnier.

13 SEBBAR L., 2004, *Mes Algéries en France, Carnet de voyages*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour ; 2005, *Journal de mes Algéries en France*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour ; 2008, *Voyages en Algéries autour de ma chambre, Abécédaire*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour.

14 SEBBAR L., 1997, *Une enfance algérienne*, Gallimard (Haute Enfance) ; 2001, *Une enfance outremer*, Seuil (Points Virgule) ; avec Nancy Houston, 1993, *Une enfance d'ailleurs, 17 écrivains racontent*, Belfond.

C'est en 2018, alors que j'étais devenue chercheuse à l'université de Caen-Normandie, que j'ai découvert les archives que Leïla Sebbar avait déposées à l'IMEC en 2013¹⁵. Cette plongée dans les coulisses de son œuvre m'a permis de poser un autre regard sur son travail. J'ai compris comment elle concevait ses textes, quel attrait elle avait pour la création de collections, faites de ses cartes postales et toutes sortes d'objets en lien avec l'Algérie. J'ai lu ses manuscrits, écrits à l'encre noire sur papier pelure, j'ai plongé dans ses dossiers de presse, dans ses compilations d'articles, dans ses prises de notes¹⁶. J'ai développé grâce à elle le goût de l'archive.

Ma découverte de sa période journalistique autour du journal féministe *Histoires d'Elles*¹⁷, de 1976 à 1980¹⁸, de sa coordination du numéro *Poupées* en 1978¹⁹, puis *Enfants* en 1981²⁰ dans la revue *Sorcières : les femmes vivent*, de la publication de ses deux essais *On tue les petites filles* (1978) et *Le Pédophile et la maman* (1980), puis de la publication *Des femmes dans la maison, Anatomie de la vie domestique* en 1981 avec Dominique Doan, Luce Pénot, Dominique Pujebet²¹, m'ont donné brusquement à envisager une tout autre orientation à son œuvre. Il me sembla alors que s'ouvrait un monde devant

15 148 boîtes déposées à l'IMEC en juillet, puis septembre 2013, et enfin en 2018.

16 Pour une analyse des archives de Leïla Sebbar, voir notre essai à paraître en 2024, *Enquête d'Algérie : Leïla Sebbar autrice pour la jeunesse*, aux Éditions Le Manuscrit (Genre(s) et création).

17 Nous avons fait le choix d'écrire *Histoires d'Elles* en majuscule en référence à l'article de Leïla Sebbar qui raconte la création d'*Histoires d'Elles*, paru dans 1982, *Sorcières*, n° 24, p. 34-40, mais le journal s'écrivait *histoires d'elles* sans majuscules.

18 Première parution le 8 mars 1977, mais l'aventure du journal a commencé en juin 1976.

19 SEBBAR L. (dir.), 1978, *Sorcières : les femmes vivent, Poupées*, 13.

20 SEBBAR L. (dir.), 1981, *Sorcières : les femmes vivent, Enfants*, 23.

21 Publié chez Nathan.

moi, un monde insoupçonné qui allait répondre enfin à mes questions.

J'étais en effet chargée de mission « Égalité entre les Femmes et les Hommes » à l'université de Caen-Normandie et cette tâche institutionnelle me plongeait dans des contradictions complexes et m'interrogeait sur le hiatus qu'il pouvait y avoir entre féminisme institutionnel et féminisme militant. Le travail effectué par Leïla Sebbar et ses consœurs dans le journal *Histoires d'Elles*²², alliant liberté créative et engagement militant par des écrits féministes d'actualité politique constituait un début de réponses à mes questions.

Il est devenu alors clair pour moi que l'ensemble de ses premières publications tenait lieu pour Leïla Sebbar de volet fondateur dans sa carrière littéraire, d'une sorte de propédeutique à son œuvre dont la charnière se situait avec la publication de *Fatima ou les Algériennes du square*²³. La découverte de ses archives, la focalisation qu'elle effectue sur les voix de femmes m'ont incitée à réinterpréter son œuvre²⁴, et, un peu à rebours, à voir dans l'essai *On tue les petites filles* un manifeste cohérent, central et emblématique de l'engagement féministe de cette autrice²⁵ et de son questionnement permanent sur le rapport à l'enfance.

22 Les 23 numéros d'*Histoires d'Elles* sont disponibles sur la Perséide « Femenrev ». Leïla Sebbar a contribué aux 19 premiers numéros. Le journal réunissait 98 femmes, dont un noyau d'une vingtaine de femmes fortement engagées dans ce journal, comme, Luce Pénot, Dominique Doan, Dominique Pujebet, Hélène Bellour, Marie-Odile Delacour, Évelyne Le Garrec, Catherine Leguay, Martine Storti, Nancy Huston, Cathy Dubois, Carmen Castillo, Rosi Braidotti, Batia Cabessa, Dany Ballin, Cathy Bernheim, Barbara Rosenberg, Geneviève Brisac, et tant d'autres...

23 SEBBAR L., 1981, *Fatima ou les Algériennes au square*, Paris, Stock.

24 Voir SCHNEIDER A., 2020, « L'écriture documentée de Leïla Sebbar : du collectif des femmes aux personnages féminins dans la fiction », dans PETITJEAN AM. (dir.), *Fictions documentées*, Paris, Éditions Le Manuscrit (Genre(s) et Création), p. 67-84.

25 Ce qui a donné lieu au projet EQELLES, : « Enquête de soi, enquête

Le contexte de production et de réception

Le contexte de production

Au même moment où paraît *On tue les petites filles*, en 1978, est publié *Le Pull-Over rouge* de Gilles Perrault²⁶ retraçant le procès de Christian Ranucci, guillotiné le 28 juillet 1976 dans la cour de la prison marseillaise des Baumettes. Jugé coupable de l'enlèvement et de l'assassinat d'une fillette de huit ans, Maria-Dolorès Rambla, il sera le dernier guillotiné de France. Était-il coupable ou innocent ? *Le Pull-Over rouge*, publié deux ans après l'exécution du jeune homme, posait la question et contribuait à faire évoluer l'opinion publique française vers l'abolition de la peine capitale, ce qui advient en 1981 sous l'égide de Robert Badinter alors ministre de la Justice. Cette histoire qui avait défrayé la chronique était tout à fait emblématique des affaires de violences faites aux enfants²⁷,

d'Elles » de 2022 à 2024, RIN (Réseau d'Intérêt Normand) financé par la Région Normandie, et du DIRFEM, Dictionnaire interactif des ressources féministes : <https://dirfem.fr/>, consulté le 21/08/2023.

26 PERRAULT G., 1978, *Le Pull-Over rouge*, Paris, Éditions Ramsay. Il sera adapté en film en 1979, par Michel Drach. Gilles Perrault – Jacques Peyroles pour l'état civil –, né le 9 mars 1931 à Paris et mort le 3 août 2023 à Sainte-Marie-du-Mont, est un journaliste, écrivain et scénariste français. Il a utilisé le pseudonyme de Gil Perrault pour ses premiers romans.

27 Voir CHÂLES-COURTINE S., 2004, « La place du corps dans la médiatisation des affaires criminelles », *Sociétés & Représentations*, 18, 2, p. 171-190 ; MUCCHIELLI L., 2011, *L'Invention de la violence. Des peurs, des chiffres, des faits*, Paris, Fayard ; LOCHON A., 2021, « Trente ans de médiatisation des violences sexistes et sexuelles : l'exemple de deux journaux français », *Émulations : Revue des jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales*, 38, et sa thèse de sociologie, « L'évolution de la réaction sociale aux violences et crimes sexuels entre 1989 et 2012 dans la presse française », soutenue en 2019 à l'université de Caen-Normandie sous la direction de Dominique Beynier et Didier Drieu, consultable sur Hal. Celle-ci explique le traitement médiatique des violences sexuelles et sexistes faites aux femmes dans la presse écrite, à rebours de la réalité de ce type de fait divers, con-

telles qu'on les imaginait ou qu'on les fantasmait à l'époque et même encore aujourd'hui.

En effet, *Le Pull-Over rouge* se caractérise par plusieurs traits : un seul fait, une victime « idéale » et un bourreau « idéal », inconnu de la victime, symbole du monstre absolu, ainsi qu'une forme de violence vue comme exemplaire dans les médias et dans la représentation sociale²⁸. *A contrario*, dans *On tue le petites filles*, l'accumulation des exemples de violences, à travers 63 portraits de femmes et de petites filles²⁹, démontre que les agresseurs sont des personnes ordinaires³⁰. L'enquête longue et minutieuse menée par Leïla Sebbar concernant ces hommes et femmes qui recourent à la violence de façon presque quotidienne, va à rebours de la focalisation habituellement fantasmée propre à ce type de fait-divers sordide. De plus, elle est la première à dénoncer la permissivité de l'époque concernant les relations sexuelles avec des enfants, valorisée publiquement par Tony Duvert, René Schérer ou encore Gabriel Matzneff, et ce, douze ans avant Denise Bombardier sur le plateau de l'émission

tribuant à perpétuer le fantasme du prédateur isolé, qui tue ses victimes dans la rue, alors que l'on sait aujourd'hui que la majorité des violences sexuelles et sexistes se passe dans l'intimité familiale. Voir également TOCQUEBIOL E., 2019, « Analyse discursive de propos jugés sexistes misogynes en contexte médiatique » thèse, Montpellier 3, sous la direction de François Perea et d'Arnaud Richard. Voir aussi LAMY R., 2021, *Défaire le discours sexiste dans les médias*, Paris, Éditions JC Lattès.

28 Comme l'explique le criminologue Christie Nils dans "The Ideal Victim", dans EZZAT A., 1986, *From Crime Policy to Victim Policy. Reorienting the Justice System*, London, Macmillan, p. 17-30.

29 Au total, à travers les figures de femmes, mères, grands-mères, sœurs, tantes évoquées à chaque portraits, ce sont près de 180 femmes violentées qui sont décrites.

30 Il s'agit néanmoins majoritairement de personnes pauvres aux conditions de précarité très fortes. Or, les publications plus récentes et en particulier les livres de Vanessa Springora et de Camille Kouchner ont montré que tous les milieux sociaux sont concernés par les violences, l'inceste et la pédophilie.

Apostrophes en 1990³¹. Les paragraphes que Leïla Sebbar consacre à la pédophilie (pages 263 à 315) et à l'inceste (pages 171 à 261) sont peu audibles à l'époque.

Entre temps, d'autres féministes, comme Nancy Huston qui participe au journal *Histoires d'Elles*, écrivent sur le sujet, dans la même mouvance que le travail mené par Leïla Sebbar : *Jouer au papa et à l'amant* de Nancy Huston paraît aux Éditions Ramsay au premier trimestre 1979 avec un sous-titre très proche : *De l'amour des petites filles*. Il fait suite à l'article du même titre de Nancy Huston et Yasmina Salhi publié dans le numéro 358 des *Temps modernes* sur l'éducation des petites filles dirigé par Leïla Sebbar en 1976. Dès lors, les parutions dans les mêmes années de ces trois essais : *On tue les petites filles* (1978), *Jouer au papa et à l'amant* (1979), *Le Pédophile et la maman* (1980) indique qu'il s'agit bien d'un sujet émergent qui préoccupe notamment les féministes.

En outre, il est possible que l'essai *Le Pull-Over rouge*, sorti à la rentrée littéraire de 1978, écrit par un homme, avocat puis journaliste renommé ayant déjà publié de nombreux romans³², ait éclipsé celui de Leïla Sebbar et empêché de lui donner la notoriété qu'elle méritait. Il faut en effet rappeler que Leïla Sebbar est une femme et que *On tue les petites filles* est le premier essai qu'elle ait écrit. Elle est donc inconnue des médias et pas encore consacrée comme autrice. De surcroît, elle est française, née en Algérie, de père algérien et de mère française, ce qui peut également lui conférer un manque de visibilité³³. D'autre part, Leïla Sebbar n'est pas journaliste,

31 Voir 2021, « Le jour où Denise Bombardier a dénoncé Gabriel Matzneff », Sur le site de l'INA. Suite à cette émission, Denise Bombardier sera mise au ban du milieu éditorial parisien.

32 Il recevra en 1979 avec Michel Deville le César du meilleur scénario original ou adaptation pour son adaptation d'un roman d'espionnage, *Le Dossier 51*.

33 Sur ces questions d'invisibilité chez Leïla Sebbar, voir notre essai à paraître, *op. cit.*, aux Éditions Le Manuscrit qui revient sur la trajectoire

son expérience à *Histoires d'Elles* se limite au périmètre de ce journal féministe. Elle ne sera invitée à aucune émission de radio ou de télévision pour présenter *On tue les petites filles*. Enfin, et c'est la raison de cette réédition aujourd'hui, les publications des féministes ne touchant à l'époque qu'un cercle fermé de lectrices le plus souvent et étant lues par une frange réduite de la population. Bien qu'il ait eu une très bonne réception par la critique de l'époque, en France comme à l'étranger, soulignant de façon unanime qu'il était bienvenu, il demeure peu connu. Pourtant, l'époque était déjà attentive aux sujets des maltraitements enfantins et féminines, comme en témoignent un numéro spécial des *Dossiers de l'écran* à la télévision : « Les enfants martyrs » du 7 novembre 1978 et le numéro de septembre 1978 du *Monde de L'Éducation* dont le dossier principal et la Une sont consacrés aux enfants battus.

L'éducation des filles chez Leïla Sebbar

Leïla Sebbar est née en Algérie en 1941 de parents instituteurs, d'un père algérien et d'une mère française. Cette dernière, à la suite de son mariage, est venue depuis la Dordogne enseigner en Algérie. Leïla Sebbar vit une enfance choyée et préservée, entourée de ses sœurs et de son frère. La mère enseigne dans l'école de filles, le père est directeur de l'école de garçons. Au cours de son enfance, Leïla Sebbar entend les amis de ses parents, instituteurs et institutrices, échanger, débattre et discuter de pédagogie. C'est toute leur vie en Algérie. On peut se demander d'où vient, pour Leïla Sebbar qui a vécu dans un univers clos, cet intérêt pour les plus vulnérables, son attention aux petites filles. Est-ce au contact de ces domestiques illettrées, Fatima

d'autrice de Leïla Sebbar, en particulier concernant le fait d'avoir minimisé sa plume d'autrice pour la jeunesse, craignant d'être marginalisée.

et Aïcha dont elle parlera dans *Je ne parle pas la langue de mon père*, auxquelles elle faisait la lecture? Est-ce au milieu des petites filles de l'école? Peut-être a-t-elle compris par sa mère que l'éducation des filles était vitale? C'est sans doute grâce à toutes ces expériences que provient sa sensibilité particulière à la situation des enfants et son intérêt pour les marqueurs de l'enfance : poupées, jeux, livres d'enfants, images, jouets... Toute sa carrière d'autrice sera consacrée à la question de l'enfance, fondatrice pour elle. Son goût de l'enfance l'amènera à considérer chacun de ses sujets de prédilection : l'exil, la langue, les femmes, le peuple de son père, l'éducation, la famille, les jeux au prisme de l'enfance. C'est une des clés de compréhension importante de l'ouvrage *On tue les petites filles* : « Il s'agissait, ici, de regarder du côté de l'histoire des femmes, leur enfance, quand elles étaient petites filles³⁴. » N'est-elle pas devenue elle-même professeur de lettres au lycée Rodin à Paris dans le 13^e arrondissement? Ce métier, elle l'a adoré. Elle est donc devenue, à son tour, une passeuse de culture, une transmettrice, une pédagogue, s'adressant aux enfants et aux adolescents.

Les premiers écrits de Leïla Sebbar touchent déjà à l'éducation des filles. Après avoir publié, à la demande de Simone de Beauvoir, sa thèse de troisième cycle sur le mythe du bon nègre au XVIII^e siècle dans les numéros 336 (1^{re} partie) et 337-338 (2^e partie) des *Temps modernes* en 1974, elle dirige un numéro entier consacré aux petites filles. Il s'agit du numéro spécial des *Temps modernes* le n^o 358, *Petites filles en éducation*, qui paraît en mai 1976, et dans lequel elle publie une étude intitulée : « Mademoiselle Lili et l'ordre des poupées³⁵ » qui traite de la figure de la poupée dans les ouvrages pour enfant au XIX^e siècle. M^{lle} Lili est un personnage d'une série d'albums, signé du pseudonyme P.-J. Stahl qui se revendique

34 *On tue les petites filles*, *op. cit.*, p. 317-318.

35 SEBBAR L., 1976, *Les Temps Modernes*, 358, p. 1169-2032.

comme papa³⁶. Une partie du corpus utilisé pour cet article sur l'utilisation de la poupée comme outil d'éducation et de transmission des valeurs genrées aux petites filles provient donc des livres d'enfance et de jeunesse, albums, romans illustrés, qui arrivaient par bateau depuis la France³⁷ qu'elle, ses sœurs et son frère recevaient en Algérie. Elle l'a complété avec des albums disponibles à la Bibliothèque nationale de France et s'est livrée à une analyse minutieuse des albums, référencés selon des grilles typologiques. C'est dans ce même numéro que Nancy Huston cosigne avec Yasmina Salhi, un article déjà intitulé « Jouer au papa et à l'amant³⁸ », qui deviendra ensuite le livre au titre éponyme publié par Nancy Huston aux éditions Ramsay en 1979. Elle s'appuie principalement sur des exemples issus de *On tue les petites filles* et retranscrit également des interviews faites auprès de ses camarades du journal *Histoires d'Elles*.

Lorsque Leïla Sebbar publie en 1978 *On tue les petites filles* dans la collection « Voix de femmes » chez Stock, elle connaît déjà Catherine Leguay et Catherine Erhel qui ont publié un premier volume dans cette collection dont la direction leur a été confiée par Betty Mialet. Il s'agit de *Prisonnières*, un ouvrage fondé sur la détention des femmes en prison, publié en 1977³⁹. Elles militent à l'époque au Comité d'action des prisonniers qui dénonce les conditions de vie carcérales⁴⁰.

36 Derrière ce pseudonyme se cache Jean Hetzel, l'éditeur de Jules Verne. Ces albums sont disponibles à la lecture sur Gallica.

37 Souvent de grands classiques de la littérature enfantine, ceux issus de la collection « Rouge et or », *Heidi* de Johanna Spyri, les ouvrages de la comtesse de Ségur, *Le Dernier des Mohicans* cités dans *Je ne parle pas la langue de mon père, op cit.*, p. 46-47. Elle passera sa vie à essayer de retrouver ces livres à travers brocantes et vide-greniers. Elle en fera la collection.

38 *Ibid*, p. 1944-1958.

39 Disponible sur le site de Gallica (seul 15% de l'ouvrage est numérisé).

40 Voir SEBBAR L. 2013, « Femmes en révolution », *Le Pays de ma mère, Voyage en France*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour, p. 163-165.

L'ouvrage *Prisonnières*, que Leïla Sebbar a lu, est fondé sur la description de la détention des femmes. Il aborde divers sujets comme les conditions carcérales de certaines prisons : Rennes, Fleury-Mérogis, Loos-lès-Lille, le suicide en prison, le fait d'avoir un enfant en prison, les raisons de l'enfermement : meurtres, infanticides, mauvais traitements faits aux enfants, etc. Ce vaste essai, considéré comme « un livre-témoignage qui est l'expression collective de femmes qu'un même passé réunit : la prison⁴¹ », se situe dans le même type de combat que celui que va mener Leïla Sebbar ensuite : donner voix et vie aux femmes, lever le silence, s'interroger sur les maltraitances subies par les femmes et les petites filles.

Écrasées, normalisées, dépersonnalisées, silencieuses, dépossédées, mutilées, asexuées, opprimées, réprimées, infantilisées, les femmes détenues continuent d'être sans exister car il est lourd, le poids de cette oppression ; lourd, le poids de ce silence⁴²,

écrit Catherine Leguay dans son introduction.

L'essai de Leïla Sebbar procède également de la même esthétique de l'écriture-fleuve fondée sur des enquêtes et des témoignages des femmes interrogées en détention. Il est frappant de voir à quel point les deux ouvrages se font écho. Dénonciateurs, ils s'inscrivent dans un engagement politique et militant pour Catherine Leguay, plus intellectuel pour Leïla Sebbar. Catherine Leguay, enfant « délinquante juvénile⁴³ » qui a elle-même connu la prison, poursuit avec Leïla Sebbar l'aventure féministe à *Histoires d'Elles* et celle-ci lui consacra

41 *Ibid*, p. 7.

42 *Ibid*, p.7-8.

43 Selon ses propres mots, dans l'interview que Leïla Sebbar a mené d'elle : SEBBAR L., 2013, *Le Pays de ma mère, Voyage en France, op. cit.*, p. 163.

un chapitre de son livre *Le Pays de ma mère*⁴⁴. L'écriture de ces deux livres révèle une proximité en termes de tonalité, entre indignation et empathie, de méthode et de démarches d'analyse, en particulier par le fait d'interroger les femmes en prison, ce que les trois autrices feront. Cette littérature d'idées se fonde sur ce qui ne veut pas être vu ou sur le quotidien de certaines petites filles et femmes, que ce soit dans le huis-clos des prisons ou des familles.

Un « brulôt », un livre qui dérange

On tue les petites filles est un brûlot. Il s'agit d'un essai qui dérange, qui touche, qui rend triste, qui provoque le dégoût, les larmes, la révolte et la colère, qui se veut provocateur et polémique. Le constat est laconique et violent, fondé sur un présent de vérité générale : « on tue les petites filles. » Qui est ce « on » ? Pourquoi les petites filles ? C'est à ces deux questions que Leïla Sebbar va tenter de répondre dans « Une enquête sur les mauvais traitements, sévices, meurtres, incestes, viols contre les filles mineures de moins de 15 ans, de 1967 à 1977, en France. » Le sous-titre indique un programme minutieux, documenté, le plus complet possible. L'étude se veut longitudinale et l'empan court sur dix ans. L'énumération des violences fait froid dans le dos. Il s'agit de mettre le lecteur face à cette vérité : la violence qui se passe dans l'intimité des chambres, des foyers, des couples. Celle qui touche majoritairement les filles. Celle du quotidien⁴⁵. Celle que personne ne voit, ou plutôt, ne veut voir.

44 *Ibid.*

45 Répétée à de multiples reprises par Leïla Sebbar, il s'agit d'une des avancées majeures de cet ouvrage : montrer comment cette violence s'inscrit dans le quotidien des familles, comment elle est normalisée et peut concerner tout un chacun en se passant dans l'intimité invisible des foyers, avec des formes de répétition quasi-mécanique. Il s'agit de violences ordinaires, communes.

Dans cet essai dont les titres de parties semblent romantisés et plutôt elliptiques : « le roman nourricier, le secret des chambres, promenades et jardins », le chapitrage se révèle être « glaçant⁴⁶ » : « Mauvais traitements, sévices, meurtres », « L'inceste », « Viol collectif, viol solitaire, pédophilie ». Il s'agit de lever le secret, de dire des vérités qui dérangent. Ainsi, Leïla Sebbar veut comprendre pourquoi et comment s'exercent les violences physiques et psychologiques contre les filles, pourquoi et comment des femmes elles-mêmes deviennent bourreaux de leurs propres filles. Pour cela, elle a rencontré des meurtrières, des maltraitantes, des indifférentes qui ont pu commettre l'irréparable sur leurs propres filles. Car ce qui intéresse Leïla Sebbar, c'est la question des femmes. Qui sont ces femmes qui ont battu, tué, violé des petites filles ? Et quels hommes sont-ils, ces pères incestueux, ces pédophiles et violeurs en puissance ? Grâce à ces portraits de femmes, c'est toute la société et ses mœurs que Leïla Sebbar interroge : le viol et sa cohorte de souillure⁴⁷ et d'opprobre, ainsi que sa justification par le patriarcat, les codes de la virilité, le concept de bonne mère ou de mauvaise mère, la sexualité féminine, la prostitution, la pédophilie, l'inceste. Touchant de près l'idée d'un *continuum* des violences⁴⁸, dix ans avant

46 Selon l'expression d'Irène THÉRY, 2022, *Moi aussi, La nouvelle civilité sexuelle*, Éditions du Seuil (Traverse), p. 318.

47 DOUGLAS M., 1971 (1^{re} éd., la dernière édition date de 2005), *De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, François Maspero.

48 Qui sera théorisé ensuite par KELLY L., 1987, "The Continuum of Sexual Violence", dans HANMER J., MAYNARD M. (dir.), *Women, Violence and Social Control. Atlantic Highlands*, Humanities Press International, p. 46-60. Constat dressé par Annie Lochon, « Leïla Sebbar, une des pionnières de la lutte contre les violences sexuelles et la pédophilie en France », Séminaire du RIN EQELLES financé par la Région Normandie, dir. Anne Schneider « De la trajectoire franco-algérienne de Leïla Sebbar à l'aventure collective des femmes », Université de Caen-Normandie, 10 septembre 2021.

les travaux de Liz Kelly, elle montre la gamme des formes d'abus que les femmes peuvent subir. Lever le secret du « on » et s'atteler à ce triptyque : « on bat les petites filles, on les tue, on les viole⁴⁹ », c'est faire œuvre de féminisme, c'est « rendre publique une actualité qui n'apparaît que dans la presse à sensation⁵⁰ ».

Leïla Sebbar veut porter sur la place publique la question spécifique du viol et des maltraitements subies par nombre de petites filles, à un moment où les femmes du MLF forment des campagnes contre le viol⁵¹ : « C'est pour cela aussi que j'ai écrit, que j'ai fait le travail sur *On tue*, bien sûr, ce n'est pas indépendant du mouvement des femmes », explique Leïla Sebbar lors d'un entretien⁵². Catherine Leguay indique à ce propos : « Sur la question de la criminalisation du viol dont on avait parlé à *Histoires d'Elles*, j'ai été hésitante à cause des Assises et des condamnations lourdes. Beaucoup de gens de gauche, hommes et femmes, étaient opposés à la criminalisation⁵³. » Les articles traitant de cette question dans les publications du mouvement des femmes sont si nombreux qu'il est difficile de les dénombrer avec exactitude. Pour illustration, le terme « viol » est utilisé dans 132 articles

49 Quatrième de couverture de l'édition chez Stock en 1978.

50 *Ibid.*

51 En particulier autour de l'affaire Anne Tonglet et Araceli Castellano, deux jeunes femmes violées, torturées par trois hommes. Gisèle Halimi sera leur avocate et s'emparera de la cause dans le cadre de leur procès. Voir HALIMI G., 2012, *Viol : Le procès d'Aix-en-Provence*, précédé de *Le Crime*, Paris, L'Harmattan.

52 Entretien du 24 mars 2023 à son domicile dans le cadre du Projet EQELLES.

53 Voir SEBBAR L., 2013, « Femmes en révolution », *Le Pays de ma mère, Voyage en France, op. cit.*, p. 165. Elle évoque la criminalisation du viol. Beaucoup de femmes journalistes et avocates et féministes, comprenant les limites de l'incarcération, regrettent l'allongement des peines. Voir, par exemple : STORI M., 1978, « Un tournant dans la lutte contre le viol », *Histoires d'Elles*, 4, p. 4.

pour la seule publication des 23 numéros d'*Histoires d'Elles*. Ce n'est que le sommet de l'iceberg. Les dénonciations des violences dont les enfants sont les victimes, quant à elles, se font tout d'abord dans le milieu médical (syndrome de l'enfant battu décrit par Henry Kempe et son équipe en 1962) et celui du travail social⁵⁴.

Le journal *Histoires d'Elles* comporte entre 1976 et 1978 plusieurs articles relatant la lutte féministe contre le viol et les violences faites aux femmes, même si Leïla Sebbar n'en n'écrit pas elle-même spécifiquement sur ce sujet, alors plongée en parallèle dans son travail d'enquête pour *On tue les petites filles* qui durera dix-huit mois. Leïla Sebbar, qui est une cheville ouvrière du journal *Histoires d'Elles*, rédige cette enquête presque en secret puisqu'elle n'en parle qu'à Nancy Huston. L'essai dépasse de fait largement par sa quantité, son sérieux, sa qualité, le travail journalistique mené dans *Histoires d'Elles*.

La réédition : historicisation et relecture du féminisme

Publié en 1978 aux éditions Stock dans la collection « Voix de femmes », le livre met mal à l'aise, sa lecture nous est difficile, voire insoutenable. Il est pourtant une pièce historique à l'avancée des études scientifiques sur les violences faites aux femmes. L'ouvrage est écrit dans un contexte de bouillonnement intellectuel et d'interrogations au sujet des femmes, du corps féminin, et dans le cadre du féminisme des années 1970.

Aujourd'hui, sa réédition est donc devenue nécessaire, dans un contexte brûlant où l'ère post-#MeToo invite à mieux regarder en face ces violences faites aux femmes et à les dénoncer. Souhaitée par de nombreuses féministes, elle

54 Contrairement aux policiers et magistrats qui sont tenus dans un devoir de réserve de par leur statut, ils peuvent écrire des ouvrages polémiques.

visé à apporter une pierre à l'édifice de la connaissance et de l'histoire, non seulement sur les mécanismes de violence et de maltraitance subis par les enfants et les femmes, mais aussi sur les connaissances liées aux revendications sociales et politiques du Mouvement de Libération des Femmes et sur les premières études féministes : « C'est le Mouvement des Femmes qui le premier a mené une campagne et un travail sur les violences faites aux femmes. En mars 1976, un Tribunal des crimes contre les femmes s'est tenu à Bruxelles⁵⁵ », rappelle Leïla Sebbar, se situant clairement dans cette mouvance.

Relire *On tue les petites filles* en ayant connaissance des concepts tels que le syndrome post-traumatique, le *continuum* des violences ou celui d'emprise psychologique, qui émergent dans les recherches scientifiques au cours de la décennie 1970 et dont on reparle beaucoup aujourd'hui, donne une signification supplémentaire à ces portraits, aux problèmes de santé physiques et mentaux que ces femmes évoquent ou qu'elles manifestent.

L'ouvrage est désormais reconnu comme essentiel par de nombreuses chercheuses. Il est cité par les historiennes Michelle Perrot dans *Le Temps des féminismes*⁵⁶ et Anne-Claude

55 *On tue les petites filles, op. cit.*, p. 317. Le Tribunal des femmes réunit en mars 1976, sous l'égide de Simone de Beauvoir, des féministes militantes et des journalistes et permet de montrer le caractère systémique des violences faites aux femmes. Plusieurs femmes d'*Histoires d'Elles* y participeront (Évelyne Le Garrec, Martine Storti) et permettront à Leïla Sebbar d'avoir une source directe en lien avec cet événement. Diana E. H. Russell et Nicole Van Den Ven, les organisatrices, ont publié en novembre 1976 un livre qui relate l'aventure du Tribunal, *Crimes Against Women: Proceedings of the International Tribunal*, Russel publications, USA. En mars 2023, une exposition consacrée au Tribunal international des crimes contre les femmes, paraît sous la direction de Milène Le Goff à Bruxelles. Voir CHEMIN A., 2023, « Le tribunal international des crimes contre les femmes de 1976 laisse déjà apparaître l'aspect systémique des violences faites aux femmes », *Le Monde*, 8 mars 2023.

56 PERROT M., CASTILLO E., 2023, *Le Temps des féminismes*, Paris, Grasset, p. 55.

Ambroise-Rendu⁵⁷. Il figure également chez des militantes de longue date : chez Éva Thomas dans la réédition de son ouvrage de 1986, *Le Viol du silence*⁵⁸, ainsi que chez la militante Suzy Rojzman dans le numéro 69 des *Cahiers du féminisme* de 1994. Enfin, pour la sociologue Irène Théry, l'ouvrage est montré comme un exemple de prise de conscience des combats de l'époque, en particulier autour de la question du viol et de la pédophilie. Les deux pages qu'elle consacre à *On tue les petites filles* forment en effet l'*incipit* du chapitre 5 intitulé « Pédocriminalité et inceste » de son essai *Moi aussi, La nouvelle civilité sexuelle*⁵⁹. Cet essai fut, non seulement « une onde de choc dans le mouvement féministe » dit-elle, mais elle ajoute : « On n'avait encore jamais lu de tels récits, de telles descriptions physiques et psychologiques, sur un sujet dit "de société" »⁶⁰.

Dans la lignée de ces premiers écrits, le premier ouvrage de Leïla Sebbar, *On tue les petites filles*, inaugure une carrière littéraire riche, longue et prolifique, faite d'écriture d'essais, de romans, de nouvelles pour adultes et pour enfants, de carnets de voyages, de chroniques. Il fait partie d'un diptyque, car il sera suivi d'un autre essai *Le Pédophile et la maman*, publié en

57 AMBROISE-RENDU A.-C., 2013, « L'expertise psychiatrique et l'évaluation sociale du crime sexuel sur enfant (France, XIX^e-XX^e siècles) », *Histoire, médecine et santé*, 3.

58 THOMAS É., 2021 (rééd.), *Le Viol du silence : à celles et ceux qui ont connu l'inceste*, Paris, Faber.

59 THÉRY I., *op. cit.*, p. 317-318. Elle cite également *On tue les petites filles* dans un article de la revue *Esprit* de juillet/août 2023, « Une nouvelle civilité sexuelle », p. 126. Lors d'une rencontre au domicile de Luce Pénot avec Leïla Sebbar pour leur interview dans le cadre du projet EQELLES, le 27 septembre 2022, Irène Théry qui était présente, offrit son livre à Leïla Sebbar et lui montra le passage où elle parlait de *On tue les petites filles*. Elle lui dit à quel point *On tue les petites filles* avait été un livre marquant. Elle affirma qu'il fallait absolument le rééditer. Je lui répondis que cela faisait partie des objectifs du projet EQELLES.

60 *Ibid.*, p. 318.

1980 chez Stock. Deux essais qu'il convient de lire en regard et qui vont déplier, analyser, disséquer en profondeur les ressorts de la violence

La démarche de Leïla Sebbar et le caractère innovant de son travail

La démarche de Leïla Sebbar est celle d'une enquêtrice. Pendant dix-huit mois, elle rencontre les personnes, elle interroge, analyse, dissèque. Sa ténacité lui permet d'obtenir des autorisations pour rencontrer des femmes en milieu carcéral et en foyer, en PMI (Protection Maternelle Infantile), auprès des juges, des officiers de police judiciaire, des médecins, comme le docteur Pierre Straus – dont elle lira le rapport sur les mauvais traitements faits aux enfants, réalisé avec Michel Manciaux et Geneviève Deschamps : *Les jeunes enfants victimes de mauvais traitements (1972-1975)*⁶¹ –, des assistantes sociales, des éducatrices, des acteurs de l'administration pénitentiaire. Elle lit des dossiers, se plonge dans l'horreur qui est décrite. Elle compile, prend des notes, amasse de la matière. Elle mêle ainsi plusieurs types de récits : les récits individuels des femmes, les rapports cliniques des médecins légistes, les analyses et synthèses des personnels qui ont côtoyé ces femmes. De surcroît, elle consulte les lettres d'auditeurs envoyées à Mémie Grégoire, qui anime une émission radiophonique ayant beaucoup d'audience toutes les après-midis, « Allo Mémie » de 1967 à 1981 sur RTL, et qu'elle écoute elle-même. Le croisement des informations, la compilation des dossiers judiciaires, les voix des femmes offrent une unité lexicale et informative de tout premier plan. Sa conclusion indique de façon précise le matériel de travail. Pendant six pages, Leïla Sebbar explique le type de

61 STRAUS P., MANCIAUX M., DESCHAMPS G., 1978, *Les jeunes enfants victimes de mauvais traitements (1972-1975)*, Paris, Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations.

documents qu'elle a consultés. Ces indications fondent la véracité de l'enquête qu'elle a menée et son caractère inédit. Elle indique que jusque-là « Il n'a pratiquement jamais été question des violences et des formes de violences sur les petites filles (la question a été abordée dans *Prisonnières*) en dehors des mauvais traitements. Incestes, viols collectifs, viols solitaires, pédophilie, pornographie, prostitution, tout cela est encore tenu secret⁶². »

La synthèse ainsi opérée ne constitue pas un dossier judiciaire global, « une réalité minutieuse de l'exposé des faits⁶³ », mais bien plutôt un « geste purement intellectuel – décortiquer, connaître toujours plus, faire le tour de la question et du corps de la petite fille⁶⁴. »

Ce travail d'enquête, Leïla Sebbar ne va jamais s'en départir et il nourrit la plupart de ses romans. Lorsqu'on analyse ses archives⁶⁵, on se rend compte qu'elles sont, dans les boîtes qui concernent *On tue les petites filles*, composées majoritairement d'articles de presse. Finalement, elle les a peu utilisés, préférant le travail sur des dossiers judiciaires réels et les interviews des femmes. Plus tard, dans ses fictions, Leïla Sebbar va jusqu'à insérer dans ses récits des faits-divers réels, des extraits de coupures de presse, comme dans *La Jeune Fille au balcon*⁶⁶, ou des bribes de paroles entendues comme dans *Fatima et les Algériennes au square*⁶⁷. À ce titre, elle est représentative de ces auteurs qui écrivent de la fiction documentée, tel qu'ils sont

62 *On tue les petites filles*, *op. cit.*, p. 317.

63 *Ibid.*, p. 36.

64 *Ibid.*

65 Archives déposées à l'IMEC (SBR 61 à 63), composées de très nombreux articles de presse lus en amont, (118 au total), mais peu retranscrits dans son essai, de dossiers composés des notes d'entretiens faits avec les femmes, de dossiers judiciaires (non consultables).

66 SEBBAR L., 1996, *La Jeune fille au balcon*, Paris, Éd. du Seuil.

67 SEBBAR L., *Fatima ou les Algériennes au square*, *op. cit.*

décrits dans *Un nouvel âge de l'enquête* de Laurent Demanze⁶⁸. Comme le dit Leïla Sebbar : « J'exhibe du document, de la parole, du récit⁶⁹ », ou encore : « Pourquoi ce besoin de savoir comment ça se passe exactement, ce qui se passe et dans quel ordre... ?⁷⁰ » Dans la lignée de Zola, elle effectue une enquête en livrant tous les détails de celle-ci. À la fois journaliste et sociologue, tout en refusant de se qualifier ainsi, elle avoue que « sans appareil technique comme garantie de mémoire, j'étais moi-même l'enregistreur, peut-être pour perdre la trace physique de celle qui parlait, parce que les corps font obstacle ?⁷¹ »

Ce souci d'objectivité et ce refus de l'affect indiquent la posture qu'elle prend : à la fois scribe et réceptacle de la voix d'autrui, il s'agit de s'effacer, pour être « dans la position de qui à savoir la vérité, mais une vérité particulière, celle qui est attachée au secret. Secret du corps et du sexe⁷² », tout à tour, inquisiteur, flic, confesseur, psychanalyste, comme elle l'explique dans l'Avant-propos.

Elle présente en fin de volume une bibliographie synthétique de livres qu'elle a lus et consultés pour écrire son essai, faisant l'inventaire des premiers grands titres publiés à l'époque sur le viol⁷³. Cependant, elle avoue ne pas avoir tout lu : « C'était intentionnel de ma part, pas d'influence, je voulais une indépendance dans ce travail.⁷⁴ » C'est ce qui fera son originalité, à la fois dans le traitement minutieux des données, mais aussi dans sa propre vision qu'elle s'autorise en

68 DEMANZE L., 2019, *Un nouvel âge de l'enquête. Portraits de l'écrivain contemporain en enquêteur*, Paris, J. Corti.

69 SEBBAR L., *On tue les petites filles*, *op. cit.*, p. 36.

70 *Ibid.*

71 *Ibid.*

72 *Ibid.*, p. 37.

73 Voir les titres dans sa bibliographie à la fin de la réédition.

74 Entretien téléphonique avec Leïla Sebbar du 21 août 2023.

commentant les propos des femmes, les types de violences, en reformulant certaines évocations. Le texte écrit comme une chronique judiciaire comporte donc la patte littéraire de Leïla Sebbar.

Par là même, la nouveauté propre à cet essai tient à plusieurs facteurs : une honnêteté intellectuelle qui la pousse à s'effacer devant le texte ou la parole d'autrui, une recherche de vérité, une ténacité et une soif de comprendre, mais également le traitement scientifique des documents, comme elle l'avait déjà fait dans sa thèse. À la fois chercheuse et future romancière, elle énumère, compte, compare des données, mais elle les transpose dans un langage spécifique, celui d'une future romancière qui a le sens de la formule.

La malnutrition, les coups, les agressions sexuelles, les viols, l'absence de tendresse, les insultes, l'indifférence, la prédation, l'absence de soin, la négligence forment une typologie de la violence. Le livre est sombre, même s'il est éclairé parfois par les sentences de Leïla Sebbar, par son lexique personnel qui constitue une rupture dans le flot des paroles des témoins, indiquant l'engagement de l'autrice et sa propre lecture des faits. Non dénué d'interprétation, l'essai a en effet pour objet de toucher à une forme de vérité et de faire prendre conscience d'un des plus grands scandales de notre temps.

Cependant, en guise d'avertissement, je ne saurais que conseiller à tout lecteur·rice de s'armer de force et, après la lecture de ces portraits de femmes violentées, de partager ses émotions et sentiments. Personne ne peut rester de marbre devant la description sans fard de telles ignominies.

Avant-propos

... C'est l'amour de maman que j'ai besoin...

Cet acharnement à chercher, regarder – par textes, récits, dossiers, témoignages, lettres, entretiens – le corps meurtri des petites filles. Meurtri par tous les bouts, tous les trous. Écouter les spécialistes institutionnels (justice, police, médecine, assistance sociale) des violences qui se font aux petites filles. Ils ont vu, eux, de leurs yeux, les marques, blessures, fractures... les corps morts. Les cadavres tuméfiés, tête éclatée, corps exsangue. Squelette. Pourriture. C'est leur métier.

Moi je n'ai jamais vu une petite fille battue, tuée, violée. Je n'ai jamais reçu de coups, je n'ai jamais été violée. Je pouvais, si je le voulais, voir à la morgue le travail d'autopsie sur le corps d'une petite fille maltraitée. La réalité physique de la mort, de la violence, je n'ai pas voulu l'avoir sous mes yeux, ni la regarder des yeux ni des mains (un corps ça peut toujours se toucher). Je n'ai pas pu. Je me serais évanouie, pour ne pas voir. Alors pourquoi l'entendre, l'écouter, la lire, la voir aussi,

dans la réalité minutieuse de l'exposé des faits? Pourquoi ce besoin de savoir comment ça se passe exactement, ce qui se passe et dans quel ordre?... J'assistais à la scène si je la lisais précise, dans le détail, si je l'écoutais racontée, rapportée. Quand des femmes ou des adolescentes parlaient, je ne posais pas de question : le récit arrivait tout seul, scandé par la voix, le corps presque figé, sans appareil technique comme garantie de la mémoire, j'étais moi l'enregistreur, peut-être pour perdre la trace physique de celle qui parlait, parce que les corps font obstacle?

La scène de violence répétée, dite, lue, décrite des centaines de fois, et malgré ce ressassement, cette accumulation obsessionnelle, la certitude d'apprendre plus chaque fois, de comprendre à chaque dossier, lettre, récit..., ce que je cherchais précisément là où il n'était question que de mal, de mort – violences sur un corps d'enfant, de petite fille. J'exhibe du document, de la parole, du récit. Sadisme, voyeurisme, masochisme, exhibitionnisme aussi. Est-ce que je n'étais pas, moi, toutes ces petites filles forcées mutilées, rendues mutiques... orphelines déjà de leur corps? Et le plaisir, l'émotion à voir, regarder, écouter, savoir tout ça sans la culpabilité du geste meurtrier sur un corps réel. Je pouvais sans risque – puisque le geste était purement intellectuel – décortiquer, connaître toujours plus, faire le tour de la question et du corps de la petite fille. Corps à détruire, détruit. La perversion de l'inquisiteur, son pouvoir... La technique du flic dans l'interrogatoire... la ténacité du confesseur dans l'ombre du confessionnal où il force doucement à tout dire... l'écoute muette et tendue du psychanalyste qui pousse à raconter encore... La petite fille friande de petits secrets et qui les chuchote à l'oreille parce que les confidences se font à deux... La commère qui bavarde sur le pas de la porte, épie, sait tout et répand, fabrique la rumeur sur des histoires qu'on ne peut pas raconter comme ça... J'ai été dans ces positions. Dans la

position de qui cherche à savoir la vérité, mais une vérité particulière, celle qui est attachée au secret. Secret du corps et du sexe. On dit : arracher un secret ; les flics disent : faire cracher, chiquer. On dit aussi : faire avouer... il a fini par dire que... il a reconnu... Ou bien : « J'ai réussi à lui faire dire... Il a pu enfin le sortir... »

Lever le secret. Pour quelle vérité ? Les faits on peut les lire, les entendre, les vérifier. Quels signes j'allais lire, et quelle serait leur réalité, leur sens. Qu'est-ce qu'ils allaient me dire ces faits-là jamais dits, entendus ; toujours cachés, secrets, et qui d'un coup venaient à la vérité ? Ces faits qu'on appelle faits divers où doit se dire l'inouï, l'incroyable, le scandaleux du quotidien, de la violence quotidienne. Questionner le fait divers, le mettre à la question pour qu'il dise enfin ce qu'il tenait secret... ce serait la vérité?... Dans la passion du fait divers, j'avais à reconnaître en même temps que la fascination pour le sang, la merde, le sexe, la mort, le mal, la souffrance d'une petite fille, ce besoin impérieux de faire un travail sur le signe, de déplacer le fait divers pour lui donner du sens, le tirer de sa rubrique, le faire sortir de ses lignes à sensation, sans rien perdre de la force, de la violence, de l'émotion qui le font monter « à la une » parce que ce qui fascine aussi, c'est que ça existe... ça s'est passé comme ça... Qu'une mère maltraite et tue sa fille, qu'un père viole et sodomise sa ou ses filles, que des garçons torturent ensemble une adolescente, que des hommes solitaires agressent des petites filles pour les violer ou les tuer... Mineures qu'on prostitue et qu'on pornographie. Tout ça c'est vrai. C'est une réalité ordinaire. Je voulais faire à la fois une radiographie du fait divers – comme fait de violence il n'est plus aussi archaïque et marginal qu'on pouvait le croire – et le mettre en rapport avec d'autres faits réels, qui n'étaient rien que des faits ordinaires de la vie ordinaire. C'est cette mise en rapport, cette association, ce montage des faits : faits divers, faits de la vie quotidienne, faits d'histoire, qui allait permettre une

lecture différente de la violence contre les petites filles. Faire une sorte d'archéologie de cette violence-là. Le regard porté sur l'affaire l'examine, la scrute. Le trouble provoqué rappelle dans la mémoire une autre affaire, une voix qui pourrait lui faire écho, un récit identique qui aurait pu être une suite, ou un début à l'histoire qui se met en place autour, à partir du fait divers et le déplaçant, le replace dans une Histoire. Une préhistoire : l'enfance des femmes, l'histoire de la petite fille comme Histoire des femmes.

Cette histoire, violente comme une passion, qui lie une mère à sa fille, une pupille à sa nourrice, de mère en fille. Ces coups portés sur le corps d'une petite fille parce que c'est un corps féminin et que le caresser ce serait être en danger d'amour... Alors la mère frappe sa fille, touchée seulement par la main qui la bat. Elle la tient loin de son corps à elle. Petite fille en exil du corps maternel, de la parole de la mère. Par les coups, la mère veut provoquer l'aveu d'amour qu'elle n'entend pas, entendre le secret qui lui fait peur comme ce corps qui ne lui appartient pas, qu'elle ne reconnaît pas : le sien, celui de sa mère, le corps de sa fille. Et pour savoir qu'il existe parce qu'il lui faut des preuves – cette petite fille elle ne savait pas si elle la voulait – elle lui fait des marques profondes, indélébiles. Elle intervient sur le corps de sa fille pour le déformer, le détruire, l'abîmer – il ne ressemblera plus à un corps de petite fille avec un sexe de femme. Ou bien elle fait don de sa fille à son amant et c'est lui qui la fait disparaître parce qu'elle arrête son regard. Ou bien encore elle laisse l'homme qui vit dans sa maison rapter le corps de sa fille pour son plaisir à lui. Privée du corps maternel – de l'amour de maman – elle se laisse préférer de corps par le père, beau-père, ami de la mère, de sexe aussi, de bouche, de cul. Ils appellent ça de l'initiation. Initiation sexuelle. Amoureuse ? Il n'est jamais question d'amour dans ces histoires mais de violences par quoi le père prépare sa fille – parce que les rites sexuels de l'inceste et ceux de la prostitution en chambre dans

le secret des volets, de l'ombre, du silence, sont similaires – à rentabiliser son corps qu'elle ne connaît pas, sauf les points sexuels : les mêmes, pour les mêmes gestes, dans les mêmes lieux. Elle saura mettre à profit ces leçons de choses, parce qu'elle est de toute façon morte à son corps et qu'elle peut l'user comme son père en a usé, mais pour beaucoup d'argent et plus seulement pour une fraise ou une pièce. Son corps à elle, elle en a été détournée depuis si longtemps... Sa sexualité... elle n'a jamais su qu'elle aurait pu avoir une sexualité qui ne soit pas tout entière orientée vers celle d'un homme : son père, son beau-père ou un homme étranger à la maison. Car lorsque des garçons violent collectivement une fille, ils ont en représentation : la petite pute à se passer de l'un à l'autre, pour se faire sucer, ou pour la sodomiser, ou la dépuceler les cuisses écartées en position pornographique. Ils retrouvent alors toutes les figures de la pornographie où la femme est consentante : elle subit des tortures sexuelles pour le plaisir des hommes. Le plaisir d'un homme solitaire et inconnu se prend aussi sur le corps d'une petite fille de hasard enlevée à la rue, à la maison de sa mère par violence ou séduction. Mais rarement pour une histoire d'amour, quoi qu'en disent les pédophiles qui prennent les petites filles par la douceur, pour les initier à des pratiques sexuelles qui sont les leurs et qu'ils leur imposent sans leur laisser le temps, le désir de vivre leur corps ; de le connaître ; d'en éprouver chaque geste, espace, effet ; de choisir l'expression d'une sexualité qui se vivrait dans l'autonomie, la découverte, l'aventure.

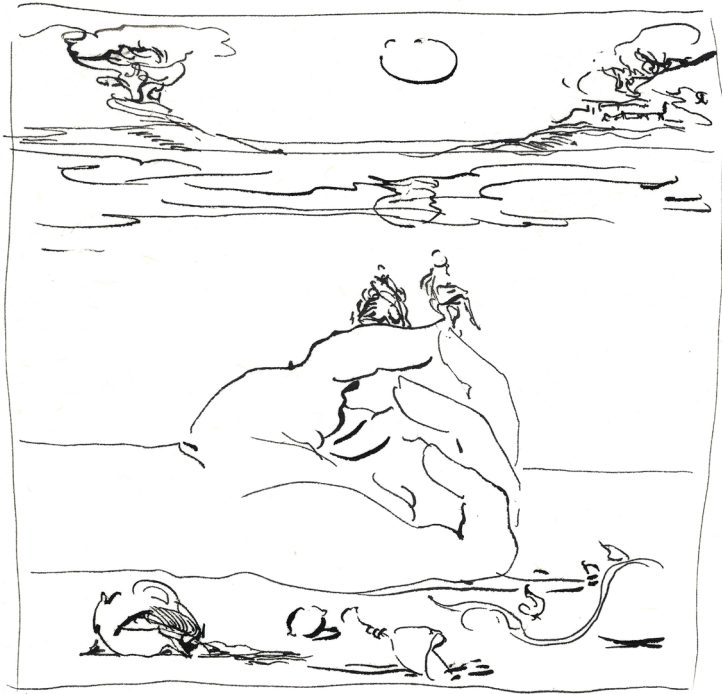
Cette violence sur le corps des petites filles, même si elle ne s'exerce que marginalement, est beaucoup plus quotidienne qu'on ne croit. Violence familiale, domestique, patriarcale, archaïque, malgré le stade de développement des sociétés industrielles et la libération des mœurs (libération sexuelle...). Le corps de la petite fille marqué, disgracié précocement par la mère comme objet sans valeur et bon pour l'ordure, la pourriture, la solitude ou le trottoir (comme son corps à elle) ;

ce corps sexualisé si tôt par le père propriétaire du corps de ses femmes, suivant des rites prostitutionnels ; forcé par des garçons comme objet pornographique : ce corps-là n'est plus son corps. Ce corps-là n'en est plus un. Et s'il rappelle parfois qu'il existe – chair, os et sang – la petite fille devenue femme l'interdit de plaisir. Elle dira qu'elle est frigide, qu'elle choisit la chasteté ou la débauche. Elle sera prostituée. Elle sera une mère maltraitante et malheureuse dans son corps parce que ce corps-là avec son histoire elle ne l'a pas choisi, ni celui de sa fille.

Ainsi, la sexualité féminine se fonderait, on l'a vu par le déplacement du fait divers, sur la violence réelle et symbolique qui est faite au corps des petites filles. Violence domestique, secrète, muette perpétuée de mère en filles et de père en filles dans la maison, et dehors d'homme inconnu en petite fille. Violence qui produit chez la petite fille, puis chez la femme, une absence à leur corps, au désir, à la sexualité, à la vie même, à l'amour. Les femmes qui ont parlé, parlaient de leur histoire comme d'un destin. Elles n'existaient pas. Elles étaient sans origine ni racine. Exilées dans les marges. Leur corps n'existait pas, elles ne pensaient plus qu'elles pouvaient plaire, qu'elles avaient plu peut-être. Elles ne maîtrisaient ni leur histoire, ni leur sexualité, ni leur vie. Dominées, assistées. Elles avaient toutes, comme les petites filles réelles sur papier juridique ou policier, ou médical, subi des violences dans l'enfance. La représentation qu'elles avaient de la sexualité féminine se séparait en deux rôles fondamentaux : la mère qui reproduit la vie dans son ventre et perd corps, sexe et désir ; la putain qui pare son corps pour l'exposer et le vendre – femme privée, femme publique – chacune dans l'oubli de son corps et du plaisir.

C'est le Mouvement des Femmes qui a dit : les femmes existent. Autrement. Les petites filles aussi. Que les petites filles, les femmes, leurs mères, sachent que leur corps leur appartient, que ce corps est à elles, qu'elles ont une sexualité

à elles. Qu'elles ne soient plus manipulées, assistées, agies. Qu'elles existent dans l'insubordination, la désobéissance domestique, civile, politique... et les petites filles ne seront plus un corps, un sexe pour la violence, ni les femmes. Et les femmes ne seront plus violentes contre elles-mêmes ni contre leurs filles.



Il' uo.

Le roman nourricier

Mauvais traitements, sévices, meurtres

Plus elle frappe, plus l'enfant recrache...

« Elle mangeait très lentement; je lui ai dit : “Bébé, dépêche-toi, maman va se fâcher.” La petite a continué à mâcher lentement. Je prends le martinet. Elle continue aussi lentement. Je lui donne un coup de martinet... la petite tombe en arrière en se coinçant le pied dans la table. Je lui ai demandé : “Tu as mal?”, la petite a secoué la tête. Je lui ai sorti quelques morceaux qui lui restaient dans la bouche et je l'ai envoyée se coucher toute seule; vers 8 heures moins le quart [...]. Oui, je l'ai peut-être tapée assez fort, j'étais très énervée. Vous comprenez, jamais elle voulait manger cette petite. Et elle le faisait qu'à moi parce que chez la nourrice ou chez les autres, elle mangeait très bien... »

Martine a 6 ans. Elle est la seconde fille de M..., sa mère qui raconte l'« accident » aux experts. M... est née en 1943 pendant la guerre. Elle est élevée par sa mère, à l'eau et au sucre pour revendre le lait et acheter du vin. Des voisins lui donnent à manger. Elle a 9 ans quand sa mère meurt. Recueillie par son père remarié, elle quitte le domicile paternel à 14 ans et travaille à Paris comme mécanicienne-culottière.

Elle se marie à 20 ans. Elle trouve un emploi de serveuse dans un bar. Son mari ne travaille pas. Il la bat. Elle le quitte pour vivre avec celui dont elle aura six enfants (cinq filles et un garçon) dont Martine.

Elle accouche d'une fille.

Son ami est incarcéré pour émission de chèques sans provision.

M..., enceinte, à nouveau, accouche dans une maison maternelle qui l'a hébergée trois mois avant la naissance de sa seconde fille : Martine. Ses deux filles sont prises en charge par une pouponnière. Pendant deux ans. M... trouve un emploi dans un hôpital. Son ami sort de prison. Un garçon naît, aussitôt placé. Arrestation de l'ami pour filouterie d'hôtel. Les deux filles aînées sont placées chez la même nourrice. Elles y resteront quatre ans. M... raconte que Martine était la préférée de la nourrice. Elle dit aussi que la nourrice l'empêche de voir ses filles : elle se serait opposée à ce qu'elle entre en contact avec elles et « les fasse sortir » sous prétexte que la DASS (Département d'action sanitaire et sociale) n'aurait pas spécifié que ces sorties étaient autorisées. M... pense que la nourrice voulait les adopter : « Je n'ai jamais abandonné mes enfants ni signé quoi que ce soit et il n'a jamais été question que je les abandonne. » Les droits de la mère naturelle sur son enfant, porté, sorti d'elle, la mère s'en souvient lorsque des conflits l'opposent à la mère nourricière. Conflits d'autant plus aigus que la petite fille rejette mère naturelle et nourriture de cette mère-là, absente quatre années durant et qu'elle retrouve – mère étrangère, autoritaire, maltraitante... La bonne mère, celle qui l'a nourrie, élevée, choyée, c'est sa nourrice. Ce que l'autre femme pousse dans son corps par sa bouche – pour qu'elle grandisse et parce que les enfants on doit les nourrir, et ils doivent manger ce qu'on leur donne – elle le recrache. « Je n'arrivais pas à la faire manger et je me mettais en colère quand je voyais qu'il était impossible de lui faire

avaler même les meilleures choses comme la viande... Je supportais pas que ma fille ne mange pas. Ça me rappelait ma propre enfance... Je disais à ma fille : « Je veux pas que tu sois comme moi. » Elle voulait dire : une petite fille que sa mère n'a pas aimée. La sœur de Martine mange bien, elle ne fait pas d'histoires. Elle est la fille de sa mère. Et sa mère naturelle est sa mère.

Le réquisitoire final rapporte ainsi les faits : « Le 15 juillet 1975 vers 19 h 30, à son domicile, la dame M... épouse séparée, en l'absence de son concubin incarcéré, rassemble ses enfants pour le repas du soir. Autour de la table de cuisine ont donc pris place la mère entourée de ses six enfants âgés de 2 à 7 ans. Martine ramenée la veille par des amis après un séjour de quinze jours à Bordeaux, a pris place entre ses deux frères, à gauche de sa mère. Selon son habitude, elle commence à faire des difficultés pour manger. Sa mère se lève, va prendre dans le garde-pain de la salle à manger voisine, un martinet qu'elle pose sur la table, à côté d'elle. Comme l'enfant persiste à refuser d'avaler, elle saisit le martinet par le manche et, tendant le bras à travers la table, en porte un coup sur l'épaule gauche de la fillette qui, s'écartant pour l'éviter, tombe en entraînant sa chaise et en se cognant la tête à terre, près de la machine à laver. La mère se lève, se précipite sur sa fille qu'elle saisit violemment par le bras en la secouant, lui demandant si elle va se décider ou non à manger. L'enfant persistant dans son refus, et crachant même ce qu'elle a dans la bouche, sa mère, reprenant le martinet posé sur la table, la frappe brutalement sur la tête avec le manche de celui-ci. Plus elle frappe, plus l'enfant recrache, plus la mère s'énerve. Elle ne s'arrêtera de frapper qu'en réalisant que Martine s'étouffe et ne bouge déjà plus. La prenant dans ses bras, elle tente, avec le manche d'une cuiller à café, de retirer la bouillie alimentaire qui obstrue la bouche de la fillette, puis elle la met en pyjama, la porte sur son lit pour la coucher, et lui dit d'appeler si elle ne se

sent pas bien. Une heure plus tard, rentrant dans la chambre, elle constate que sa fille a les lèvres violettes et qu'elle ne bouge plus. » Le médecin légiste constate à l'autopsie qu'« il y a eu, à la suite des coups infligés, hémorragie cérébrale et que cette hémorragie cérébrale, comme il est classique, a provoqué des vomissements. Réflexes qui sont qualifiés par les cliniciens de vomissements "en fusée"... » La mère ne comprend pas. Elle a couché la petite, qui ne se plaignait pas, elle ne croyait pas que... Elle voulait qu'elle mange. C'est tout. C'est normal. Un enfant, ça doit manger pour ne pas mourir.

Mme D... raconte une fois de plus : on est en février 1978. Elle n'a jamais maltraité ses enfants, elle les a élevés le mieux possible; elle s'est sacrifiée pour eux : elle est restée à la maison, elle a quitté son travail, elle était première main dans la haute couture et ça lui plaisait, elle n'est pas sortie sauf pour les courses et la promenade des enfants jusqu'au parc Montsouris, tous les jours jusqu'à l'âge de l'école. Elle raconte donc avec la même colère, le même désespoir, et les mots, les gestes ne changent pas au récit répété, ressassé : « C'était des séances à chaque fois. C'était ça ma hantise. Qu'elle mange pas et de pas pouvoir l'élever, qu'elle me fasse une maladie et qu'elle soye emportée... Je lui mettais de force les cuillers dans la bouche. Je lui pinçais le nez. Je lui donnais des raclées, enfin : des fessées pour la faire manger. Même une fois je lui ai fait ravalier... Elle avait tout vomi. Je lui avais acheté une belle poire – c'était cher – des haricots vers frais, du gigot désossé. Elle me recrache tout... Alors là... la colère m'a pris, je lui ai tout remis dans la bouche et elle l'a gardé. Elle a tout bouloté, bien obligée... Qu'est-ce qu'elle m'a emmerdée, celle-là. Mon mari ne pouvait plus la supporter. Quand il rentrait je l'avais fait manger, elle était couchée. C'était calme. Il voulait plus la voir à table avec nous. C'était infernal. Elle a fait ça jusqu'à 7 ans. Après elle a mangé normalement... Allez comprendre! Son biberon,

c'était une heure pour quelques grammes. Quand mon mari me voyait encore là avec le biberon, c'était des crises terribles. Je pleurais, je pleurais, je savais plus quoi faire. Le médecin – je le faisais venir pour un oui, pour un non, j'étais toujours anxieuse – m'avait dit : “Madame, c'est vous la malade.” C'était peut-être vrai, j'aurais mieux fait de la mettre en nourrice, comme ça j'aurais travaillé et elle aurait mangé. Mais mon mari m'a dit : “On a des enfants, on les élève”, alors je suis restée. Quand j'y pense... Je regrette. Je serais première d'atelier chez un grand couturier. »

On larde le corps de coups de couteau, partout

Souvent les mères racontent qu'elles ont donné gifles et coups à un enfant, sans penser qu'il pouvait en mourir. Un enfant ne meurt pas si facilement. Une petite fille... La gifle n'a pas pu provoquer la mort, c'est impossible... Elle n'a pas voulu. Elle ne voulait pas. Il suffit parfois d'un coup porté sur la tête. Un médecin légiste explique : « Des gifles sur la tête peuvent être mortelles. L'enfant peut supporter l'hémorragie méningée provoquée plus longtemps qu'un adulte. C'est ce qui fait que l'enfant ne meure pas immédiatement sous les coups mais quelque temps après et que les auteurs ne voient pas le lien de cause à effet. Le traumatisme peut même remonter à plusieurs jours. » Généralement, les enfants maltraités qui meurent, meurent à la suite d'un traumatisme crânien. La strangulation est rare et la mort n'est pas provoquée par l'atteinte des autres parties du corps. « L'autopsie, c'est d'une certaine manière le seul moment de vérité. Le mort est un témoin qu'on est chargé de faire parler. Je préfère autopsier l'enfant qu'entendre les parents de l'enfant. On saura, sans doute possible, si l'enfant est mort à la suite des coups donnés ou par accident. C'est important... Ce que racontent les parents... Ils peuvent dire ce qu'ils veulent. L'autopsie dira la vérité. Pour moi, médecin

légiste, un mort n'est rien. Un corps mort, je le vois comme objet de science, d'investigation pour une vérité à découvrir. Alors un corps d'enfant n'est pas plus émouvant parce que c'est un corps d'enfant. Un cadavre froid et frais, c'est un objet. On regarde le corps, on le larde de coups de couteau, partout. On l'incise systématiquement dans les régions qui présentent des ecchymoses. Sous des ecchymoses de surface on peut trouver des traumatismes. On fait des incisions tous les trois ou quatre centimètres aux hanches, aux fesses, aux jambes... Puis on ouvre le corps du menton jusqu'au pubis pour constater l'état des viscères. L'autopsie légale doit être totale. Il faut éliminer la possibilité d'une raison organique extérieure au traumatisme [...]. Le cuir chevelu est rabattu. On ouvre la boîte crânienne pour repérer les zones d'hémorragie méningée. Les cerveaux d'enfants sont toujours avachis et mous. Le cerveau est séparé de la boîte crânienne par des espaces méningés. Quand un cerveau a été ébranlé, les vaisseaux saignent sous l'enveloppe cérébrale. On voit un amas de sang – un joli petit nid – le tissu saigne et des foyers hémorragiques apparaissent. La boîte crânienne est observée au niveau de l'os. On voit nettement les traits de fracture. Par exemple, pour les nourrissons, les deux bébés de deux mois et demi dont j'ai pratiqué l'autopsie à un an ou deux d'intervalle, on remarquait les mêmes traumatismes crâniens. Presque calqués l'un sur l'autre. Les parents ont nié. Ils ont maintenu – le père et la mère – n'avoir rien fait, rien vu, rien su. C'est l'autopsie qui a révélé les multiples traumatismes crâniens. Chacun des deux portait quatre ou cinq fractures du crâne. La mort n'avait pu être provoquée que par des violences répétées. Des chutes ne peuvent pas expliquer des fractures aussi graves et réparties de la manière dont elles l'étaient pour les petits B. Q... »

Et puis elle est morte, elle aussi

C'est en novembre 1977 que le couple B. Q... est jugé en assises à Paris. Elle parle peu, on l'entend à peine. Elle a le nez rouge peut-être parce qu'elle a pleuré ou à cause d'un rhume. Elle tient un mouchoir dans sa main. Lui répond aux questions du président. Il répète les réponses parce que sa voix est faible et le président entend mal ce qu'il dit et qu'il sait déjà. Ils sont assis côte à côte, ils ne se parlent pas, ne se regardent pas, ne s'accusent pas. Mais elle précise qu'il la battait parce qu'il était jaloux et lui qu'il lui arrivait d'être violent quand elle revenait de ses fugues. Il l'avait une fois attendue huit jours sans manger ni sortir. Les enfants? Ils en parlent peu. Chaque fois pour dire qu'ils ne les ont jamais battus : ni le premier bébé, un garçon, ni le deuxième, une fille défigurée par une plaie purulente et croûteuse à la joue, une brûlure très grave souligne le médecin légiste, et le père répète que c'est le biberon qui s'est dévissé et le lait a coulé sur la joue de l'enfant – « elle a un peu pleuré, je l'ai essuyée et je lui ai ensuite passé une crème de lait sur la peau ». Il ne l'a pas vue les battre. Elle ne l'a pas vu les battre.

L'avocat général n'aura pas de mal à faire des effets de spectacle sur le public habituel des salles d'assises. Rentières et rentiers qui se retrouvent là au chaud pour entendre des récits de vie, bavarder autour, s'indigner, commenter suivant des critères moraux qui rejoignent ceux de l'avocat général.

Elle a eu deux enfants naturels. Une fille de 9 ans, placée. Un garçon de 5 ans, placé. Elle les a élevés pendant six mois puis elle a demandé leur placement. C'est la DASS qui paie les nourrices. Elle s'est mariée tard. Lui aussi. Elle vivait dans la Sarthe, lui à Paris. Ils se sont rencontrés par correspondance... Et voilà.

Pour les deux : réclusion criminelle à perpétuité.

Elle a fait appel.

Elle est incarcérée à Fleury-Mérogis. C'est elle qui parle. Elle a 31 ans, le front haut et bombé, le regard vague à cause des lunettes, mais obstiné, les joues rouges des femmes de la campagne :

Ma mère, elle a toujours préféré mon frère. Il a sept ans de plus que moi. Ma mère m'a appris le tricot, la couture, la cuisine, le ménage. À tenir une maison, quoi. Mon père il m'aimait bien, il était ouvrier agricole, on habitait à Château-sur-Loir dans la Sarthe. Moi je sortais jamais, j'étais timide, renfermée. J'aimais pas sortir. J'ai quitté l'école à 14 ans.

Les règles, tout ça, je savais rien. Un matin en partant à l'école j'ai vu ça, j'ai eu peur. J'ai dit à ma mère, elle m'a donné des serviettes. Elle m'a rien dit, rien expliqué. À 14 ans j'ai été placée dans une maison. Lui était militaire. Elle était jamais là. Je faisais le ménage et je m'occupais des trois enfants dans la journée et le soir quand elle sortait. Un jour j'en ai eu marre. Je faisais tout. J'ai dit à ma mère que la femme menait une vie pas très normale. J'ai quitté la place. Je suis revenue chez moi. Après j'étais serveuse dans un café, c'était dur, j'avais pas beaucoup de congés. J'ai quitté là aussi. Je suis restée chez mes parents jusqu'à 21 ans. Je sortais pas. J'avais pas d'amis. Je suis allée à Paris. Je pensais pas aux garçons, ça m'intéressait pas. J'avais dit à ma mère que je me marierais pas. Pas tout de suite. Ma mère, elle, s'est mariée tard à 28 ans. J'ai toujours pensé que je ferais comme elle, que j'aurais la même vie. De toute façon. À Paris, je travaillais dans un libre-service. Et le patron je sentais bien qu'il me tournait autour. Ça m'arrivait chaque fois ces trucs-là. C'était bien ma chance. Après le travail je revenais dans ma chambre. C'était une petite chambre dans le XV^e. Un samedi je suis sortie avec une fille qui travaillait avec moi. Au bal. Mais je voulais pas danser. J'étais assise et j'ai refusé tous ceux qui me demandaient. Je suis retournée au bal. J'ai un peu dansé. Mais j'aimais pas tellement me trouver dans les bras d'un homme. D'ailleurs les rapports entre un homme et une femme, j'aime pas

ça. J'ai jamais aimé. Je préfère quand il y a rien de tout ça, si c'est un homme gentil.

Ma mère est morte. Je croyais pas mais ça m'a fait mal. Je suis retournée chez mon père. Je me suis occupée de la maison et de mon père, mon frère, mon grand-père qui sortait de l'hôpital. Pendant trois, quatre ans. Je sortais jamais. C'était une petite ville. À côté de chez moi il y avait une jeune lingère, on se rendait des petits services. Elle louait des chambres pendant l'été. C'est chez elle que j'ai connu un homme de 40-45 ans qui m'a mise en rapport avec un ami à lui, célibataire. Il habitait Paris. On s'est écrit. Et puis un jour il m'a dit qu'il venait me voir chez moi, chez mon père.

On s'est rencontrés. On s'était donné rendez-vous à la gare dans le hall. Je l'attendais sur les bancs de bois. Quand le train s'est arrêté, j'ai vu un homme descendre. C'était lui. Il m'avait dit dans une lettre : je serai habillé comme ça. Je me suis dit c'est lui. Moi j'avais un tailleur gris-bleu. J'avais pas de lunettes à cette époque. J'étais coiffée pareil (j'ai toujours eu des cheveux longs blond-roux avec une barrette en haut de la tête). Depuis que je suis toute petite. On s'est dit bonjour. On est allés dans un café de la ville. On a un peu parlé. Il m'a emmenée dans un restaurant. Moi j'en connaissais pas. Après le restaurant il est retourné dans sa chambre d'hôtel et moi chez mon père. Le lendemain on s'est retrouvés le matin dans le même café. Il m'a dit : « Tu vas chez ton père, tu fais ta valise, je t'emmène. » Moi j'ai dit oui. Mon père voulait le voir avant que je parte. Ils ont un peu parlé dans le café, moi j'ai fait ma valise. On a pris le train le soir. C'était le 11 novembre, on a fait le voyage debout. On se parlait pas beaucoup. Il était pas bien bavard. Et moi non plus. À Paris, il m'a emmenée vers la gare Saint-Lazare dans la chambre qu'il louait. C'était un hôtel de passe. Je voyais des filles là qui faisaient le trottoir. J'ai pris peur. Je lui ai dit. Il m'a promis qu'on quitterait le quartier dans trois ou quatre jours. Le soir... moi j'avais jamais eu des rapports comme ça avec un homme. J'ai pas aimé. Lui avec les femmes il m'a dit que ça n'avait

jamais marché. J'ai fait des heures de ménage avant de travailler comme concierge.

On s'est mariés. Du jour que j'ai été mariée avec lui, ça a été fini. Il était gentil avant. Mais, après le mariage j'étais comme sa propriété. Je devais rester dans la loge et jamais sortir. Il me surveillait tout le temps. Je devais parler à personne. Les courses je les faisais avec lui. Et il me battait. Quand j'allais au commissariat, ils me disaient : « Ça s'arrangera », et ils enregistraient pas toujours la plainte. Quand je lui disais à lui que j'allais voir la police, il disait : « J'en ai rien à foutre. Ils ont qu'à venir ici, on verra. » Et moi je lui expliquais qu'un jour il se retrouverait sous les verrous. Et voilà c'est à cause de lui que je suis là. Je pouvais pas penser que moi aussi je me retrouverais ici, c'était pas possible. Quand je me suis mariée, j'étais enceinte. Je voulais un enfant. Je pensais que ça allait le changer. Quand je suis revenue de l'hôpital, il voulait pas voir le bébé parce que c'était un garçon. Il voulait une fille, c'est ce qu'il disait. Il voulait pas en entendre parler. Il avait des crises de violence. Un jour le bébé est mort.

Il me surveillait toujours. Quelquefois, je partais.

Il me battait. Quand ça lui prenait. Je savais pas où aller. Une fois je suis restée huit jours dehors. Où j'allais? Pendant huit jours j'ai vécu enfermée dans une chambre d'hôtel. J'avais rencontré quelqu'un. Il me disait qu'il était inspecteur de police. Je l'ai cru. Je trouvais ça bien. J'ai su au procès qu'il avait menti. Mais lui aussi voulait pas que je sorte, il fermait la porte de la chambre à clé jusqu'à son retour. Je suis revenue. Mon mari avait fait une grève de la faim. Il était à l'hôpital. J'ai cru qu'il changerait. On a eu une fille. Il voulait jamais que je la touche. Il s'en occupait et moi je pouvais même pas la prendre dans mes bras. Je sais pas. Il était tellement jaloux. Et puis elle est morte elle aussi. Il l'avait brûlée avant, toute la joue. Il a dit que c'était le lait du biberon. Moi je suis là. Je croyais pas que j'aurais perpétué. Je croyais pas. Il m'a entraînée dans cette histoire. Je demande le divorce. Je pourrais plus vivre avec lui. Au procès je lui ai pas parlé. Je pouvais pas lui

parler. D'ailleurs le président avec lui, il était odieux j'ai trouvé.
Avec moi il était plutôt gentil quand il me posait des questions.
Mais j'ai perpétué.

En prison, elle tricote pour ses enfants

La mère de Martine continue à vivre entre grossesses, accouchements, incarcérations. L'ami libéré est hospitalisé. M... est recueillie pendant un an dans un foyer. L'ami sort de l'hôpital, et le couple reprend la vie commune. Le garçon est rendu à sa mère en même temps que naît une troisième fille. Le père et la mère entreprennent des démarches pour reprendre Martine et sa sœur qui sont toujours en nourrice. Ils obtiennent satisfaction. Martine et sa sœur reviennent dans leur famille. Naissance d'une quatrième fille. L'ami est à nouveau incarcéré et la mère enceinte. Sixième enfant, cinquième fille... La famille est prise en charge par les services sociaux. Un jour de juillet 1975, Martine meurt, le crâne fracassé comme les deux enfants B. Q...

Depuis l'incarcération de la mère, les enfants sont confiés aux services de la DASS du département où vivait la famille. La mère a été condamnée à cinq ans de prison en 1975. Elle a des nouvelles des enfants. Elle leur écrit mais, dit-elle, elle ne sait pas quoi leur dire. Elle va les voir pendant ses permissions mais, depuis la libération de son ami, elle voit moins les enfants. L'éducatrice dit : « Elle tricote pour ses enfants ; elle dit leur être attachée. Elle écrit plus régulièrement à son ami. Elle est plus femme que mère et ferait n'importe quoi pour l'ami. » Une mère infanticide en prison... le personnel pénitentiaire féminin est sensibilisé à ces affaires plus qu'à toute autre. Tout geste, tout mot, est interprété en fonction de l'affaire. La mère tricote ou ne tricote pas pour eux. Écrit ou non à ses enfants. Parle ou non de les voir. Réclame plus ou moins souvent des photos, lettres, visites. Le sentiment maternel, son intensité, se mesure dans l'univers carcéral au

discours sur les enfants : son abondance, sa répétition, son pathétique... À la bonne conduite de la mère, à son ardeur au travail... on saura si elle peut à sa libération être une bonne mère...

À l'atelier des « nounours » travaillent plusieurs mères maltraitantes. Les femmes de cet atelier portent un tablier avec un ours brodé sur la poche de poitrine. La première surveillante dit : « Ce qui marche bien, c'est l'animal en peluche pour les enfants. Toutes ces petites bêtes qu'on voit partout : pingouins, lions, tigres, éléphants, tout ça... Elles aiment bien ça. Y en a au découpage, d'autres au cousage, au bourrage. Elles font aussi du déchirage de plumes pour les chapeaux, des cravates... Mais dans un autre atelier. Elles préfèrent quand même les nounours. » Ces ateliers existent à la centrale de Rennes. À Fleury-Mérogis des détenues travaillent au montage d'instruments perfectionnés pour les services de maternité des hôpitaux de l'Assistance publique. « Par exemple, elles font des tubulures pour les transfusions, c'est un travail valorisant. Elles savent qu'elles sont utiles parce que ça peut sauver la vie d'un enfant. Elles ont un bon rendement même si le travail est assez délicat. » La chef d'atelier qui parle est satisfaite. Elle compte sur un registre le nombre de pièces par détenue au profit de la santé publique maternelle.

Si la mère se préoccupe plus de l'ami ou du mari, on la dit « plus femme que mère ».

Les psychiatres soulignent dans leur rapport sur M..., la mère de la petite Martine, « ses relations avec ses enfants vis-à-vis desquels elle a une attitude peu maternelle, peu affective par contraste avec l'émotion qu'elle manifeste lorsqu'elle évoque son ami actuellement incarcéré ». Ainsi, si l'enfant, les enfants ne représentent pas TOUT pour une mère, elle n'est pas une bonne mère. Une mère n'est plus une femme ou elle l'oubliera. Comme si un enfant pouvait répondre à la demande affective et sexuelle de sa mère. Le discours carcéral,

judiciaire, le discours des experts psychiatres enferment la mère dans une relation psychotique avec l'enfant, par devoir et parce qu'ils ont de la mère une représentation patriarcale. Ce discours rejoint celui des surveillantes des centres pénitentiaires. L'une d'elles parle d'une détenue qui est arrivée enceinte à la prison : « Elle reste tout le temps couchée à fumer et à rien faire. Elle a pas une fibre maternelle très développée. Moi je lui ai dit : "Ici vous avez pas de la musique comme à Fleury. Achetez de la laine, tricotez pour le petit à venir." » Une autre raconte : « Quand j'étais surveillante, j'étais enceinte. Elles étaient très gentilles avec moi. Aux petits soins... Elles étaient très douces, elles me demandaient ce que j'avais besoin, elles me gardaient des sandwiches, elles faisaient de la layette pour moi. Elles parlaient de leur grossesse, de leur accouchement. On discutait. Après, quand j'ai été au greffe et que j'ai vu les dossiers, j'étais horrifiée. C'était pas beau... les plus gentilles avec moi pendant la grossesse, c'étaient des femmes qui avaient tué leur enfant et moi je le savais pas. Y en avait une qui avait tout pour plaire, jolie, un bon raisonnement, un bon comportement : elle avait tué sa petite fille, elle lui avait enfoncé une fourchette à gigot. Une autre avait mis du piment de Cayenne dans les yeux et l'anus de son fils, et une autre, avec son amant, mettait sa fille sur une planche cloutée et la frappait avec un ceinturon. Elle est restée muette la petite. »

Son sexe et sa place dans la fratrie ont valu à Martine d'être maltraitée par sa mère jusqu'à la mort. Cinq filles. Un garçon. Martine était la deuxième. À l'inverse on pourrait citer le cas d'un enfant de 3 ans, deuxième d'une fratrie de cinq garçons, une fille. La mère met un enfant au monde presque chaque année. Le mari qui voulait se mettre à son compte fait faillite. La mère ouvrière ne travaille plus. Elle élève les enfants. Il lui naît d'abord un garçon. Puis encore un garçon qui mourra à l'âge de 3 ans dans des conditions bizarres. Les parents parlent de chutes. On saura en exhumant son corps

qu'il est mort à la suite de traumatismes, lorsque Hervé, celui qui venait après lui, meurt à son tour d'un œdème cérébral constaté à la morgue de l'hôpital. Hervé, troisième garçon, avait remplacé le deuxième dans l'ordre naturel. La mère, affaiblie et énervée par des grossesses successives, a, chaque fois, battu et tué ses « deuxièmes » juste avant ou juste après une naissance. Hervé à 3 ans ne voulait ni marcher ni manger seul. C'est à coups de balayette qu'elle le corrige pour le redresser : « Je veux que tu marches, je veux que tu marches... » C'est un garçon. Elle veut qu'il mange seul. Qu'il marche seul. « Comme un grand, comme un homme. » La mère de la petite Martine acceptait de lui donner à manger. La mère d'Hervé ne supporte pas la demande excessive – pour elle – de l'enfant. « Elle le frappe avec le manche de la balayette pendant plusieurs minutes jusqu'à ce que sa rage soit passée. Calmée, elle aurait pris l'enfant dans ses bras » – elle peut le prendre avec tendresse puisqu'il va mourir et qu'il est sans connaissance – « et l'aurait couché dans son lit avec ses jouets [...]. Vers 11 h 15, la mère vient voir Hervé dans son lit. Il est pâle. Elle lui demande s'il a mal. Il répond oui, elle lui donne à boire [...]. À 14 heures elle retourne près d'Hervé. Il était incapable de tenir une cuiller, ses mains tremblaient, il ne répondait plus que par un murmure aux questions. Il aurait brusquement pleuré, puis se serait raidi, devenant mou, froid, le regard fixe... » Il meurt quelques heures plus tard. Le médecin refuse le permis d'inhumation.

Parce que Martine était une fille.

Parce que Hervé était un garçon. Et son frère aussi.

On pense à cette petite fille à moitié recueillie par une voisine parce que sa mère la maltraite et la voudrait morte. Cette petite fille qui ne devait pas vivre parce que sa sœur était morte, comme le raconte une femme dans une lettre à Menie Grégoire*¹, en 1975. La mère de l'enfant interdit à

1 C'est par ce sigle que nous signalerons, dans le texte, les lettres en-

cette femme, la voisine, de l'embrasser parce que « sa sœur était morte et qu'elle n'avait pas le droit de vivre ». La mère laisse donc l'enfant à l'abandon. Les voisines l'habillent, la raccommoient, la lavent, lui donnent à manger. « Sa mère la fait manger à part de la table familiale dans un plat en émail. Elle boit dans un pot de confiture et mange avec une cuiller à 13 ans... Mais c'est son comportement sexuel qui m'inquiète. Il y a quelque temps en juin, je l'avais emmenée au marché. Nous avons été accostées par un Algérien qui m'a demandé un renseignement. Il nous a suivies car c'était son chemin. J'ai regardé la petite, elle était très pâle, elle transpirait d'angoisse. Elle n'arrêtait pas de répéter : "J'ai peur... il va nous faire du mal..." Je l'ai rassurée. À la maison, elle tremblait encore... c'est singulier cette peur qu'elle a des hommes. Cette panique. Un jour elle sera une proie facile... Ces gosses sans tendresse, ça se manipule comme un hérisson. Elle a mis deux ans à adopter mon mari. Quand elle vient chez nous, elle retire ses vêtements sales et déchirés que sa mère l'oblige à porter, pour en mettre d'autres propres... Sa promenade favorite, c'est la décharge... Nous sommes sans enfants après neuf ans de mariage. Je connais bien les enfants, je les adore. Mais cette petite fille m'ôte tous mes moyens. Je sais pourtant ce que c'est d'être sans tendresse et j'ai dû me faire violence pendant des années pour arriver à me laisser embrasser et toucher... Croyez-moi, ce n'est pas facile. »

Parce qu'ils ne voulaient pas manger de la main de leur mère, Martine et Hervé sont morts. La nourriture c'est la mère. Acheter à manger, préparer à manger, faire manger, perpétuer la vie par les mains, par la bouche. C'est la mère qui fait l'éducation alimentaire, les manies, les obsessions alimentaires de ses enfants, elle les marque au-dedans du corps. La mère ou son substitut : nourrice ou grand-mère

voyées à Menie Grégoire, et qu'elle a bien voulu mettre à notre disposition. Nous l'en remercions.

– mère de la mère, mère du père. Toujours une femme. Mais il arrive que le père se mette à la place de la mère – même si le cas est rare – pour présider au repas, à sa solennité, à sa rationalité.

Elle était tombée sans connaissance

C'est l'histoire d'une petite fille de 3 ans : Joëlle. Elle est la fille de R. L... R. L. a épousé une jeune femme mère célibataire d'un petit garçon. R. L... estimait sa femme incapable d'élever un enfant, ou du moins sa fille. Pour la punir d'avoir fait un fils naturel, ou parce qu'il estime simplement que sa mère à lui saura mieux élever Joëlle que sa femme, il la confie à sa mère. Et puis, un jour, il pense qu'il est de son devoir de s'occuper de sa fille. Il l'enlève à la grand-mère qui refuse de lui ouvrir. Il tire un coup de carabine dans la porte, l'enfonce et rapte sa fille. Il l'avait déjà raptée à sa mère, il la rapte à sa grand-mère, avec violence. C'est lui qui établit le régime alimentaire de Joëlle. Il trouve les femmes : sa mère, sa femme, trop laxistes. Elles la gâtent et lui donnent encore des biberons. Il impose donc à sa fille une sorte de rééducation alimentaire. Il dit : « Au moment du repas de midi, et lorsque je me trouvais là, je suis intervenu moi-même pour faire manger l'enfant [...] énervé moi aussi par son comportement, je lui ai donné des fessées et parfois quelques gifles [...]. Je suis d'un tempérament nerveux et

je ne pouvais supporter le spectacle du refus de l'enfant de prendre ses repas. » Là où règne le désordre il va mettre de l'ordre. La petite fille va répondre à cette prise en charge autoritaire de sa santé, de son hygiène alimentaire, par une résistance à toute épreuve, que cet homme, cet usurpateur de la fonction nourricière, ne réussira à maîtriser qu'en tuant la petite sauvage.

« Il a voulu, souligne le rapport, lui imposer une alimentation qu'il jugeait équilibrée et plus apte à son âge [...] les repas devenaient des scènes épuisantes où la fillette opposait la force de l'inertie, à l'obstination des parents. Cependant, R. L... lui donnait de son propre chef des ampoules de vitamines, de l'Arphos B12, preuve à ses yeux que sa santé lui était très chère. » Il ajoute : « Je n'ai jamais eu l'intention de causer des blessures à l'enfant. » Joëlle « avait regardé sa mère avec des yeux révoltés et elle était tombée sans connaissance ». Le mari tenta en vain de la ranimer par la bouche à bouche. Les parents nièrent, jusqu'à l'autopsie, tout acte de violence. Ils racontaient que Joëlle refusait tout aliment, maigrissait, perdait l'équilibre fréquemment, tombait et se cognait. Elle est morte d'une hémorragie méningée.

Son père voulait l'élever et faire d'elle une belle petite fille pleine de santé, alimentée dans les règles de la diététique. Il n'a réussi qu'à la marquer de rouge aux joues avant de la tuer.

Françoise**¹, une autre petite fille, a failli mourir ainsi. Mais le bouche à bouche paternel prolongé, la réanimation forcée lui ont rendu peu à peu la vie qu'elle avait presque perdue après son évanouissement comateux. Françoise, 3 ans, est la fille de Mme M... Mme M... a eu deux enfants de deux liaisons différentes. Un garçon et une fille : une petite métisse. Elle les a confiés dès la naissance à sa mère. Celle-ci a été abandonnée par son mari il y a longtemps. Mme M...

1 Nous signalons, par ce sigle, les observations contenues dans le rapport du docteur Straus et de son équipe. Rapport que Pierre Straus a bien voulu mettre à notre disposition. Nous l'en remercions.

est poinçonneuse de métro. Ses horaires ne lui permettent pas de garder ses enfants. Lorsqu'elle se marie avec M. M..., ils ne reprennent pas tout de suite les enfants. Le logement est exigu. Les enfants passent de chez les grands-parents chez des oncles et tantes. Lorsqu'elle a 3 ans, Françoise revient chez ses parents qui la trouvent chétive, craintive. Ils s'inquiètent de son mutisme. La mère dit qu'elle est comme un petit animal. Le mari de la mère qui a reconnu les enfants veut s'occuper de leur éducation – il dit qu'il est fier d'avoir un fils et qu'il va le prendre en main – et les élève comme les siens.

Trois semaines plus tard, Françoise est reçue à l'hôpital. Elle est dans le coma. On constate une hémiplégié droite, des hémorragies bilatérales au fond de l'œil... des lésions cutanées, « petites plaies arrondies, superficielles, disséminées sur tout le corps... Il pourrait s'agir de brûlures de cigarette... des plaies évoquant des coups d'ongles ». Elle gardera, après une longue rééducation en kinésithérapie, des séquelles physiques de ces traumatismes. Sur le plan du langage, le retard est toujours considérable à 4 ans. Elle passe un certain temps chez une nourrice qui s'occupe d'enfants déficients. Elle récupère petit à petit l'usage du bras et de la jambe atteints par l'hémiplégié, et l'usage de la parole. À 8 ans, elle vit chez sa grand-mère maternelle qui l'a confiée à une institution privée. Françoise suit aussi une rééducation orthophonique pour un défaut de prononciation. Son frère a été placé en institution mais il voit ses parents chaque week-end. Il n'a jamais été maltraité. Le père légal, violent, maltraitait sa femme – il la battait parce qu'il craignait qu'elle le quitte – et la fille de sa femme, comme si c'était sa propre fille. Il disait à son fils que « sa mère préférerait sa négresse ». La mère tolère la violence du mari par reconnaissance pour un homme qui l'a épousée alors qu'elle était mère célibataire, et qui a reconnu ses deux enfants même s'il les a aussitôt maltraités ou placés. Il s'étonne : des sévices ? quels sévices ? C'est lui qui l'a sauvée de la mort. Il a fait son

devoir de père. Il lui a redonné la vie : une seconde mise au monde, une renaissance. Il l'a nourrie de son souffle, de sa vie même. Il a en une demi-heure tout fait pour elle : il n'aura plus à s'en occuper ; il a prouvé qu'elle lui est chère, qu'il l'aime comme un père. Elle vivra. Qu'importent les suites, les traces... Si elle boite, si elle louche... cette atteinte au corps comment la vivra-t-elle ? Aussi mal que Yasmina qui se déplace dans la salle du foyer d'accueil, déhanchée, et qui essaie de danser comme les autres filles le « tape-cul ».

Là-dessus, on danse le tape-cul

Janvier 1978. Elles sont là dans la petite salle du foyer. C'est l'après-midi. Il a neigé. Elles n'ont pas envie de sortir. Elles mettent des disques et dansent entre elles. Elles parlent peu. Ou alors des boîtes dans lesquelles elles se retrouvent le samedi soir en banlieue ou à Paris. Par des copains elles ont des réductions. Elles s'amusent bien, elles dansent, boivent – c'est les copains qui paient – bavardent. C'est chouette. Elles y vont deux fois par semaine. Enfin... ça dépend. L'une d'elles, maghrébine, est enceinte. Elle porte encore un jean qui lui presse le ventre et la cambre. Ses bottes à talons, lorsqu'elle marche, accentuent la proéminence des fesses. Elle danse avec une copine. L'autre n'est pas enceinte. Grande et maigre, elle demande en dansant : « Il me va, tu trouves ? — Oui, oui. — Parce qu'on me l'a donné ici. » C'est un jean très serré mais son ventre est plat et la ceinture du pantalon ne le bourrelle pas. Elle a des yeux obliques, verts, un regard vague mais qui accroche. Elles dansent. *Daddy cool* à fond, elles disent à une fille assise derrière la vieille machine à écrire : « Là-dessus on danse le tape-cul. » Ça s'appelle aussi le booms. « Eh ! arrête ! Elle me donne de grands coups dans le cul, celle-là... » Arrive Yasmina qui boite. Nerveuse et bavarde. Elle crie : « Oh ! la la ! ce disque bidon ! Ça fait cinq ans qu'on l'entend ce bordel. Y en a marre. » Les autres

ne l'écoutent pas. Continuent à danser. Le remettent. Elles s'arrêtent. Descendent acheter des cigarettes. Yasmina reste seule. Elle met une chanson qu'elle écoute en tapant sur les touches de la machine : « un cœur qui bat pour toi ». Elle chante en même temps que D. Roussos, elle la connaît par cœur.

Où que tu sois demain
Quel que soit ton chemin
Tu sais qu'il y a en moi
Un cœur qui bat pour toi...

Elle l'écoute trois ou quatre fois, jusqu'au retour des deux autres qui remettent *Daddy cool*.

Yasmina dit : « J'ai pas voulu rester dans l'autre foyer. C'est pas bien là-bas. Y a pas d'ambiance. Ici, c'est mieux. Là-bas on peut pas parler sérieusement avec les garçons. Pour s'amuser ils sortent du foyer. Moi j'aime pas sortir. J'aime pas aller dans la rue et dans les cafés. Alors je suis revenue ici. Je m'en vais demain dans un autre foyer. Pas à Paris. Et mes parents j'espère qu'ils viendront pas. » Elle se lève. Met une chanson : *Ainsi soit-il*.

Comme le navire en détresse
Accroché à un SOS
Comme la flamme qu'on allume
Comme une prière les yeux fermés
Je veux t'aimer ainsi soit-il.

« Demain je vais chez le juge. »

Elle attend demain en dansant le tape-cul. Est-ce qu'on racontera à Françoise qu'elle a failli mourir ? Peut-être saura-t-elle qu'elle a été sauvée par son père admirable... On ne lui dira pas qu'il voulait la tuer cette petite fille métisse, qui n'était pas née de lui : une fille, une sauvage, muette pas flatteuse

dont il n'aurait rien pu faire et qu'il a fallu placer... Elle lira un jour le témoignage de sa mère : « Je suis partie à mon travail vers 17 heures. Françoise dormait et ne s'est réveillée que lorsque mon mari est rentré vers 20 heures. Vers 22 heures, mon mari était dans la cuisine, Françoise était allongée sur notre lit et mon mari a entendu un grand cri. Il a tout de suite pensé que l'enfant avait pu tomber de notre lit. Il m'a dit l'avoir trouvée raide, son corps en arc de cercle sur notre lit. Comme elle était très agitée, il n'a pas pu la quitter [...]. Il lui a mis des gants de toilette avec de l'eau fraîche sur le visage, elle avait perdu connaissance et il a tenté de la réanimer en lui faisant le bouche à bouche et un massage cardiaque. »

La chambre des parents. Le lit des parents, où les enfants perdent connaissance ou meurent. Ce lit est aussi leur lit de mort où le corps est déposé pour une fois tendrement. Françoise se rappellera, quelque part, un jour, le lit, le cri, l'évanouissement, le père, la mère penchés en action pour qu'elle revienne à elle. À eux? Comme Yasmina, Françoise répétera peut-être qu'il lui est arrivé quelque chose quand elle était petite, elle sait pas quoi, et que, depuis, elle va à l'hôpital pour sa hanche, ou sa jambe, ou son pied, pour marcher un jour comme les autres... D'ailleurs, elle a remarqué des progrès et on lui a dit qu'elle pourra mettre de nouvelles chaussures orthopédiques...

Du corps de la mère au corps de l'enfant. La mère travaille la matière pour elle, pour lui. De ses mains, de sa bouche – elle goûte toujours : c'est trop chaud, c'est froid, pas assez salé ou trop sucré – d'abord elle et après l'enfant pour qui tout est prêt, à point cuisiné, assaisonné – elle donne à manger. Quelquefois même elle grignote un peu avant ou elle mâche pour attendrir, refroidir, pour que ça passe bien. Qu'il ou elle ne rejette pas. Elle souffle quand ça fume. Elle fait des bruits de bouche en même temps que l'enfant, mastique avec lui, avale aussi, mais elle fait semblant. La nourriture, elle l'a préparée pour l'enfant, pas pour elle. Et il arrive qu'elle passe

le doigt au fond du bol pour lui, ou si l'enfant n'a plus faim elle le lèche comme elle lui lèche les doigts un à un, et s'il est sale au coin de la bouche elle le frotte avec sa salive à elle. C'est une longue histoire, ce corps à corps. Répéter les mêmes gestes, les mêmes mots, les mêmes ruses. Les aliments varient. Trois fois par jour. Même si l'enfant mange seul, la mère est là pour pousser, aider, servir encore, dire avec lui : C'est bon... j'adore ça... c'est délicieux..., ou : Berk, j'aime pas ça... j'en veux pas... là c'est l'enfant qui parle seul. La mère n'est plus complice si l'enfant dit non : Tu seras maigre, tu auras pas de muscles, tu seras malade, tu peux mourir, tu sais, si tu ne manges pas. Les vitamines c'est bon. Pour la santé. Tu auras mauvaise mine.

Douceurs de l'aliment. Menaces de la langue maternelle. C'est long parfois dans la cuisine. Et s'il arrive que l'enfant repousse l'assiette et ce qu'il y a dedans qui vient de sa mère, s'il refuse aussi la lutte à corps, à mort, pour la vie avec la mère qui le nourrit – quand il était dans son ventre, il ne pouvait pas refuser, ça se faisait tout seul, elle non plus n'intervenait pas, sauf si elle décidait de ne plus manger pour que l'enfant meure – alors la mère menace plus fort, crie, frappe parce que rien d'autre ne marche et qu'elle n'a pas envie qu'il soit malade... Entre la mère et l'enfant, elle est intense et douloureuse cette histoire alimentaire. Mais si l'enfant a quitté sa mère pour une autre femme, la nourrice, lorsqu'il revient à la table et au corps maternel, l'histoire est presque toujours tragique. Une femme qui dit d'un enfant : « Je l'ai nourri... c'est moi qui l'ai élevé », parle toujours contre la mère naturelle, celle qui l'a fait, poussé dehors sans lui donner à manger, poussé ailleurs parce que... Alors l'affrontement des corps maternels – nourriciers – passe par la matière culinaire : « Avec moi elle fait pas d'histoires, elle mange bien, ça se passe très bien, ça dure pas des heures », répète la nourrice. La mère se plaint : « Elle est difficile... elle veut pas manger ce que je lui donne. C'est contre moi... » Souvent,

dans ces moments-là, la mère rappelle son enfance : elle était comme ça, elle aussi, ou elle avait pas beaucoup d'appétit, c'était une petite nature. Ou bien elle dit que la petite fille ressemble à sa mère à elle – violente et dure - difficile comme elle. Il arrive que la nourrice trouve avec sa petite à nourrir, sa pupille, de quoi flatter son narcissisme : elle lui ressemble plus que ses propres enfants et déjà elle ressemblait elle-même à sa mère...

La petite fille nourrie par une femme se retrouve dans la mère de cette femme et sa fille à elle... Reproduction à l'infini du même. L'enfant, la fille ne permet pas à sa mère de sang cette reconnaissance dans l'amour ou dans la haine, lorsqu'elle rejette l'image avec l'aliment.

La mère ne peut plus se voir dans sa fille parce que sa fille s'est séparée d'elle de corps, ou qu'elle a séparé sa fille d'elle pour la lier à une autre femme, sa nourrice – sa minette, sa nounou, sa nanou, sa maman, même – à ses seins, à son giron, à sa bouche, à ses mains de nourrice. C'est alors que la mère qui croyait pouvoir exercer ses droits, exerce sur le corps ingrat, inamoureux, distant de sa fille les sévices qui disent désespérément que, elle aussi, elle existe, même si... Mais la petite fille ne l'entend plus. Ou bien elle est morte parce que sa mère l'a tuée. Ou bien elle est morte à sa mère qui veut rivaliser avec l'autre – celle qui l'a nourrie, la vraie pour elle – mais la mère ne peut que la battre comme on bat pour obtenir un aveu d'amour. Pour qu'elle dise : « C'est toi que j'aime », au lieu de ce refus du baiser presque constant chez les petites filles qui reviennent de nourrice après quelques années, dans la petite enfance. Ne pas toucher la mère. Ni ses joues. Ni sentir ses lèvres sur sa peau ou s'essuyer après. Ne pas l'approcher, refuser ses bras, ses jupes, son cou. Ses mains pendant le bain sur le corps nu... ou c'est la mère qui n'ose pas, parce qu'elle a peur... Peur de quoi? Dans son bain une femme frotte durement sa petite fille, la secoue, lui

met du savon dans les yeux... lorsqu'elle coiffe sa fille, elle lui arrache les cheveux... Et puis elle la bat violemment.

Si elle ne meurt pas, elle vivra placée, déplacée, rendue à sa mère, reprise, envoyée en nourrice, renvoyée au foyer familial... de sa mère à la nourrice, de nourrice en nourrice, puis à la mère... puis... en foyer d'accueil, souvent, foyer d'éducation surveillée... souvent aussi en hôtel maternel... Et si rien ne vient changer le cours... du juge des enfants au juge d'instruction – tribunal - prison. La prison, si on y écoute l'histoire des détenues, est le lieu privilégié des femmes victimes de violences dans l'enfance. Et pas seulement les femmes condamnées pour avoir tué ou maltraité leur enfant. Beaucoup d'autres : proxénètes, prostituées, récidivistes... Il suffit qu'elles parlent... leurs récits se ressemblent comme ils ressemblent à ceux des adolescentes en foyer et des jeunes mères célibataires en maison maternelle.

On l'aimera bien, on la gâtera

« On la gâtera. Dans le F3 qu'on habite maintenant, on lui a réservé une pièce. Elle sera heureuse... On l'aimera bien... On la gâtera... » répètent le père et la mère de Nelly**.

Nelly avait un an et demi lorsque sa mère l'a vue pour la dernière fois avant son incarcération. Son père l'a revue il y a quatre ans. Le père dit : « Ensemble, on n'en parle jamais. Ma femme n'en parle jamais. » La mère dit qu'elle ne sait pas comment est Nelly. Elle a oublié. Mais elle pense tout le temps à elle. Ils veulent la revoir pour la reprendre ensuite. Ils veulent « recommencer à zéro ».

Nelly a 7 ans et demi. Elle vit chez sa tataminette depuis trois ans. Elle était « entêtée, coléreuse, boudeuse, jalouse... » comme les petites filles des romans du XIX^e siècle, élevées sans leur mère, orphelines, abandonnées...

Nelly, jusqu'à 4 ans et demi, était donc une méchante petite fille de roman, dans la vie. Séductrice de surcroît et ignorante. Elle parle mal, comprend mal.

Avec la nouvelle nourrice, Nelly a appris à lire, écrire, parler. Elle s'habille et se lave seule. Elle dort bien. Vive et spontanée, elle fait du charme à qui l'approche. La nourrice, parce qu'elle pense qu'elle lui sera retirée un jour – Nelly n'est pas sa fille adoptive – la remplace déjà en élevant un enfant déficient d'un an et demi. Elle aime Nelly. Mais elle n'est pas la mère légale. Nelly retourne chez sa mère qui la réclame... Elle a été élevée loin de sa mère et de sa sœur qu'elle ne connaît pas.

Les mères ne disent jamais qu'elles battent leur petite fille parce que c'est une fille. Jamais. Mais ce qu'elles disent, racontent de leur fille, d'elles-mêmes, de leur mère, revient à en faire l'aveu. Le détour par la mère est presque obligé lorsque la mère maltraitante parle. Sans chercher les raisons, sans comprendre le geste – « Je savais plus ce que je faisais... j'arrive pas à expliquer... je sais pas pourquoi... » – elle sent comme une nécessité ce retour à sa mère, à elle petite fille, lorsqu'elle tente de parler de sa fille, de son histoire avec elle. Trois figures de femmes avec un enfant et chaque fois une histoire avec une petite fille : la mère et sa fille, la fille mère à son tour, la nourrice mère auxiliaire. A... la mère de Nelly est élevée en milieu rural par sa mère, veuve de guerre « sèche et violente » dure au travail. Elle bat sa fille. A... dit que sa mère préférerait son frère. Elle quitte l'école pour travailler à la ferme. (À la mort de sa mère en 1962, la ferme revient au frère.) Elle a 23 ans lorsqu'elle laisse la terre pour se placer à la ville. Employée de maison, elle rencontre un ami qui l'abandonne à la naissance de sa première fille qu'elle place aussitôt en nourrice. Avec G... ouvrier dans une usine métallurgique, elle quitte la Normandie, où elle laisse sa fille en nourrice, pour Paris.

Chambre d'hôtel.

Pas de travail.

Dettes.

Grossesse.

Naissance d'une deuxième petite fille : Nelly en 1967.

Placée chez une nourrice en Normandie jusqu'en 1969.

Retour chez sa mère qui a trouvé une loge de concierge.

A... pense que sa fille n'est pas bien soignée chez la nourrice. C'est elle qui va en prendre soin. Nelly a 16 mois. Avec sa mère, elle ne veut pas manger.

Elle refuse toute nourriture.

Elle casse tout.

Elle dort mal.

Chez la nourrice elle mange bien, dort bien, ne fait pas d'histoires.

A... dit de sa fille : « Nelly ressemble à ma mère. Elle est dure comme elle. »

À l'officier de police, A... raconte sa fille fictive : petite fille faible, malade, chétive, négligée par sa nourrice. Elle n'accuse pas la nourrice, elle dit simplement : « Lorsque je l'ai reprise de chez la nourrice, ma fille tombait fréquemment : elle a reçu la table de nuit sur la tête, les croûtes qu'elle présente sur le nez sont dues à un rhume. Il y a dix jours elle est tombée du lit, le lendemain elle avait le bras tout gonflé et bleu. J'ai mis de la pommade et elle pleurait quand on la massait. Peu après son arrivée, elle est tombée de sa chaise et j'ai constaté qu'elle avait une épaule plus grosse que l'autre. Nous ne l'avons pas montrée au médecin faute d'argent. Par ailleurs, lorsque je la coiffe, elle perd ses cheveux. » Une petite fille privée de sa mère depuis la naissance – pour une mère – par quel défi, par quel scandale pourrait-elle être en bonne santé, heureuse, solide sur ses jambes?... Au cours de la confrontation avec son ami, A... s'effondre : « Je ne disais jamais à mon ami que je frappais notre fille, lorsqu'il me posait des questions je disais qu'elle était encore tombée. Depuis huit jours je ne levais plus ma fille car il y a une

huitaine je l'ai soulevée pour la laisser retomber et depuis elle ne pouvait plus marcher. J'avais peur de faire examiner ma fille et je n'avais pas dit à mon ami ce qui était arrivé. » Lui n'a rien vu. Nelly recevait des fessées de temps en temps mais « nous ne frappons pas si fort que ça ». D'ailleurs, il rentrait tard le soir, fatigué, se couchait tôt et dormait profondément. Le père vit avec la mère de sa fille mais il ne voit jamais Nelly. Un dimanche, surpris de voir que sa fille ne parvient pas à se lever et pleure sans cesse, c'est lui qui la conduit à l'hôpital le vendredi suivant. Le rapport médical précise : « L'enfant présente :

« – Au niveau de la face un important hématome de la joue gauche et des hématomes au niveau des arcades sourcilières.

« – Des excoriations diffuses au niveau des joues et de la région nasale. On note l'existence d'importantes plaques d'alopécie du cuir chevelu.

« – Au niveau des membres, il existe une augmentation de volume du coude gauche avec plaie suintante à ce niveau, une volumineuse tuméfaction de l'épaule droite avec circulation veineuse anormale à ce niveau, une augmentation de volume de la cuisse et de la jambe droites.

« – L'examen radiologique confirmera l'existence de multiples fractures d'âge différent [...] fractures diaphysaires au niveau des membres supérieurs et inférieurs, fractures multiples du crâne et une fracture du bassin. Au total onze fractures dont certaines remontent certainement à plus d'un mois... »

Du corps de Nelly, rien n'est épargné de la tête aux pieds : bras, jambes, hanches, visage, cheveux. La mère dira : « Je la prenais par les cheveux et je la soulevais de terre. » Empêcher sa fille de vivre, comme sa mère l'a empêchée de vivre jusqu'à 23 ans et après, passer de la terre d'une ferme à une loge de concierge au ras de la poussière et des bruits de Paris... pour avoir été privée de l'exploitation au bénéfice du frère préféré... Mutiler sa fille, là où les petites filles se

reconnaissent : au visage, aux cheveux, aux hanches. Femmes plus tard et déjà dans ce que la mère reconnaît de féminin. Sa mère l'atteint là, justement. Nelly garde une large cicatrice au niveau du coude gauche... et un raccourcissement du membre inférieur droit, de 2,5 cm pour lequel elle a été opérée en juin 1974. Une légère claudication persiste encore.

Ces marques sur son corps, son père, sa mère ne les verront pas... Ils ne voudront pas les voir... Ensemble ils ne parlaient pas de Nelly. Ils ne la verront pas. Comment existera-t-elle pour eux? Rendus muets, aveugles par ce qu'ils appellent toujours l'« accident ». Et eux pour elle? « On l'aimera bien... On la gâtera... »

Pourquoi on m'aime moins ?...

C'est aussi ce que les parents de Blandine avaient dit**. Pas exactement. Mais ils disaient : « C'est notre fille... » Ou plutôt, sa mère lui avait écrit : « Si tu veux revenir, tu peux, tu es quand même ma fille... »

Mais la mère avait dit aussi à l'assistante sociale : « Si elle repart, c'est fini, elle sait très bien que je n'irai pas la voir si elle préfère les autres, elle restera chez des étrangers. » Pendant dix ans, jusqu'en 1974, Blandine est restée chez la même nourrice qu'elle appelait mémé. Élevée à la campagne, fille unique d'un couple nourricier, elle ne veut pas les quitter. Elle hésite, se fait prier quand sa mère est autorisée à la prendre chez elle pour les vacances de Pâques. Lettres, échange de photos. Blandine est curieuse de cette famille nombreuse qu'elle n'a plus vue depuis son placement à l'âge de 4 ans. Inquiète aussi. Anxieuse de quitter sa nourrice. Si elle ne voulait plus d'elle, après ? Si elle l'abandonnait comme sa mère lorsqu'elle avait 4 ans ? Sa mère ne l'a pas abandonnée. Elle l'a maltraitée. D'un premier mariage, Mme V... a eu cinq enfants dont deux filles qui ne savent ni s'habiller ni manger

seules. Deux filles naissent d'un second mariage. Blandine est la deuxième. À sa naissance, Mme V... est hospitalisée pour une dépression nerveuse. À 6 mois, elle est confiée à l'Aide Sociale à l'Enfance jusqu'à l'âge de 2 ans. À son retour, sa mère considère que sa fille est anormale : elle ne dit rien, refuse de jouer, se tape la tête contre les murs, elle est sale. Elle n'embrasse jamais. Elle ne boit que des biberons, se promène tout le temps avec une sucette.

La famille est rapatriée d'Algérie.

De cité de transit en cité de transit, on retrouve Blandine dans une HLM de six pièces près de Paris. Elle couche dans une petite chambre attenante à la chambre des parents. Elle dort seule « en raison de son incontinence et de l'odeur nauséabonde qui se répand dans la pièce... le lit est défait, il n'y a pas de rideaux aux fenêtres car la petite fille les abîme... » Elle dort dans une cellule d'isolement comme il en existe en prison tandis que sa sœur partage le lit des parents. Le père, machiniste à l'ORTF, interrogé pendant l'enquête judiciaire, déclare « J'ignore comment cela est arrivé mais ma femme m'a dit qu'elle était tombée de la cuvette des W.-C. », ce que la mère confirme. C'est ainsi que Blandine aurait été blessée et telle serait l'origine des ecchymoses et de la fracture constatées à l'hôpital. Faire disparaître le bébé avec l'eau du bain... les bébés noyés, les bébés de très jeunes mères célibataires nés dans les W.-C. et jetés dans le vide-ordures après étouffement...

La mère de Blandine ne l'a pas poussée au fond de la cuvette des cabinets. Que la petite comme ça par miracle soit aspirée par l'eau qui tourbillonne au fond de la faïence, et on sait que tout part dans les égouts par de gros tuyaux et ensuite qui peut retrouver, même un corps d'enfant... fantasme de mère qui ne veut pas la mort de sa fille mais rêve malgré elle, sachant bien qu'elle ne fera rien pour ça et que d'ailleurs elle n'y aurait jamais pensé... il faut être fou ou folle...

L'infanticide, le meurtre à la naissance, est devenu plus rare. Mais il existe encore, et des mineures sont en prison pour infanticide. F..., par exemple, attend d'être jugée, dans une maison d'arrêt de femmes. Elle raconte.

Dans ma famille, on parle pas. Mes règles, c'est ma sœur qui m'a expliqué. Ma mère m'a rien dit. J'ai fréquenté un garçon, ça m'a rien fait... Avec les copines ici, on en parle. Moi, le petit nuage, je l'ai jamais vu... Je suis tombée enceinte. Je l'ai dit à personne chez moi. J'avais peur. Les tuniques larges étaient à la mode. Je disais que j'avais grossi. On me posait pas de questions. J'ai accouché dans les cabinets chez moi. J'ai vu comment ça se passait à la télé. J'étais assise sur la cuvette et je poussais. Il est sorti. J'ai pas regardé si c'était une fille ou un garçon. J'ai demandé à mon petit frère des ciseaux et un sac en plastique. Il a pas posé de questions. J'ai coupé le cordon, j'ai mis l'enfant dans le sac. Il bougeait un peu mais il criait pas. Il pleurait pas. J'ai fermé le sac et je l'ai jeté au vide-ordures. J'ai poussé un petit peu et je l'ai fermé. Je me suis couchée. J'étais malade, je saignais, j'ai mis des couches de bébé pour arrêter. C'est la gardienne de l'immeuble qui a trouvé le sac, le lendemain. On m'a convoquée à la police et j'ai dit ce que j'avais fait. Je sais pas pourquoi j'ai fait ça...

Blandine n'est pas morte noyée. Après son hospitalisation, elle est envoyée dans un home d'enfants. À 5 ans, elle est prise en charge par une famille nourricière : elle marche à peine.

Ne parle pas. N'embrasse pas.

Elle est coléreuse et boudeuse. On se rappelle la petite Nelly.

À plusieurs reprises, les parents demandent le retour de leur fille.

Blandine a 14 ans. Ses parents nourriciers l'encouragent à retourner dans sa famille. Elle devient difficile. Elle a souffert chez eux de leurs préjugés raciaux lorsqu'ils ont appris qu'elle venait d'Algérie et qu'elle était d'« origine juive ».

Blandine retrouve sa famille. Tout le monde est là. Ses deux sœurs ne sont plus dans un Institut médico-pédagogique, sa mère les a reprises au foyer. Son frère placé à l'ASE est revenu aussi. Un garçon est né depuis le départ de Blandine. La fille aînée s'est mariée. Le mariage n'a pas duré un an. Son mari la battait. Elle est revenue chez sa mère avec un enfant.

Blandine arrive.

Tout de suite, elle me traite de traînée

Blandine passe quinze jours dans sa famille. Puis revient chez sa nourrice.

La nourrice s'inquiète de la métamorphose de Blandine en si peu de temps. Elle veut sortir, danser, se maquiller. Elle n'est plus une petite fille à choyer, gâter, élever comme une fille unique chérie. La nourrice ne tolère pas ou mal qu'elle change de corps et de désirs. Cette expression d'une sexualité à laquelle elle voulait être aveugle, elle la rejette, et Blandine du même coup. Lorsque, après un mois passé chez ses parents, elle voudra revenir chez « mémé », comme elle l'appelle toujours, la nourrice dira non. Deuxième abandon : « Pourquoi on m'aime moins que les autres ? Pourquoi on m'a pas gardée ? » Elle écrira, désespérée, au directeur de l'Agence « pour demander encore de retourner chez sa mémé disant qu'elle rêvait d'elle et qu'elle ne comprenait pas pourquoi on ne voulait plus d'elle ». Sa mère ne voulait pas la petite fille qu'elle était, sa nourrice rejette l'adolescente avec un corps et des désirs de femme. Sa mère aussi lorsqu'elle retourne dans sa famille en juin. Sa fille, dit-elle, est paresseuse, égoïste, elle s'enferme dans sa chambre, elle refuse d'aider dans la maison, elle ne pense qu'à se coiffer et à se maquiller... Blandine fait une fugue. Elle quitte sa famille un après-midi, se rend au dépôt et dit qu'elle ne rentrera plus chez ses parents. Comme Yasmina, la jeune Kabyle née en France, réfugiée dans un foyer et qui ne voulait plus voir sa mère. Elle se serait plutôt

tuée. Blandine dit : « C'est fini, ils n'existent plus, je ne veux plus les voir... ma mère criait après moi, elle m'a frappée... Ils ont menti, ils ont été gentils pour me reprendre. À Pâques ça a été, j'ai eu des cadeaux. En juin, quand les autres faisaient des bêtises, c'est toujours moi qui prenais... » La femme qui l'a maltraitée, sa mère, est donc toujours la mauvaise mère pour elle. De mémé, elle dit : « Elle m'a tout appris quand je suis arrivée, je ne savais ni parler ni marcher. » Mémé est la bonne mère jusqu'au jour où Blandine, qui n'est plus la petite fille déficiente à remettre sur pied et à nourrir, signale qu'elle devient une femme. La nourrice refuse un élevage qui ne lui apportera ni consolation, ni gratification, ni reconnaissance. Blandine manifeste trop violemment ses désirs. Elle n'est pas sage. Elle n'est plus sa petite fille. La nourrice ne l'aime plus et refuse de la reprendre. Et lorsqu'elle accepte d'aller la voir chez une autre nourrice, c'est pour lui dire qu'elle doit être sage... Sa nourrice ne veut plus d'elle et Blandine ne veut pas de cette famille dont elle a pourtant rêvé, elle, de l'Assistance – « Je suis de l'Assistance, je le dis jamais, sauf quand je suis obligée ». Du mythe à la réalité. Elle a peur de ressembler à sa mère, nerveuse et qui crie. Elle aussi « fait des crises de nerfs ». « Quand on est pas du même avis que moi, je crie, je casse tout, enfin... je m'arrête avant de tout casser; après, je me sens bien. » Elle dit qu'elle ne veut pas avoir d'enfant plus tard. Elle n'aime pas les enfants. Et si un jour...

La nouvelle nourrice – à qui elle a été confiée en catastrophe et sur un double échec du côté de ses mères – la trouve très précoce. Elle va souvent se promener à l'aventure dans le bourg voisin pour rencontrer des copains. À la maison, elle n'aide pas. Elle se lève, déjeune et va au village voisin. « Elle avait rendez-vous avec un garçon dimanche soir et elle est partie de la maison pour guetter le passage du train le long de la ligne de chemin de fer... Une autre fois, elle attendait une lettre d'un garçon qu'elle avait

rencontré en Corse. Pas de lettre. Elle a voulu mourir... »
Mère et nourrice, lorsque la fille qu'elles ont élevée ou non se met à exister comme une femme, si elle manifeste un besoin d'indépendance, un désir de plaire hors de la maison, parlent d'elle comme d'une putain, implicitement. La nourrice a élevé Blandine mais de quoi lui a-t-elle parlé ? Ce silence entre mères et filles, les nourrices le produisent aussi. Silence sur la sexualité, le plaisir, les garçons. Elles se préoccupent seulement de savoir si elles sont ou non « sérieuses » avec les garçons du bourg ou des HLM. Leur donner les armes de leur liberté, leur parler, leur expliquer... Leurs mères ne l'ont pas fait avec elles. Elles ne voient pas pourquoi elles le feraient, elles. D'ailleurs, elles pensent que les filles en savent « certainement plus qu'elles sur ce chapitre », comme le dit la dernière nourrice de Blandine. La nourrice dit aussi que Blandine a des goûts de luxe. Elle voudrait devenir mannequin ou actrice de cinéma. Les murs de sa chambre sont tapissés de posters. La radio est mise en permanence, elle lit des romans d'amour. Elle passe son temps à s'épiler, à changer de toilettes trois ou quatre fois par jour et la nourrice doit laver son linge au fur et à mesure. À la télévision elle écoute les chanteurs.

Nourrice, mère, nourrice... chacune de ces femmes projette dans l'adolescente coquette et paresseuse le fantasme de prostitution présent, vivace dans la tête de ces honnêtes femmes de devoir qui ont renoncé à elles-mêmes, à leur corps, au plaisir, à l'émotion, à l'amour... Elisabeth (elle a aussi 14 ans), recueillie dans un foyer après plusieurs fugues, raconte :

À ma mère, si je lui demande ceci ou cela, tout de suite elle me traite de traînée et des mots comme ça. Et j'ai même jamais couché avec un gars. D'abord, je peux rien lui dire. Je parle pas avec elle. Si je dis que j'ai des copains, c'est tout de suite les gueulantes, les insultes... Depuis que je fais des fugues, c'est pire. Elle m'a dit :

« Tu veux pas que je te loue un quartier pour faire la putain... »
Elle me dit tout le temps que je vais faire le trottoir. Quand j'ai mis des talons la première fois, elle s'est moquée de moi et ses sœurs aussi. Ma sœur, elle lui dit rien. C'est sa préférée...

Blandine n'est pas un cas particulier. Son histoire est celle de presque toutes les petites filles maltraitées. La petite fille a réussi à répondre à la demande de sa nourrice pour n'être pas une seconde fois rejetée, exilée ; les symptômes graves qui se manifestaient chez elle à l'arrivée dans la maison nourricière se sont transformés ; elle s'est « adaptée » : elle s'est laissée soigner, nourrir, élever comme il faut pour devenir une petite fille réservée, gentille, obéissante, passive, comme le sont souvent les petites filles placées d'après des observations de psychologues et de médecins ; malgré quelques phobies qui se retrouvent chez les enfants maltraités placés en nourrice : peur du bruit, de la télé, peur du noir, de la solitude, peur de quitter la maison, peur des inconnus, peur d'être abandonnée..., la petite fille mène une vie de petite fille sans problèmes, normée par une nourrice qui s'est attachée à la faire progresser.

Une psychologue, qui travaille dans un placement familial, remarque à travers ses observations de petites filles – les « petites filles de l'État », comme elle les avait nommées dans un article des *Temps modernes* (mai 1976) – que leur comportement en placement après plusieurs années les renvoie à ce qu'on attend d'ordinaire des petites filles : passivité, réserve, douceur, émotivité, calme... Elles seront plus tard des femmes élevées pour une reproduction modèle et organisée : passives, réservées, douces, calmes... On pourrait ajouter : ordonnées, méticuleuses, propres... Si rien ne vient interrompre le cours de leur vie de petites filles maltraitées puis abandonnées et placées. Marquées aussi. Certaines garderont des cicatrices de brûlures, d'autres devront porter des chaussures orthopédiques à cause d'une faiblesse de musculature due à un manque de soins prolongé

dans les premiers mois de la vie, d'autres encore garderont sur leur peau les séquelles d'une déshydratation grave, d'une malnutrition... Comme nous l'avons déjà vu et entendu à travers les histoires de petites filles maltraitées.

Tant qu'elle peut s'oublier corps et désir, pour plaire à la nourrice comme à une mère, sa mère nourricière tolère ce qui n'est pas encore tout à fait droit : dans le geste, la démarche, la parole... Mais lorsque l'enfant pose la question de son origine, quelle que soit la réponse, elle s'exprime comme elle peut par son corps, pour l'amour, l'émotion sexuelle... alors la petite fille oubliée, passée, devient la pupille qu'on a élevée malgré tout, qui a quand même été difficile, qui donne du souci : la fille ingrate, irrespectueuse du sacrifice, sans reconnaissance pour celle qui a accompli un devoir... la nourrice vécue par la petite fille comme la bonne mère se révèle soudain mauvaise mère, exigeante et castratrice... Des adolescentes fugueuses – fuir la mère, la nourrice, la mère institutionnelle : silence, interdits, menaces, larmes, rigidité – se retrouvent ainsi sur la route, l'autoroute, seules ou avec l'ami de rencontre, la complice de cavale.

Le calendrier des postes

Printemps 1977. Deux filles marchent sur l'autoroute sans bagages, ni valise, ni balluchon. Elles marchent. Elles ne se cachent pas. Elles vont droit devant elles sur l'espace blanc et dur de l'autoroute. Des flics les voient. Ils voient beaucoup, surtout près de Paris, de ces couples d'adolescentes qui marchent sur le bord de cette triple et quadruple voie, anonyme et dangereuse, qui les expose aux regards de la police, justement. Interpellées, elles s'arrêtent. Expliquent. Montent dans le car jusqu'au prochain commissariat. La cité n'est pas très loin et le poste de police se trouve à l'intérieur. Pendant l'audition, dans la petite salle où elles se sont assises sagement l'une près de l'autre, elles regardent toutes les deux la

photo du calendrier des postes. L'inspecteur qui les interroge ne comprend pas cette fixité soudaine des deux regards. Il n'avait jamais regardé vraiment cette page du calendrier des postes. C'était, dans une sorte de plaine, un bâtiment avec des fortifications autour. Elles ont dit : « Ça ressemble au Blamont. C'est notre pénitencier. On s'est sauvées. » Elles étaient placées dans un foyer, un ancien monastère. L'une était de l'Assistance publique, l'autre en rupture de parents. Elle ne voulait plus retourner chez eux. Mineures toutes les deux. En cavale de nourrice, de parents, de foyer. Assises là dans le bureau de l'inspecteur de police.

Elles ont passé la nuit dans un foyer de la région parisienne, puis elles ont été « rapatriées en convoi » dans leur foyer.

Blandine aurait pu être l'une d'elles. Celle qui disait qu'elle était de l'AP. Elle fuigera, elle arrivera elle aussi, avec une copine ou seule, dans une grande ville, pour qu'on ne la reconnaisse pas. Fuite vers la mère, l'origine, vers elle-même, et elle veut se perdre dans l'anonymat des villes. Ou bien elle se sauvera avec un petit ami, elle fera tout pour lui, elle sera « folle de lui », il sera le Sauveur, l'Homme de sa vie, le Seul, le premier et le dernier... Comme dans les romans d'amour qu'elle a lus.

Pascale aussi**, comme Blandine lorsqu'elle se cherchera, corps et nom, perdue parce que sa nourrice ne comprend pas qu'elle a fini de la nourrir pour qu'elle grandisse, parce qu'elle est grande maintenant, quittera un jour comme ça la maison, pour les routes, la ville, la grande ville. Pascale est une petite fille naturelle placée dès la naissance. La mère a déjà quatre enfants d'une première liaison. Le père l'a abandonnée lorsqu'elle était enceinte. La mère se met successivement en ménage avec des hommes violents qui la maltraitent et vivent à ses dépens. Pascale, placée chez deux nourrices, est hospitalisée à 13 mois pour une fracture et diverses ecchymoses.

À sa sortie de l'hôpital, Pascale est confiée à l'ASE. La garde des enfants a été retirée à la mère. Deux ans plus tard, la mère obtient le droit de visite. En présence de la nourrice, elle voit sa fille qui ne se souvient pas d'elle et se laisse embrasser. La mère écrit après la visite. Elle est bouleversée par la ressemblance de sa fille avec l'homme qui l'a quittée. Pascale a 5 ans lorsque sa mère disparaît définitivement. Plus de lettres. Plus de nouvelles.

À 8 ans, la petite fille vit chez une nourrice depuis cinq ans. Elle était coléreuse, craintive comme Blandine. Elle avait peur de tout et les poupées préparées pour elle l'intimidaient. Sa nourrice accouche d'une petite fille et elle élèvera Pascale et sa fille comme deux sœurs, comme elle a déjà élevé sa fille aînée en même temps qu'une pupille de son âge. Elle élève les filles – sa fille, sa pupille – en couple. Elle aura avec la pupille aînée des problèmes graves au moment de l'adolescence.

Pascale est devenue « raisonnable » mais elle ne supporte pas l'absence de sa nourrice. Elle la suit partout. Sans elle, elle ne peut pas manger ni dormir. Comme un bébé encore attaché au ventre maternel, elle s'accroche au giron de sa mère nourricière. Sa nourrice dit qu'elle lui ressemble : « Je suis comme ça, comme ma mère. » Comme sa fille aînée, Pascale ne peut se séparer du corps de cette femme. La nourrice dit que sa fille n'a pas pu aller loin pour faire ses études et pense que Pascale fera la même chose : « Elle travaille bien mais cela ne veut rien dire pour plus tard. » « Il est probable ajoute le rapport d'observation de la petite fille, que, comme le signale la nourrice, elle ne bénéficiera pas d'une autonomie suffisante pour aller poursuivre ses études loin du milieu nourricier. » Pascale a 8 ans en 1974. Après... Sans faire de l'avenir-fiction, son histoire est prévisible. Elle se lit, par anticipation, dans le récit de Monique :

Ma nourrice avait fait mes valises

Monique a 20 ans. Elle est en maison maternelle depuis quelques mois. Elle vient d'avoir une petite fille. Elle la tient au bord de son bras, endormie. On est en janvier 1978.

Moi, je suis de l'Assistance publique. Ma mère, à 2 ans et demi, elle m'a abandonnée. Enfin, pas vraiment. Mais elle m'a placée et après je l'ai plus revue. Ah! Si. Une fois. J'avais 5 ans. Elle est venue chez la nourrice. Je savais pas que c'était elle. Pour moi, quand je l'ai vue, c'était une dame comme ça. Pas ma mère. Je lui ai pas dit bonjour. Je lui ai pas parlé. Elle est plus revenue. Ma nourrice, je l'appelais maman. On était six de l'Assistance. Y en avait qui l'appelaient mamy. J'étais avec ma sœur. Elle a un an de plus que moi. Elle, c'était la petite chouchoute. Moi... c'était toujours moi... toujours sur moi que ça retombait... À elle, on lui disait jamais rien.

À l'école, avec nos habits, on savait tout de suite. On était pas tellement aimés. L'école, j'aimais pas. Ma sœur, c'était une bonne petite élève et tout ça. Par-devant elle était gentille et par-derrrière... Moi mes coups je les faisais en face. La nourrice elle préférait ma sœur. On a changé au bout de cinq, six ans. La deuxième elle était sévère. On avait tout ce qu'il faut mais elle nous laissait rien faire... enfin moi. Ma sœur, elle pouvait aller dans la cave avec son petit copain, on lui disait rien. Moi, une fois, j'étais, en bas des escaliers, je bavardais avec des amis, je faisais rien de mal : elle est arrivée, elle m'a donné une gifle et elle m'a dit d'aller dans ma chambre. On pouvait rien dire avec elle. On faisait tout dans la maison – le ménage, la vaisselle, le linge... – elle nous prenait pour ses bonnes. Elle m'a rien expliqué, ni à ma sœur. Mes règles... je croyais que j'avais fait caca dans ma culotte. J'étais surveillée. Je pouvais jamais sortir. Un jour je suis partie. J'ai fait une fugue. J'avais 16 ans. On a fait du stop avec un copain. On voulait aller chez sa grand-mère. On est pas allés loin, les gendarmes nous ont arrêtés. Ils ont dit : « Votre voyage s'arrête

là... » Ma nourrice avait fait mes valises. J'ai été mise en foyer. Je suis pas restée. Je pouvais pas. J'ai fugué plusieurs fois pour retrouver S... Après, on s'est mis ensemble. On est venus à Paris. J'étais majeure. J'étais libre. J'ai eu mon premier, c'est un garçon. S... voulait un garçon. Le deuxième, ou plutôt la deuxième, je l'ai eue ici à la maison maternelle. J'ai accouché à l'hôpital, ça m'a fait mal. Plus que pour le garçon. J'ai accouché par les reins. J'ai eu très mal. On était saisis, on avait plus rien. Je savais pas où aller. Lui il est dans un foyer de jeunes travailleurs. Il voulait encore un garçon. C'est une fille. Elle est venue trop tôt. Je la voulais plus loin. Lui, il veut six garçons. Que des garçons. Une famille nombreuse. Chez lui, ils sont je sais pas combien. Il veut faire comme sa famille. Moi j'ai personne. De toute façon. Ma sœur je la vois plus, elle m'a mise à la porte. Elle est mariée, elle a une situation. Elle a de l'argent. Ma mère je veux même pas la voir. D'ailleurs je l'ai jamais cherchée... ni elle... Elle m'a abandonnée... Si elle avait voulu me voir... Elle pouvait quand même. Elle est jamais revenue. J'étais abandonnée. Une mère qui fait ça... moi, c'est pas ma mère. Ma nourrice je lui ai écrit quand j'ai eu le premier. Elle m'a jamais répondu. Elle est jamais venue me voir ni rien. J'ai que S... et mes enfants. Deux ça suffit. Je veux pas en faire d'autres. Mais S..., quand je lui ai dit que j'allais prendre la pilule, il a gueulé. Il veut pas. Il dit : « Après tu vas courir ici et là, non, je veux pas, c'est non. » Je lui ai expliqué, je lui ai dit que je l'achèterais avec mon argent... Il était d'accord à condition de garder la plaquette lui-même, je sais pas pourquoi. L'avortement je suis contre. Lui aussi. Mais je fais pas toujours ce que je veux. Il est jaloux. C'est incroyable. S'il croit qu'avec deux gosses je vais avoir le temps... j'aurai autre chose à m'occuper. Quand il boit, il est violent. Sinon il est gentil. Il est venu me voir à Noël, il venait de toucher des allocations : il m'a apporté un panier pour la petite et une montre pour moi... cher... 350 F. Elle est belle... je l'ai en haut dans ma chambre... Mais il est jaloux et quand il a bu un coup de trop, c'est moi qui prends. Je peux rien faire, rien dire, il m'accuse de n'importe quoi et il m'a

déjà battue. J'ai des copines, elles sont avec des Algériens. Elles me racontent que pour un rien ils sortent leur ceinturon. Elles sont battues plus souvent que moi et elles disent rien. Elles me le disent, mais c'est tout. Elles restent quand même avec eux. Moi c'est seulement quand il a bu. Pour l'instant ça va. Tant qu'il touche pas aux enfants... je me dis... Mais quand même... une fois je suis partie. Il dit toujours qu'il boira plus et c'est pas vrai. Il savait pas où j'étais. J'ai travaillé comme serveuse dans un café algérien. J'avais une chambre au premier. Les clients ils étaient corrects avec moi. Mais c'est le patron... Alors lui. Il nous laissait pas tranquilles. L'autre serveuse et moi. Il voulait toujours nous sortir, nous accompagner partout... c'était un Algérien. Il était marié, pourtant. Je travaillais de 9 heures à 3 heures du matin. S... a su où j'étais. Il est venu faire un scandale dans le café devant tout le monde. Lui quand il gueule, il s'en fout s'il est seul ou non. Pour moi c'est la honte. Je suis revenue avec lui.

Il cherche un logement pour quand je sortirai. J'irai d'abord dans un hôtel maternel avec la petite. Quand on aura un appartement je reprendrai le garçon – il a été placé et je me demande si on va me le rendre, j'ai peur qu'ils me le redonnent pas – et j'élèverai ma fille. S... travaille dans l'intérim comme manutentionnaire... Si je trouve pas de travail... J'ai aucune formation... j'arrive pas à apprendre. J'aime pas ça... Mon fils je l'ai reconnu. Il porte mon nom. La petite, quand j'étais à l'hôpital c'est lui qui l'a reconnue. Il est allé à la mairie pour l'inscrire. Elle porte son nom. Je voulais pas. Maintenant, s'il veut, il peut me la prendre. J'ai peur s'ils me la placent aussi... Enfin pour l'instant, je suis ici. S... vient pas beaucoup me voir. Quand je le vois, je lui dis : « Fais ça ailleurs mais pas avec moi en ce moment. Je veux pas encore tomber enceinte. » Il est pas content quand je lui dis ça. Mais je suis obligée, sinon... Une fois, j'avais pas encore accouché, je l'ai vu avec une fille. Soi-disant il la raccompagnait au métro, tu parles ! Je l'ai appelé plusieurs fois. Il faisait comme s'il me voyait pas. J'ai couru. Une femme m'a arrêtée dans la rue, elle m'a dit : « Dans votre état... » Je lui ai répondu : « Je m'en fous pas mal. » J'ai

rattrapé S... et la fille. Je lui ai dit de foutre le camp à la fille. Elle a pas discuté. J'ai gueulé, la jalousie ça m'avait pris presque au cœur, comme un nœud... Je savais plus ce que je faisais. Lui, il a rien dit. Il a continué à dire que c'était juste une copine mais je savais que c'était pas vrai... J'ai peur qu'il en trouve une autre pendant que je suis ici. C'est pour ça que quand je lui dis non...

Elle porte le nom de son père adoptif

L'histoire de Muriel sera peut-être différente**. Son histoire nourricière de 6 à 14 ans. Sa mère, célibataire, a caché sa grossesse et la naissance de sa fille à sa mère, avec qui elle vivait, pendant quatre ans. Muriel est placée chez une nourrice dès sa naissance. Sa mère la visite, la reprend de temps en temps. À 6 mois, elle est hospitalisée pour un hématome sous-dural. Sévices de la mère? de la nourrice? Les nourrices peuvent aussi être maltraitantes. Rappelons rapidement, ici, cette lettre envoyée par une jeune femme à Menie Grégoire* en 1972. Petite fille elle avait été placée chez une nourrice à la mort de sa mère parce que personne dans la famille ne voulait d'elle, pas même son père. Sa nourrice la battait. À 12 ans, elle était encore énurétique. En pension à 13 ans, elle fait le mur et ne cesse de fuguer. À 14 ans, elle tente de se suicider au gaz. À la mort de son père, elle a 16 ans et se marie. Elle n'aime pas son mari : « Je me suis mariée pour fuir... Au bout de six ans de mariage, l'acte sexuel me dégoûte toujours. Il y a neuf mois j'ai fait une dépression nerveuse... J'ai été voir un psychiatre mais elle faisait que de me regarder et je savais plus quoi faire, j'ai arrêté... Je me confie à vous car c'est sur du papier... » En P.-S. elle ajoute : « Je tape souvent ma fille et je crie tout le temps... ma fille a peur de moi... il m'arrive de boire, ça me dégoûte mais quand ça tourne, je vois pas mon chagrin... »

La quatrième nourrice de Muriel signale à la police judiciaire l'existence d'hématomes et de griffures au visage, après les visites de la mère. Enquête judiciaire.

La petite fille est confiée à l'ASE. Elle a 4 ans et demi. Chez la nourrice, c'est une petite fille remuante, bavarde, étourdie, peu docile. Elle dort mal.

À 6 ans et demi un couple demande la garde de Muriel et envisage son adoption. La mère maternelle a été déchue de ses droits. La petite fille considérera M. et Mme D... comme ses parents adoptifs, même si, en 1974, sept ans après, l'adoption n'a toujours pas été légalisée. M. D... se bat pour l'adoption. Mme D... se conduit comme une mère adoptive. Muriel ne craint plus d'être abandonnée. En cinq ans elle s'adapte à sa famille adoptive, répond à leurs désirs d'être une bonne petite fille raisonnable, ordonnée, travailleuse. Ses résultats scolaires sont bons. Les parents adoptifs – père et mère – investissent plus que les nourrices habituelles, la scolarité de leur fille qui veut poursuivre ses études. Elle a des activités extérieures : musique... Ses parents adoptifs la surveillent et la contrôlent en permanence, mais ce qu'ils ne contrôlent pas, c'est son histoire secrète avec sa mère, qui s'est manifestée par l'envoi d'un livre puis d'un peu d'argent à chaque anniversaire. Muriel avait refusé le livre. Mais le lendemain, elle le lit à la bibliothèque de l'école. Elle garde de sa mère « l'image floue d'une grande femme brune ». Un jour, elle partira. Pour retrouver cette grande femme brune... Recherche éperdue et presque toujours vaine ou décevante qui tient les filles adoptées ou placées : vivre une épopée solitaire pour un retour à la mère, à elles-mêmes.

En 1974, une femme écrivait que, abandonnée par sa mère à un an, placée chez plusieurs nourrices pour être finalement adoptée à l'âge de 4 ans, elle n'avait cessé de rêver sa mère : « Inutile de vous dire que toute ma vie, j'ai rêvé qu'un jour une belle dame viendrait me chercher dans une belle voiture avec de belles robes et beaucoup d'argent et que cette dame

serait ma mère... Elle m'aurait demandé pardon, elle aurait beaucoup pleuré et m'aurait emmenée avec elle... Cela, je n'ai jamais pu en rêver en paix car ma mère adoptive se chargeait de briser mon beau rêve. Elle me racontait d'où je sortais, que ma mère était une moins que rien, qu'elle m'avait eue avec un soldat et pas français en plus de ça, et à chaque fois que je faisais une sottise, elle me disait que j'étais une tête de boche et que je ne valais pas mieux qu'eux. Malgré tout je voulais rencontrer un jour ma mère et je me suis toujours sentie coupable. J'ai réussi à retrouver sa trace et son adresse. J'ai même des demi-frères et sœurs... Mais je ne voudrais pas lui parler parce qu'elle m'a rejetée... J'aimerais savoir comment elle est et comment elle vit...* »

À l'école, Muriel porte le nom de son père adoptif, c'est lui qui mène le combat pour l'adoption. Sa femme le suit. Dominée par son mari, elle se réfugie dans l'ordre et le bon ordre de la maison, elle est méticuleuse, scrupuleuse, anxieuse... C'est le corps de Muriel qui parle pour elle parce que ni elle, ni ses parents adoptifs, ne peuvent tout maîtriser : faire comme s'il n'y avait pas de problème, comme si tout était parfaitement normal.

Muriel continue à avoir peur du noir.

Elle craint d'être volée ou agressée.

L'angoisse d'abandon s'exprime là, ses angoisses qu'elle ne dit pas. Le rapport d'observation conclut : « On peut craindre plusieurs évolutions possibles : la survenue bruyante de conflits et d'oppositions chez Muriel qui risquent d'être mal supportés par M. D... qui se sentira trahi, ou bien, si la pression du milieu familial chez les D... est trop forte, on peut craindre une aggravation des symptômes névrotiques chez Muriel. »

Elle a 13 ans. On est en 1974.

La suite ?

Elle pourrait la vivre comme cette jeune femme entendue en maison d'arrêt. Elle pourrait... Car on pourrait aussi

envisager une tout autre histoire. Toute fille adoptive ne se retrouve pas en Maison d'Arrêt de Femmes parce qu'elle a été une petite fille abandonnée... Sans l'entendre donc comme une suite, l'histoire d'Hélène reconduit, reproduit des situations, des gestes, des conduites, des rêves, qui se retrouvent sous une forme ou une autre à travers ce que racontent les femmes enfermées en prison, foyer, institut, maison... victimes de violences. Hélène aussi a été abandonnée à la naissance, puis adoptée. Elle aussi a poursuivi ses études. Elle était même brillante. Elle aussi a cherché sa mère. Désespoir, cynisme. Maintenant, elle sait.

Elle parle :

Ma mère, c'était tout pour moi

J'aurais dû être un garçon. Ma mère voulait un garçon. Elle a eu une fille. C'était moi. Elle m'a mise à l'Assistance. J'avais trois semaines. Elle m'avait laissée chez une voisine et elle était pas revenue. Je me suis retrouvée chez les religieuses dans une pension de l'AP. C'est là que j'ai passé mon enfance. Ma mère avait disparu. J'ai pas connu mon père.

Elle était fille-mère, comme on disait.

Ma mère, c'était tout pour moi. Je l'avais placée très haut. À 14, 15 ans, mon oncle, le mari de la sœur de ma mère, un riche industriel, a voulu m'adopter, ça faisait bien à l'époque d'adopter un enfant, ça faisait partie du standing. Je suis restée quelque temps chez eux. Un jour j'étais dans la salle de bains, il a tenté de me violer. J'ai eu très peur. De toute façon les hommes, le sexe des hommes, ça me dégoûte. Pas les hommes. Quand je sors pour faire la bringue, je sors avec des copains, ils me traitent comme un homme. J'ai pas à me défendre contre eux.

Je voulais pas rester chez mon oncle. J'ai fait des fugues. Ma mère, je cherchais à la revoir. Elle aussi. Par ma grand-mère chez qui j'allais quand je fuguais, elle savait que j'avais été adoptée. Je l'ai vue. Je lui en voulais quand même. Je lui ai dit. Elle disait rien.

Qu'est-ce qu'elle pouvait dire? Elle m'avait abandonnée. J'ai su qu'elle était partie avec un homme. Elle l'avait choisi, lui. Et moi... Elle a toujours été plus femme que mère. J'ai appris plus tard qu'elle couchait avec n'importe qui. Je me demande même si elle les payait pas. Moi les femmes café crème j'aime pas ça.

Je voulais la retrouver avec quelqu'un, un homme qu'elle aime et qui l'aime. J'ai retrouvé un paillason. Une fois je l'ai emmenée en vacances avec moi. Mon amie était là aussi. Ma mère s'en foutait que je vive avec une femme, ça l'intéressait pas. J'avais loué une maison et ma mère revenait tous les soirs à moitié ivre avec un type différent. J'aurais préféré qu'elle fasse la pute. Au moins ça lui aurait rapporté. Mais là elle s'envoyait en l'air avec des mecs plus jeunes qu'elle et à la fin du mois elle avait plus un rond. Il fallait que je lui donne de l'argent. Depuis un an je lui en envoie plus. J'en ai ras le bol. Pour qu'elle file mon fric à ses gigolos, ça non! Elle couchait pour un café crème. Moi j'aime pas les femmes comme ça. Je suis sûre qu'elle avait même pas de plaisir. Les putes non plus, je sais. Mon amie se prostitue au bois de Boulogne. C'est pour ça que je suis tombée, d'ailleurs. Pour proxénétisme. Je me retrouve au groupe spécial avec les lesbiennes et les proxénètes et les prostituées. On nous met pas avec les autres. On a peur de la contamination. Il faudrait qu'on se plaque contre le mur pour que personne nous voie, pour qu'on regarde pas une femme... Les hommes je comprends. C'est un besoin. Mais les femmes, non. Si c'est un boulot, d'accord. Sinon je l'admets pas. Ma mère pouvait pas s'en passer. Mon amie a une petite fille. Elle a 2 ans et demi. Je l'adore. C'est moi qui m'en occupe. Je voudrais pas qu'elle ait ma vie, ni celle de mon amie, ni celle de ma mère. Je travaille dans un cabaret féminin la nuit. Les copains, ceux qui viennent à la boîte, je les vois jamais chez moi. La petite, je veux pas qu'elle les rencontre. Moi, je les connais, c'est ma vie, c'est mon boulot, mais elle, la petite, elle fera jamais le tapin non plus. D'ailleurs mon amie va quitter tout ça. On veut un deuxième enfant. Sa fille elle l'a eue. C'était un accident. Je suis bien contente qu'elle l'ait gardée. Par insémination artificielle elle aura le deuxième. Elle

arrêtera la prostitution, elle restera à la maison pour les enfants. Moi je gagne assez pour tout le monde. Ma fille, pour moi c'est ma fille – elle m'appelle tata – je voudrais qu'elle mène une vie de petite bourgeoise. Elle fera des études, elle choisira sa vie, elle. Quand elle commencera à aller avec des garçons, je l'emmènerai chez le toubib pour la pilule. Elle sera pas un paillason. Ça non! Si elle aime un type, elle ira avec lui, mais il faudrait pas qu'elle en change tous les deux, trois jours. Je voudrais qu'elle vive une idylle avec un homme. Un homme qui la respecte, qui la maltraite pas comme mon oncle qui est un vrai salaud avec ma tante. Il lui dit toujours qu'il l'a sortie de la boue et qu'elle n'a qu'à fermer sa gueule. Et elle, elle ferme sa gueule. Moi, les hommes... J'ai jamais couché avec un homme. Je suis lesbienne de naissance. Mes règles il a fallu les provoquer et j'ai qu'un ovaire à gauche. Alors comme femme... J'aurais pas pu avoir d'enfant, je crois. D'ailleurs, j'en ai jamais voulu. J'ai la petite. C'est bien comme ça. Cette petite, je l'aime.

C'était en décembre 1977.

En janvier 1978, Hélène est à nouveau incarcérée pour homicide volontaire. Elle a tiré sur son amie, transportée d'urgence à l'hôpital.

Et la petite fille qui dans le rêve de cette femme aurait eu une vie tranquille, heureuse... Elle sera placée.

Ce qui frappe dans le récit d'Hélène, c'est son roman avec sa mère.

Sa mère voulait un garçon.

Sa mère l'a abandonnée pour un homme.

Sa mère s'humilie pour les hommes, avec les hommes.

Sa mère n'est pas une honnête femme, ni une épouse vertueuse, ni une mère modèle.

Sa haine des hommes passe par son histoire d'amour avec sa mère. Mère rêvée par une petite fille naturelle abandonnée à l'AP, folle de cette femme qui lui préfère les hommes et l'abandonne à nouveau. Quel peut être son rapport aux

femmes qu'elle aime et qu'elle choisit, de préférence, prostituées? Dans quel discours sur les hommes, sa mère, les femmes qui vendent leur corps à de pauvres types..., aurait-elle élevé la petite fille de son amie? Ce qu'une petite fille, ce qu'un enfant entend, c'est aussi ce qui le constitue, le fabrique du côté de l'inconscient... Cette petite fille placée parce que sa mère, prostituée au Bois, a failli être tuée par la femme qui vivait avec elle, et qui venait de sortir de prison où elle s'était retrouvée pour proxénétisme... la violence des rapports entre ces femmes qui l'élevaient, la violence de leurs rapports avec le monde extérieur... Cas extrême. On aimerait savoir. On imagine. Tout est donné pour la suite de l'histoire, déjà un roman. Mais ceci n'est pas un roman.

Quand vous la verrez, vous aurez envie de la placer

Divisée entre mère et nourrice. La petite fille a mal au corps : elle voudrait mourir. Et c'est ce corps à corps nourricier, alimentaire, amoureux qui la fait vivre.

Ici, la petite fille a mal à la mère. Les petites filles maltraitées ne meurent pas toujours. Est-ce par hasard, par accident qu'elles restent vivantes ou parce qu'elles ont un très fort désir de vivre ? Pour elles. Pour leur mère. Souvent, elles ont échappé de peu à la mort faute de soins, ou aux coups qui auraient provoqué les habituels traumatismes crâniens mortels. Peut-être la mère, lorsqu'elle ne part pas en laissant les enfants ou lorsqu'elle ne les place pas pour toujours dès la naissance, a-t-elle besoin de ce corps de petite fille, pour mémoire, nécessaire comme rappel d'une enfance, la sienne. Comme corps différent – à marquer dans sa différence – de celui du père, du fils préféré. Comme corps semblable à mutiler comme si c'était le sien, corps fragile, distant, dégoûtant et qu'elle ne peut toucher que pour l'abîmer, mais aussi le faire exister – chair qui souffre, peau qui marque – et

on voit, on sait qu'elle vit. Pour qu'elle vive pour elle, en elle, la mère a besoin de porter violemment la main sur sa fille, pour ne pas la caresser, par peur de la douceur, parce qu'une mère ne caresse pas sa fille, parce que sa propre mère était dure et maltraitante...

Les petites filles maltraitées et qui ne meurent pas, vivent du désir de leur mère d'être toujours sur le point de les perdre, de les tuer et de les laisser en vie, pour qu'elles ne meurent pas et que se poursuive cette passion d'une mère avec sa fille. Parce que les enfants ne meurent pas d'une chute ici ou là, même si le coin était aigu, ils ne meurent pas en tombant. Tuer un enfant, le faire mourir, ce n'est pas si facile. Au fond, tuer un enfant par accident, c'est bien rare, malgré ce que disent les parents lorsqu'ils parlent de l'accident pour dire la mort qu'ils ont voulue, cherchée, provoquée, donnée eux-mêmes. Les enfants qui meurent, les parents les ont tués. Ceux qui ne meurent pas, les parents les veulent vivants, pour eux.

La mère veut sa petite fille vivante, pour elle. La placer, l'abandonner. Jamais. Ou alors un moment. Pas longtemps. Pour la reprendre. C'est elle la mère. Elle l'enlève même à la nourrice. Se met à la battre. Et si on la place d'office, si des services interviennent sur signalements divers, la mère retient sa fille : elle est à elle, elle ne la placera pas. Pour elle, elle peut faire ce qu'elle veut : elle est la mère de droit. Et si elle bat sa fille, c'est qu'elle a de bonnes raisons de le faire, c'est que la petite le mérite... C'est que... elle ne sait pas.

Je n'admets pas qu'elle salisse la moquette

« Je soussigné Dr X..., certifie avoir hospitalisé dans mon service la petite Catherine. Elle était atteinte d'ecchymoses sur tout le corps, certaines en bandes relevant de coups de fouet, d'autres consécutives à une morsure, d'autres n'affectant pas une forme spéciale... Cet enfant avait un état général très médiocre, faisant moins de 10 kg à l'âge de 2 ans

10 mois. » Mlle P..., mère de la petite fille, reconnaît que les marques sont dues à des coups de lanière**.

Mlle P..., célibataire, vivait chez ses parents à l'âge de 24 ans. Enceinte, elle accouche d'une fille qui sera élevée chez ses grands-parents. Mlle P... fait une demande de secours financier pour sa fille et prend un petit appartement. L'année suivante, elle est hospitalisée pour tentative d'avortement et suicide.

Elle accouche d'un garçon.

Elle a un petit emploi dans une banque où elle a rencontré le père de son fils. Le père ne reconnaît pas l'enfant, ne verse pas de pension à Mlle P... Il vit avec elle épisodiquement. L'enfant est placé chez une nourrice à la journée. Un an plus tard, Mlle P... accouche d'une fille : Catherine. Elle avait caché sa grossesse à sa famille et à son employeur. Elle perd donc tous ses avantages sociaux.

Comme si dissimuler une grossesse c'était faire disparaître l'enfant... Mlle P... n'a pas voulu cette deuxième fille. Elle l'a tuée dans son ventre sans la tuer physiquement. La petite fille existera de corps, malgré la mère, petite fille à battre avant même sa naissance.

La naissance de Catherine oblige Mlle P... à placer temporairement son fils à l'ASE. Mlle P... pourrait passer quelques mois en hôtel maternel : elle n'a pas de place pour le nouveau bébé, pas d'argent pour une garde nourricière. Elle ne veut pas se séparer de son fils, et refuse tout séjour en hôtel maternel. Pour garder son fils, elle sollicite un placement immédiat pour sa fille, « pour ne pas avoir le temps de s'y attacher », dit-elle. La petite fille est envoyée dans une famille nourricière dans la Sarthe. Elle a un mois. Mlle P... voit sa fille deux fois en deux ans. Son ami ne lui apporte toujours aucun secours financier. Il n'a pas reconnu sa fille. Il ne veut pas épouser la mère de ses enfants : elle est souvent malade, hospitalisée deux fois en deux ans. Il dit : « Je ne veux pas épouser une morte. » La mère date

précisément ses crises nerveuses, son délabrement physique de la naissance de sa fille : la petite fille a rendu sa mère malade pour toujours. C'est à cause d'elle que le père ne veut pas légaliser la situation, prendre les deux enfants en charge... La vie de sa fille, c'est la mort de la mère. Mort symbolique. Sa naissance lui a, pour ainsi dire, coûté la vie.

Mlle P... : « Quand j'ai eu Catherine je vivais dans une toute petite pièce avec mon fils. J'ai été bien obligée de la placer. Sa naissance a été une catastrophe. Je ne m'en suis jamais remise. Depuis j'ai eu des crises nerveuses de plus en plus rapprochées... » Catherine a 2 ans. Sans doute sera-t-elle placée, reprise, battue, hospitalisée plusieurs fois, replacée... Si elle ne meurt pas – il est rare qu'après 6 ou 7 ans les enfants meurent à la suite de mauvais traitements – elle dira, comme le dit une adolescente qui vit pour quelque temps dans un foyer (depuis le début de 1978) : « Moi, on me traite comme une valise. » Elle pourra aussi raconter son histoire comme Yasmina, la jeune Kabyle en transit dans un foyer d'hébergement. Elle a 16 ans et vit dans ce foyer depuis deux semaines. Elle boite un peu : séquelles de mauvais traitements ? Certainement, même si elle ne le dit pas. Le sait-elle ? Nombreux sont les enfants maltraités qui sont devenus des handicapés.

Yasmina raconte :

Elle me donnait son lait de loin, par tuyau

Elle me frappe. (Elle c'est sa mère.) Elle me donne des coups de balai partout. J'ai encore les marques. Je voulais mourir si j'étais pas partie. Ils appellent ça des fugues. Une fois elle est allée à la police pour me faire chercher. Et moi aussi j'ai été au commissariat, je leur ai dit : « Je veux plus retourner chez elle. Je veux plus même si je vais au dépôt. » Ils m'ont mise au dépôt. C'est comme une prison. Ici c'est mieux. Elle m'a dit qu'elle me reprenait plus si je vais en foyer. Moi je veux plus aller chez elle. Elle m'a pas élevée.

À 8 ans je suis revenue avec elle. Avant j'étais dans des pensions parce que j'ai quelque chose là à la hanche et puis là aussi dans la tête. Quand je ne suis pas contente, je casse tout et je me cogne dans les murs. Là-bas on m'a soignée. Je sais pas si je suis guérie. Mais ma mère elle n'aime pas. Elle est toujours malade et elle dit que c'est à cause de moi. Moi je lui ai rien fait. Elle dit que ça a commencé quand je suis née. Moi je sais pas mais c'est pas de ma faute.

Elle voulait des garçons. J'ai deux sœurs. Avec elles elle est pas comme ça. Elles sont bien habillées et tout, et moi, je mets ce qu'elle me dit. J'ai pas trois ans quand même. Si j'ai des enfants je serai gentille avec eux. Pas comme elle. Je leur parlerai, je les sortirai. Moi je peux jamais sortir. Je vais à l'école, je rentre : la maison, ma chambre. Je dors et le lendemain pareil. Avec elle je parle jamais. Mes règles je lui ai pas dit. Je dis rien. Elle veut que je travaille dans la maison. Je suis la bonne. Quand je veux pas, elle me tape. Elle voulait plus me voir, alors elle me mettait sous le lit, oui, sous le lit. J'étais petite, y avait la place, il fallait pas que je bouge. Elle me crie toujours après. Je veux pas retourner chez elle. Mes enfants... Je voudrais des garçons. Trois garçons. C'est plus facile. Pour eux. Moi je vois que les filles ça souffre trop. Elle croit toujours que je fais des bêtises avec les garçons... Mais je suis vierge. Il faut être vierge, c'est plus propre. Sauf un accident... c'est mieux de rester vierge. Des jeunes de 13 ans déjà faites, je trouve que c'est pas beau. Moi la prostitution, tout ça... je veux pas. Ma mère me dit : « Si tu veux être une traînée... », et aussi d'autres mots, je les dis pas. Tout ça parce que j'étais partie deux fois. Je voulais plus rester chez elle. Ma sœur, quand je la rencontre, elle m'insulte, elle aussi...

Je suis allée en couveuse, elle m'a pas élevée. Après elle venait même pas me voir. Elle m'a pas donné son lait. Pas avec ses seins. Elle me donnait son lait de loin, comme ça, par tuyau. Elle dit qu'elle va m'envoyer en Algérie chez un oncle. Moi je veux pas. Je suis née ici. Je veux pas aller là-bas toute seule. J'irai pas. Je me sauverai. J'irai pas. Eux ils sont d'Algérie, ils sont kabyles, ils

peuvent aller là-bas s'ils veulent. Moi je reste ici. Mais pas avec elle.
Elle me dit toujours de tirer mes cheveux en arrière en chignon.
Mais je veux pas parce que j'ai des grandes oreilles décollées. Là
j'ai un foulard, ça se voit pas.
Je veux pas rentrer à la maison.
Je veux pas retourner chez elle.

La fille de 18 ans qui écrit en 1972*, ne veut pas non plus retourner chez sa mère. Elle est fille de mariniers, la deuxième d'une famille de huit enfants. Sa mère à sa naissance voulait un garçon. « Ce fut une fille, donc moi. Elle me trouvait très laide et me battait très souvent. J'ai encore les cicatrices sur le corps. À 14 mois, elle m'a cassé le nez en me battant et elle me mettait une épingle à linge sur le nez pour le recoller, comme elle disait... Elle ne m'aimait pas, alors mon père a décidé de me mettre chez ses parents à 2 ans. Mais ils se disputaient souvent. Ma mère d'un air de haine et de méchanceté, je me souviendrai toujours de son visage, me dit : "T'entends, toi, je t'ai mise au monde, mais pour moi tu es une étrangère, tu n'existes pas." Et là, Menie, ce fut terrible pour moi, je n'avais que 9 ans, je savais qu'elle m'avait donnée (aux grands-parents) mais ce que je ne savais pas, c'est pourquoi [...]. Je n'avais personne qui me comprenait... tout le monde se moquait de moi. Je me suis repliée sur moi-même et me suis enfermée dans la solitude. Il y a un an, j'ai abandonné mes études pour travailler. Je garde trois enfants et je donne tout à ma grand-mère...

« Je suis peut-être un mauvais souvenir dans la vie de ma mère mais je ne peux tout de même pas m'enlever la vie qu'elle m'a donnée pour la débarrasser de moi... Je ne peux pas partir, abandonner celle qui m'a élevée... Où voulez-vous que j'aille sans argent? Je ne connais personne... De plus je suis grosse et affreuse, alors qu'est-ce que vous voulez que je fasse? »

Comme Yasmina, elle porte mal ce corps que sa mère a voulu supprimer en l'éloignant, qu'elle a marqué en la battant pour la rendre difforme et la priver des signes de féminité où elle pourrait se reconnaître femme, corps de désir et à désirer. Mais les filles s'interdisent à elles-mêmes ce que la mère leur a interdit, les mutilant physiquement dans leurs corps, et par les mots, dans la tête.

Mère et fille s'interdisent la tendresse, le baiser...

Lorsque Mlle P..., mieux logée, reprend sa fille, Catherine, l'assistante sociale scolaire signale les ecchymoses multiples qu'elle a constatées sur la petite fille. Mlle P... dit :

Elle ne m'embrasse pas.

Elle ne parle pas.

Elle n'est pas propre. Ni le jour. Ni la nuit. Le père épisodique ne la supporte pas et menace de quitter le domicile. « Il crie sans arrêt après elle. » Lorsqu'elle désobéit, il dit : « Je la ferai plier », et lorsqu'elle fait pipi par terre : « Elle me demandera pardon. » La mère, ménagère méticuleuse, obsessionnelle, ne tolère pas la moindre tache : toute salissure est indécente pour ces femmes exigeantes, propres à l'excès, rigides, qui font de leur maison un lieu de mort – rien ne traîne, tout est en ordre, c'est propre, net, aseptisé. Et un enfant qui rompt l'harmonie de la sécheresse, de cette misère affective sans faille, en posant son pipi, son caca et il faut repasser tout le temps derrière, nettoyer encore pour que ce soit propre et que les traînées ne se voient pas ; cet enfant-là qui dit la vie par ses entrailles parce qu'il ne peut prononcer aucune parole dans ce silence d'ordre et de mort, cette petite fille, précisément, moins gentille, moins affectueuse, moins sage que son frère – frère choyé, préféré – met le désordre, dévie et doit être corrigée. La mère : « Je n'admets pas que Catherine salisse la moquette et j'envisage de la replacer si elle me crée des ennuis. » On la placera pour elle puisque huit jours plus tard, l'école signale à nouveau des sévices, huit

jours après encore des hématomes, et, finalement, elle est hospitalisée par ses parents. À l'hôpital elle est en sécurité et les parents aussi...

À l'assistante sociale de police, Mlle P... dit avoir corrigé trop fort sa fille parce qu'elle faisait ses besoins par terre : « Je la mets sur le pot une heure durant, aussitôt après elle fait ses besoins par terre. Je n'y comprends rien. Je l'ai frappée durement avec les mains et elle a dû tomber et se cogner. Je ne savais plus ce que je faisais, je n'en peux plus... » Le père compare sans cesse Catherine à son frère qui aurait besoin de plus d'affection parce qu'il aurait plus souffert dans ses deux premières années que Catherine qui, elle, aurait été choyée par une bonne nourrice qu'elle appelait maman. Le père et la mère critiquent le comportement de la petite fille et louangent le fils. À l'école, le garçon est turbulent et vivant, et sa sœur toujours triste. Elle n'est pas énurétique.

Catherine, après l'hôpital, sera envoyée dans un établissement sanitaire. Une mesure éducative sera demandée par le juge des enfants pour Catherine et son frère. Peu de nouvelles de la petite fille. En juin 1974, elle a 6 ans. Elle paraît bien adaptée chez sa nourrice. Elle va à l'école. Elle est en CP.

L'intolérance de la mère au corps de sa fille, à sa présence, à ses manifestations viscérales de vie, à cette parole sale – c'est en vidant visiblement son corps pour que ça se voie, pour qu'on ne puisse pas ne pas le voir, que la petite fille parle à sa mère qui ne l'entend pas, ne veut pas l'entendre si elle n'est pas propre comme une poupée – on peut aussi la comprendre comme une intolérance à ce qu'une petite fille peut contenir dans son ventre et qui sort comme elle-même est sortie du ventre de sa mère – cette merde ça pourrait être un enfant. Empêcher sa fille de faire ce qu'elle a fait : faire des enfants, en la battant – si son corps ne marche plus, ne fonctionne plus, si elle devient anormale, elle ne sera pas mère, peut-être – et parfois jusqu'à la mort. Tuer à la racine ce qui ferait

d'une petite fille une femme, ce qui est là présent à l'intérieur sous une autre forme. Tuer dans le ventre de sa fille l'enfant possible. Tuer celui qu'elle a mis au monde sans le vouloir. Faire mourir la petite fille qu'elle n'a pas su ou voulu faire partir avant le premier cri. Et elle était là. Il n'y avait plus rien à faire qu'à la battre ensuite parce qu'elle était un accident. Une grossesse de plus. Après ou avant toutes les autres. La mère toujours grosse, fatiguée, malade. Où est son corps? Elle le perd à le voir régulièrement se gonfler et se dégonfler, sans prise sur ses formes parce que l'homme, le mari dit non à la contraception, parce que c'est lui qui use le corps de sa femme, c'est lui aussi qui en use. Il est propriétaire. Il possède ce corps qui se donne à lui sexe et ventre. Et sa femme, la mère de ses enfants « ne s'appartient plus ». Il dit non à la pilule et elle dit non à l'avortement... Quand les enfants sont là, c'est elle qui les élève, nourrit, dresse, bat, tue. Plus souvent que le père.

Un de ces jours, je vais la faire partir

« Un de ces jours, je vais la faire partir », dit M.-F. . . , la mère de Jocelyne. L'histoire de cette petite fille qui meurt à 3 ans des violences maternelles est troublante. Tout commence par une histoire d'intestin. Un jour, les parents de Jocelyne aperçoivent un bout d'intestin qui sort de son anus. Cette fois, il ne s'agit pas seulement de la merde, mais de ce qui la fabrique, d'un morceau du corps du dedans et qui dépasse, incongru, pas à sa place. Les petits enfants sont persuadés que les enfants se font par l'anus et que l'enfant à l'intérieur, dans le ventre, a quelque chose à voir avec la merde. Pas seulement les enfants d'ailleurs. C'est de toute façon une « anomalie », comme dit le dossier. Pour supprimer ce bout-là, la petite fille passe plusieurs mois à l'hôpital. Lorsqu'elle revient, sa mère est grosse d'un futur petit frère. Et Jocelyne porte sur le ventre un pansement parce que sa cicatrice suppure encore.

Ce pansement, elle l'arrache pour voir ce qui sort. Sa mère la gronde parce que c'est sale et que ça l'oblige à refaire le pansement.

Des enfants disent aussi que les bébés sortent par le ventre. On ouvre le ventre avec un grand couteau et on tire l'enfant. Jocelyne a besoin de savoir ce qu'elle a dedans mais sa mère interdit le geste curieux, indécent, par des coups de martinet. Et puis dans la chambre, sur la chaise, dans le lit, elle laisse pissures et chiures. Elle pose ses paquets de merde dans toute la maison sans discernement – elle fait dans sa culotte et jamais dans le pot – et il faut nettoyer tout, tout le temps. Ce corps de petite fille qui suppure et pue, la mère ne veut plus le voir. Le toucher la dégoûte, elle « n'en peut plus », elle va la faire placer. Elle la cogne. La petite fille crie. Sa cuisse heurte le bois du lit. Enfle. M. F... passe une pommade. Jocelyne ne peut plus se lever : ça lui fait mal. Elle pleure. Elle crie dans son lit. M. F... la fait taire avec du sparadrap collé sur la bouche. Elle bouche tous les trous du corps par où passe une parole, ce que voudrait dire sa fille qui ne parle pas beaucoup et qui n'est pas tendre. Elle avait, dit la mère, refusé de l'embrasser à son retour de clinique après la naissance du petit frère, alors que les frères et sœurs se pendaient à son cou. La couturer, la fermer : un pansement, du sparadrap, des couches pour que rien ne sorte, ni mots, ni suintement, ni matières fécales. La bouche, le ventre, le cul : là où Jocelyne parle et risque dire ce qu'il faut taire et peut-être sa passion pour sa mère, cet appel à la caresse, à la main de la mère sur le corps. La mère cadennasse ces points du corps de sa fille, suture définitive. Jocelyne se tait enfin. Pour laisser vivre sa mère qui la fait partir. Elle meurt en 1973.

Elle est partie.

Et si elle ne part pas, si elle ne meurt pas de la main de sa mère – distante, dure – qui tient le corps de sa fille toujours loin d'elle, comme mort, sa mère lui dit : « T'es anormale, t'aurais mieux fait d'être morte », et la regarde comme une

petite handicapée, malade et irrécupérable. Caroline n'est pas infirme**. Mais sa mère dit d'elle : « Je savais qu'elle n'était pas normale. On ne voulait pas le dire, on ne voulait pas le voir. Elle est passée d'un hôpital à l'autre... c'était difficile... » Elle lui préfère sa sœur « très belle, mignonne, adorable, vivante ». Ce corps malade, la mère n'en veut pas. Elle ne veut pas reconnaître Caroline comme corps de son corps, ou il fait mal à son corps à elle comme chaque enfant a failli lui coûter la vie. Elle aura un garçon, quatre filles et, chaque fois, la grossesse sera « à haut risque ». Là aussi le mari dit non à la contraception, avec obstination. Peut-être souhaite-t-il la mort de sa femme, en couches, comme ça il perdrait d'un coup la mère et l'enfant et personne ne pourrait l'accuser de meurtre. La mère ne meurt pas mais c'est l'une des petites filles qui est battue, rejetée, celle qui demande jusqu'à en déformer son corps, jusqu'à mimer physiquement l'infirmité, le baiser que sa mère refuse. Caroline sera placée par sa mère qui la voudrait morte. En 1974, à la maternelle, elle parle mal ; elle bégaie... Le corps a pris du retard, la parole aussi. Le mot ne peut pas sortir ou il sort bloqué, répété, et elle avance comme si elle était infirme – elle suit une rééducation en kinésithérapie. Suivant le désir de sa mère, la petite fille qui ne devait pas vivre et que sa mère a maintenue loin de son corps, de ses mains, de son baiser, s'est constituée d'après le modèle proposé verbalement par la mère : « T'es anormale... » Si la parole sort, elle l'arrête, si son corps va droit, elle dévie.

« Quand vous la verrez, vous aurez envie de la placer », dit la mère de Laurence, 5 ans**. Tout se joue entre mère et fille, et le père qui vit là, vit comme à côté, pas concerné : les enfants ça regarde la mère. Les mères savent ce qu'elles disent ? Et que la parole adressée à d'autres sur leur fille – la fille l'entend toujours, la guette, l'attend – peut-être meurtrière ? « Quand vous la verrez, vous aurez envie de la placer. » Encore une petite fille malade de son corps, parce que sa mère ne veut pas la voir bouger, vivre. Elle l'attache

sur une chaise quand elle sort. La mère la laisse dans son lit, elle ne quitte pas la pièce où elle tente, malgré tout, de faire ses premiers pas, d'éprouver son corps dans l'espace, dans une position qu'elle ne maîtrise pas encore. Peut-être pour la punir de chercher à s'échapper de cette pièce où elle est séquestrée, Laurence est hospitalisée pour une fracture du fémur. Elle reste longtemps à l'hôpital. Elle est atteinte de rachitisme, elle a très peu de cheveux. Elle est triste, ne parle pas ou peu. À 5 ans elle ressemble à un enfant de 3 ans à peine. Comme si elle n'avait pas grandi. Atrophiée pour occuper le moins de place. Presque disparaître. Pour faire plaisir à sa mère qui la voudrait loin, ne plus la voir, ne plus la toucher. Sa mère la bat parce qu'elle bouge : elle se balance dans son lit, elle se déshabille, elle se masturbe. Sa mère dit qu'elle est vicieuse. À 15 ans ou avant, elle lui dira comme les mères et les nourrices à leurs filles et pupilles – maltraitées dans la petite enfance – qu'elle est une traînée, ou une pute ou un paillason... et qu'est-ce qu'elle attend pour aller faire le trottoir...

La délinquance de la petite fille est trop manifeste, explicite pour que la mère détourne le regard : le corps s'exprime là, brutal, sauvage, sans détour, et le signe sexuel que la fille adresse à sa mère l'exaspère et la trouble. Elle ne comprend pas que Laurence veut parler par ce geste, cette parole agressive et violente parce qu'elle se parle sous le regard de la mère – elle ne se cache pas pour ça – et que la mère entend comme démoniaque, maléfique, perverse. Elle répond par les coups à cette demande d'amour obscène pour elle, excessive, intolérable. Les coups l'ont calmée. En 1974, Laurence a 9 ans, c'est une petite fille maigre, triste, craintive, hypotrophique. Elle perd ses cheveux par plaques. Passive et calme, elle entendra sa mère lui dire : « T'es moche, mal fagotée, mal fichue... y a rien à attendre de toi. » Elle est sale et négligée. La mère a cinq enfants et Laurence est la

troisième de la fratrie, la deuxième des filles du milieu. L'aîné et le dernier sont des garçons.

Et puis un jour elle n'entendra plus, rien n'aura d'importance, ni les mots ni les gestes, elle dira : « Je m'en fous de tout », ou elle ne dira rien comme ces adolescentes qui se retrouvent comme ça, un jour, en foyer ou en centre maternel.

« Laurence lors de son hospitalisation paraissait susceptible d'évoluer, elle semble s'être progressivement détériorée, s'organisant sur le mode de la débilité », dit le rapport d'observation. On peut aussi imaginer sans grand risque d'erreur qu'elle aura un enfant sans savoir comment et qu'elle se retrouvera sur le trottoir parce qu'elle aura fugué pour voir Paris, la ville où tout est permis, où personne ne surveille, où on peut se promener, regarder les grands magasins... Comme Elisabeth, l'adolescente qui a quitté le domicile familial à 14 ans parce qu'elle est battue et malheureuse. Petite, le corps maigre, les épaules serrées, les jambes fluettes, elle a une démarche qui a l'air de dire : « Ne me regardez pas, faites comme si je n'existais pas. » Assise au bord du lit sous les posters de chanteurs et de motards dans la chambre du foyer, elle parle (janvier 1978) :

Je voulais mourir. Pour pas qu'il me tue

Depuis trois mois, j'arrête pas, je fais fugue sur fugue. La première fois je suis venue à Paris. Je voulais voir comment c'est. Ici les magasins sont plus grands. J'aime les grandes surfaces. Où j'habite c'est une petite ville, je connais le Suma par cœur. Je me promène. Je regarde. Je vois plein de choses. Je trouve ça beau. D'abord, j'allais plus à l'école. Une copine m'avait dit : « On va voir ce que ça fait de pas aller à l'école. » On a recommencé. C'était bien. On se promenait. Quand mes parents l'ont su... ah! là là! Mon père, quand ça lui prend, il est violent. Il tape tout le monde. Surtout ma mère. Je crois qu'il a quelque chose à la tête. Il est en

invalidité. Ma mère travaille dans un hôpital. Elle aussi elle me bat. Pour rien elle me file des claques et pas à mes sœurs. Ma grande sœur elle a toujours tout ce qu'elle veut. Elle sort. Elle fume. Elle se maquille. Moi rien. Pour les Tampax aussi elle m'a dit non. Elle dit que ça abîme en dedans. Alors je peux pas. Je mets encore des serviettes, j'aime pas ça. Ma sœur elle en a depuis longtemps. Ma mère lui dit rien.

Quand ma mère a dit à mon père que j'allais pas à l'école – j'ai jamais aimé l'école – mon père a gueulé, il a dit : « Ta fille, je vais la tuer, tu m'entends ? Je vais la tuer. » Moi je l'ai entendu. J'étais cachée. Je voulais savoir ce qu'ils disaient. J'ai pris je sais plus combien de cachets... Pour mourir. Je voulais me tuer. Pour pas qu'il me tue. À l'hôpital, on m'a sauvée.

Mon père disait toujours à ma mère : « Ton café est pas bon », et des trucs comme ça. Ma mère, à force, ça lui plaisait pas. Un jour elle a fait du café, elle l'a apporté chez la voisine qui nous avait invités pour le café. Mon père l'a bu. Il a dit à ma mère : « Tu vois, son café, il est meilleur que le tien. » Ma mère a dit : « C'est mon café. C'est moi. Je l'ai fait et je l'ai apporté. »

Après mon père est parti. Il voulait plus rester avec ma mère. Moi seule avec ma mère et mes tantes... je me suis sauvée. Je veux pas aller avec ma mère. Dans un foyer je suis plus tranquille. Ici j'ai ce que je veux. Personne pour m'embêter. J'ai jamais eu des habits à moi. Toujours ceux de ma sœur. Trop grands. Le premier pantalon, je flottais par-derrière. Ma mère voulait pas que je porte des pantalons et moi, les pantalons, j'aime ça. Dans les grands magasins, j'en vois plein. Ils me plaisent bien. Je regarde. C'est tout. Ils ont dit que vendredi et samedi j'avais piqué avec ma sœur et qu'elle va passer au juge. C'est pas vrai. On a pas piqué. Je vais lui téléphoner pour savoir.

Tout ça parce que j'étais une fille

Ce récit d'Elisabeth rappelle une lettre envoyée à Menie Grégoire*, en 1973, par une jeune fille de 18 ans. Elle lui explique que les filles ne comptaient pas pour sa mère et qu'elle les maltraitait en les faisant travailler chaque fois qu'elles n'étaient pas à l'école, pendant que le frère partait au bord de la mer. Elle travaille bien à l'école, veut continuer ses études; sa mère s'y oppose... Si sa fille allait être heureuse loin de sa mère et mener une vie moins dure... Peu de mères le tolèrent.

« ... Alors ma mère me dit : “Tu feras comme ta sœur, tu iras chez les autres. Une fille se marie, fait des enfants et ça n'a pas besoin de métier” [...] j'ai été placée et ma mère a bien précisé à ma patronne qu'il était interdit que je sorte le soir. J'ai été embauchée et nourrie, logée à 200 F par mois. J'acceptais toujours tout. Jusqu'au jour où j'ai demandé à ma mère 10 F pour mes petites dépenses personnelles. Elle m'a refusé.

« Alors ce fut terrible... je dis à ma mère qu'à mon âge j'avais le droit de porter des collants, de mettre du vernis

rose à mes ongles... que j'en avais marre d'être commandée comme une gamine et que je foutais le camp... »

Elle se réfugie chez une sœur de sa mère fâchée avec elle. Revient chez ses parents. Sa mère la place dans une maison de correction. Elle reste un an sans nouvelles. En réponse à une lettre qu'elle envoie, sa mère lui écrit qu'elle doit encore « bouffer de la vache enragée ». Elle rencontre un jeune homme. Il boit et ne travaille pas. Il dit qu'il l'aime. Elle ne l'aime pas. Ses parents sont avertis par la directrice de la pension. Sa mère le fait venir et fixe avec lui la date du mariage. Ils se marient dans la solitude. « Moi qui avais rêvé de me marier en belle robe blanche... je me marie avec mon vieux manteau marron de tous les jours... Je suis en instance de divorce. Je n'ai jamais connu l'amour. Je ne sais pas ce que c'est le plaisir... Ma mère n'a jamais voulu me revoir. Je travaille très dur dans les halles de Rungis, manutentionnaire, peu payée. J'habite un hôtel délabré à Paris... À 20 ans, j'en parais 30.

« Tout cela parce que j'étais une fille. »

Centre d'observation, foyer d'hébergement, meublé... hôtel de passe... hôtel maternel... prison... C'est là qu'elles se retrouvent, solitaires, exilées de l'amour de la mère lorsqu'elles étaient petites filles, parce qu'elles étaient des filles.

« Souvent, expliquent des éducatrices du foyer, les filles ne savent pas qu'elles se prostituent. Pour payer l'hôtel du copain, elles feront quelques passes avec d'autres copains, ou des copains du petit ami et, petit à petit, pour régler des dettes, acheter ceci ou cela, elles se retrouveront sur le trottoir, en hôtel avec un petit ami transformé en souteneur. Une fille disait fièrement que son copain à elle la respectait. Il ne la touchait pas. Pendant cinq ou six mois, c'étaient des promesses, des voyages, des sorties en boîte, au restaurant. La fille amoureuse du type couchait avec lui et tout d'un coup elle voyait tomber des dettes et des dettes, des traites

à payer... Par reconnaissance pour l'ami, sa gentillesse, sa générosité, elle se mettait à faire des passes, en douceur, avec des copains puis des inconnus, et elle se retrouvait même dressée à rabattre des filles pour le souteneur, son ami si affectueux. Les filles sont dupes du scénario. Le scénario peut varier. Par exemple, des filles sont embauchées dans des sociétés bidon. Le directeur propose un week-end à Deauville à la plus jolie. Il lui offre des vêtements, des bijoux, le restaurant, l'hôtel de luxe... Une fille avait vécu quelque temps avec un type, comme ça, elle avait même abandonné son enfant pour lui, pour être à lui. Elle ne travaillait plus au bureau mais tenait sa maison. Un jour, il a prétendu qu'il devait aller voir sa femme... Il l'a abandonnée. Elle s'est retrouvée dans la misère... Il l'a lui-même mise au tapis... Quand les filles prennent conscience de ça, elles disent : «Ça m'est égal même s'il a d'autres femmes, ça m'est égal de faire le trottoir, je l'aime.» Souvent même, elles veulent un enfant de lui et, si ça pose des problèmes, elles s'en fichent, elles veulent un enfant et c'est tout.

« Quelquefois elles se révoltent, sur le coup, quand elles comprennent, et puis elles acceptent, elles se résignent, beaucoup se font battre, prennent des raclées, pour elles c'est normal, ça fait partie de leur vie et puis elles le vivent comme une preuve de la virilité, de la force de leur souteneur.

« Beaucoup de filles couchent avec des types pour un peu d'argent, pour des petits cadeaux. Pour elles ça n'a rien à voir avec la prostitution. Elles se font un peu entretenir, c'est tout. Leur corps, elles n'y pensent pas. Si ça peut servir, c'est toujours ça de gagné ; leur corps, elles n'en parlent pas. Elles ne savent pas qu'il existe, on dirait... »

Les filles qui arrivent de province à Paris à 16 ans, en rupture de famille, institution..., ne se retrouvent pas sur le trottoir à coup sûr. Celles qui sont passées de foyer en foyer sont des proies faciles pour les proxénètes, et les juges le savent qui disent : « Autour des foyers on voit souvent

des proxénètes qui rôdent à la recherche de petites jeunes paumées, plus ou moins délinquantes. »

La plupart du temps, les adolescentes dont l'enfance a été dure – celles qui n'ont pas connu le corps de la mère, corps heureux et tendre – et qui se retrouvent mises à la rue, au travail, en exil à Paris, en exil dans les chambres de bonne des apprenties du petit commerce, travaillent jusqu'à l'épuisement dans la solitude et l'abandon. Le samedi elles vont en boîte, elles y rencontrent celui qui... Et les voilà à nouveau prises par la même histoire :

– Refus de la pilule. Grossesse. Refus de l'avortement.

Vie à l'hôtel. Séparation. L'ami s'en va, abandonne la fille mineure enceinte. Ou c'est elle qui part (c'est rare). Elle quitte son travail. Elle est seule. Sans argent. C'est le silence. La mère ne sait rien. Elle arrive en maison maternelle... Elle veut un garçon...

Les jeunes filles et jeunes femmes qui parlaient un peu d'elles-mêmes disaient presque toutes qu'elles voulaient un garçon – les primipares – ou bien parce que c'est plus facile à élever, ou bien pour faire plaisir au père de l'enfant ou à elles-mêmes.

Il veut un garçon, moi aussi

À la maison maternelle vient d'arriver une femme de 23 ans. Elle accouche dans deux mois au début de l'année 1978, c'est le deuxième :

Chez moi, on était neuf. Mon père gagnait pas beaucoup. Je suis la troisième. Je m'occupais des petits parce que ma mère était souvent malade. Je faisais tout dans la maison. Sauf la cuisine. Ma mère voulait pas nous voir dans ses jambes. On parlait pas. On avait pas le temps. Ma mère, je lui ai jamais parlé de moi. Même pour mes règles elle m'a rien dit. C'est arrivé comme ça. Les garçons, j'y pensais pas. Je lisais des romans-photos, c'est tout.

Mais sortir avec les gars, ça m'intéressait pas. À 16 ans, je suis partie. À Paris... je croyais pas que c'était si dur. Dans la rue, il fallait surtout pas regarder les hommes, si on faisait pas attention, ils étaient là, ils vous suivaient, on arrivait pas à s'en débarrasser. En province c'est pas pareil. Alors je sortais plus. J'ai travaillé dans une charcuterie comme vendeuse. Je dormais dans une chambre sans lumière, sans meubles, un matelas par terre... c'était sale. Je suis pas restée. Après je suis allée comme apprentie dans une boulangerie. C'était plus propre. Je suis restée deux ans. J'allais dans les bals. J'ai rencontré un ami d'enfance de mon pays. J'ai eu un garçon. Il est chez ma mère. Elle veut pas me le rendre. Je suis partie. C'était pas un homme comme je voulais. L'autre, c'était pas un gars du pays. J'avais arrêté la pilule parce que je grossissais. Je suis tombée enceinte. Je voulais pas. C'est trop près. Je l'ai gardé quand même. L'avortement... j'avais pas envie... et puis c'était trop tard. Alors je le garde. Lui, il veut un garçon. Moi aussi. C'est plus facile. Je veux pas une fille... Enfin je prendrai ce qu'il y aura. Il a commencé à être violent quand j'étais enceinte. Je sais pas pourquoi. Je suis venue ici. Il voulait pas. Mais je pouvais pas rester avec lui. Je suis pas libre. Donner des comptes toujours, j'en ai eu marre. Je vivrai seule avec mes enfants. Je travaille. Ça m'intéresse pas de faire des enfants. Ce que je veux, c'est me grader dans mon emploi. Comme ça je serai tranquille. Je demanderai rien à personne. Ni à ma mère ni à lui. Ma mère, elle me dit toujours que je suis folle, que je suis pas normale. Elle voulait que je me marie. Moi je veux pas. Quand j'aurai 30 ans, peut-être. J'ai le temps. Ma vie n'est pas finie... Et puis, j'ai pas encore eu ce que je voulais... alors...

Les adolescentes ou les jeunes femmes qui vivent quelque temps en foyer, en maison ou en hôtel maternel, vivent ce temps-là comme une détention provisoire. Les conditions de vie sont variables d'un endroit à un autre, mais le règlement est là, écrit ou non, et il faut l'observer sous peine de mise à la porte. C'est une halte provisoire, presque programmée

dans leur histoire, une étape nécessaire, une contrainte de plus à vivre avant la liberté... Quelle liberté?... D'ailleurs, leur histoire n'est pas différente de celle de beaucoup de jeunes femmes incarcérées.

Une fille, c'est plus mignon à habiller

Les femmes détenues, lorsque nous avons entendu leur histoire, avaient été presque toutes des petites filles maltraitées, et pas seulement les femmes qui étaient incarcérées pour mauvais traitements ou coups mortels à enfants de moins de 15 ans. Elles n'avaient pas toutes été battues par leur mère mais toujours élevées durement, dans le silence et la violence, dans la solitude d'une petite fille qui pense que personne ne l'aime, et surtout sa mère. Comme les mères maltraitantes, les filles en foyer, les jeunes femmes en maison ou en hôtel maternel, les femmes en prison ont eu une mère qu'elles ont vécue comme la mauvaise mère. Elles ont eu une mère – la prison serait le dernier retour masochiste à la mauvaise mère – qui ne touche ni ne caresse ; qui élève durement parce qu'elle a été élevée durement ; qui n'embrasse jamais, ne tient pas une petite fille dans ses bras, son giron, au chaud ; qui surveille, épie, punit, ordonne, terrorise, menace, dans le silence ou les cris, dans le froid. Ou alors, elles ont connu une mère rigide, ordonnée à l'extrême, méticuleuse, froide elle aussi, jamais près du corps sauf pour le nettoyer, le blanchir, le rendre net et comme invisible, mère obsessionnelle pour qui une petite fille est un objet à garder propre, à ranger proprement ou à habiller comme une petite fille, comme une poupée.

« Moi, je voulais des filles. Une fille, c'est plus mignon à habiller. » C'est une détenue qui parle. Elle a 20 ans. Elle se tient tristement comme une vieille femme triste. Elle a un visage calme et plat, des taches de rousseur parce qu'elle est rousse. Elle était contre l'avortement, elle a gardé sa fille. Elle était contre les crèches – « Les enfants sont pas heureux.

On s'occupe pas bien d'eux » – elle a élevé son enfant à la maison pendant que le père travaillait en usine : les trois huit. Il buvait. Il la battait. Il était jaloux. Il avait fait venir son frère pour la surveiller. Il avait 20 ans.

Sa fille était sage. Elle, elle pouvait faire son ménage tranquillement mais...

La petite voulait pas aller sur le pot. Lui, quand il rentrait, il trouvait toujours à redire. Pour le ménage, la poussière, la petite, la cuisine... Le soir quand il revenait du travail, il enlevait ses chaussures pour se mettre en chaussons. Si la petite s'amusait avec ses chaussures, il criait... Un soir il s'est endormi la tête sur la table... c'est là que j'ai tué ma fille... Avec lui je suis allée de malheur en malheur... Quand je sortirai, j'élèverai ma fille avec ma mère... Je veux plus qu'un homme me touche. Plus jamais... Au deuxième on s'est mariés. La deuxième, elle est ici avec moi au quartier des nourrices. Elle, elle est précocée. À 5 mois et demi, elle reste sur le pot. Elle fait des sourires. Elle m'a dit maman hier soir. Là elle est dans la cour avec les autres pour la promenade. Mais je suis pas tranquille. J'ai pas confiance. Quand je suis pas avec elle, je suis inquiète. Je veux qu'elle soit avec moi tout le temps. Pour la promenade, le couffin c'est trop lourd, alors je la tiens à bras... Si j'avais pas ma fille avec moi, je sais pas ce que je ferais. Quand c'est arrivé, j'ai voulu y passer moi aussi, j'ai pas pu...

Cette deuxième petite fille qui remplace la première, cette fille du deuil, consolation pour la mère incarcérée, comme les autres enfants, elle restera jusqu'à 18 mois collée à sa mère anxieuse, possessive, agrippée à sa fille désespérément jusqu'à la séparation : corps coupé en deux morceaux. Elle avait tué sa fille à coups de couteau et l'avait coupée en morceaux. Le couperet pénitentiaire arrachera la petite fille à la mère pour la confier à la mère de la mère ou à une nourrice. On connaît déjà l'histoire de cette petite fille de prison et de mort qui, elle, a fait corps avec sa mère, comme pas encore née, et bientôt

expulsée de la cellule maternelle. La mère l'a enfermée dans son corps prisonnier, meurtri ; la prison la propulse au-dehors condamnée à l'élevage par la grand-mère, au nourrissage. Un abandon en quelque sorte... et ce qui s'ensuit.

La mauvaise mère qui empêche de vivre – c'est la représentation la plus commune – celle qui dit toujours non. Qui veut pour sa fille une vie comme la sienne – ni meilleure ni pire – et si la fille ne se soumet pas à ce modèle de vie que proposent le discours de la mère, ses gestes, sa vie même, alors la mère s'acharne à tuer en sa fille la femme, la future mère – bonne mère – l'épouse ou l'amie d'un homme qui ne l'abandonnera pas en partant un jour sans retour ou en quittant la maison, désertant le domicile, petit à petit...

Elle m'a jamais fait des baisers, ma mère

C'est une jeune femme de 32 ans. Elle est en prison, parce qu'elle a tué son fils. Elle a eu trois fils, elle aurait – dit-elle – voulu des filles. Elle n'a échappé à sa mère, que le jour où elle s'est retrouvée en prison. Elle était jusque-là toujours retournée dans la maison maternelle. En prison – condamnée à une longue peine – elle a pu décider de se marier et elle s'est mariée. Contre sa mère. Le premier geste d'autonomie, paradoxalement, elle l'a tenté et exécuté en prison et en se mariant. Un double enfermement l'a libérée de l'enfermement maternel. Sa vie, comme elle le dit en riant, « c'est tout un roman ». C'est une jeune femme râblée, bavarde. Elle est du Nord. Elle parle (septembre 1977) :

Ce que je vais vous raconter, vous allez pas le croire. Moi je suis du Nord. Pendant deux ans je suis restée presque seule avec ma grand-mère. J'ai été heureuse deux ans de ma vie. Je devais avoir un petit 6 ans. Je me rappelle, une fois, j'avais un frère presque jumeau, il avait tout juste dix ou onze mois de moins que moi. Il est mort des suites d'une maladie d'enfant et je me rappelle, quand

je suis allée au cimetière, j'ai cogné contre une petite couronne de bébé. Je suis tombée et ma mère m'a giflée, elle m'a dit : « C'est toujours la mauvaise graine qui reste. »

Mon père a abandonné ma mère j'avais 6 mois. Ma mère a vécu chez sa mère avec moi. Elle m'a toujours dit qu'elle voulait pas d'enfant. Elle disait aussi qu'elle avait souffert pendant deux jours. Je suis venue aux fers. Elle m'a jamais fait des baisers, ma mère, ni des câlins, jamais. Elle me tapait plutôt. À ma communion j'étais tout habillée en blanc avec des souliers vernis. Elle voulait que je sois la plus belle – comme toutes les mères – ça lui avait coûté cher. Elle m'avait préparée le matin et elle m'avait dit : « Regarde les autres jouer, je veux pas que tu te salisses. » Chaque fois que je me salissais elle me battait. Une autre fois elle m'a battue parce que je lui demandais une sucette – un bâton avec une petite tête de souris au bout, y en a plus comme ça maintenant – elle me l'avait promise, moi je l'ai réclamée en criant un peu, elle avait oublié. Je l'ai pas eue ma sucette.

Elle me battait ma mère. J'ai encore une bosse là derrière la tête, quand on touche on la sent. Quand j'allais chercher ma mère le soir à sa fabrique, j'avais un petit panier à deux anses et dedans je mettais des bouts de bois coupés pour le feu. J'allais pas beaucoup à l'école. À 14 ans ma mère m'a mise au travail. Je suis née en 46. Elle m'avait rien appris de la vie. Un jour, j'étais encore petite, dans la cuisine sur la table j'ai vu deux verres. Je lui ai dit : « C'est pas une misère si je vois cet homme. » Elle m'a dit : « Je veux pas d'homme dans ma maison. »

Quand je voyais les femmes avec des gros ventres, je demandais à ma mère pourquoi. Elle me disait qu'elles étaient malades. Elle voulait pas m'expliquer. Elle disait : « Tu auras bien le temps de savoir ça. » Elle m'a rien dit pour quand on devient une femme. Je savais même pas comment c'était fait un garçon. J'avais plus de frère, je savais pas bien tout ça. Un jour que j'allais à la filature, je me cogne à quelque chose et je tombe. À un moment dans la journée je vais aux W.-C., et je vois du sang en baissant ma culotte. Je croyais que je m'étais blessée en tombant. Je comprenais pas,

j'avais pas eu mal là. J'ai mis, des mouchoirs parce que ça saignait. Quand je suis arrivée chez moi, j'ai dit à ma mère. Elle m'a donné une serviette et elle m'a dit : « Ça t'arrivera une fois par mois et à partir de maintenant ne parle plus avec les hommes, ne va pas avec les hommes. »

Elle a pas voulu m'expliquer. Moi j'ai pas compris.

Ma mère je l'appelais pas maman. Un jour elle était en colère contre moi, elle m'a dit : « Je veux plus que tu m'appelles maman. » Alors je l'ai plus appelée. Encore maintenant quand je lui écris, je dis pas maman, je dis rien, en général on met : Ma chère maman... moi non. Ni elle. Elle écrit jamais : Ma chère fille... c'est comme si j'étais pas sa fille.

Je travaillais. Je revenais avec ma mère. Elle me surveillait. Si j'étais en retard elle criait ou elle me battait. Elle était dure, ma mère.

J'ai quand même connu un garçon. Le fils d'une voisine. On s'est fréquentés un temps, j'avais 16 ans, lui aussi. Il travaillait comme moi. Pour les enfants, je savais rien. Et puis c'est arrivé. Il m'a embrassée, il m'a dit qu'il voulait faire ça parce qu'il m'aimait. Moi je l'ai laissé faire. Au bout d'un moment je grossissais, je grossissais. Les filles à l'usine, c'est elles qui m'ont tout appris, m'ont dit d'aller voir un médecin. Je vomissais aussi. J'avais des nausées comme quand on est enceinte, ça je l'ai su après. Un matin j'ai même vu du lait sur ma chemise. Ça pouvait être parce que j'étais formée, mais quand même là je me suis posé des questions. Je suis allée voir le médecin, il m'a dit : « Vous avez eu des rapports ? », moi je savais pas ce que ça voulait dire. Il m'a examinée, moi je résistais, je tenais ma jupe pour pas qu'il la remonte. La troisième fois il m'a dit que j'allais avoir un bébé, j'étais enceinte de cinq mois. Comment j'allais dire ça à ma mère ? J'en ai parlé à la voisine qui l'a raconté à ma mère devant moi. Je croyais qu'elle allait me tuer. Elle m'a dit : « Je veux pas d'homme dans la maison. Si tu le gardes tu l'élèveras seule. » Quand J'ai accouché, elle m'a dit de l'abandonner. J'ai pas voulu. Elle m'a dit qu'elle me reprendrait avec mon garçon mais toute seule. Elle m'a empêchée de me marier. Lui, il voyait l'enfant en cachette. Une fois il a rencontré ma mère dans l'escalier, elle l'a

gifié. Il est parti au service. Il m'a plus écrit. J'ai appris qu'il s'était marié avec une fille qu'il avait mise enceinte.

Je me suis retrouvée seule avec mon aîné. Il s'appelle P... Il va sur ses 14 ans. Je travaillais. Je vivais avec ma mère et mon fils. Je sortais pas. Je voyais personne. À la fin j'ai rencontré un garçon. On se plaisait bien. Ma mère voulait pas le voir. On devait se marier. Un jour j'étais dans un café avec des amis – ça c'est ma mère qui me l'a dit quand j'étais déjà en détention, elle me l'avait pas dit avant – j'étais assise à côté d'un homme que je connaissais pas. Ma mère m'a vue, elle l'a dit à mon fiancé. Je l'ai vu passer et après je l'ai plus revu. Il a cru que j'étais avec un autre. C'est ma mère qui lui a fait croire. On devait se marier, la date était fixée. J'attendais mon second. Le jour du mariage j'étais à la mairie. Tout le monde est passé. J'ai attendu. Il est pas venu.

J'ai eu un autre garçon. J'étais toujours chez ma mère. Elle voulait pas tellement s'en occuper, des enfants. J'étais seule. À cause d'elle. C'était la deuxième fois. Les enfants étaient toujours malades et moi aussi. Au travail ça n'allait pas non plus. On débauchait. J'ai dû les placer. On me les a mis en nourrice. Pas la même. C'était un retrait temporaire. J'avais pas le droit de les voir quand je voulais et on m'avait pas donné l'adresse des deux nourrices. Je devais passer par eux pour les voir, pour avoir des nouvelles. Je savais même pas où ils étaient. Je les voyais une fois par mois.

Lui, celui qui m'a épousée pendant ma détention, je l'ai rencontré en allant à mon travail. Une copine m'avait dit, elle, la pauvre, c'était une vraie planche à pain : « Si tu veux poser pour modèle, tu auras un peu d'argent. » C'était vers 70-72. Moi ça m'a plu. J'ai fait ça deux ans. C'était pas le même milieu. Une femme nue pour eux c'était naturel, ils faisaient jamais de plaisanteries. Alors que les autres dès que le chemisier était un peu échancré, on en entendait... C'est pas là que je l'ai rencontré. Il était ouvrier. On est sortis, on a vécu un peu ensemble dans des meublés. Ma mère voulait pas en entendre parler. J'ai habité une petite maison, y avait même du persil qui poussait par-derrière. On allait voir les enfants ensemble.

C'est avec lui que j'ai eu mon troisième. Un garçon encore. C'était un beau bébé. Et puis c'est arrivé. Et je me suis retrouvée ici.

On s'est mariés en prison. À la salle des commissions. Ma mère pouvait pas dire non, elle a pas pu m'empêcher. Lui il était libre. Il est venu s'installer ici. On s'est mariés. Quand il vient me voir, il me parle de la maison, il me montre des catalogues, on choisit ensemble. J'ai entendu à la radio, ils disaient que la natalité baisse. On a décidé qu'on aurait un enfant. Je sais déjà les noms. Mais j'ai peur d'être trop vieille quand je sortirai. J'ai peur de ça. Si je peux plus avoir d'enfant. Mais pour les permissions, je prendrai la pilule. Un enfant en prison, c'est pas bien pour lui. Je veux pas qu'il naisse en prison. Si c'est une petite fille, elle s'appellera M..., j'aimerais bien une petite fille pour l'habiller. C'est tellement mignon. Mais si je suis trop vieille. On dit qu'une femme après 40 ans... Je voudrais bien un enfant...

J'ai essayé de tirer sa langue avec mes doigts

Incarcérées aussi, C. L... et A. L... pour avoir laissé leurs filles sans soins. L'une hospitalisée moribonde, l'autre morte dans son lit avant les découvertes de la police. C. L... et A. L... ont eu elles aussi des mères qui les négligeaient ou les maltrahaient. Rigides, distantes de toute façon ou abandonniques. Abandonnées elles-mêmes par des hommes ou dominées par un mari brutal.

Tenues à distance par la mère, loin de son corps et toujours renvoyées de ce corps-là qu'elles auraient voulu proche et tendre, elles ont à leur tour mortellement écarté d'elles le corps de leur fille : séquestrée dans un lit, privée du corps nourricier et de, l'aliment maternel donné de la main de la mère, refusé pour elle par la mère invisible, sans corps, ni bouche, ni main pour la nourrir, la faire grandir et vivre. La petite fille n'est pas mort-née, n'a pas quitté le ventre maternel encore fœtus, n'a pas été évacuée par une fausse couche naturelle, n'a pas été étranglée par le cordon dedans

ni au passage, n'a pas été tuée à la naissance par la mère ou par le père (comme cette femme qui avait eu sept enfants, ne s'était jamais fait avorter et n'avait jamais pensé à la pilule : elle mettait chaque enfant au monde chez elle, puis son mari transportait l'enfant qu'elle venait d'étrangler dans un seau, tranquillement au fond du jardin, pour le jeter dans une fosse qu'il avait creusée aux premières contractions, à cet effet...).

Cette petite fille, donc, sa mère la laisse mourir seule, sans nourriture, agonisant des heures, des jours durant.

« Je lui ai demandé : "Et la petite, ça pousse?" Elle m'a dit : "Oui, ça va..." » C'est une voisine de A. L... qui parle, pendant l'enquête de voisinage. La veille, elle a participé à une séance de Tupperware chez A. L..., dans le salon. La chambre des enfants est fermée. Béatrice et sa sœur dorment. C... l'aînée des trois filles veille avec sa mère et les voisines. Au square, A. L... bavarde, tricote. Elle emmène souvent ses deux filles aînées. Il lui arrive de laisser la deuxième (3 ans) à la maison, elle dit qu'elle est souvent malade et un peu en retard. Les voisines trouvent la deuxième sale et négligée. A. L... parle beaucoup de l'aînée. Elle la préfère, le père aussi comme l'a affirmé la mère. Les voisines interrogées pensaient que A. L... n'avait que deux petites filles : « Lorsque j'ai appris qu'une des fillettes était morte, j'ai tout de suite pensé que c'était la seconde. » Celles qui connaissent mieux A. L... savent qu'elle a un bébé que personne ne voit jamais : Béatrice qui a 11 mois. Sa mère ne la sort pas. Béatrice reste dans son lit et lorsqu'une voisine entre, la porte de la chambre des enfants est fermée. Chaque fois qu'une voisine demande des nouvelles de Béatrice la mère répond que sa fille est très sage en ce moment qu'elle ne pleure plus la nuit, qu'elle n'aime pas le bruit, qu'elle dort et qu'elle est aussi bien à la maison pour se reposer. D'autres voisines remarquent que A. L... fait un nettoyage à fond de sa maison et qu'elle va jusqu'à vaporiser du désodorisant en bombe sur le palier : « Je me suis dit qu'elle était extrêmement propre. » La sœur de A. L... et son

mari, invités pour les fêtes de Noël, passent deux ou trois jours chez eux et s'étonnent – devant l'inspecteur de police – de la quantité de blocs de désodorisant. A. L... fait brûler des bâtons d'encens. Au cours de l'audition, ils racontent : « Dès le jeudi 25 décembre... j'ai senti une odeur très désagréable juste au-dessus du lit-divan. J'ai fait la réflexion que cela sentait mauvais et ma sœur m'a répondu qu'aucun des enfants n'avait fait ses besoins dessus... et qu'elle ne comprenait pas pourquoi il y avait cette odeur... »

Ils se sont tous assis sur le divan du salon et, lors de l'audition, le beau-frère et la sœur de A. L... déclarent : « Lorsqu'on s'asseyait sur le divan de la salle de séjour, il y avait comme une résistance dure au milieu. Cette résistance qu'il y avait au milieu n'existait pas sur les côtés... » Le mari remarque aussi ce point dur qui résiste : « Je me suis assis au milieu du canapé qui se trouve dans la salle de séjour. J'ai senti à ce moment-là, qu'il n'y avait pas le mou qu'aurait dû avoir le canapé. J'ai pensé qu'il devait y avoir un ressort claqué ou quelque chose de détraqué. Je me suis dit que je verrais cela... » Le mari ne s'occupe pas des enfants, il laisse ce soin à sa femme qui s'en acquitte comme une bonne mère. Lui, les nourrissons l'effraient et il ne s'intéresse aux enfants qu'à partir du moment où ils savent marcher et parler. Il lui arrive de passer quelques moments avec sa fille aînée, 4 ans, pour lui apprendre à jouer aux échecs. Il voit peu ses filles. Il rentre tard et elles sont couchées lorsqu'il arrive. D'ailleurs il n'entre jamais dans la chambre des enfants. C'est un fanatique d'échecs, de ping-pong et il participe souvent à des tournois. Il ne revient pas chez lui avant 2 ou 3 heures du matin. Il n'abandonne ni sa femme ni ses filles. Il rentre tard, il part tôt à son travail, il passe en tournois le samedi-dimanche. Il est sérieux. Il ne court pas à droite à gauche. Il ne boit pas. Qu'est-ce qu'une femme peut exiger de plus ? Il lui donne de l'argent pour la maison qu'il déserte de plus en plus. A. L... vit un abandon. Elle va mal. Se laisse aller. Depuis la naissance

de Béatrice elle a beaucoup grossi. Encore une petite fille qui par sa naissance a atteint le corps de la mère pour le détruire, corps malade ou rendu difforme, un corps que la mère ne veut plus voir, ou elle ne veut plus se sentir : le sien, et elle le néglige, le laisse sale et mal nourri, mal vêtu. Ce corps n'est plus son corps. Ce corps qui n'en est pas un. Et personne pour lui rappeler que son corps existe et qu'il peut être beau et désirable. Son mari dort quelques heures à peine dans son lit et dans l'oubli de sa femme, elle ne cherche pas d'autres hommes pour signaler qu'elle est là dans un corps de femme avec des seins et un ventre de femme. Elle ne se lève plus. Ne s'occupe plus de la maison, de la vie. Plus ou presque plus de nourriture dans la cuisine, le frigo. Les petites filles mangent ce qu'elles trouvent. Mais Béatrice, qui reste dans son lit, ne bouge pas, ne crie pas, ne parle pas. Loin de sa mère, près de ses sœurs dans la vie et dans la mort, oubliée du corps maternel qui n'existe plus pour A. L... comme corps féminin de mère... Béatrice déjà n'existe plus. Elle n'est pas encore morte mais c'est comme si. Elle est morte pour sa mère en deuil de son propre corps. A. L... reste couchée. Les petites vont et viennent. Sages. Elles ne réclament rien. Ni pour elles ni pour la plus petite, le bébé couché.

Coupée du corps de sa mère – comme morte – la petite fille meurt.

A. L... voulait un garçon. Déjà pour la seconde elle aurait aimé avoir un garçon. C'est ce qu'elle a dit à une voisine en ajoutant « qu'elle avait fait une crise nerveuse quand la sage-femme lui avait dit que c'était une fille... Elle a précisé qu'elle avait refusé d'allaiter l'enfant... »

C'est arrivé le jour de la séance de Tupperware. A. L... raconte, à l'inspecteur principal : « Je me suis rendue dans la chambre où se trouve Béatrice. Elle était dans son lit... la petite avait les yeux grands ouverts. Elle était couchée sur le dos et elle était en partie recouverte par le drap et la couverture de son lit. J'ai cru qu'elle s'était réveillée et, tout

de suite, je me suis rendu compte que ses yeux ne bougeaient plus. J'ai passé ma main devant ses yeux et j'ai constaté à nouveau qu'ils ne bougeaient pas. Je l'ai prise par les pieds et je l'ai secouée. J'ai cru qu'elle pouvait s'être étouffée et j'ai essayé de tirer sa langue avec mes doigts. J'ai constaté que sa bouche était serrée, les deux mâchoires fermées, et je ne suis pas arrivée à passer mon doigt dans sa bouche pour lui tirer la langue. Je me suis aperçue que son corps était contracté et dur et que sa tête ballottait dans tous les sens... Elle portait sur elle un petit maillot de corps blanc et deux couches de cellulose maintenues par une feuille plastique. Comme il fait très chaud dans l'appartement, elle n'avait pas d'autres vêtements... Je l'ai allongée sur son lit, la face contre le matelas, la tête tournée vers la gauche. Je l'ai recouverte jusqu'au buste avec son drap et sa couverture. Je me suis assise par terre près du lit et j'ai attendu... Lorsque mes filles me demandaient après leur sœur, je leur disais qu'elle dormait et qu'il ne fallait pas la réveiller... Trois jours après, Béatrice se trouvait toujours dans son lit. Elle est restée ainsi plusieurs jours. Dès le lundi, j'ai recouvert ma fille avec une chute de moquette et un gros édredon pour que les petites ne la voient pas et pour me la cacher car j'avais comme une nausée. Je l'ai laissée jusqu'au jeudi... Dans la soirée, j'étais seule avec mes deux filles, j'ai décidé d'enlever la petite de son lit et de cacher son corps dans l'appartement. Je l'ai enveloppée dans un sac en plastique de couleur blanche avec des fleurs dessus et je l'ai cachée ce soir-là dans ma chambre à coucher, dans mes affaires de couture qui se trouvent au pied du lit. Je l'ai laissée à cet endroit pendant trois ou quatre jours. Pour qu'on ne remarque pas le paquet, je l'avais enroulé dans un coupon de tissu en toile de jute de couleur verte. Le lundi, j'ai pris le paquet et le coupon de tissu et je les ai mis dans la première pièce qui sert de débarras. Le mardi, j'ai mis le carton dans le placard de la salle de séjour, en face de la porte d'entrée. Dans ce carton, j'ai mis le sac en plastique. J'ai laissé le corps

dans ce carton jusqu'au lundi suivant, jour où j'ai jeté le corps dans une poubelle de la cité sur le trottoir, près du lycée. J'ai jeté le carton... Je suis revenue chez moi... Comme je n'avais pas appelé le médecin le jour du décès... j'ai pris peur. J'avais imaginé de donner mes deux filles aînées à une voisine et de me suicider au gaz chez moi pour faire croire à une mort accidentelle de Béatrice. Je n'ai pas réalisé ce projet... »

Lors de la perquisition, les officiers de police enregistrent les objets suspects qui seront saisis et placés sous scellés :

- une couverture réversible rose et blanche ;
- un drap vert d'eau ;
- sept maillots de corps : trois blancs, deux blancs rayés de bleu, un vert bordé de rose, un rose et blanc ;
- un nid d'ange blanc ;
- un paletot tricoté en laine blanche ;
- un gilet blanc à boutons ;
- une culotte à fleurs bleues ;
- un oreiller blanc...

« Dans la chambre des enfants se trouvent un lit superposé et un lit plus petit que la dame A. L... nous a dit avoir été celui de Béatrice. Nous découvrons dans ce lit des draps et une couverture propres. Le matelas en mousse qui se trouve au fond du lit est de couleur claire, de dimensions : 137 cm sur 63 cm. Il porte des taches suspectes rouges et brunes et il s'en dégage une odeur de putréfaction... Saisis et placés sous scellés... »

La perquisition continue. Jusqu'au canapé-divan de la salle de séjour : « Procédons à une fouille minutieuse du canapé. Le sommier est retourné. Nous enlevons les clous fixant la toile. Nous constatons que le sommier se compose d'un encadrement en bois de 6 linteaux latéraux espacés chacun de 18,5 cm... Entre le 3^e et le 4^e linteau transversal touchant le bord du sommier qui se trouvait contre le mur, nous voyons un paquet recouvert d'une enveloppe en matière plastique.

Le paquet est de couleur claire... Il mesure 62 cm de long. Il est de consistance molle avec des endroits durs. Il s'en dégage une odeur de pourriture... Nous remarquons que le paquet est enveloppé dans une grande poche en plastique. Nous constatons qu'il est impossible de sortir le paquet du sommier sans le déchirer ou abîmer son contenu. Nous décidons de scier le linteau central et l'un des linteaux transversaux. Nous pouvons alors retirer le colis... Nous dénouons la poche en plastique gris; nous trouvons, dans ce sac, une toile cirée couleur crème avec motifs ocre... À ce moment se dégage une forte odeur de putréfaction. Par mesure d'hygiène, nous estimons devoir interrompre les constatations. Dès la mise au jour du paquet, de nombreuses mouches se sont échappées du sommier...

« ... Interpellée sur le contenu du paquet, la dame A. L... (qui assistait à la procédure de perquisition) a reconnu qu'il s'agissait bien du corps de son enfant. »

A. L... avait voulu faire disparaître le corps de sa fille. Ne plus le voir, le sentir, le toucher, le nourrir. Elle meurt de faim et de soif dans son lit. Meurt au corps de sa mère, à son propre corps. Que reste-t-il d'un si petit corps sans boire ni manger? Le reste, elle l'enveloppe comme dans le lit : drap et couverture. Puis pour l'ensevelir plus profond, pour qu'il échappe aux sens – les yeux, le regard, l'odorat, l'amour – des deux sœurs vivantes, elle l'enroule dans un morceau de moquette, le couvre d'un édredon. Mais l'enveloppement ne suffit pas. Il faut encore le ficeler dans un plastique – plastique pour la nourriture, les déchets, plastique-poubelle – puis dans un autre. Puis dans un carton dans un placard. Qu'il disparaisse plus sûrement qu'à la morgue ou sous la terre. Enfin, sous le matelas, noué toujours dans des poches à la dimension du corps. De la chambre d'enfants à la chambre de la mère, du lit à la boîte de couture, de la moquette-couverture à la toile de jute... Enfin, la salle de séjour, dernière pièce avant la sortie... Béatrice enfermée

entre sommier et matelas, cousue dans la toile déjà enroulée, dans un ciré à l'intérieur de deux plastiques... Rien du corps ne pouvait apparaître, traverser, suinter, sentir... Pourtant une odeur... Qu'il faut absolument chasser par d'autres odeurs chimiques ou naturelles. Effacer l'odeur du corps. Seul signe de la petite fille disparue, bébé emmaillotté, asphyxié, étouffé pour que sa mère ne la voie plus jamais.

Elle verra les restes puants, putréfiés, mangés de mouches, du corps de sa fille.

Elle regardera, prostrée, ce corps-là, qu'elle a porté en elle et qu'elle ne voulait plus comme corps né d'elle.

Béatrice meurt une deuxième fois.

Et sa mère avec elle. Le corps de sa mère.

Entier devant ces morceaux pourris.

J'ai dit : « Encore une fille... ah! non »

A. L... a 26 ans. Incarcérée depuis deux ans.

Elle est jolie et soignée. Grande et mince.

Peut-être la mort de sa fille Béatrice l'a rendue à son corps à elle.

Elle parle (décembre 1977) :

Ma mère a toujours préféré ma sœur.

Je suis née d'un second mariage. Ma sœur aussi.

Ma mère s'était mariée très jeune. Elle avait eu un fils. Après son divorce, elle a dû le laisser à son premier mari. Elle ne l'a jamais revu. Elle a épousé un militaire de carrière. Mon père.

Mon père était content d'avoir une fille. C'est rare. Quand il était à la maison, c'était lui qui s'occupait de moi, il laissait à peine ma mère me toucher. Ma sœur est née, j'avais 3 ans. Mon père cette fois voulait un garçon. Ma sœur était fragile, toujours malade. C'était une petite nature. Moi j'étais un peu garçon manqué. Ma sœur jouait à la poupée. Moi non. Quand mon père revenait de voyage, il me rapportait des tambours, des clarinettes. Les

poupées je les laissais derrière leur vitre. Si on m'en donnait, je les déchiquetais. Ma sœur était précieuse et maniérée. Au fond, mes premières poupées, ça a été mes filles.

J'avais 10 ans quand mon père a travaillé dans le civil. Ça n'allait plus entre mes parents. J'ai assisté à des disputes terribles. Je les empêchais de se battre, je les suppliais à genoux de ne pas partir. Pour que ma sœur n'assiste pas à ces scènes, je l'enfermais dans sa chambre avec des poupées. Vers 16 ans, j'ai pris une valise, je l'ai posée sur la table entre eux et j'ai dit : « Qu'un des deux s'en aille. J'en ai marre de tout ça. » Depuis ce jour... ils n'ont plus parlé de divorce.

Avec ma mère j'ai jamais pu parler vraiment. J'étais pas coureuse. J'avais des flirts, ça n'allait jamais très loin. Mon père me faisait des scènes chaque fois qu'il me voyait avec un garçon et ma mère m'aurait facilement traitée de putain. J'ai jamais vu mes parents s'embrasser, s'enlacer. Ma mère je la voyais habillée ou en chemise de nuit. Quand elle venait nous dire bonsoir, elle portait un slip sous sa chemise. Un jour elle a su que je dormais nue, elle était furieuse. Elle trouvait que c'était sale. Elle nous défendait de nous promener en chemise de nuit quand mon père était dans la maison. Un matin, je me suis réveillée. Dans mon lit, j'ai vu du sang, c'était un premier janvier, je me rappelle. Des copines m'en avaient parlé. Ma mère jamais. C'est ma grand-mère qui m'a un peu expliqué. Ma mère non. Moi j'avais honte parce que ma grand-mère disait à tout le monde : « Elle est jeune fille. » Quand ma mère me parlait des hommes, elle disait qu'ils ne pensaient qu'à des cochonneries, qu'ils ne pensaient qu'à ça. Elle disait qu'elle ne voulait jamais et que mon père voulait toujours. Le seul conseil qu'elle m'ait donné : « Fais semblant. Surtout, fais semblant. » Je me disais : si c'est ça, pourquoi on fait tant d'histoires? Quand j'ai connu mon mari, j'ai compris que ma mère n'avait pas été heureuse avec mon père.

Avec mes filles j'étais très libre. Mon mari aussi. On se promenait nus dans l'appartement... c'était pas comme avec ma mère. Je les ai élevées toutes les trois à la maison. Je ne travaillais pas.

Moi j'ai toujours voulu trois garçons. Mon mari voulait un seul enfant : une fille. J'ai eu une fille. C'est sa préférée. L'aînée. À la deuxième, quand on m'a dit : « C'est une fille » et que je l'ai vue avec le visage tout rouge, des boutons partout, j'ai dit : « Je ne veux pas la voir. Elle n'est pas belle. » Bon. Mais c'était la fatigue. Ça m'a pas empêchée de l'aimer comme la première. Mes filles je les aime. Quand la troisième est née, j'ai dit : « Encore une fille ! ah ! non. Laissez-la dans son lit. Je veux pas la voir. » Pourtant elle était belle. C'était la plus jolie des trois.

Au fond, dès la deuxième... j'avais peur que mon couple ne se dégrade comme celui de mes parents. Et puis c'est arrivé. J'avais assisté à un désastre entre mon père et ma mère. J'étais en train de le vivre avec mon mari. Je me suis affolée. Parfois ça allait mieux. Alors j'espérais. Pour la deuxième mon mari avait parlé d'avortement. J'ai dit non. Je suis contre. Il m'a laissée décider. Pour moi l'avortement c'est un crime, je considère que j'ai 26 ans et 9 mois. Dès la conception ça vit. Le tuer c'est un crime. À la troisième grossesse je me suis quand même posé la question. J'avais essayé la pilule mais je supportais pas, les autres moyens contraceptifs non plus d'ailleurs. Mes filles je les ai voulues. Je peux dire que j'ai réfléchi quand même. La dernière grossesse j'étais bien. C'est vrai que l'aînée est la seule des trois qui soit arrivée juste comme je l'avais calculée. Programmée presque, ça s'est passé comme je l'avais décidé. C'est vrai aussi qu'elle a toujours été gentille, obéissante, mignonne. Mais je les aime toutes les trois. Autant. Un jour mon mari m'a dit, mes deux filles étaient assises sur le tapis devant la télé : « Regarde comme elles sont adorables. Si tu avais fait ça pour P..., elle serait morte. Elle ne serait pas là avec sa sœur, vivante et tout... » J'étais enceinte de la troisième. J'ai pas avorté.

Alors cette histoire pour la dernière, je ne comprends pas comment ça m'est arrivé. Je ne comprends pas. J'avais beaucoup grossi. Je suivais un régime. J'étais faible. À la fin je ne me levais presque plus. Mon mari revenait de plus en plus tard. Je ne le voyais pratiquement pas. Les courses, les repas, tout ça... le linge, je

n'arrivais pas. Le matin je restais dans mon lit. Déprimée, fatiguée. Les petites étaient gentilles. Elles disaient : « Chut! maman est malade », elles ne faisaient pas de bruit. Elles se nourrissaient presque seules. Je ne sortais pas. Elles ouvraient le frigo et elles se servaient, j'avais plus la force...

Et puis un matin je l'ai prise dans mes bras, elle était morte. Je me suis comme réveillée. J'ai compris.

Mais j'avais pas touché à son corps. Je l'ai pas mutilée, dépecée. Je ne lui ai pas donné des coups. J'ai pas jeté son cadavre dans une décharge. Je l'ai enveloppée elle, proprement, dans un plastique... Après je ne sais pas ce qui m'a pris. La panique... Enfin. Je peux pas l'oublier.

Bientôt Noël. C'est l'anniversaire de sa mort. Ça fait deux ans...

Elle travaillait dans un atelier de la prison à la confection de pièces médicales pour les maternités et les hôpitaux de l'Assistance. Un travail minutieux, utile, valorisant pour les détenues, souligne la directrice de Fleury. Elle est devenue contrôleuse de cet atelier où des femmes privées d'enfants, meurtrières de leurs enfants, travaillent pour que vivent les enfants des autres. Depuis un mois, elle ne veut plus, elle ne peut plus. À cause de sa fille.

Je la voyais dépérir, je voulais plus la voir

Comme Béatrice, Michèle, 20 mois, la fille de C. L..., reste dans son lit. « Elle mettait son linge à sécher au-dessus de ma fenêtre et un jour elle était venue me demander de récupérer du linge tombé sur le toit. Lorsqu'il en tombait, je le mettais après ma porte pour qu'elle le récupère. Depuis le début de l'année, je ne voyais plus jamais de linge sécher à la fenêtre, je n'entendais jamais rien dans l'appartement... » C'est un voisin de la mère de Michèle qui parle.

Depuis huit jours, la petite fille est couchée dans le noir et le froid de la chambre. Seule. On croit qu'elle est chez une

nourrice ou chez sa grand-mère. Les voisins ne savent pas. Certains ont aperçu la mère, très vite, le soir tard. C. L... travaille dans un café. Elle est serveuse. Il paraît qu'elle fait venir des hommes chez elle. Lorsqu'elle abandonne Michèle à son lit elle va d'hôtel en hôtel – dit le rapport de police – chaque fois en compagnie d'individus différents.

« Au service des garnis de la Préfecture de Police, on trouve le passage de la demoiselle L... dans différents hôtels de la capitale un grand nombre de fois depuis le début de l'année :

14 fois en janvier,

17 fois en février,

5 fois en mars. »

Elle reconnaît. Elle ne veut plus rentrer chez elle : « Depuis six mois, le gaz et l'électricité sont coupés. Je ne pouvais plus rien faire à la maison. Je ne voulais plus y rentrer. Depuis un mois je ne fais plus la toilette de l'enfant... je lui passais un gant mouillé... Je ne fais plus de feu, sauf avec un peu d'alcool que je verse dans une boîte à petits pois. » Elle passe encore de temps en temps, elle ne l'a pas oubliée, tout à fait. Elle sait qu'elle est là, seule. Le père est incarcéré depuis peu. Avant, comme il était sans travail il s'en occupait : il rentrait pour lui donner à manger. Il trouvait un mot sur la table : « Michèle n'a pas mangé. Fais-lui réchauffer son repas. » Depuis qu'il est parti, dit la mère, la petite ne veut plus manger. Ni le pain trempé dans du lait, ni les bouillies de semoule, ni les yaourts. « Elle a commencé à réclamer son père; elle refusait toute nourriture. Je devais me fâcher pour la faire manger. »

Au café, la patronne – raconte un client – lui donne des purées, des yaourts, des desserts et même du lait pour la fillette. « J'ai personnellement constaté que C. L... emportait cette nourriture avec elle dans un sac à provisions... Mais j'ai pu voir que ces aliments se trouvaient encore dans le même sac plusieurs jours après, avariés et impropres à la consommation. » Elle lui suggère même, puisqu'elle a des

difficultés de garde, de s'adresser à Denfert, le dépôt de Denfert-Rochereau : « Elle n'y a pas consenti, me déclarant que jamais elle n'abandonnerait son enfant. » La patronne, toujours elle, la congédie parce qu'elle est sale : « Elle devenait sale sur elle-même. J'ai dû l'obliger à se laver les pieds. Elle sentait mauvais. Elle avait grossi de vingt kilos. Elle portait ses effets jusqu'à ce qu'ils tombent en ruine... Elle ne faisait plus rien, elle dormait sur le travail... J'ai entendu dire qu'elle allait à l'hôtel d'Amiens. C'était elle qui payait la chambre des amis qu'elle rencontrait... Si elle faisait cela, c'était par vice. » Elle avait déjà fait des fugues, avant l'incarcération de son ami, laissant Michèle à son père. Comme B. Q... dont les deux bébés sont morts à la suite de traumatismes crâniens, comme d'autres femmes, elle part, ne dit rien, revient, affronte la violence de l'homme qu'elle a laissé seul avec l'enfant, repart, revient, se fait battre parce que le père de l'enfant ne tolère ni la charge de l'enfant ni la liberté de la femme. Alors, ou bien l'homme disparaît (l'incarcération est aussi une manière d'abandon) en laissant l'enfant chez une grand-mère, ou bien il le place ou, comme dans l'affaire B. Q... jugée à la fin de l'année 1977, il se laisse dépérir et l'enfant avec lui, avant le sursaut de violence au retour de sa femme.

C. L... abandonne sa fille : « Je la voyais dépérir mais je ne pouvais plus la voir dans les derniers moments. Cette enfant qui est la fille des œuvres de M. L... m'était... Je n'ai plus aucun sentiment pour le père de l'enfant. Je ne réponds pas à ses lettres. Je ne suis jamais allée le voir en prison. »

Elle l'abandonne à la souillure. Au froid. Au noir. Au silence. À la faim. À la mort. Elle serait morte sans la saisie mobilière au domicile de sa mère. Le commissaire de quartier découvre Michèle « couchée dans un lit en toile, baignant dans ses excréments, dans un état de dénutrition complète ». Le locataire suivant raconte : « Il y avait des serviettes hygiéniques qui pourrissaient partout, ainsi que des restes de nourriture et surtout des bouteilles de mousses. Lorsque j'ai

descendu le lit de l'enfant qui était complètement pourri et plein d'excréments, il s'est déchiré dans mes mains. »

C. L... n'aurait pas eu à transporter le corps de sa fille pour le faire disparaître avec les ordures. C'est déjà une ordure dans une poubelle. La chambre-dépotoir est sa chambre de mort. La petite moribonde a l'odeur du corps presque putréfié – le linge est collé aux chairs – et la rigidité du cadavre. Elle ne bouge pas. Personne ne l'a entendue, sauf cette voisine à l'oreille fine : « La veille du jour où on a découvert l'enfant, il avait plu toute la journée. Je suis descendue vers 17 heures pour faire mes courses et, en passant devant la porte, j'ai entendu des gémissements... En rentrant, je me suis arrêtée devant la porte, j'ai entendu des gémissements... Le lendemain quand je suis rentrée du travail et que j'ai trouvé l'immeuble en révolution, j'ai dit alors : "Tiens, c'est ça que j'avais entendu hier." » C. L... interpellée raconte et pleure. Elle dit : « Je prends conscience du mal que j'ai fait à mon enfant et ne cherche aucun pardon. » Coupable d'avoir été une mauvaise mère, les voisins-voisines, les employeurs l'ont assez dit, répété, elle est à 23 ans incarcérée à la Petite-Roquette. Michèle est conduite à Bretonneau, le médecin qui la voit pense qu'elle ne vivra pas. Elle survit. Elle vit. Après six mois d'hôpital, elle est placée à l'Aide sociale à l'enfance. Quand C. L... sort de prison, sa fille a 13 ans. Elle cherche à voir sa fille (elle a toujours demandé de ses nouvelles). L'Aide sociale à l'enfance refuse. L'a-t-elle revue? Élevée en milieu nourricier, placée comme elle l'a été elle-même, maltraitée, un père et une mère incarcérés... Quelle sera son histoire? C. L... avec sa fille a vécu la sienne jusqu'au bout : Michèle pouvait mourir comme les deux frères enfermés par leur mère, Sylvie Joffin, dans une pièce, sans boire ni manger, sans chauffage ni lumière. Sylvie Joffin, mère célibataire à 16 ans, abandonnée à 20 par un ami qui ne veut plus ni d'elle ni des enfants, se tue dans ses enfants, détruit son histoire avec le père des enfants, pour vivre sa mort dans la clôture

de la prison, là où les mères infanticides sont maltraitées par les autres détenues. Une surveillante de la centrale de Rennes dit : « Maintenant qu'on peut lire les journaux, quand il y a une grosse affaire, elles l'ont lue dans le journal, elles connaissent l'histoire de A à Z. Quand il y a des chamailleries, elles se les envoient : "Moi au moins j'ai pas fait ça à mes gosses", des choses comme ça. La surveillante fait un rapport, ça se règle au prétoire. »

Sylvie Joffin aussi, seule, démunie, deux enfants à charge, les enferme pour sortir, les prive de manger et boire pendant qu'elle va en boîte, comme C. L... allait en hôtel, elle qui passait ses jours à servir à boire et à manger aux clients, qui le soir devaient la retrouver dans une chambre, sachant peut-être que la petite fille, ailleurs... Si Michèle n'est pas morte, c'est par accident. Pour sa mère, elle devait mourir, comme ses deux fils pour Sylvie Joffin ou Béatrice pour sa mère.

À quoi estimait-elle son corps, sa vie, C. L..., lorsqu'elle nomadisait de garni en garni avec chaque soir un homme différent? Et Sylvie Joffin? Même si la nuit ne leur était pas marchandée comme à des prostituées, même si elles ne demandaient pas d'argent, elles mouraient en même temps que les enfants abandonnés, abandonnées elles aussi à la nuit, la solitude, la détresse, ce qui fait mal, et c'est la mort lente pour ses enfants et soi-même.

C. L... a laissé mourir sa fille comme elle a elle-même voulu mourir, revivant avec sa fille ce qu'elle avait vécu avec sa mère. C. L... est née en 1941**. Elle est fille naturelle. Jusqu'à 13 ans, elle vit avec sa mère et ses amants de passage. Sa mère lui apprend qu'elle est la fille d'un Allemand.

Maltraitée par sa mère, rejetée par la fratrie, elle est retirée à sa famille et placée en institution. Elle fait une tentative de suicide. Retourne chez sa mère qui l'entraîne à boire. À 16 ans elle fait une cure de désintoxication.

Chez sa mère, elle dort sur une chaise longue dans la buanderie. Mise à la porte sans nourriture ni ressources, elle

est à nouveau placée dans un foyer. Elle a 18 ans et tente encore une fois de se suicider. À Paris, elle vit dans un foyer et rencontre le père de Michèle dans une fête foraine. Ils habitent à l'hôtel. Elle est blanchisseuse. Elle a une fille. Elle est mère célibataire, comme sa mère. Comme sa mère elle prend des amants. Lorsque le père de sa fille est incarcéré, elle recommence, avec sa fille, son histoire avec sa mère...

Et sa fille? On pense, même si l'histoire n'est pas la même, à cette lettre envoyée par une jeune femme à Menie Grégoire* en 1973. C'est une femme de 35 ans qui écrit. Elle est mariée. Elle a quatre enfants. Son mari la rend malheureuse : il la surveille, la séquestre, elle ne peut pas sortir de la maison. C'est lui qui fait les courses et il l'empêche de travailler... Elle reste à cause des enfants. Dominée et soumise, terrorisée par cet homme qu'elle a épousé pour échapper à sa mère, pour vivre un jour autre chose que du malheur. Elle raconte qu'elle a été élevée par sa mère avec ses deux sœurs après le partage des enfants entre le père et la mère. La mère n'est jamais là. Les petites filles de 6, 8, 10 ans se nourrissent seules, s'occupent du ménage et de la vaisselle. « Deux ans après, ma sœur de 8 ans est morte. Je vois toujours ma petite sœur sur son lit. Elle est restée quatre jours dans le noir car elle avait mal à la tête. Ma mère partait en nous laissant seules. Ma petite sœur pleurait. Je suis allée chercher le médecin. Quand ma mère est rentrée, l'ambulance était là pour emmener ma sœur à l'hôpital. Elle est morte cinq jours après... J'aurais voulu mourir moi aussi... Un jour ma mère m'a dit : "Je voudrais vous y voir toutes au cimetière..." Quand j'ai eu 15 ans, mon autre sœur lui a été enlevée. Comme je pouvais travailler je suis restée avec elle. Je recevais des volées avec un tisonnier gros comme le pouce. Un jour elle m'a cassé une grande glace sur le dos. Une nuit elle m'a fait lever à minuit pour aller voler des fagots de bois, derrière le cimetière... À moitié chemin, j'ai posé la brouette à terre et j'ai dit non.

Elle voulait m'étrangler... Elle a vu des phares sur la route, elle m'a lâchée, je me suis sauvée, j'ai passé la nuit chez une voisine. Le lendemain, j'étais rouée de coups... Je me suis mariée à 19 ans. Pas par amour. Ma mère ce jour-là, comme cadeau, elle m'a dit : "Tout ce que je te souhaite, c'est que tu sois malheureuse toute ta vie..." »

Elles laissent mourir l'enfant. Se laissent aussi mourir. Le corps de la femme, de la mère ne répond plus aux exigences domestiques, sociales, vitales. Corps à l'abandon, négligé, sans soins. Pour la souillure. La crasse. Elles ne veulent plus... Elles refusent... Elles n'entretiennent plus : la maison, ni la chambre, ni le lit, ni l'enfant dedans. Ménagères, éleveuses, nourricières, elles disent non. Et leur corps, elles l'oublient comme celui de leur petite fille.

On remarque que les mères maltraitantes, dont il est question ici, sont dans leur vie professionnelle (serveuses, auxiliaires médicales, gardiennes d'immeuble) et dans leur vie domestique (femmes au foyer, mères de famille...) préposées à l'entretien, à l'élevage, aux soins du corps : le nourrir, le surveiller, le soigner le tenir comme elles ont à tenir les lieux de vie du corps (la chambre, la maison, l'immeuble...).

Elle lui avait délégué ses pouvoirs pour la corriger

L'offrande amoureuse. C'est le don à l'amant d'une petite fille – de sa petite fille – par la mère dont c'est le seul bien. La mère propriétaire du corps de sa fille, chair de sa chair l'offre à l'homme qui passait, pour qu'il reste. Don meurtrier : il faut la mort de la petite fille pour que la liaison soit scellée dans une sorte de passion – la fille de l'amante souffre pour le couple et pour le faire exister – dans le secret des coups mortels donnés, reçus en chambre. La mère livre sa fille à un homme d'aventure, possesseur d'un coup de la mère et de la fille, corps, tête et cul. Car la mère donne sa fille à cet homme-là qu'elle a élu pour elles deux, mais elle le charge de l'éducation, du dressage des sphincters de l'enfant et aussi du modelage de la tête, de l'esprit : c'est lui qui devra l'éduquer, la corriger, la faire obéir, la faire plier... Il éduquera la petite fille rétive en la battant à mort... Il l'empêchera – s'il peut – de pisser et de chier n'importe où. Il lui mettra du « plomb dans la tête » à coups de marteau. Meurtrissant mortellement le corps pour maîtriser la tête. Lorsqu'elles ne meurent pas,

les petites filles maltraitées ainsi se plaignent souvent de la tête. Cette tête dure et qui leur fait mal, tête qu'elles cognent contre les murs, tête qui a un trou dedans... – C'est la tête qui ne va pas – disent-elles...

Les gifles, c'était le seul moyen pour qu'elle aille à la selle

« Elle aime cet enfant à la passion. C'est un fils d'abord... Elle l'a eu volontairement avec un homme qu'elle a aimé sans contrainte. Ses filles... »

C'est l'éducatrice de la centrale qui parle. Elle connaît bien A. C... Ce fils est né en prison. Sa mère l'a gardé le temps permis par l'Administration pénitentiaire. « Il était mon réconfort, mon courage, mon seul bonheur... Un jour il est parti. Je ne vous parlerai pas de cette séparation. » A. C... écrit au ministre de la Santé publique pour que son fils ne lui soit pas enlevé légalement. Elle a refusé de signer l'abandon de l'enfant proposé par l'inspectrice de la DASS. Elle a été condamnée à la réclusion criminelle à perpétuité pour « coups et blessures volontaires. Violences. Privations habituelles de soins et d'aliments à enfant de moins de 15 ans ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Elle a tué sa fille : Florence.

On est en 1970. Florence a 3 ans. Sa mère 23. Le fils chéri naît en décembre 1970.

Son fils, elle ne l'abandonnera pas : « Ce que je veux vous dire, moi, madame le Ministre, c'est que jamais je ne signerai l'abandon de mon fils. Je veux qu'un jour il sache qu'il a une mère, fautive peut-être, mais qui l'a aimé... Je ne veux pas que mon fils soit adopté, je ne veux pas le perdre pour toujours, je ne veux pas qu'il pense un jour que sa mère l'a rejeté... » L'enfant est placé chez une nourrice dont la mère ne sait ni le nom ni l'adresse : « Qu'ai-je fait? je suis la maman de mon fils. » Après quatre ou cinq lettres, raconte l'éducatrice,

elle reçoit deux photos d'identité de l'enfant. « A... pleure, promène la photo partout, ne s'en sépare jamais. Elle la regarde et la montre. Son fils est beau. Il est intelligent. Il est heureux chez la nourrice, lui dit-on. Elle lui tricote des petits pulls. »

Si sa sœur peut le prendre en charge – « elle est honorablement mariée et mène une vie de famille régulière et équilibrée » – elle acceptera d'être déchuée de ses droits.

L'enfant est placé chez la sœur de A. C... Il est venu voir sa mère qui n'était pas prévenue. Elle ne l'avait plus vu depuis son départ : trois ans. Le petit a crié joyeusement : « Bonjour maman. » Deux mois après, A. C... n'en est pas remise. Trois semaines plus tard, sa mère la visitait avec ses deux filles.

A. C... a eu trois filles.

Elle est originaire du Nord. Son père était douanier. Sa mère fait des enfants. Elle va à l'école jusqu'à 14 ans. Puis elle passe trois ans dans une école ménagère. Elle a 18 ans et sa mère la marie à un homme plus vieux qu'elle qui boit, la maltraite et lui fait trois filles coup sur coup. La deuxième, plus fragile à la naissance, est restée quelque temps à la maternité.

À l'occasion d'un voyage, A. C... fait la connaissance de l'ami avec lequel elle va vivre pendant deux ans. Elle quitte mari et filles : l'aînée, 5 ans, Florence, 3 et la dernière, 2 ans. Elle part avec son ami faire les vendanges dans le Midi : là-bas, il y a du travail. Elle est enceinte. Ils « remontent » et A. C... décide de reprendre ses filles. Négociations avec le mari. Distribution des filles. Le père ne veut pas de l'aînée qui ressemble à sa mère, ni de la deuxième, Florence, qui est un peu difficile à élever. Il garde la dernière.

Marché conclu.

A. C... revient au nouveau domicile avec deux petites filles. Elle attend un enfant – ce sera un garçon. De Florence, elle raconte à l'éducatrice pénitentiaire que c'était une petite fille débile et infirme. Elle l'inquiétait à cause de ses crises de nerfs. Elle en avait parlé à l'assistante sociale du canton.

L'assistante sociale voit l'enfant « criant et se tordant sur un lit, presque nue, dans un état déplorable, rachitique, ressemblant à un squelette ». Elle est aussitôt transportée à l'hôpital. Le médecin constate sur le corps de la petite fille des traces de sévices. Elle est dans un état de dénutrition grave. Évacuée sur le centre de réanimation d'un autre hôpital, Florence meurt quelques heures plus tard.

A. C... avait dit à l'éducatrice que des filles elle n'en voulait pas, qu'elles étaient arrivées malgré elle. Elle avait donc pu les quitter. Elle répète que Florence est une petite débile. Infirmes. Pas comme les deux autres. Elle serait, à la croire, morte de mort naturelle – des suites de sa débilité ou de son infirmité... Elle ne peut, puisqu'elle est détenue, soutenir que sa fille est morte comme ça. Même si l'éducatrice ne connaît pas le dossier, elle sait qu'elle est là à perpétuité. Une erreur judiciaire ? A. C... ne dit pas autre chose de la petite fille que sa faiblesse physique et mentale. Elle devait mourir, au fond. Le rapport d'autopsie dit autre chose : « Florence est morte d'hématome sous-dural aigu bilatéral traumatique. Les hémorragies provenaient des vaisseaux cérébro-méningés lésés par attrition, chocs directs et contrecoups. Elle présentait sur un côté de la tête et au front des lésions traumatiques provenant de gifles ou de projection sur une surface résistante, des ecchymoses aux membres inférieurs provenant de coups, des lésions corrosives dues à des liens aux avant-bras et aux jambes, une ulcération des fesses. On ne notait aucun signe de maladie ou de malformation. »

L'aînée, n'est pas maltraitée. Florence, la deuxième, est arrivée un peu trop vite, un peu trop tôt après la première, deuxième fille – si elle avait été un garçon... C'est une fille fragile qui ne pousse pas toute seule. L'autre, la première, est en bonne santé. La troisième est restée chez le père. A. C... est enceinte. Fatiguée. Florence pisse et chie partout. Sa mère a raté son dressage. Comme dit l'ami : « Les gifles, c'était le

seul moyen pour qu'elle aille à la selle. » Ils la giflent donc. La mère surtout, avec la complicité de l'ami. Elle n'obéit pas, « elle répond mal », précise la mère. Sa fille n'est pas si débile... L'impertinence des mots, du corps, la mère ne la tolère pas, encore moins chez cette petite fille qui parle par le corps, contre elle qui la voudrait propre comme une petite fille, et sage. L'autorité maternelle – les droits de la mère sur sa fille – viendra à bout de la sauvagerie de la petite fille, de sa résistance, de son corps qui ne sait pas, ne veut pas retenir en lui, pour le déposer où il faut, ce qui est sale et salit tout dans la maison. La petite encoprétique – qui fait caca partout – sa mère va la fixer à un point précis pour qu'elle ne promène pas sa merde n'importe où, pour qu'elle ne puisse pas signaler son opposition à sa mère, son refus de toute éducation du corps ; là où elle laisse tomber des restes qui sentent – et on ne peut pas faire comme si on ne le savait pas – marquent, laissent trace sur le corps même et partout où le corps se déplace : le sol, la moquette, les murs, le lit – toute surface visible.

La mère et l'ami « au cours de l'enquête et devant le magistrat instructeur ont entièrement reconnu dans tous leurs détails les faits qui leur sont reprochés... A. C... a déclaré qu'elle avait frappé sa fille [...]. Il lui arrivait, a-t-elle précisé, de perdre la tête et de ne plus savoir ce qu'elle faisait lorsqu'elle la frappait ; elle l'a battue un jour jusqu'à ce qu'elle-même en perde connaissance ; le soir elle l'attachait, les pieds et les mains liés avec une bande Velpeau ou une ceinture de robe, pour ne pas qu'elle se salisse avec ses excréments ; elle avait dû serrer davantage les liens, car elle était parvenue à se détacher ; elle l'avait également attachée les mains derrière le dos, sur son pot ou debout dans un angle de la cuisine où elle était mise en punition. Elle lui avait frictionné les fesses avec des orties que... son ami, à sa demande, était allé ramasser ; elle l'avait assise sur un pot contenant de l'eau de Javel et l'avait secouée pour lui mouiller les fesses, ce qui avait

provoqué leur ulcération ; elle l'avait giflée et frappée avec un bâton, sans savoir où portaient les coups. »

Sa mère punit la petite fille sur le point du corps qui lui résiste. Lui faire mal là où précisément tout se passe entre la mère et la fille. Le lieu de l'encoprésie, le lieu externe – les fesses – si elle ne les mord pas comme parfois des mères maltraitantes, elle les lui brûle pour les marquer comme au fer rouge. Orties. Eau de Javel. La détruire en commençant par là. Comme si Florence ne se réduisait plus pour sa mère qu'à son cul. Un cul sale toujours plein et ouvert et qui lâche les ordures du ventre. Donc la faire souffrir par où elle fait souffrir sa mère, puisque ne pas obéir à la mère c'est ne pas l'aimer. Et une petite fille sale et qui sent mauvais fait forcément souffrir sa mère.

Alors la mère punit, frappe, tue sa petite fille. Parce qu'elle ne pouvait pas, ne voulait pas retenir sa merde en dedans. Où ça ne se voit pas. « Elle me dégoûte. Je la tuerai » – c'est la mère qui l'a dit.

Pour son amant, elle a tué sa fille. Petite fille à l'écart, triste, malade d'amour, sale, que sa mère ne reconnaît pas comme sa fille et que l'amant ne voit pas comme une fille avec les attributs féminins qui flatteraient sa virilité à lui : la petite fille n'est pas jolie, pas coquette, ni tendre ni câline. Elle est pleine de merde, elle sent mauvais, on n'a pas envie de l'embrasser ni de caresser ses cheveux et ses fesses rondes de petite fille.

Elle interdit ces gestes, ces désirs, parce qu'elle n'a jamais su la douceur du baiser, de la caresse. Sa mère l'a toujours tenue loin du corps. Elle la dit faible, infirme, elle la noue aux poignets et aux chevilles dans son lit pour qu'elle ne tende pas les bras, ne marche pas vers elle... Cette demande éperdue de sa fille, la mère la comprend comme un refus d'elle, exclusion, rejet... quand cette exclusion même, elle l'a produite par une séparation de corps d'avec sa fille.

Dans son histoire avec sa fille, c'est A. C... qui gardait l'initiative. Son ami la secondait sans se substituer à elle.

C'est donc elle, la mère, qui a réglé cette affaire qui l'opposait depuis sa naissance à Florence, sa fille légitime, issue d'une union légale. Même si le mari est objet de haine, il existe de droit comme mari et comme père.

Lorsque l'enfant naît d'une liaison passagère et que la mère se retrouve seule avec l'enfant sans père, sans amant, sans mari, si l'enfant est une petite fille et que la jeune femme se met en ménage avec un homme qui accepte femme et enfant, la petite fille, et surtout elle, devient alors un enjeu tel, que la situation ne peut que se dramatiser. Si l'ami est un ami provisoire, d'aventure, s'il ne veut pas s'engager dans une histoire conjugale à légaliser par le mariage, ses relations avec la mère et la fille de sa maîtresse ne seront pas les mêmes que celles d'un homme qui prendrait en charge, légalement, la mère et ses enfants en reconnaissant les enfants puis, plus tard, en épousant la mère pour lui faire plaisir, la récompenser en quelque sorte. Le beau-père établi dans la maison de la mère aura des droits sur la mère et la ou les filles de cette femme. Et, souvent, cumulant les droits du père-substitut, du père légal, du beau-père (il n'est pas le père par le sang) avec la complicité de la mère et comme si c'était une sorte de tradition à respecter, il entretient avec la fille des relations sexuelles. Nous y reviendrons.

Il avait eu envie, dès le premier jour, de la frapper

Dans le cas qui nous occupe ici, la petite fille est une enfant naturelle, fille de mère célibataire en mal d'amant. M. G... le dit clairement. Elle a trouvé un homme, elle refuse de le quitter – a-t-elle même pensé à le quitter? – malgré les violences qu'il exerce sur sa fille. M. G... craint, dit-elle, de ne pas retrouver un autre homme et l'entente physique qui règne entre eux. Elle a rencontré son ami dans le Midi. Elle a 20 ans, lui 23. Elle travaillait comme manutentionnaire avant de le connaître. Elle avait « quitté l'école à 16 ans, puis

voyagé à Lyon et en Suisse » où « elle se serait livrée à la prostitution », souligne le dossier. De retour dans le Midi, à Aix, elle accouche d'une petite fille qu'elle reconnaît. Elle l'élève seule de 1970 à 1973. Christiane a 3 ans lorsque sa mère se met en ménage. Son amant a appris le métier de boucher et travaille dans un centre commercial. Il sera condamné pour proxénétisme, avant de l'être à perpétuité pour avoir tué la fille de sa maîtresse.

Christiane n'est pas propre. Énurésie. Encoprésie. Comme souvent. La mère ne supporte pas, l'ami encore moins – il va lui apprendre, il va la dresser, lui, l'homme... La mère alors, et cela revient presque toujours, s'en remet à son ami pour l'éducation de la petite fille. Père provisoire il devient père tout-puissant. Il est la loi, la vérité. Non seulement il la prend en charge comme père, mais la mère, d'elle-même, renonce à ses droits sur sa fille légale : « C'est ta fille. Tu es son père. » Acte magique. Sacré. Acte d'amour : la mère fait don de cette fille née d'elle, de cette petite femme à cet homme qui passe là, parce qu'elle l'aime. Il a droit de vie et de mort sur cette petite fille qu'il ne connaît pas, qui arrive comme ça avec sa mère qui la lui donne. En offrande. Et il peut tout sur la mère et sur la fille – désormais sa fille. Sa chose comme la mère. La mère : « Je te la donne, elle est à toi. C'est pour toi qu'elle existe... » Et comme avec une petite fille de 3 ans l'amant ne peut pas, n'ose pas commencer par l'initiation sexuelle, il va s'occuper de l'éducation de ses sphincters, puisque sa mère le supplie de la corriger, de la remettre dans le droit chemin pour que son corps ne se manifeste plus avec cette insistance. Pour qui? Contre qui? Personne ne comprend. Les coups parlent pour la mère et l'amant : seule réplique à l'appel, à la demande de la petite fille. La correction paternelle. Coups qui deviennent une sorte de rite sacrificiel. Pas seulement des coups. D'autres sévices : brûlures d'allumettes sur le ventre, brûlures au pied... Elle non plus ne pourra pas bouger pour en mettre partout, comme Florence ou Catherine... Elle aussi

est punie au ventre – c'est là que la merde se fabrique. L'ami – tout lui est permis puisque la mère lui a offert sa fille en sacrifice, le corps de sa fille, elle-même dans sa fille – la tue. D'ailleurs, la mère explique dans le rapport que « Christiane était insupportable et qu'à plusieurs reprises elle avait délégué ses pouvoirs à son ami pour la corriger et faire en sorte qu'elle contrôle ses besoins urinaires et ses défécations. Elle nie formellement avoir été témoin de violences patentes et s'être livrée elle-même à des violences sur la personne de la jeune Christiane ». L'ami répète « que la fillette était nerveuse, qu'elle contrôlait mal ses besoins et que, sur la demande de sa mère, il l'avait plusieurs fois corrigée par des coups sur les fesses avec une serviette mouillée ». Il dit aussi que « sans savoir pourquoi, il avait eu envie dès le premier jour de la frapper ». D'après le rapport, « les lésions de l'anus et du vagin résulteraient de coups violents entre les cuisses à l'aide d'une serpillière torsadée humide ». Il corrige Christiane (comme Florence avait été brûlée aux orties et à l'eau de Javel sur les fesses) en lui fouettant les endroits fautifs : l'anus et le vagin, en même temps qu'il les nettoie comme le sol qu'elle macule de pisse et de chiures. Il cherche à boucher les trous par où Christiane les attaque l'un et l'autre. Et pour neutraliser définitivement le ventre qui n'obéit pas, le ventre coupable de produire des déchets que Christiane expose partout, il la piétine. Le traumatisme abdominal mortel « a été causé par le concubин monté sur le ventre de l'enfant, se laissant tomber de la pointe du pied sur le talon... et ce "pour lui apprendre..." ». Peut-être a-t-il là retrouvé des gestes appris lorsqu'il était apprenti boucher : attendrir la viande et couper un lapin en deux par le milieu, d'un coup de hache entre les pattes écartées.

De la même manière, Geneviève, 4 ans, meurt à la suite d'un traumatisme crânien, l'amant de la mère préside au sacrifice de la fille offerte, elle aussi, par sa mère à cet homme qu'elle aime. F. F... avait eu cette petite fille par accident. Elle

la garde sans père. Elle a du mal à l'élever et la place pendant un certain temps. Lorsqu'elle se met à vivre avec son amant – il est mécanicien et ne gagne pas beaucoup d'argent – elle renonce à son travail – elle est dactylo puis auxiliaire médicale, elle dit qu'elle aurait aimé épouser un médecin... Une petite fille naît : Geneviève revient. F. F... reste à la maison pour élever ses deux petites filles. La dernière-née ne pose aucun problème. Elle est mignonne. Gentille. Geneviève « fait ses besoins dans sa culotte et dans son lit sans prévenir ». C'est l'ami qui la corrige sur la demande de la mère. Il s'aperçoit un soir où il l'a battue un peu trop fort qu'elle porte « une petite tache rouge au-dessus du front ». Le lendemain elle est transportée d'urgence dans un état comateux à l'hôpital où elle meurt trois jours plus tard.

« Selon le rapport d'autopsie, le corps présentait : des ecchymoses périphériques d'âge différent, les plus récentes de coloration bleue ou violacée, au niveau de la région pubienne droite, au niveau de la cuisse droite [...] les autres plus anciennes, de coloration jaune verdâtre, à la fesse gauche, au niveau du bras et du poignet gauches. »

Au cours de l'entretien (septembre 1977, en centrale) avec F. F..., elle parle beaucoup de sa dernière fille dont elle s'est occupée seule, sans cesser de travailler pendant le temps où elle est restée en liberté provisoire. Elle parle aussi de sa mère lointaine, insensible.

J'ai tout quitté pour lui, et puis c'est arrivé

Elle a une peau très blanche qui rougit par plaques quand elle s'anime. Les cheveux bruns pincés sur le cou par une barrette trop grande. Parfois sa voix tremble. Elle a 35 ans.

Je peux pas dire que j'ai été malheureuse. Non. Mon père était dans les affaires. On était sept filles et sept garçons. J'avais un frère jumeau. Lui il n'était jamais malade, il avait jamais rien, et

moi j'étais en mauvaise santé, ma mère me disait toujours : « Ah ! tu as encore quelque chose, toi ! » J'étais fragile et ma mère ne me croyait jamais quand je lui disais que j'étais malade. Elle m'a jamais prise dans ses bras. Elle m'a même jamais embrassée. Un jour j'ai eu des douleurs intolérables dans le ventre, j'ai cru que j'avais une appendicite. Chez moi ma mère m'a dit : « Couche-toi, ça passera. » Moi je souffrais, elle s'en fichait. J'ai eu mal toute la nuit. Le lendemain, heureusement, c'était fini.

Ma mère m'a rien appris. Je parlais pas avec elle. Je la voyais pas beaucoup. Elle m'a rien expliqué. Je savais pas comment on fait les enfants, tout ça je savais rien. Pour mes règles elle m'a rien dit, elle a pas fait mon éducation de ce côté-là. Je suis allée à l'école jusqu'à 14 ans, après j'ai été malade. J'allais aussi à des cours de chant et de musique, j'aimais ça. Je voulais chanter l'opérette.

J'avais une belle voix, ça me plaisait. À 16 ans j'ai eu un goitre. Ma mère voulait pas le croire, elle me disait : « Tu veux te rendre intéressante. » Mais moi je voyais que ça grossissait. Le médecin de famille un jour m'a vue, il m'a dit : « Mais qu'est-ce que tu as là ? » Je lui ai dit que j'en avais parlé à ma mère et qu'elle voulait pas me croire. Pendant deux ans j'ai suivi un traitement, ça partait pas. Y avait même des racines qui descendaient vers le cœur. On m'a opérée. Alors là ma mère m'a crue quand elle m'a vue à l'hôpital. Chez moi je sortais jamais. J'étais très surveillée, je connaissais personne. Il fallait être rentrée à l'heure, mes parents étaient très sévères. J'ai travaillé comme aide-soignante dans une maternité la première fois. Après j'allais chez les particuliers assez aisés qui payaient bien, ils avaient besoin d'une infirmière à la journée. C'était dans le XVI^e. C'était bien. J'ai continué quand j'ai eu ma petite fille. Quelquefois elle venait avec moi. On me disait : « Elle est jolie, elle parle bien pour son âge. » Et c'est vrai qu'elle parle très bien : elle a parlé très tôt, elle était éveillée, intelligente. C'est pas parce que c'est ma fille que je dis ça, mais c'est vrai. J'avais lu des livres de psychologie où on disait qu'il fallait parler aux bébés, aux enfants. Moi, ma fille je lui parlais tout le temps, mais même quand elle était bébé je lui parlais comme à un adulte. Je ne lui ai jamais

parlé en petit-nègre, des mots pour les bébés jamais, j'ai horreur de ça. Maintenant, elle est avec ma sœur. Son mari est médecin. Elle a deux garçons. C'est la petite gâtée, toujours habillée à la dernière mode. Mais je crois qu'elle est un peu capricieuse. Elle est restée avec moi jusqu'à 6 ans. J'ai été six ans en liberté provisoire avant de me trouver ici. Le jour où je suis partie, sur le quai de la gare ça a été affreux. Elle a 8 ans. Je ne l'ai pas revue. Ma sœur pense que c'est mieux comme ça. Elle sait pas où je suis. L'année prochaine, quand j'aurai ma première permission de sortie je la verrai. Quand elle était avec moi, elle était pas comme ça. Elle rangeait ses affaires, elle était ordonnée, obéissante. Je suis un peu maniaque, moi. Il paraît qu'elle est dissipée à l'école. Mais elle a des résultats, alors ça va. Ce que je voudrais, c'est qu'elle soit médecin. Souvent elle dit : « Moi j'aimerais soigner les gens malades », elle joue à l'infirmière comme une petite fille, quoi.

À 24 ans, j'ai connu le premier homme. Il en avait 50.

Je cherchais les hommes qui avaient une belle situation et de l'argent. Je voulais avoir une belle vie. Peut-être que j'étais égoïste, que je pensais qu'à moi, comme ma mère. Dans un sens je la trouvais belle. Elle était belle, toujours bien habillée. Elle allait souvent chez le coiffeur ; chez l'esthéticienne. Elle était soignée. Moi ici je me sens négligée. Cette marque de produits de beauté imposée. Ma peau je l'entretiens pas, mes cheveux non plus. Je suis pas maquillée ni rien. En haut d'une armoire chez ma sœur, j'ai toujours mon col de vison, mes bagues et des brillants, mes bijoux...

Cet homme, il me donnait ce que je voulais. On sortait. On allait dîner dans les grands restaurants, j'achetais ce qui me plaisait. Et puis un jour j'ai connu le père de ma fille. Il avait le même âge que moi. C'était pas un vieux. Il avait un métier mais pas beaucoup d'argent. Je l'aimais. J'ai tout quitté pour lui. Pour vivre avec lui. Et puis c'est arrivé. C'est en assises que j'ai appris qu'il avait eu un enfant et qu'il était marié depuis six mois quand il m'a connue. Ça je ne lui pardonnerai jamais. D'ailleurs, je lui ai écrit – il est à Clairvaux – je lui ai dit. Et quand je sortirai je veux retrouver ma

filles, lui je veux plus le voir. Avant d'être ici, j'ai fait la connaissance d'un industriel. Il avait 60 ans. Sa femme avait une tumeur au cerveau, elle est peut-être morte maintenant. Il avait beaucoup d'argent. Tout marchait très bien. Il avait un fils qui avait mon âge et un petit garçon.

Quand je suis venue ici, je lui ai dit que je le quittais, je lui ai menti. Je ne lui ai pas dit où j'allais... Quand j'aurai une permission je lui téléphonerai, je sais pas ce que je lui dirai...

Mais d'abord il faudra que j'aie vu ma fille.

La justice qui punit une mère infanticide par l'enfermement carcéral punit aussi les enfants de cette femme. Déjà si la mère a eu un enfant en prison, on le lui arrache au bout de dix-huit mois : son histoire est presque écrite. Séparer la mère incarcérée de ses enfants c'est faire de ces enfants des reproducteurs fidèles de l'histoire maternelle, familiale. Les problèmes relationnels entre la mère et l'enfant sont souvent liés au sexe de l'enfant, mais aussi à une série de séparations plus ou moins prolongées. Rétablir, pour les enfants qui restent, cette séparation génératrice de drames (côté mère, côté enfant) c'est à quoi s'emploie le système judiciaire lorsqu'il pénalise ainsi une mère infanticide.

Que se passera-t-il lorsque F. F... sortira de la centrale où elle refuse de voir sa fille parce qu'elle a honte d'être en prison, parce qu'on lui raconte que sa mère est à l'hôpital? Quelle petite fille retrouvera la mère naturelle? Elle l'a quittée à 6 ans. Elle la reverra à 10 ou 12 ans. Élevée par une autre femme (aussi longtemps que par sa mère) avec quel discours sur sa mère (même si c'est la sœur de la mère)? Que saura-t-elle d'une mère, sa mère en prison, meurtrière de sa fille, sa sœur aînée? Elle ne saura jamais que sa sœur avait été offerte à l'ami de sa mère pour qu'il la tue, à son père à elle. En prison lui aussi... Et lorsque, à son tour, elle aura une fille, qu'est-ce qui se jouera de cette histoire-là dans son histoire avec sa fille – si elle a une fille?

Les deux petits pieds roses

M. D... est une jeune femme qui, comme les deux précédentes, livre sa fille à son ami. L'offrande est totale puisque l'ami et la mère gardent pour eux le corps de la petite fille, le soustrayant à l'institution médicale, médicolégale, juridique, funéraire.

M. D... « était affairée à l'évier, et elle tournait le dos à la scène »...

Avec son nouvel ami, rencontré à la piscine M. D... enlève sa fille Carine, 3 ans et demi, aux grands-parents qui la gardent : C'est la mère qui poussera le plus loin le sacrifice de sa fille à son amant. C'est encore lui qui l'éduque par les coups et c'est lui qui la brûle – une fois morte – pour la faire disparaître calcinée sur un tas d'ordures. Carine sera immolée par le feu, avec la complicité de sa mère active, complaisante.

Il est mécanicien. Il aime les voitures, il peut passer des heures sur sa voiture personnelle, elle est impeccable, il en est fier : « Il se dit très méticuleux, minutieux, organisé », aussi ne supporte-t-il pas que la petite fille vomisse dans sa voiture. Elle ne crache pas par le cul mais par la bouche. Des vomissures dans son assiette, il y en a tous les jours et à chacun des repas. « Le dimanche... dans la soirée, Carine devait vomir comme cela lui arrivait fréquemment. Le concubin se levait aussitôt, faisait descendre l'enfant de sa chaise et lui donnait un coup de pied à la hauteur de la hanche... Elle tombait sur le sol, sa tête heurtant violemment le carrelage. Elle perdait connaissance. » Comme souvent après les coups, l'enfant vacillant est transporté dans sa chambre, posé doucement dans son lit jusqu'à sa mort. Les parents s'étonnent : « Elle allait bien – on ne l'a pas entendue, elle n'a pas pleuré... on ne comprend pas... » M. D... « passait de l'eau fraîche sur le visage de l'enfant, puis la couchait dans son lit. L'ami après avoir constaté sur le crâne de la fillette “une petite surface molle”, lui faisait boire quelques gouttes d'eau-de-vie, ce

qui avait pour seul effet de provoquer chez elle quelques soubresauts ».

M. D... et son mari se rendent chez un guérisseur. Il est absent. Un médecin, c'est dangereux. Ils glissent une photo de Carine sous la porte du guérisseur, lui demandant de venir d'urgence parce que la petite fille est au plus mal.

Ils rentrent. Ils se couchent.

Lui se rend à son travail.

M. D..., vers 7 h 50, est réveillée par « un grand soupir ». La petite fille est morte. Elle prévient son ami.

Qu'il n'y ait plus trace de Carine qui souillait la voiture, sa chaise, le carrelage de la cuisine... Qu'elle disparaisse... Pour plus de sûreté, M. D... et son ami travaillent seuls. Sans témoin institutionnel : ni médecin, ni hôpital, ni enquêteur... « Le concubine aidé de la mère de la petite fille enveloppe le corps dans le drap du lit et le dépose dans un petit meuble blanc servant au rangement des chaussures. Le soir venu, vers 18 h 30, il déposait le tout dans le coffre de sa voiture » – la tombe de Carine. Désormais... Mais elle peut encore la souiller... On sait qu'après la mort, le corps se vide. Arrivés à la décharge publique, l'amant avait « l'idée de faire brûler le cadavre en l'arrosant avec l'essence du jerrican de secours [...]. Il déposait le corps au milieu des ordures et y mettait le feu à l'aide de son briquet [...]. M. D. qui assistait à la scène pouvait observer les deux petits pieds roses de Carine qui dépassaient du drap [...]. Le lendemain, ils retournaient à la décharge. M. D... remarquait un petit pied presque carbonisé, le ramassait et le jetait un peu plus loin sur un tas d'immondices ». Pied témoin. Pied fétiche.

L'ami signale la disparition de Carine à la gendarmerie.

Un an plus tard, ils reconnaissent les faits. « Les recherches entreprises sur leurs indications dans la décharge publique permettaient de découvrir, entre de nombreux restes d'animaux, des ossements humains : des fragments de crâne, un maxillaire inférieur, un fragment d'os long, dont

l'examen a permis aux experts de dire qu'ils correspondaient au squelette d'un enfant âgé de 3 à 5 ans. Il ne faisait aucun doute qu'il s'agissait des restes du corps de Carine. » Vestiges d'une offrande absolue. Les morceaux du corps sont là encore pour dire que jamais une mère n'a fait corps avec sa fille (sorte de couvade où elle aurait pris corps et forces pour résister à la séparation, à la manipulation). L'amant meurtrier de la petite fille sur la demande de la mère... Si elle avait rencontré l'amant avec une fille plus grande – presque une réplique du corps de la mère, plus jeune, plus tendre... – l'offrande n'aurait pas conduit à l'assassinat. Le corps devait disparaître aux yeux de l'homme parce qu'il ne pouvait pas le toucher comme il aurait voulu. L'offrande aurait produit un autre rapport de corps de la fille – qui ressemble à sa mère – à l'amant de la mère. Il ne l'aurait pas battue ni tuée. Il l'aurait simplement violée sans le savoir puisqu'elle était un don de la mère. Don d'amour. Correction paternelle déléguée, provisoire. Châtiment corporel de la petite fille par l'amant. Meurtre de l'enfant... S'il ne l'avait pas tuée, il l'aurait violée ? Il la battait par peur de l'inceste – la mère l'a installé, lui, dans ce rôle de père pour qu'il soit seulement l'amant de la mère – s'il la tue c'est le meurtre qui résout l'énigme. Il se sépare du corps de la petite fille pour toujours. Ce corps ne sera plus présent dans ses formes, ses gestes féminins, il ne grandira pas pour être corps de femme.

Cette fillette qui avait des allures troubles

Elle a ça dans la tête

La mère d'Antoinette maltraite sa fille elle-même, parce qu'elle n'a pas substitué son amant au père inconnu de sa fille. C'est elle la mère. L'homme qui vit avec elle est son amant et ne doit exercer aucune autorité sur sa fille à elle. Elle ne joue pas le jeu des femmes qui offrent leur fille à leur amant, le faisant passer pour le père. Il lui faut alors affronter l'autre jeu, celui de sa fille qu'elle a tenue loin d'elle des années durant et qui lui revient comme en exil – exil du corps, mère et fille étrangères de corps – déplacée, sans parole possible que celle d'un corps de petite fille de 9 ans sous le regard de l'amant de la mère, dans la maison de la mère. Le rapport de police, minutieux et maniaque sur la matérialité de la vérité, les indices concrets, les signes, les objets..., raconte à la manière policière cette histoire singulière entre mère, fille et amant de la mère. À la fois singulière et commune, et qui pourrait ici annoncer l'histoire des petites filles et des filles

victimes de leur mère, de l'amant de la mère ou du beau-père légal ou non, ou du père.

La mère : « En l'entendant pisser, je sais qu'elle a fauté... »

Le beau-père : « Je la considère comme ma fille et elle m'appelle papa. »

« La police agira le plus souvent possible dans le cadre juridique du flagrant délit, qui donne à l'officier de police une partie des pouvoirs du juge d'instruction : perquisitions, saisies, gardes à vue [...]. On peut estimer le temps du flagrant délit à 24 heures ou 48 heures : C'est donc pendant ces 24 ou 48 heures qu'en matière de sévices à enfant, la police devra rassembler le plus de charges possibles et tout d'abord effectuer des constatations sur le corps des victimes. Les traces de violences seront décrites avec précision : leur forme, leur couleur, leur emplacement. Le plus souvent ces traces seront photographiées, parfois en couleur [...] les objets ayant servi à exercer des violences, les bâtons, martinets, fils électriques, ceintures, tisonniers, fers à repasser..., seront saisis afin d'être représentés aux divers témoins au cours de l'enquête et aux magistrats et éventuellement aux jurés au moment du jugement... » C'est ce que dit un rapport sur les aspects pratiques et le rôle de la police (dans le cadre d'une conférence sur la violence dans la famille) à propos du problème de l'enfance maltraitée.

Scrupuleusement, les officiers de police suivent ces directives. Les photos d'Antoinette, une petite fille métisse de 9 ans, doublent la description du corps marqué par des sévices :

- traces de griffures sur le visage ;
- brûlures au visage, plaques blanches ;
- sur les bras, cicatrices blanches ;
- sur les poignets, longue cicatrice ;
- sur les doigts de la main gauche, petites plaies encore à vif ;
- entre les doigts, fines cicatrices ;

- croûtes et cicatrices sur les jambes : 3 cm de long, quelques millimètres de large.

Antoinette est la sixième enfant d'une jeune femme martiniquaise, aide-soignante dans un hôpital. Fille naturelle d'une troisième liaison, sa mère l'a confiée à l'Aide sociale à l'enfance à 9 mois. Trois des enfants sont déjà placés à l'ASE. Deux vivent chez une grand-mère à la Martinique. Elle aura un fils de l'ami qui vit avec elle depuis sept ans. La petite fille a été élevée pendant huit ans dans une famille nourricière de l'Yonne. Sa mère demande à la reprendre. Sa fille lui est « remise » quelques mois après. C'est une petite fille difficile. Sa mère veut la dresser. Elle la corrige. Elle-même. Elle ne fait pas appel à l'autorité de l'homme. Les mères antillaises recourent rarement à celui avec qui elles vivent, surtout s'il n'est pas le père de l'enfant, pour exercer la « correction paternelle ». C'est elles qui ont autorité sur l'enfant – la plupart du temps elles le reconnaissent et lui donnent leur nom – et tiennent à se faire obéir, respecter... La mère d'Antoinette n'y parvient pas. À l'inspectrice de police elle dit : « Elle est très menteuse. Je suis obligée de la corriger. Elle signe ses cahiers... Je la frappe souvent à cause de cela... Elle me regarde droit dans les yeux et me ment. Ma fille ne m'aime pas parce que je la pousse sur le plan scolaire. Je ne lui ai pas acheté des bottes et j'ai déchiré l'ensemble bleu marine que je lui avais acheté au lieu de la gronder ou de la battre... Je n'ai pas vu si elle était vicieuse, mais en l'entendant pisser je sais qu'elle a fauté. Elle a ça dans la tête. Ma fille m'a dit qu'elle avait couché avec le mari de la nourrice. J'ai écrit à l'Agence... »

La mère reconnaît qu'elle est l'auteur des coups. Elle répète qu'elle est obligée de la battre. Mais ce qu'elle veut, c'est la défigurer, la mutiler, l'atteindre dans ce corps de fillette qui peut séduire. Antoinette a-t-elle cherché à séduire son père nourricier ? Sa mère, quelque temps après son retour, envoie une lettre aux parents nourriciers où elle accuse le père nourricier « d'avoir fait l'amour avec sa fille à 8 ans, pour

payer sa nourriture et ses poupées ». Elle ajoute « que la petite négresse le fait bander et qu'Antoinette a eu des relations sexuelles avec le voisin ainsi qu'avec des camarades d'école ». Enquête sur les nourriciers. Examen médical de la petite fille. Elle est vierge. C'est la mère qui affabule pour justifier les coups : sa fille lui a été rendue vicieuse et pourrie, souillée, déflorée. On lui a remis non pas une fille mais une petite pute. La mère et l'ami de la mère investissent sexuellement Antoinette pour la maltraiter. Elle réclame des bottes, dit la mère, et en même temps : elle a une drôle de manière de pisser... Le beau-père, comme la mère, voit en elle le démon du mal, la perversion... À l'inspecteur de police qui l'interroge, il dit : « Dès son arrivée, j'ai constaté que cette fillette était assez sournoise, dure à élever et même vicieuse... Nous avons remarqué qu'elle avait des attitudes équivoques. C'est ainsi qu'elle allait six à sept fois aux toilettes par jour. Interrogée par sa mère, elle lui a avoué qu'elle se touchait souvent et je suis persuadé qu'elle en éprouve le besoin... J'ai compris qu'il fallait que je me méfie de cette fillette qui avait des allures troubles et provocantes à mon égard... Je n'ai jamais vu les coups et les plaies qu'Antoinette porte aux jambes. Connaissant l'esprit vicieux de la fillette, j'évite toujours de porter mon regard sur son corps. J'ai toujours bien gardé mes distances avec elle. »

« Je la considère comme ma fille et elle m'appelle papa. »

Le trouble du beau-père qui redoute à ce point le charme de la petite fille, qu'il ne veut pas la regarder... la peur qu'il a de son désir... Tout cela est dit explicitement dans le discours de l'un et de l'autre sur Antoinette. Mais c'est la mère qui frappe et le beau-père ferme les yeux sur les coups et le corps de la fille. Mère et fille, rivales sexuelles. Est-ce la mère qui provoque ou la fille ? Tant que la fille se trouve sous tutelle maternelle, la mère a prise sur son corps et celui-là en particulier doit être châtié puisqu'il prend si tôt la place du corps de la mère : femme au regard de l'homme ici présent,

aveugle à la petite- fille, sous peine de succomber à l'inceste ; elle l'appelle papa, et pour lui elle est sa fille, dit-il. Donc la mère bat sa fille pour détruire dans son corps cet appel possible du désir. Elle la bat et la maltraite comme elle le ferait avec une femme, ou comme se battraient deux petites filles : elle mord, pique, tire les cheveux, griffe le visage...

C'est un crime passionnel. Ou du moins, on en aperçoit les prémices : visage ébouillanté – les rivales défigurées au vitriol font souvent la une des journaux à sensation – coups donnés sur les paupières – crever les yeux c'est aussi le vieux fantasme de jalousie qui se marque là, à cet endroit du corps, les yeux, le regard qui érotise. À l'inspectrice qui procède à son audition, Antoinette raconte sa mère. Les femmes sont nombreuses à la Brigade de protection des mineurs. Pour les affaires de mauvais traitements, incestes, viols, les femmes « ont plus de sensibilité, plus d'intuition. Il est plus facile de parler de femme à femme, ou avec des petites filles, des adolescentes. C'est mieux si elles sont mères de famille... », souligne un commissaire principal. Les inspectrices de police interrogent donc les mères et les filles. « Il faut, dit l'une d'elles, essayer d'avoir avec une fille des relations de maman à petite, fille. Les faire parler de leurs petites affaires... Avec les plus grandes il faut les mettre en confiance. Qu'elles parlent comme à une amie plus âgée. » « Avec les mères, dit une autre, c'est plus difficile. Elles veulent pas toujours avouer... Mais pour l'auteur d'une affaire de mauvais traitements ou d'infanticide, on sait tout de suite si on a affaire à un mou ou à un dur. Moi, j'aime mieux quand les auditions ne sont pas faciles. Quand la personne ne veut pas chiquer, quand il faut la coincer pour qu'elle crache le morceau, pour qu'elle reconnaisse les faits... » Le rapport sur le rôle de la police disait : « Si l'enquête policière a pour but essentiel d'établir la réalité des faits incriminés, elle n'en a pas moins pour objet l'étude du processus délictueux et du passage à l'acte en tentant de cerner les mobiles de l'auteur et de comprendre ses

motivations. » Les inspectrices, malgré la sensibilité féminine que les supérieurs leur supposent, procèdent comme les autres officiers de police : il s'agit dans un temps record de faire avouer le maximum et que les faits et le récit des faits soient concordants.

À une femme qui l'écoute pour la protéger contre sa mère, elle parle abondamment, donne tous les détails, se complaît dans la description des sévices, sans que l'officier de police ait recours à des techniques d'interrogatoire particulières. Antoinette a besoin de dire que sa mère, c'est la mauvaise mère : « J'ai été placée en nourrice et ma mère est venue me chercher au mois de juillet 1975. Je la voyais pour la première fois et je lui ai dit : "Bonjour madame." Au début ma mère était gentille. Elle m'achetait des choses. Et puis elle a commencé à me battre... Elle me traitait de menteuse et me frappait, me mordait, me piquait avec une fourchette, me tirait les cheveux... Il y a trois semaines environ, elle m'a versé de l'eau bouillante sur la figure. Parfois elle me griffait le visage et appuyait très fort avec ses ongles sur mes paupières. J'ai mal encore. Un jour, elle m'a mordue à la cuisse gauche. Sur le poignet gauche, elle m'a donné un coup de couteau et m'a mordue. Elle m'a frappée avec un pied de tabouret et le pied s'est cassé. » Le dossier signale qu'un cintre et un pied de tabouret ont été mis sous scellés : on les retrouvera à l'audience à portée de main du président et de la cour. Ils seront montrés, brandis par le président, aux journalistes, au public sur les bancs et derrière la barrière. « Ma mère me donnait des coups de couteau entre les doigts des mains... » Au dossier on voit des photos d'Antoinette nue. Elle est marquée là où elle l'a raconté. Elle a de longues cuisses à la fois musclées et rondes. Ces cuisses que mord la mère et que le beau-père ne veut pas voir. « À la maison, je lavais mon linge, je faisais la vaisselle, je faisais les courses, je m'occupais de mon petit frère. » Le petit frère est le fils reconnu de celui qui vit avec la mère. Il n'est pas maltraité. Lors de son

enlèvement par la police pour un placement ordonné par le juge des enfants, le rapport dit : « L'enfant a montré un grand chagrin d'être séparé de ses parents [sa mère l'emmenait à l'école]... les parents ont réagi avec colère... »

Antoinette continue : « Mon papa disait à ma mère de ne pas me frapper, mais de me renvoyer à l'Assistance publique... Ma mère m'a accusée d'avoir couché avec un homme... ce n'est pas vrai... »

Elle est à nouveau placée.

Elle écrit à ses nourriciers pour les voir.

La nourrice demande que la petite fille passe les vacances chez elle.

Antoinette se trouve dans un centre proche de la maison nourricière. Elle y retournera pour les vacances.

Marquée doublement : Antoinette porte sur le corps les cicatrices du châtiment ordonné par la main maternelle contre son corps de petite fille précoce – sa mère dit vicieuse – parce qu'il présente, expose, exhibe des signes de sa féminité ; elle est noire dans un milieu nourricier blanc, à la campagne. On lit dans le fantasme de la mère, lorsqu'elle écrit : « C'est une petite négresse, ça vous fait bander », le mythe de la précocité des femmes de couleur, l'attraction que les petites filles exotiques – latines, africaines, antillaises – femmes plus tôt que les petites filles de l'Occident, exercent sur les Blancs, sur les hommes.

En revanche, de jeunes mères célibataires antillaises ne supportent pas que leurs petites filles placées dès la naissance, reviennent blanchies du milieu nourricier. À ce moment-là, la mère ne reconnaît pas sa fille parce que justement elle a été élevée par des Blancs, dans l'oubli de sa couleur à elle, la mère. Ainsi une jeune femme antillaise, reprenant après trois ans sa fille élevée dans la famille des grands-parents français de France, blancs, la torture pour qu'elle dise enfin : « Je veux rester avec toi », et non plus : « Je veux rester là-bas »... Elle la mord, la blesse au visage, au front – faisant elle-même une

suture de la plaie, elle est aide-soignante dans un hôpital – la bat avec des fourchettes, des tringles à rideaux..., l'enferme dans un petit placard sous l'évier de la cuisine... Enfin, elle la tue. Puis elle écrit un billet à son ami : « Ma fille est morte. C'est les coups que je lui ai donnés hier... Pardonne-moi mais je voulais seulement qu'elle dise : "Je veux rester avec toi..." » Je l'ai tuée sans entendre sa réponse, pardonne-moi... »

Une autre petite fille de 4 ans dit à sa mère lorsqu'elle lui parle (l'enfant refuse de parler, de manger, de s'amuser) qu'elle n'est pas belle : « Elle me dit que je ne suis pas belle. » Huit mois après le retour, la petite fille est hospitalisée pour ecchymoses, hématomes... Ou comme cette enfant hospitalisée aussi à 2 ans pour des brûlures graves aux fesses. Sa mère disait : « Elle n'aime que les Blanches. Elle a été élevée par une Blanche... »

Si Antoinette, estampillée à la manière des esclaves, échappe à cette histoire dont elle porte déjà la trace : son histoire avec sa mère et l'amant de sa mère qui la détermine autant que la couleur de sa peau, son histoire avec ses parents nourriciers et le conflit mère-nourrice qui ne sera jamais réglé... Si Antoinette ne quitte pas ses nourriciers à 14 ou 15 ans parce qu'elle étouffe... Si elle n'est pas interpellée sur la route ou dans les rues des villes la nuit. Si on ne l'enferme pas dans un foyer... C'est qu'elle aura détourné le cours de son histoire par une violence qu'elle n'aura pas exercée contre elle-même. La liste peut être longue des arrêts et des fuites, des tentatives de rééducation et des résistances dans la recherche d'une identité. Elle tentera peut-être aussi de retrouver sa mère, parce que c'est avec elle qu'il s'est passé dans sa vie ce qui a produit son histoire à elle. La mère, à l'origine...

Mais cela n'est qu'une hypothèse...

Grandir sous le regard du père

C'est le père qui accordera à sa fille le droit d'être femme. Comme dans les sociétés patriarcales, féodales, le seigneur et maître, le père, même s'il ne vit pas du côté des femmes, exercera ce pouvoir-là. Et si dans les sociétés occidentales ce pouvoir continue d'opérer, c'est dans la famille qu'il peut encore le mieux s'exercer. Dans le secret, la complicité, la solidarité qui unit les familles les plus défaillantes. C'est par ce retour à un pouvoir archaïque, fortement ébranlé depuis peu, que se manifeste l'autorité du père sur ses femmes : sa femme, ses filles. Si attentif à ses femmes, à les protéger de la pollution extérieure qu'il les tient enfermées, surveillées... Il décidera, lui, du moment favorable pour le passage à l'autre monde : la rue, le travail, les hommes, l'amour... Il sera le père protecteur, instituteur, initiateur, après la mère, après l'époque de la petite enfance. Quand la petite fille aura 6 ans, 7 ans, il ne la regardera plus comme un bébé dans les plis de sa mère, mais comme une petite fille à former, éduquer, initier. C'est lui cette fois, et non plus la mère, qui établira le lien au corps de sa fille. Sans le truchement des coups. Le corps de sa fille est à lui. Son sexe aussi. Il dira qu'il voulait procéder à son éducation amoureuse, sexuelle, lui-même. Lui apprendre aussi ça. Pour qu'elle sache, une fois libérée de la maison paternelle. Le beau-père devenu père légal fonctionne avec les mêmes justifications. Pour que la fille ne risque pas la souillure du dehors, le cercle de famille la cerne, la protège contre ses propres désirs, et le père marque son corps du sien pour l'armer davantage dans un lieu qui se déchire et vacille, l'enfermer dans un espace divisé. Il faut la fixer là pour toujours, l'étouffer physiquement, familialement, paternellement d'autant plus fort que tout craque autour.

C'est cette histoire-là qu'inaugurent, dans l'excès, l'histoire de Malika** et de sa mère algérienne et celle d'Atika la petite fille marocaine née en France. Pourquoi s'être arrêtée à des

femmes maghrébines? Parce que l'exil où elles se trouvent exaspère leurs angoisses de mères, d'épouses qui « perdent le sol », attachées désespérément à des traditions dont aucune communauté près d'elles, dans l'exil, ne rappelle les rites, fascinées par ailleurs par ce que propose une culture différente où la place des femmes n'est pas la même, où la parole est aussi aux femmes hors de la maison. Elles se retrouvent seules avec un homme sans le cercle des femmes de la famille, ébranlées dans leurs fondements, doublement soumises au mari, à sa loi... Les Françaises qui vivent dans des marges sociales déterminées, vivent elles aussi cette situation d'exil. Sans origine ni racines. Et toujours les cherchant, errantes et irrationnelles parce qu'elles vivent peut-être plus dans l'imaginaire...

Ici, je perds le sol

Est-ce que sa mère bat Malika pour qu'elle ne plaise plus à son père, comme Antoinette était battue pour se cacher du regard de l'homme, dans la maison? La mère qui au regard d'un homme voit une femme dans sa fille, peut-être cherche-t-elle, au-delà d'une rivalité de tradition, à préserver dans sa fille une identité qu'elle n'a pas réussi à préserver en elle. Cette identité – être une femme, et pas seulement un objet sexuel, vu par un regard masculin paternel ou non – la mère la cherche pour elle-même et avec violence pour sa fille. Le cas de Malika est exemplaire dans la mesure où la mère, algérienne, vit de manière plus aiguë les problèmes d'autres femmes qui ne sont pas déracinées aussi fort qu'elle et qui maltraitent aussi leur fille. L'intensité de la situation est révélatrice d'autres situations semblables, mais où les rapports de la mère avec sa fille sont moins explicites. La mère est une jeune Algérienne transplantée en France. Elle a un mari plus âgé qu'elle de seize ans (lorsqu'elle se marie, elle a 16 ans et lui 32). À 21 ans, elle accouche d'un quatrième enfant. Elle vit

dans l'arrière-salle d'un café dont elle ne sort pas. Séquestrée avec ses enfants, interdite de contraception par son mari, interdite aussi de promenade, courses, coiffeur... Musulmane en Algérie, à sa place dans un milieu social et culturel donné, cette jeune femme aurait subi les mêmes interdits que les autres femmes. En France, en exil, isolée, coupée de ses racines et de sa mère, de la tradition, elle se retrouve seule, femme déplacée (une arrière-boutique n'est pas la place d'une femme algérienne), dans une ville où l'agressent toutes les représentations de la femme sur les murs, dans la rue et les couloirs du métro. Comment peut-elle se situer, où est sa place, quelle est son identité? Elle vit ici, elle ne veut plus être une femme enfermée, qui fait des enfants chaque année dans une pièce sans soleil, qui se fait battre par son mari parce qu'elle lui doit obéissance et qu'elle s'y refuse. Le rôle traditionnel de la femme musulmane : femme soumise à l'homme, et elle ici, sans maison ni cour où exercer le pouvoir domestique au milieu d'autres femmes de sa langue, elle ne veut plus le vivre. Alors elle bat Malika sa petite fille, le deuxième enfant de la fratrie. La préférée du père dont le regard sélectif masculin fera une femme à l'image de sa mère – bonne musulmane, bonne épouse, bonne mère – telle que la mère exilée la refuse désormais. Cette féminité que l'homme reconnaît comme seule identité à sa femme, à sa fille, la mère de Malika ne la supporte plus, ni en elle au regard de son mari ni en sa fille élue affectivement (sexuellement?) par lui. Elle bat sa fille pour qu'elle échappe en quelque sorte à cette féminité aliénante, pour que, paradoxalement, elle ne soit pas comme elle une femme maltraitée, parce qu'elle n'accepte pas cette féminité-là en sa fille, imposée par le regard du mari musulman. Avant de se rebeller elle-même, elle se révolte en faisant violence à Malika pour qu'elle trouve sa place de femme ici, son identité de femme ici, femme indépendante du regard, de la surveillance maritale, familiale, religieuse... C'est ainsi que peut s'entendre la violence de la

mère contre sa fille et son désir parallèle de s'émanciper de l'autorité conjugale. Peu à peu, elle quitte la pièce derrière le café, elle marche dans les rues, s'habille comme les femmes d'ici... Elle n'aura plus un enfant chaque année. Mais Malika ? L'enjeu de son histoire avec elle-même ? Sa mère lui parle, lui raconte, lui dit pourquoi elle la bat. Peu à peu, l'incontinence de la petite fille disparaît (la mère est en psychothérapie). Mais lorsque Malika a 10 ans (elle avait 3 ans lors de sa première hospitalisation et elle est restée dix-huit mois en placement), l'observation signale un retard scolaire important. À l'école elle est isolée et rejetée. Craintive, inhibée, elle se protège le visage au moindre reproche de la maîtresse. Elle est méfiante, mal acceptée par ses camarades. Sa mère dit qu'elle est la seule de ses enfants qui lui mente et qui soit difficile. Fille d'exilés, petite fille battue, maltraitée par une mère qui a par cette violence-là, précise, contre sa fille, tenté de résoudre des problèmes d'identité, d'interrogation, de survie, prise dans des contradictions vécues par sa mère, déchirée entre la langue de sa mère et la langue de son émancipation possible, elle vit déjà l'impossible enracinement et la recherche de cette identité à la fois féminine et culturelle... Dans les foyers maternels, les jeunes Maghrébines sont aussi nombreuses que les Antillaises. Les problèmes culturels ne sont pas les mêmes. Les Antillaises refusent souvent la contraception, mais la maternité illégitime n'est pas vécue comme un malheur, une honte. V... est assez représentative de ces jeunes femmes qui arrivent d'outre-mer à Paris et des Antillaises en particulier.

V..., 18 ans. Elle est arrivée à la maison maternelle enceinte de plusieurs mois. Elle parle :

Là-bas, à la Martinique, on est dur avec les enfants... Ma mère a eu treize enfants. J'allais pas beaucoup à l'école. J'ai travaillé chez une femme. Je gardais la fille de sa fille – sa fille était encore à l'école – et aussi je devais surveiller la fille à cause des hommes. Ça me plaisait pas. Je suis partie.

À 15 ans, je suis venue en France. À Paris. Chez ma sœur. Je restais à la maison pour m'occuper de son fils. Ma sœur me laissait jamais sortir toute seule. J'étais toujours enfermée. Elle était méchante avec moi. Elle disait que je ferais des bêtises... Je quittais pas le quartier. Jamais je me suis promenée à Paris. On se disputait tout le temps. Pour rien. J'ai connu un garçon martiniquais. J'ai entendu parler de la pilule à la radio, à la télé, mais je voulais pas la prendre. On s'est débrouillés comme ça...

Il m'a dit de le faire passer parce que j'étais trop jeune. Mais moi je voulais pas le tuer. C'est comme si je le tuais... À trois mois... Je l'aurais presque tué de mes mains... non, ça je voulais pas... Je l'ai pas dit à ma sœur. Je suis venue ici. C'est l'assistante sociale qui m'a dit. Lui, il est avec une autre. Il peut pas se marier. J'irai dans un foyer avec l'enfant. Je le verrai pas tous les soirs, ce sera bien. Je veux pas retourner là-bas au pays. Retourner chez maman, non, je veux pas. Je reste ici. Je lui donnerai mon nom. S'il le reconnaît, il pourra me le reprendre...

Je voyais ma sœur avec son enfant, alors j'avais envie de faire pareil. Je voudrais bien une fille, mais quand même, si on est une mère célibataire, c'est mieux un garçon. C'est plus facile. Si c'est une fille, ça grandit, il faut la surveiller, ça fait des histoires... Après elle va avec des garçons et si elle tombe enceinte trop jeune, si elle peut pas se marier, ça fait une mère célibataire. Alors moi je dis un garçon...

(Elle accouchera en 1978.)

Les Maghrébines vivent très difficilement l'illégitimité d'une grossesse. Il arrive qu'elles reçoivent jusque dans le foyer des menaces de mort du frère ou du père et qu'elles se voient contraintes de changer d'identité à l'accouchement. La pression patriarcale est si forte qu'elles choisissent parfois l'abandon. Il est rare qu'elles vivent seules avec l'enfant ou qu'elles retournent avec lui dans leur famille. Comment la petite Malika vivra-t-elle ces contradictions? L'image de la

virginité est si forte, si prégnante dans les familles maghrébines qu'elle aura avec son corps des rapports douloureux : elle vit ici, dans une société où la libération sexuelle est presque obligée. Culpabilisée des deux côtés : si elle a des rapports sexuels clandestins rendus publics par une grossesse... si elle est encore vierge par ailleurs... Ou alors elle fera comme sa mère un mariage précoce, suivant le choix du père... À moins que le père soit lui-même l'initiateur sexuel comme il arrive si souvent dans les familles closes où la surveillance du père est permanente puisqu'il est le gardien de la virginité de sa fille.

Ce comportement féminin de séduction du père et ce qui suit dans l'histoire de Malika, on le retrouve, avec une acuité moindre, chez d'autres petites filles, battues, elles, par la mère, parce qu'elles ont avec le père une histoire qui met la mère en danger et aussi la fille. Témoin cette petite fille maltraitée par sa mère qui craignait à chaque bain de la noyer. Elle avait peur de la toucher parce qu'elle pouvait toujours la tuer. Donc elle la battait pour la tenir loin d'elle, pour la diminuer dans son corps. Petite fille elle avait été éloignée. La mère avait un œil de verre qu'elle tolérait mal et elle dévalorisait sa fille parce qu'elle-même s'évaluait mal en parlant de sa fille... Elle disait, raconte une jeune femme pédiatre qui s'occupe depuis longtemps d'enfants maltraités : « Elle a un trou dans la tête... Quelque chose lui manque... » Le garçon était épargné. La petite fille a été suivie pendant deux ans. Lorsqu'elle retournait dans sa famille, elle était énurétique et tombait dans la rue. Elle a été placée chez une nourrice et suit un traitement en psychothérapie. C'est une petite psychotique. La mère la rendait responsable de la dégradation de sa relation avec le père. D'autres mères agressent leurs filles contre le père parce qu'il a avec elles des rapports plus chaleureux qu'elles-mêmes. Une mère griffait et mordait les joues de ses filles. Les deux filles avaient été gravement maltraitées et, là aussi, le garçon était épargné.

Je lui ai écarté les cuisses, assez fortement

Étrange et troublante, l'histoire de cette jeune mère marocaine mariée elle aussi à un homme de quinze ans son aîné, enfermée chez elle seule avec sa petite fille, en France. Elle a accouché en 1976. Le bébé a trois mois, il pleure souvent. Le père, dit la mère, est très attaché à cette petite fille. Depuis sa naissance, la mère est dépressive et voudrait placer l'enfant. La mère demande des contraceptifs en cachette du mari qui semble la terroriser. Atika est hospitalisée à 3 mois pour une hémorragie vaginale et une déchirure périnéale. Deux inspectrices divisionnaires se rendent à l'hôpital pour effectuer des constatations, chambre 22 : « Le bébé est couché dans un petit lit. Elle est seule dans la chambre. Avec l'aide de la surveillante, nous la déshabillons. Elle est garnie de couches et ses linges sont maculés de sang. Son sexe a du sang séché. Il est rouge car il a été badigeonné par un désinfectant... Apparemment, elle ne porte pas de traces sur l'ensemble du corps. Elle paraît être dans un bon état général. Elle a une peau mate et un peu typée. Ses cheveux sont noirs et ses yeux sont clairs. » Pendant la perquisition, les deux inspectrices avaient procédé à l'identification des scellés :

- une couche pliée en quatre portant des traces brun foncé ;
- une brassière de coton ;
- une grenouillère en laine avec des taches brunâtres ;
- une autre couche souillée ;
- deux bandes Velpeau souillées ;
- une couche triangulaire tachée sur toute sa surface ;
- un drap avec une tache ;
- un lange coton rose avec traces.

« Dans la bassine en plastique orange pour le linge sale placée sous la table de la salle à manger, saisissons un gant de toilette en éponge, humide, de couleur bleue marque "Prisu", présentant des traces brunâtres et rouges, délavé... »

La mère n'a rien jeté, nettoyé, caché, elle a tout laissé là, visible, étalé, taché.

À l'audition, la mère dit qu'elle n'a pas dormi de la nuit, qu'elle était inquiète pour la petite. À 21 heures Atika avait vomi son biberon. Elle respire fort. Elle tousse. Gémit, crie un peu. Le matin, vers 5 h 45, elle perd son sang : « Quand vous m'avez dit que ma fille avait une déchirure et qu'elle était blessée, j'ai été effrayée et j'ai pensé à des choses sexuelles concernant une femme. J'ai eu peur que ma fille ne soit plus considérée par la suite comme une vierge. Cela m'a affolé. Pour nous musulmans c'est très important pour l'avenir d'une fille... »

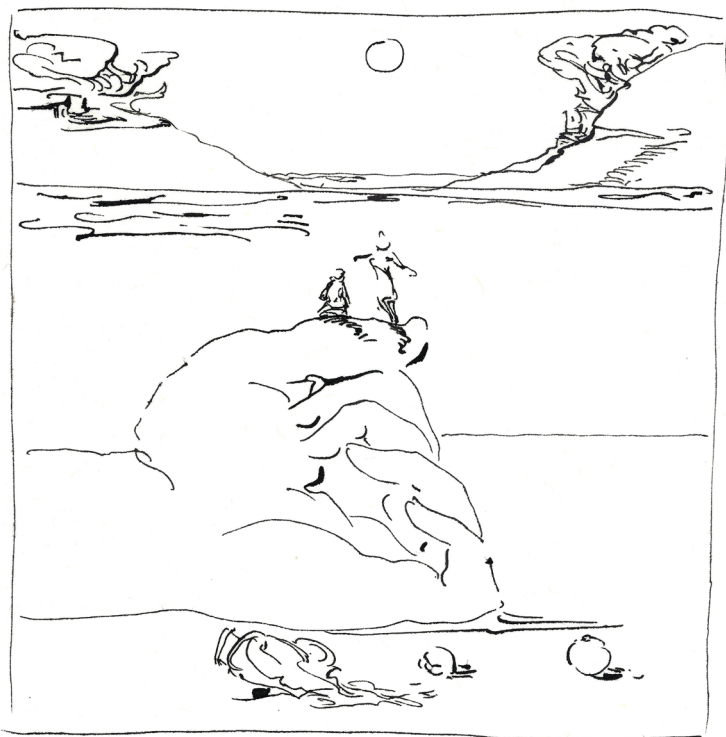
C'est après « la présentation des pièces souillées que la dame déclare : "Je demande que mon mari ne soit pas mis au courant. Il va me répudier s'il sait tout. Ce sera le malheur de notre ménage. Surtout qu'il adore sa fille... C'était à 21 heures, au moment de changer ses couches. Ma fille se débattait et criait. Je lui ai écarté les cuisses assez fortement. Avec un linge rugueux j'ai frotté son sexe. J'ai peut-être introduit mon doigt dans son sexe, sans me rendre compte. Je savais pas ce que je faisais. J'étais très énervée. Elle a pas saigné. Seulement le lendemain. J'ai rien dit à mon mari, j'avais peur. C'est le matin que j'ai vu le sang..." » L'inspectrice souligne à la fin du rapport : « Au cours de l'interrogatoire, la mère... a eu plusieurs crises nerveuses, se roulant par terre, appelant sa fille... elle disait qu'elle était possédée et dévorée par les démons. Elle s'est finalement calmée. »

Pourquoi c'est à ce point une angoisse, un traumatisme, pour une femme, une mère, qu'une petite fille ait un sexe ? La vulve d'une petite fille se voit, se touche quand la mère lave, frotte, sèche, talque... jusqu'à dix fois par jour. Le sexe d'une petite fille fait des plis et il faut, disent les « leçons de choses » d'hygiène, passer dans les coins, comme pour le ménage... Écarter les lèvres, les grandes, les petites, passer un linge humide dedans, dehors, autour... Si on ne procède

pas à cette toilette minutieuse plusieurs fois et en particulier après les changes, la petite fille est irritée, ça démange, elle pleure, elle crie, ça devient tout rouge avec des boutons et lorsqu'elle est libre de couches, elle met sa main là où ça la gratte... Sa mère n'aime pas qu'elle se touche... Réticente à toucher sa fille à la vulve, où elle sera une femme, les changes deviennent une séance éprouvante pour l'une et l'autre, la mère et la fille. La fille pleure et crie, la mère s'énerve. Et puis tout d'un coup, devant ces cuisses qu'elle écarte, ce sexe ouvert, ce trou de petite vierge, elle s'égare et répète sur sa fille la blessure qu'elle a subie sûrement la nuit de ses noces. Elle la déflore au doigt.

Blessure narcissique.

C'est, de toutes les atteintes au corps des filles par les mères, la plus spectaculaire, la plus scandaleuse, la plus troublante aussi. Qu'une mère déflore sa fille... Il est arrivé que des hommes violent au doigt ou au pénis un bébé, une petite fille, nous en reparlerons. Mais qu'une femme viole ainsi sa fille... c'est peut-être l'expression extrême, par sa violence, de l'ambiguïté du rapport d'une mère à sa fille. Cette émotion censurée, refoulée devant le corps d'une petite fille, sa fille, corps féminin sorti d'un autre corps féminin, maternel... la chair de sa chair, ressemblante, la même dans les formes et le sexe... et qui sera une femme déjà au regard du père, et pour les hommes, comme elle, destinée à un mari, sa propriété pour toujours... Cette émotion, oui, parce qu'elle existe et on ne la dit jamais. Les femmes, les mères veulent l'oublier, l'enfouient au plus profond, dans la préhistoire de leur mémoire pour ne jamais risquer de la retrouver, et elles se gardent même des caresses, de la douceur d'un corps de petite fille. Ce qui leur fait peur? La tentation de lui voler sa virginité pour qu'elle n'appartienne jamais à un homme, comme elle à son époux violeur-violent, pour la vie. Père d'une fille qu'il donnera, vendra au prix de sa virginité au plus offrant, quand il ne l'aura pas lui-même déflorée.



Б. П. 009

Le secret des chambres

L'inceste

Il me considérait comme sa femme

La mère est morte. Ou bien elle est partie. Ou bien elle est là, dans la maison, mais elle n'existe pas. On ne l'entend pas, on ne la voit pas et elle ne voit rien. Et si un jour sa fille lui parle, elle l'écoute à peine. D'ailleurs, elles n'ont jamais beaucoup parlé ensemble. Quelques mots du quotidien nécessaire et c'est tout. La fille s'étonne. Les règles. La sexualité, faire un enfant, c'est ça? Sa mère ne lui a rien dit. Elle n'a rien demandé. Elle a entendu comme toutes les petites filles, des choses dites sur... dans les chuchotements et les rires étouffés et les airs de confiance, les regards entendus... Elle n'a jamais très bien compris. Elle n'a pas posé de questions. C'est resté là, dans un coin de sa tête, de sa mémoire. Quand elle a su, elle a pensé : « Tiens... je ne savais pas que... je ne pensais pas... j'avais pas vraiment compris... » Quand elle raconte, elle dit : « Quand c'est arrivé... » Comme les parents maltraitants parlent de l'accident pour dire la mort de l'enfant.

La fille n'en parle pas toujours à sa mère, à cause, dit-elle, de la peine qu'elle aurait parce qu'elle serait blessée, parce que c'est sa mère, une femme, et elle, sa fille devenue femme

et mère à son tour par le père, l'amant, le beau-père dans le lit de la mère... Elle ne peut pas le dire. Elle ne peut pas dire à sa mère, si elle lui parle de ça, qu'elle est morte au lit conjugal, à la maternité et que c'est elle, la fille à peine pubère ou pas encore, sa fille sortie d'elle, encore une petite fille pour sa mère, qui couche dans la chambre de sa mère, à sa place par la volonté de l'homme qui habite la même maison, qui dort dans le même lit... Alors, si la fille parle, la mère répond : mensonge, séduction, provocation, vice. Culpabilité de la fille : « Elle m'a dit que c'était de ma faute. » Ou alors, aveugle et sourde, elle se soumet et sa fille avec elle à l'autorité de l'homme, père et mari : « C'est le chef, c'est lui qui commande. »

Mais le chef féodal, le patriarche a besoin pour son commandement journalier, d'une auxiliaire permanente, fidèle, inexorable : la violence. Violence ordinaire, quotidienne dans le secret des chambres. Pas de récit sans violence, menaces, terreur... Il est le chef et pourtant... le corps de sa fille lui appartient comme lui appartient de droit le corps de sa femme, mère de ses enfants, mère de sa fille. Il a déplacé son regard sur sa fille ou la fille de sa femme. Cette petite fille d'aventure qu'il a légitimée, reconnue, à qui il a souvent donné son nom, comme un droit d'exister... Il lui a donné la vie ou le nom : elle vit, elle existe d'abord pour lui et aussi de corps, tout entière. Et si le corps résiste, il lui fera violence, pour imposer ses droits parce qu'il pense que c'est un droit qu'il aurait presque de naissance, parce qu'il est né homme. Même s'il n'ignore pas que la loi, au nom de laquelle il exerce cette autorité que lui reconnaît la mère, lui impose de se cacher sous peine de poursuites graves : si le père refuse l'échange, gardant pour lui seul sa fille, la société court un danger et ce danger, c'est ainsi qu'elle le prévient. Le père le sait, qui impose à sa fille le silence le plus absolu. Elle est sa propriété mutique. Comme sa femme : ne dis rien, sinon tu iras en prison... « Si tu parles, je le tue... Si tu dis quoi que

ce soit, tu iras en maison de correction et moi en prison... »
La fille se tait. Si elle veut rester encore dans la maison de sa mère. Le jour où elle se met à vivre parce qu'elle a regardé autour d'elle, au-delà des fenêtres et des murs de la chambre, elle fait une fugue, elle crie, elle s'en va porter plainte et elle se met alors à parler. À des flics parce que sa mère n'a pas voulu l'entendre, parce qu'un homme l'a bâillonnée pour qu'elle soit sa femme.

Mon père a trouvé que je devenais femme

Elle a 12 ans quand sa mère quitte le domicile conjugal. Elle laisse sa fille, un petit garçon de 9, 10 ans, et son mari, le père de ses enfants. Ils se battaient. Elle est partie. La fille a 18 ans en 1975 lorsqu'elle écrit pour raconter* : « Il a fallu que je me mette à la cuisine, au ménage et aux travaux de couture, de courses... Tout ce qu'une femme doit faire. Mais en plus, mon frère ayant deux ans de moins que moi souffrait beaucoup et j'ai essayé de l'élever et de remplacer un peu ma mère bien que je souffrais aussi. Puis mon père a trouvé que je devenais femme et m'a violée en me frappant jusqu'à ce que je n'aie plus de force pour me défendre. Je n'ai pu en parler à personne car il me disait que si je parlais, il tuerait mon frère, alors je vivais dans l'angoisse, puis il a pris l'habitude et chaque fois qu'il était seul et sans fille, il venait à nouveau vers moi. Il me mettait l'oreiller sur la tête pour que je ne crie pas et, pour que je ne puisse bouger, il m'attachait sur le lit... Il m'en faisait voir de toutes les couleurs alors que je n'avais que 13 ans... Quand j'en ai parlé à ma mère (j'avais 16 ans) elle ne m'a pas aidée et m'a dit que c'était de ma faute : physiquement, il paraît que je fais très sensuelle et que j'attire les hommes, et plusieurs fois des hommes ont essayé de m'avoir de force. À 17 ans, j'ai fait une dépression. Je ne pouvais plus supporter les hommes... »

Elle a des relations avec des femmes. Mais l'homosexualité lui fait peur : elle a du plaisir mais elle a honte. Elle rencontre un garçon. Il l'écoute. Elle le voit tous les jours. Ils dorment ensemble dans le même lit mais, comme elle le dit, « il ne lui touche pas le corps ».

Un soir, ils font l'amour.

Puis tous les autres soirs. « Je n'ai rien ressenti. Je suis restée de glace, sans bouger... Je n'éprouvais pas de dégoût au contact de son corps. J'étais bien, mais sans plus, et comme je voyais qu'il souffrait, j'ai fait semblant d'avoir du plaisir. Il m'a crue... »

Ils veulent se marier. Le père exige de voir le futur mari de sa fille. Il est contre ce mariage : « Il m'a dit que je lui appartenais... »

Ils vont ensemble voir le père.

Le père essaie de tuer le fiancé.

La fille prend le couteau pour tuer son père.

Le fiancé se bat avec le père et le tue.

Il est incarcéré à Fleury-Mérogis.

Elle va le voir trois fois par semaine. Elle l'attend. Ils se marieront en prison. Il a tenté de se suicider : pendant la grève des postes, il est resté trois jours sans lettre d'elle.

Elle vit chez sa grand-mère.

Elle n'a pas d'amie.

Elle ne voit ni sa mère ni son frère.

Elle l'attend.

À la cuisine, au ménage, à l'entretien de la maison, au lit, elle a remplacé la mère, mais elle n'a pas eu d'enfant. Elle s'est occupée de son petit frère comme une mère, comme cette jeune femme de 28 ans qui a élevé ses frères et sœurs – elle était la deuxième d'une fratrie de douze – après la mort de sa mère*. Son père qui la poursuivait, comme elle l'écrit (en 1975), depuis l'âge de 8 ans, couche avec elle lorsqu'elle a 13 ans : « Comme mon père faisait des enfants à ma mère

tous les ans, quand il ne pouvait plus avoir de rapports sexuels avec elle, il s'en prenait à moi. D'ailleurs, je déteste mon père et le pire c'est que je le vois toujours car personne n'a jamais été au courant de cette chose que j'ai gardée pour moi jusqu'au mois dernier... Il me disait : "Ne dis rien, sinon tu iras en prison", la peur me paralysait. N'ayant pas eu d'éducation sexuelle, je ne savais pas pourquoi il me faisait ça... J'ai su à l'âge de 16 ans comment on avait des enfants, car travaillant en usine, les autres filles en parlaient et c'est ainsi que j'ai appris... Moi, je suis restée chez mon père pour remplacer ma mère et j'avais mes frères et sœurs à m'occuper dont le plus jeune n'avait que 5 ans... Quand je sortais au bal, je faisais connaissance avec des garçons mais jamais je ne flirtais plus d'une soirée avec eux car j'avais peur qu'ils me demandent que je leur appartienne. »

Elle s'est mariée. Elle a eu quatre enfants. Elle ne dit rien de ses rapports avec son mari, ses enfants. Mais une lettre est à lire comme une lettre : une chose écrite à un moment précis du temps et de l'histoire de celle qui l'écrit ; une chose écrite dans une certaine tension pour quelqu'un qui la lira, et ici, Menie Grégoire, à qui ces femmes parlent en confiance, d'un grand secret toujours gardé et qu'elles ne veulent plus taire. Elles racontent donc sur quelques feuillets des années de trouble, de malaise, de violence. Elles ne parlent pas du plaisir. Elles disent ce qu'elles n'ont jamais pu dire du côté du malheur, plutôt. Si elles ont eu du plaisir ? Elles n'oseraient pas le dire ? Elles n'écrivent pas comme on se confesse, même si elles font à Menie Grégoire une confidence. Elles n'ont pas à s'accuser pour ensuite expier suivant le dogme. Pourtant, lorsqu'elles racontent, et dans ce qu'elles racontent, dans le choix, les oublis, les manques... quelque part, elles expient. Elles parlent de honte, de père monstrueux, d'horreur, de haine. À cause du tabou transgressé ? Vivre l'inceste et plus seulement le fantasmer... ça doit bouleverser. Le vivre dans la violence,

la contrainte, le silence, la honte, la haine... Il reste peu de place pour l'amour et la tendresse. C'est ainsi que les lettres de ces femmes, toujours seules avec leur secret, sont des lettres de violence qu'il faut lire comme telles et pour ce qu'elles disent dans la naïveté, la spontanéité, la maladresse et même si elles ne disent pas tout. Elles n'écriront jamais tout et qu'est-ce qu'il serait ce tout? Ces lettres disent ce que les dossiers taisent. Un dossier dit un fait, et de la fille on ne sait presque rien à travers cette série de réponses à l'interrogatoire précis, policier et judiciaire, pour établir la vérité. Or, dans cette histoire particulière d'un père ou d'un beau-père qui prend sa fille ou la fille de sa femme pour femme, ce que dit le dossier de police et de justice ne suffit pas. Mais chaque dossier dit la brutalité, les menaces des hommes inculpés de violences, de viols, d'attentats à la pudeur... Le tyran familial coléreux, violent, qui terrorise son clan pour se faire obéir et enfermer sa fille ou ses filles dans l'espace habituel du viol : la chambre maternelle, conjugale. Des années durant, il entretient une relation sexuelle d'abord avec la fille aînée – fille naturelle de sa femme, légitimée ou non par le mariage ou l'acte de reconnaissance – puis successivement avec chacune des filles de la fratrie, et souvent la famille compte plusieurs filles.

C'est au moment de l'enquête, parce que la fille aînée qui vient d'accoucher d'un enfant du père ou du beau-père fait une fugue : elle porte plainte ou elle est interpellée, que la police découvre que les autres filles aussi... Pendant parfois dix ans, l'homme dans la maison exerce ce droit de cuissage sur sa lignée féminine. Les juges d'instruction le savent et remarquent la permanence, d'un dossier d'attentat à la pudeur avec ou sans violence à l'autre, de cet état patriarcal, d'abus de pouvoir du père sur ses filles – toutes les filles couchent avec le père. D'abord l'aînée et aussi la plus petite. Avec l'aînée il a des rapports complets. Plutôt des attouchements

avec les plus jeunes de 5 à 8 ans environ. Les juges estiment que la fille se soumet par peur et que la violence est plus grande du côté des pères légitimes que des concubins : « la violence est à la fois morale et physique ». D'après les juges, la mère tolérerait mieux les relations entre le concubin et sa fille qu'entre père et fille. Ce qui expliquerait pourquoi dans la plupart des histoires lues ou entendues, les filles ont pu avoir non seulement un mais plusieurs enfants du beau-père, plus souvent que du père. Car même si le tabou de l'inceste est aussi fort lorsqu'il s'agit du père naturel ou du beau-père (père légal, ou amant de la mère depuis plusieurs années), les enfants du beau-père, malgré le secret que la mère et son mari cherchent toujours à préserver, sont mieux tolérés par la mère et par la fille. La fille vit la relation sexuelle avec père ou beau-père comme incestueuse et coupable. Dans la crainte, la terreur, le secret, le silence. La complicité qui peut s'établir à propos des enfants, par exemple, est une complicité d'artifice qui ne l'empêchera pas lors d'une fugue de dénoncer le père de ses enfants... Comme cela arrive si souvent. Témoin ce procès qui se déroulait à Paris aux assises, en mai 1977, dont *Libération* avait été un des rares journaux à rendre compte.

J'ai vu un garçon qui lui mettait la main au panier : je l'ai giflée

Mai 1977. Cour d'assises de Paris. On demande au garde : « Quelle affaire ? » Il répond : « Attentat à la pudeur sur mineure par ascendant. » Il connaît par cœur la formule juridique. Il a oublié : « Mineure de moins de 18 ans. »

Le juge expose les faits. L'homme est debout, on le voit de loin derrière la barrière, droit dans son costume pour le tribunal – sombre, propre, correct. Le teint gris, les cheveux lissés. 50 ans. Menuisier.

Bon travailleur. Honnête, régulier. Un peu de Résistance pendant la dernière guerre. Syndicaliste et philatéliste.

Bon citoyen. Bon mari. Bon père?

On remarque dans le coin droit, devant l'avocat de la partie civile, un buste de dos, tassé, les cheveux sont retenus par une épingle plate. Une coiffure de petite fille ou de jeune fille de banlieue sage et sérieuse. De ces filles qui vont au bal (elle n'allait pas au bal ou rarement : trop surveillée, tenue par son beau-père), et un soir, juste un soir, leur vie se bouleverse, s'étale, fait divers, dans la presse à sensation.

Elle est assise. Dans un manteau bleu marine en jersey. 30 ans. Triste. Elle écoute? Elle s'appelle Liliane.

Le juge parle, lit les rapports d'enquêtes.

Le juge expose les faits.

Elle les connaît les faits. Mais elle n'a pas déclaré les mêmes faits que son beau-père. Sa vérité n'est pas la sienne. Le juge, lui, lit la réalité de l'enquête, c'est là qu'il cherche la vérité.

Elle a dit la vie quotidienne. Dans ses déclarations à la police. Sa vie avec cet homme, sa mère. Sa mère vit avec un homme qui l'a reconnue, elle, fille naturelle de sa mère. Il est son père légal. Il n'a pas épousé sa mère. Il ne voulait pas. Il n'a pas su expliquer pourquoi au juge : « Pourquoi n'avez-vous pas proposé le mariage à mademoiselle...? — Eh bien, monsieur le président, c'est-à-dire... » Elle est sa fille au nom de la loi. Le juge dit : « Votre fille... » Lui dit : « C'est la réaction normale d'un père, monsieur le président... » Il l'a élevée comme un père.

C'est pour lui qu'il a gardé sa virginité. Il l'a surveillée jour et nuit, suivie, attendue, traquée, séquestrée. Pour qu'elle ne coure pas. Pour que les garçons ne lui mettent pas la main au panier, comme il l'a dit au juge : « Excusez-moi l'expression, monsieur le président, j'ai vu un garçon qui lui mettait la main au panier... on ne peut pas dire autrement... pendant qu'un autre l'embrassait sur la bouche, contre un mur, alors là, je l'ai giflée, elle. C'est une réaction normale, monsieur le président, quand un père voit sa fille... » Il va la chercher au collège, au Coop où elle travaille... Elle ne connaît personne. Elle

ne voit personne. Des copines du collège, du travail... Des voisines l'ont vue parfois avec des garçons de son âge. Mais, disent-elles, on ne lui connaît pas de petit ami régulier. C'est une fille sérieuse. Elle vit chez ses parents. Elle sort peu. Lui la contrôle régulièrement. Il sait ce qu'elle fait. Elle rentre tous les soirs à la maison, lui est toujours là, présent. Sa mère aussi.

Le juge expose les faits.

La déposition de la fille. Du père. Des témoins : famille, voisins. Des médecins, psychiatres... Experts en analyse du sang, du sperme, expert en « psy », spécialistes de la vérité.

Ils disent : « Elle est débile. Dévergondée. »

Les déclarations du père ont été consignées par écrit, le juge les lit. Il lit aussi celles de la fille.

Ils disent : « Débile mentale. Délurée. »

Elle a fait des fugues. Trois fois elle a quitté le domicile familial. Elle s'est échappée. Pour aller où ?

« Inconsciente. Irresponsable. » Ils répètent, inlassables. Qui les croit ? Le juge lit une à une les pièces du dossier.

Lui est resté debout, les mains croisées derrière le dos.

Elle est assise.

Il répond aux questions du juge. Il dit ce qui est écrit déjà. Le juge n'apprend rien.

Elle ne parle pas. Le juge ne s'adresse pas à elle. Elle écoute ?

C'est après la troisième fugue que la police... Et l'enquête a commencé minutieuse, précise, fouillée, obsessionnelle. Pour la vérité.

Tous ceux, celles qui l'ont vue, aperçue, approchée, entendue, employée, examinée... qui lui ont parlé...

Celle qui l'a élevée, sa mère.

Celui qui l'a éduquée, son père.

Ils écoutent l'exposé des faits.

Elle ne peut rien dire. Elle n'a pas le droit.

Lui répond quand le juge l'interroge.

Il a gardé, léger, l'accent de Toulouse. À quoi se mêlent l'intonation, la syntaxe de la banlieue parisienne.

Elle, on ne l'a pas entendue. Elle n'a jamais parlé. On sait ce qu'elle a dit à la police, aux experts qui servent la justice – rien n'est oublié. Tout a été noté, pris en considération. Qui l'a déjà écoutée avec cette attention, ce souci de ne rien perdre de ce qu'elle disait ? Qui a écrit comme pour un livre chaque parole ? Elle a relu et signé – c'est bien ce qu'elle a dit. Ils ont tout écrit. C'est la vérité. Elle pouvait voir, lire ce qu'elle avait dit. Exactement.

Ces trois enfants, qui les a faits ?

Elle a eu trois enfants. Le premier est placé. Elle élève les deux derniers chez ses parents.

Elle a été enceinte.

Elle a accouché.

Dans le secret. On disait : « C'est une petite cousine... » Ils racontaient des histoires, le père et la mère. Et elle ?

Elle savait que c'était ses enfants. À elle. Le père ?

« Vous savez, monsieur le président, garder la réputation de sa fille... c'est pas facile... les mauvaises langues... les ragots... Des enfants sans père. Une mère célibataire... »

C'est à Genève qu'il l'a accompagnée pour l'avortement. Deux fois. La première fois ça a été raté. La dernière, ça a marché.

« C'est vous et non sa mère, je le souligne, dit le juge, qui l'avez conduite à Genève. Vous avez pris une chambre pour deux personnes. Une chambre à deux lits. Avec votre fille qui avait 18 ans ?

— C'est exact, monsieur le président. C'était une question d'argent, vous comprenez... »

Elle aurait eu quatre enfants.

Du même père ?

Ils disent qu'elle fréquentait des garçons.

Elle a dit – dans le rapport écrit – qu'elle n'a connu qu'un homme, le père de ses enfants.

Il raconte, le père – le juge lit les textes du dossier – que sa mère et lui l'ont cherchée partout, elle n'était pas revenue à la maison, elle n'était plus au collège. Ils ont demandé aux voisins, à ses amies, aux camarades de classe, personne ne savait. Ils étaient inquiets. C'était la première fugue. Elle n'était jamais partie comme ça, sans retour. Il pleuvait. Quand elle est revenue, deux, trois jours plus tard, ses vêtements n'étaient pas mouillés – c'est lui le père qui précise, debout les mains au dos il répète : « ses habits étaient secs, elle n'avait pas couché dehors ». Elle avait trouvé une autre maison. Dans la salle de bains elle s'est déshabillée. « Quand sa mère est entrée elle a remarqué des taches sur sa culotte. Elle lui a posé des questions, Liliane a répondu qu'elle avait été violée. »

C'est le père qui parle.

Alors le juge : « Et vous n'avez pas porté plainte ? votre fille vous dit qu'elle a été violée et vous ne faites rien ? »

Le père : « On n'y a pas pensé, monsieur le président. Sa mère et moi on était tellement bouleversés... il faut comprendre. »

Un enfant est né, neuf mois plus tard. (Elle a à peine 16 ans.) Puis deux autres.

Elle a travaillé.

Le Coop l'a licenciée. Pas de faute professionnelle. Ni retard. Ni absence. Des marques sur le corps, là où les clients pouvaient les voir. Le chef de service avait remarqué des traces, plusieurs fois. « Pour les clients ça faisait mauvais effet. » C'est ce qu'il a dit quand il a témoigné. Il fallait la licencier.

Il la battait, son père.

Elle était paresseuse. Elle ne voulait rien faire à la maison. Elle était désagréable avec sa mère. Il la corrigeait de temps en temps. Il était responsable de son éducation. Alors... c'est le père qui répond aux questions du juge.

« Un jour, lit le juge – c'est votre fille qui l'a raconté – vous êtes entré dans sa chambre, elle était couchée, vous

avez voulu l'obliger à avoir des rapports avec vous. Elle a refusé, vous l'avez frappée, elle s'est débattue, vous avez sorti un revolver, elle a crié, vous êtes parti... Comment ça s'est passé, exactement, vous pouvez le dire ?

— Voilà, monsieur le président, je me rappelle très bien. Je suis allé dans sa chambre pour lui dire de se lever. Elle ne voulait pas aider sa mère, je me suis mis en colère et j'ai fait un geste brusque. La lampe de chevet est tombée, j'avais un bout de verre dans la main, elle a cru que c'était un revolver mais c'était un morceau de la lampe. Après je suis sorti pour aller à mon travail. Voilà ce qui s'est passé, monsieur le président. »

Liliane porte plainte contre son père. En juillet 1969. L'affaire est jugée en mai 1977. Lui est condamné à 2 ans de prison dont 14 mois avec sursis, pour attentat à la pudeur sur une mineure de 18 ans par ascendant. Il avait été incarcéré d'août 1969 à juillet 1970.

Après l'affaire, elle a quitté le domicile familial pour vivre ailleurs avec ses deux enfants. Un petit appartement. Un petit travail. Une vie solitaire, honteuse, difficile. Sa mère ne l'a pas aidée. Tacitement complice du beau-père. Liliane a dû, après combien d'années de sévices, mauvais traitements, viols..., s'en remettre à la justice pour échapper, alors qu'elle était majeure, à l'autorité paternelle. Tentatives de suicide, fugues successives, rien n'a pu mettre fin à ce viol familial qui durait et fructifiait (Liliane a eu trois enfants).

Les lettres nous apprennent, mieux que les dossiers, les suites de l'histoire. Une femme de 65 ans écrit* en 1976 que « ce grand secret a empoisonné sa vie, toute sa vie ». « Je n'ai pratiquement jamais connu le bonheur. Quant au plaisir des sens, ça a toujours été une corvée ou presque. J'avais 11 ans quand mon propre père a abusé de moi... Je vivais seule avec lui (ma mère est morte j'avais 2 ans)... »

À 15 ans, elle est enceinte. Avortement.

16 ans, deuxième grossesse. Avortement.

17 ans. Troisième grossesse. Un enfant naît qui vit jusqu'à 14 mois. Comment est-il mort?...

« Il me considérait comme sa femme. Je n'avais pas le droit de voir des garçons. Je ne me rebiffais pas. Pourquoi? Je ne sais pas... Cela dura dix ans.

« Il est mort. Ce fut le plus beau jour de ma vie.

« Je n'ai jamais été heureuse... le plaisir sexuel, je faisais semblant pour faire plaisir à mon mari. »

Son mari meurt. Elle tient un petit commerce pour élever sa fille. Sa fille se marie avec un homme qui boit et qu'elle quitte. Elle divorce et vit avec sa mère : « Toutes les deux, nous sommes bien (sans homme) à la maison... » Protégées des hommes par les murs d'une boutique, la mère et la fille vivent ensemble, unies et complices, fortes à deux contre l'agression. La mère, celle qui écrit la lettre, a osé écrire : « Il est mort. Ce fut le plus beau jour de ma vie... » Jacqueline, qui raconte sa longue histoire avec son beau-père, n'a pas attendu la mort du mari de sa mère. Elle l'a tué. Après huit ans de vie commune.

Deux mots m'ont sauté à la tête : le tuer

Jacqueline a 32 ans. Blazer, pantalon de Tergal. Elle est grande et mince. Elle parle beaucoup.

Treize mois de détention. Neuf mois d'hôpital psychiatrique. Elle vit dans un village avec ses deux derniers fils et leur père.

Un soir, elle fait une fugue et dépose ses enfants à l'orphelinat : « Les enfants hurlaient. Moi, j'étais froide comme si j'étais morte... » Au retour, elle est à bout de nerfs et les enfants sont insupportables : « J'ai eu peur pour mon aîné. J'ai cru qu'il allait devenir fou. Il lui prenait des crises incroyables qui lui duraient presque la journée. Quand il en avait fini une, il en reprenait une autre... Quand son père arrivait, il se calmait. Il m'en voulait à moi. » Elle n'entretient

plus la maison ni les enfants. À son mari elle dit : « Je suis un bourreau d'enfants. On va m'arrêter, me torturer, je finirai sur cette croix... »

Son mari est un ancien détenu : « Je savais que ce n'était pas un saint. Mais moi qui j'étais ? Je lui ai fait confiance. Nous avons essayé de faire une vie avec nos deux vies mutilées. Au début, c'était tout beau... Au bout de six mois... » Les enfants sont confiés aux beaux-parents. Eux vivent dans un hôtel. Elle est enceinte de trois mois. La fugue a duré un mois et demi. « Je sentais bien que quelque chose ne tournait pas rond... cette vie en moi... elle me prenait mes forces... Quand je lui en ai parlé, il a voulu m'ouvrir le ventre. Il avait pas tout à fait tort. Je payais cette fugue. Je savais que je mourrais quand il naîtrait. Mon mari me tuerait si j'avais cet enfant. Cette vie en moi... je la voulais morte. Je mangeais pas. Je maigrissais. Si j'avais un enfant anormal ? déformé ? ... »

Un soir de Noël elle perd son sang. À l'hôpital, intervention : « Qu'est-ce qu'on allait me sortir du ventre ? ... Je me suis réveillée. Il n'y avait pas de petit lit à côté de moi. “Qu'est-ce que vous avez trouvé dans mon ventre ? – Rien. Des morceaux de placenta. Vous n'avez rien perdu chez vous ? — Non.” »

Elle dit que depuis qu'elle est née, elle est vouée au scandale. À 18 ans, sa mère, fille de petits commerçants, vit chez ses parents. Elle a une fille. Sans être mariée. La fille c'est Jacqueline. « J'étais née pour l'Assistance publique. » Sa mère ne l'abandonne pas. « J'ai regretté... Si j'avais été à l'Assistance publique, tout ça ne me serait pas arrivé... Mais c'était écrit... Quand j'étais petite, je me disais : jamais je serai une grande personne comme les autres. » Avec son grand-père elle va en courses pour le café, dans la voiture à cheval. Ils rapportent du café, des eaux gazeuses, du vin. Dans ce café elle est un peu la petite fille de tout le monde. Sa mère travaille là. Elle lui coud des robes, manteaux, chemises... Jusqu'à l'arrivée du fiancé de sa mère, elle est heureuse. Elle a

6 ans quand sa mère présente son futur mari : « Il était bien, poli, élégant... ça devait être quelqu'un. » On sort le tapis persan... Elle voit ce monsieur qu'il faudra appeler papa. « Ma mère l'a aimé. Lui, il aime le sport. Il boit. Il fait tous les métiers. Le soir il revient ivre. Scènes. Je criais : "Je vais appeler les gendarmes." On poussait la grosse table de chêne (elle était à roulettes, sculptée) dans tous les sens de la pièce pour protéger ma mère. »

Les grands-parents mettent la maison en viager. La mère part à la ville avec son mari. Un garçon naît, que la grand-mère élève.

Jacqueline a 12 ans. Son grand-père meurt.

Elle va habiter chez sa mère, qui a eu sept garçons.

Elle a 14 ans, et vit enfermée dans un petit appartement, elle, la vagabonde – elle a toujours vécu à la campagne comme une petite fille sauvage, elle connaît chaque ruisseau, chaque pré, buisson, chemin. Et le calvaire au bout de la route de terre...

Le beau-père est coléreux, jaloux – traîneur. Avec elle, il a « une sale gentillesse malsaine ». Il est tyrannique. « Tout ce qu'il y avait de mieux c'était pour lui. Il aimait être élégant, surtout en fin de semaine quand il sortait. Il allait au bal comme s'il était célibataire. Il rentrait ivre. Il battait ma mère et lui reprochait son passé. » Elle, il la surveille. Jusque chez sa grand-mère quand elle va au travail. « Il avait de sales façons avec moi, de sales façons de m'embrasser – pas comme un beau-père – des façons de m'attirer vers lui. Je savais plus comment me tenir. Si je sortais, c'était avec lui... Si j'essayais de refuser, il s'en prenait à ma mère. J'aimais ma mère. Lui c'était un despote. Je connaissais personne. Je parlais à personne. Ni ma mère. Si je parlais, ce serait pire pour maman. Il voulait me faire croire qu'il voulait mon bien. Il m'attrapait, me renversait sur le lit quand ma mère avait le dos tourné. » Elle reçoit un jour un coup de poing qui la défigure pendant une semaine. Il était destiné à sa mère. Elle rêve de ressembler

aux filles de son âge. Elle serait partie avec le premier venu. Elle étouffe. « Je sentais que d'une manière ou d'une autre il faudrait que je passe par ses pattes. » Elle a 17 ans. Elle ne sort qu'avec lui, toujours. Elle doit faire comme si elle était sa femme, lui donner le bras comme s'ils étaient un couple. En cachette, elle lit *Intimité* : « C'était ma seule douceur. » Avec elle, il est comme un fiancé. Gentil. Attentif. Prévenant. Sa mère s'en est aperçue. Ferme les yeux. « Elle aurait dû me mettre en garde. C'est la seule chose que je lui reproche. Elle m'a rien dit et je pouvais rien dire non plus. »

La mère est à l'hôpital. Dix jours.

« Elle est partie sans rien me dire. Ce qui devait arriver arriva – ma vie était fichue, je ne serais jamais une femme comme les autres.

« Je venais de commencer à mourir. »

Retour de la mère.

Le beau-père traite Jacqueline comme sa chose, l'attire dans la salle de bains pour l'embrasser. La mère les surprend. Ne dit rien. Elle fait chambre à part. Monte au premier avec les enfants : « Moi je devais continuer à m'exécuter dans la chambre de ma mère. » Le beau-père la menace si elle parle à sa mère. Sa mère la harcèle pour qu'elle parle. Elle dit qu'elle va partir. Il prend les devants : « Nous allons partir, ta fille et moi. » Colère de la mère : « Un matin, elle m'a balancé tous mes habits en pleine cour, devant tout le monde, et aussi la valise de mon beau-père. J'étais dehors avec lui. »

Le beau-père installe le garage. Descend un matelas. Vie commune. La mère alerte l'assistante sociale. Mais sa fille est juste majeure. Il fait croire à un amour chaste. Ils nomadisent tous les deux pendant quelques mois. De meublé en meublé. Dans les banlieues. « Le midi, on mangeait dans les petits jardins... j'osais plus regarder personne. J'aurais mieux fait de me foutre sous un train, comme ma mère me l'avait dit. Après tout ce qu'elle avait fait pour moi... c'était une honte... »

Elle a vécu six ans avec lui. Jaloux. Violent. Il la bat. Le premier enfant, elle ne l'a pas voulu : « Comme il se présentait, il fallait bien le prendre... ». Content malgré tout : « J'avais quelqu'un à moi... lui, il disait qu'il était pas de lui. »

Il la bat régulièrement.

Deuxième enfant.

Tentative de suicide au gaz.

Troisième enfant. Une petite fille. Service des prématurés, couveuse : « C'était à cause d'une incompatibilité de sang... C'était une jolie poupée aux yeux verts. »

Elle n'a pas revu sa mère. Une fois, elle l'a croisée, sa mère l'a traitée de sale ordure.

Quatrième enfant.

Elle est sans force. Néglige les enfants. Le bébé refuse la nourriture. Pleure tout le temps. « J'avais peur pour lui, pour sa vie. Je prenais mes enfants, je les allongeais à côté de moi. J'ai ouvert le gaz. Je voulais partir avec eux. »

Elle lit les faits divers. Dans la région, série de crimes. Son beau-père aurait dit à la nourrice des enfants qu'il la tuerait un de ces quatre matins... « Je commençais à marcher au-dessus du sol. Mes narines se pinçaient quand il me parlait. Deux mots m'ont sauté à la tête : le tuer ; je voulais pas qu'il souffre. Je voulais pas voir le sang. J'ai pensé l'étrangler avec une de ses cravates. Le fauteuil dépliant qui servait de lit à un enfant avait une barre pour régler la hauteur du dossier. Une barre de bois très épaisse. Les enfants iraient à l'orphelinat. Ils seraient soignés. J'irais en prison mais je serais soulagée. J'ai tourné tous les soirs autour du lit quand il était endormi. Et puis ce dimanche... Il est rentré au milieu de la nuit. Ivre. Menaçant. Exigeant. Je l'ai laissé s'endormir. J'ai levé la barre au-dessus de lui. Je pouvais pas. Le bébé s'est mis à gémir. La barre s'est abattue.

« Plusieurs fois.

« Il s'est retourné, a porté ses mains à sa tête. C'était fini.

« J'ai dit à la voisine : "Appelez la police. Je viens de tuer mon mari." La police est arrivée.

« J'ai déposé mes enfants chez leur ancienne nourrice. Je suis revenue avec les policiers, j'ai repris les enfants et je les ai mis à l'orphelinat. Je les ai quittés. Ils n'ont pas pleuré. Moi non plus. »

Garde à vue. Palais de Justice. Maison d'arrêt.

Bruits de clés. Cellule.

Elle travaille aux sacs à poisson. Puis à l'entretien du linge de la détention « hommes ». Lavage, repassage, raccommodage. Elles sont quatre inséparables : une mineure fugueuse prise dans un trafic de stupéfiants ; une mère maltraitante ; une tireuse de chèques sans provision ; et elle. L'une d'elles lui tire les cartes contre des sacs à poisson : « Elle me voyait un grand amour dans la Maison... »

Première lettre de sa mère. « J'allais revoir ma mère ! » Chaque semaine elle vient voir sa fille. Ses enfants sont placés dans une famille à la campagne. La nourrice lui envoie des fleurs du jardin dans les lettres.

C'est dans le fourgon cellulaire qui transporte les détenus hommes et femmes pour des visites médicales que tout a commencé. Un détenu lui glisse un papier qu'elle cache dans sa chaussure. Aux toilettes, elle lit : « Je te souhaite bonne chance... Un ami qui pense à toi. »

« Quelqu'un pensait à moi ! »

La semaine suivante, une lettre. Il purge une peine de vingt-huit mois. Il doit sortir bientôt. Elle ne l'a jamais vu. Seulement le messenger. Il sera dans le prochain convoi.

Dans le fourgon, elle remarque un homme grand, impressionnant, qui « ressemble à John Wayne en plus jeune ». Il parle librement avec les policiers.

Le messenger lui dit : c'est le grand, là en face. « C'était lui... j'étais subjuguée. » Il s'assoit près d'elle. Ils parlent. Les lettres, elle les glisse dans les bleus. Les coud à l'intérieur des coulures. « Nous nous sommes raconté notre vie... j'ai

presque écrit mon journal intime... » Promesses. Projets... Si les petites annonces spéciales du samedi avaient existé... On y lit, en bref, la même demande... Quatre, cinq annonces Taulards par page, dans le quotidien : *Libération*. Et chaque fois le taulard ajoute : enfants acceptés. Un exemple : « J'ai 36 ans. Je n'ai pas de courrier et je voudrais bien connaître un peu de bonheur et de soleil dans les prochaines lettres. Accepte tous courriers jeune fille ou jeune femme même avec enfants, avec l'espoir de refaire un foyer heureux. » Lui aussi a dit que ses enfants seraient les siens, qu'ils fonderaient tous les deux, en repartant de zéro, un foyer heureux... Qu'il l'attendrait...

Au bout de treize mois, elle est admise dans un hôpital psychiatrique. Elle n'aura pas de casier judiciaire. Elle signe la levée d'écrou : « J'allais aller chez les fous... » Une ambulance la conduit au pavillon les Bleuets. Sa mère vient la voir. Elle s'est mise en ménage avec un homme plus jeune qu'elle. Sa fille lui raconte aussi ses amours.

Un dimanche, elle reçoit la visite du détenu rencontré en prison. Il est libéré. La mère messagère apporte les nouvelles au pavillon. Puis plus de lettres. Elle apprend enfin qu'il est à l'hôpital à la suite d'un accident. « Je me cassais plus la tête pour lui que pour mes enfants... Quand j'y pense, j'aurais mieux fait de rentrer au couvent. » Ses enfants, elle ne les a pas encore revus : « On regardait à me montrer mes enfants. » Ils arrivent un matin : « J'ai couru comme une folle... j'ai été chercher des jouets. Je me rappelle, mon aîné s'est précipité vers moi. Je suis tombée à genoux. Comme pour lui demander pardon. Il m'aimait toujours... On m'a fait comprendre qu'il avait été choqué quand même. Il avait 5 ans. Il dormait quand c'est arrivé. Mais il a bien fallu qu'il se réveille et il a compris. Il était là... Il me souriait. Il me pardonnait. Mais il avait le regard triste. Les trois derniers, ils me reconnaissaient. Mes enfants m'appartiennent toujours... J'étais soulagée. »

Son ami marche avec des béquilles. Il vient la voir. Puis c'est le silence. À l'hôpital psychiatrique on la place dans un pavillon fermé. Elle ne tient plus debout : « Si on touche à mes nerfs, je tombe. Je n'ai qu'eux pour me soutenir. Je m'assois dans un fauteuil et je bouge plus. Je grossissais. Je mangeais tout, n'importe quoi. Je piquais dans les assiettes des autres. Je faisais des réserves. »

Après neuf mois, elle quitte l'hôpital pour un foyer de réadaptation : « Je devais me refaire une identité. »

Pas de nouvelles de l'ami.

Elle s'inscrit à l'école de bonneterie.

Le jour de la fête des Mères, elle reçoit une carte postale. Elle apprend qu'il est en prison pour quatre mois. Elle retire l'argent de son livret de Caisse d'épargne. Elle lui envoie l'argent.

Un samedi après-midi, son ami libéré revient. Il a changé. Il marche encore avec des béquilles. Il a le visage marqué. Avec des copains, il a arrosé sa sortie. Il est ivre.

Pendant huit ans elle vit avec lui – « six mois de bonheur, sept ans et demi d'enfer ».

Elle a deux garçons – « tout le portrait de leur père ». Il la bat.

Elle le quitte.

1977. À « SOS Femmes/Alternative », elle est passée pour s'informer, chercher du secours aussi. Ses enfants sont placés. Elle a trouvé du travail et un ami avec qui elle s'est mise en ménage. Elle avait à la main un filet à provisions : « Il faut que je rentre. Pour préparer le dîner. Quand c'est pas prêt, le soir, il est pas content. Bon. J'y vais... »

Il achetait du sang et le mettait sur les serviettes

Les enfants nés de ces relations d'inceste ne vivent pas tous. Il arrive souvent qu'ils meurent dans le ventre de la mère. Des éducatrices de maison maternelle racontent qu'une jeune

femme de 20 ans était arrivée enceinte de six mois. Elle avait été placée en institution à l'âge de 13 ans. Sa mère handicapée vivait avec son beau-père, et ce beau-père, la fille le détestait. Elle fuguait. À cause de sa grossesse elle s'était réfugiée en maison maternelle. Lors d'une visite, la gynécologue lui dit que l'enfant est mort. Elle devait aller absolument, disait-elle, à un mariage en province. Le samedi-dimanche. Elle tenait à y assister. Pendant deux jours elle boit, danse, s'amuse. Au retour, elle se rend à l'hôpital où l'accouchement est provoqué. Elle revient à la maison maternelle, délivrée de l'enfant mort. Elle dit que tout s'est très bien passé et qu'elle-même est en pleine forme. Pendant quelques jours elle reste avec des femmes en prénatal. Elle les panique. Elle ne cesse de dire : « attention! Écoute bien ton ventre. Ton bébé est peut-être mort. Écoute encore. Tu es sûre que son cœur bat normalement. Il faut surveiller tout le temps. Sinon l'enfant meurt et on ne le sait pas. Si ça se trouve, tu as un bébé mort à l'intérieur... » Les jeunes femmes s'étaient mises à la fuir. Elle leur faisait peur.

Fausse couche provoquée. Avortements successifs. Enfant mort-né. C'est très souvent lorsque l'enfant est du père légitime qu'il est évacué, poussé hors du ventre de la mère – enfant, mort ou pour mourir. Comment tolérer pour une fille si jeune, démunie, seule..., un enfant de l'inceste, de la violence, du non-désir? Comment vivre avec le témoin permanent d'une violence imposée au corps et qui a produit, malgré soi, un corps nouveau à faire exister, à aimer, toucher? ... C'est ainsi que ces enfants-là, s'ils ne sont pas éloignés à la naissance, abandonnés, s'ils ont d'une certaine manière résisté à la mort, ces enfants vivront au rythme des angoisses maternelles, des dépressions, des crises, des fugues, des placements et déplacements qu'ils auront à subir parce que la mère se bat elle aussi avec sa propre enfance. Une jeune femme écrivait* en 1977 que chaque jour elle vivait avec son enfance de petite fille maltraitée par sa mère,

violée par son père – la mère complice : c'est le chef, c'est lui qui commande... jusqu'à ce qu'à 22 ans elle se sauve pour échapper à la torture parentale. « Quotidiennement, mon enfance est là... et je ne peux pas élever mes enfants. » Elle ne les supporte pas. Elle veut les confier à un organisme mais n'en connaît pas. Ces enfants ne sont pas de son père. Elle s'est mariée. Elle a eu deux enfants. « Je grignote lentement mes enfants... j'ai les nerfs malades et ça ne se guérit pas... » Elle les placera. Comme A. M..., cette adolescente dont l'amie raconte l'histoire dans une lettre à Menie Grégoire, placera sa petite fille.

A. M..., orpheline de père à 2 ans, est placée par sa mère jusqu'à l'âge de 5 ans. La mère se remarie et reprend sa fille. Les attouchements du beau-père commencent lorsqu'elle a 7 ans. Il l'oblige à le masturber. De 7 à 14 ans il ne cesse de lui imposer des rapports sexuels dans le silence. La mère ne sait rien. À 14 ans elle est enceinte.

Le beau-père achetait du sang et le mettait sur les serviettes pour que la mère ne se doute de rien.

Convoquée avec sa mère au lycée pour absentéisme, elle est renvoyée. Sa mère apprend qu'elle est enceinte. Mère et beau-père essaient en vain de la faire avorter.

Elle accouche d'une petite fille.

Le beau-père continue à coucher avec elle.

Elle porte plainte. Il est incarcéré.

La mère chasse sa fille et sa petite-fille.

Tentative de suicide. Hôpital.

Son amie la revoit. Elle couche avec tous les garçons qui se présentent. Elle veut placer sa fille. « C'est une petite chétive et triste », remarque l'amie ; comme cette petite fille née d'un inceste – le père avait été incarcéré et la fille vivait chez sa mère avec sa fille – dont une voisine disait : « Elle avait quelque chose, cette petite, de pas normal... Elle souriait jamais, elle était triste, elle avait quelque chose qui clochait... comme si elle était pas aimée. » Portrait de la petite fille du malheur,

tel qu'il se fabrique dans le regard et le discours populaires sur tout ce qui n'est pas conforme : les enfants pas comme les autres, différents, sont nécessairement malheureux... Dictons populaires normatifs mais qui disent aussi, quelque part, une vérité. La vérité d'un enfant dont la mère ne veut pas, simplement. Elle dit qu'elle l'aime, malgré tout, mais ses gestes, son corps disent le contraire. L'histoire de Jacqueline avec ses enfants (les quatre enfants du beau-père) est à cet égard exemplaire. Elle les voudrait avec elle, heureux... c'est impossible. Elle refuse malgré elle et chacun de ses gestes – jusqu'au geste final, meurtrier, définitif – repousse les enfants, loin d'elle, toujours plus loin jusqu'à l'enfermement séparé, elle en prison, et eux à l'orphelinat puis chez une nourrice à la campagne... Pour elle, comme pour beaucoup de mères divisées, le seul signe de reconnaissance, c'est que les enfants disent encore maman. La charge affective, passionnelle de ce mot-là pour les femmes, qui ont placé leurs enfants, est telle que des mères ont battu, maltraité, frappé mortellement un enfant parce qu'il ne pouvait prononcer maman. « Il m'appelait madame... J'ai pas supporté... », disait une jeune femme détenue pour avoir presque tué l'enfant qui ne l'appelait pas maman : il était resté de 6 mois à 3 ans en nourrice.

Pierrette raconte son histoire. Elle est en prison pour vol. Elle parle et peu à peu on découvre les raisons de sa révolte. Elle est détenue, incarcérée pour vol, et pourtant son itinéraire ressemble étrangement à celui d'autres femmes : petite fille placée. Famille nombreuse. Départ du père. Beau-père violent. Fugues. Grossesse. Avortement. Foyers. Fugues. Départ de la mère. Liaison avec le beau-père. Elle remplace sa mère. Naissance d'une petite fille. Elle part loin avec sa fille. Elle revient. Elle est incarcérée pour vol à cause de ses frères...

Vers 13 ans, j'ai un peu compris qu'il profitait de moi

Pierrette est grande et blonde. Elle dit : « Ici on grossit. » Elle croise son manteau sur ses seins et son ventre. Elle a une peau très blanche. Des yeux fins et aigus. Elle va avoir 20 ans (Décembre 1977.)

Je sais pas par où commencer. Ma vie, c'est tout une histoire. Mes parents se sont séparés quand le dernier – on était six – est mort. Je sais pas comment il est mort. Mon père était toujours ici ou là, il revendait les cageots, les caisses, les boîtes après les marchés. Ma mère l'a averti pour mon frère. Il est pas venu. On l'a plus jamais revu à la maison. Ma mère nous a placés dans une pension. Elle a acheté un camion pour faire le même travail que mon père, mais seule. Elle, était courageuse, ma mère, travailleuse.

Elle s'est mise avec un type qui avait un cirque. Il avait une femme et une fille. Il est resté avec ma mère. Ma mère voulait nous avoir avec elle. Elle nous a sortis de pension. Moi je suis restée plus longtemps que les autres là-dedans, je sais pas pourquoi. On a appris des numéros de cirque. Moi j'étais pas allée à l'école. Enfin pas beaucoup. J'ai appris à lire j'avais 9 ans. Moi c'était le cheval. Écuyère. Je faisais des tours, j'aimais bien ça. Mon beau-père avait des lions – ma mère est dompteuse, maintenant. Un jour, j'étais seule avec ma grand-mère. Il fallait surveiller les lions. Moi j'avais nettoyé les cages, tout ça, j'en avais marre. Les lions se disputaient. Il fallait les séparer avec une fourche. Je m'en foutais qu'ils se bouffent entre eux. J'en avais assez fait comme ça. Je suis pas allée voir. Un lion avait coupé la queue de l'autre. C'était une catastrophe pour le cirque. On pouvait plus rien gagner avec lui. On l'a abattu, l'autre aussi. Je sais pas ce qu'il avait. Quand mon beau-père a vu ça, il m'a enfermée plusieurs jours dans une espèce de pièce qui était en haut du camp. Pour me punir. Ma mère était d'accord. Ma mère aussi était dure. On devait obéir. Souvent, elle était pas là. Elle partait, comme ça, avec l'un, avec l'autre. Ils s'engueulaient tout le temps. Moi je faisais des fugues.

À Paris, j'avais rencontré un garçon gentil – je devais avoir 14, 15 ans. On se retrouvait souvent mais je pouvais pas rester avec lui longtemps. Moi aussi je partais. Comme ma mère. J'avais une copine. Elle était de l'Assistance. Je suis allée partout avec elle. On s'en allait toutes les deux sur les routes, sans rien. On se démerdait. On n'a jamais eu d'histoires avec des types en stop. On n'a jamais été violées ni rien. Quelquefois, on retrouvait des copains. On restait pas longtemps avec eux. Quand je revenais, j'allais voir mon petit ami. Il me disait : « Tu t'es encore tirée avec elle? » On était seulement des copines, elle et moi. Quand on dormait dans le même lit, on faisait rien. Avec lui, je prenais pas la pilule. Quand je me suis trouvée enceinte, je l'ai dit à ma mère. Elle a voulu le faire passer, moi je voulais pas, lui non plus. J'ai oublié comment, je me suis retrouvée dans une clinique après une fausse couche. Deux fois j'ai fugué d'un foyer où j'avais été enfermée. Dans une sorte de pièce on m'a mise seule à l'isolement. Moi je pouvais pas rester là-dedans. Je me suis dit : tu vas voir... ma vieille. Je décollais le mastic autour des glaces. J'ai sauté le mur, je me suis retrouvée sur l'autoroute. Des flics m'ont arrêtée. J'ai dit que j'allais voir mon père. J'ai donné son adresse. J'ai pris une voix de petite fille perdue. Ils m'ont crue. J'ai retrouvé mon ami. Je lui ai dit pour le mino. Je suis partie avec ma copine. On s'est fait piquer par les flics je sais plus pourquoi. Dans le commissariat elle a tout cassé, tout, tout. En miettes. Elle s'est retrouvée en hôpital psychiatrique. Moi je voulais pas la quitter. On m'a mise avec les minos débiles, c'était affreux. Elle, elle était majeure. Je me suis sauvée. Je suis retournée chez ma mère. J'allais chez mon père de temps en temps. Pour lui piquer du fric. Ma mère et mon beau-père, c'était un cirque pas possible. J'ai voulu mourir.

Un jour, j'étais seule. J'en avais ras le bol, j'aimais personne, je voulais rien faire. J'ai voulu me tuer. J'ai pensé aux lions. Ils pouvaient me déchiqueter en quelques minutes. Je me suis allongée près de la cage. Mais je me suis dit qu'ils me grifferaient partout, surtout le visage. J'ai eu peur qu'ils me défigurent. Même si j'étais morte. Une espèce de coquetterie, quoi. Je savais que mon beau-

père avait une carabine. Je me suis tiré une balle dans le ventre. C'est ma grand-mère qui m'a trouvée. Je suis pas morte.

Mon ami était toujours là. Il voulait vivre avec moi. Et moi je pouvais pas m'empêcher de partir. La dernière fois, il m'a dit : « Si tu pars, c'est fini. » Je suis partie avec ma copine, toujours elle. – Quand je pense à ce qu'elle m'a fait depuis, pour ma fille et tout ça... Quand je sortirai d'ici, je sais où la trouver... Je sais pas ce que je ferai mais je suis sûre que d'une manière ou d'une autre... enfin. Quand je suis revenue, mon ami était fiancé. Il allait se marier, la fille était enceinte.

Chez ma mère, c'était... Bon. Je suis restée, j'étais désespérée, j'attendais plus rien. Ils se sont disputés, ma mère est partie. Je suis restée seule avec mon beau-père et mes frères et sœurs. Je pouvais pas les abandonner. J'ai un peu remplacé ma mère. Un soir... Je me rappelle une fois j'avais dit à ma mère – mais elle m'avait pas crue, elle a toujours dit que je mentais – que mon beau-père me touchait comme ça pour jouer. Un peu partout. Ça durait depuis longtemps. Moi je comprenais pas bien ce qu'il faisait, je le laissais faire. Vers 13 ans j'ai un peu compris qu'il profitait de moi, ça a commencé à me dégoûter. C'est là que j'ai parlé à ma mère, mais elle me croyait pas. Elle m'a toujours laissée seule dans les moments durs. En même temps, c'est vrai qu'elle a tout fait pour nous... Donc un soir mon beau-père vient me voir – j'étais avec mes frères dans ma roulotte – il fait sortir mes frères et il dit qu'il veut me parler. On a parlé longtemps. Il m'a dit qu'il était amoureux de moi depuis toujours, qu'il avait jamais aimé ma mère, que si je voulais – j'avais 16, 17 ans – il m'emmènerait, on partirait en Espagne ou ailleurs avec le convoi et le chapiteau. On s'en irait tous les deux loin. Il se marierait avec moi. On serait heureux. Moi, je disais rien. Il m'a parlé comme ça plusieurs fois, il disait qu'il m'aimait. La passion. L'amour fou. Moi je lui disais pas que je l'aimais. Je l'aimais pas. Finalement, j'ai couché avec lui. Je me suis laissé faire. On faisait ça en cachette. Ma mère est revenue. Lui, il voulait la mettre dehors, il voulait plus la voir. Je lui ai dit que s'il restait pas avec ma mère, je partirais. Ma mère l'a su. Elle

faisait comme si c'était pas vrai. La pilule je pouvais pas la prendre à cause de mon ventre, la balle, l'opération, tout ça. Ça avait tout détraqué. Je faisais ça... Je sais pas... J'ai jamais beaucoup aimé, je suis pas portée sur les rapports, moi j'ai toujours été une fille sérieuse et quand j'étais en fugue c'était pas pour coucher – je pensais pas que je pouvais avoir un mino. Toujours est-il que je l'ai eu. Je voulais le faire passer, celui-là. J'ai tout fait. Ma mère a pas voulu. Je l'ai gardé.

C'est ma fille.

Quand je l'ai eue, j'ai tout quitté. Je suis partie avec elle. On était seules toutes les deux. Pendant deux ans, j'ai travaillé comme une folle, pour elle. Je volais plus. Je l'avais placée chez une nourrice – j'étais serveuse. La nourrice je la connaissais. Je savais que ma fille serait bien avec elle, j'étais contente. Je vivais seule. J'arrivais pas à trouver un type. Je les voyais, j'en voyais beaucoup, je les faisais marcher, je leur promettais ceci, cela, ils me disaient qu'ils voulaient se marier avec moi, qu'ils prendraient ma fille, ils apportaient des cadeaux pour elle... Je les renvoyais avec, j'en voulais pas. Ni de leurs cadeaux, ni de leur fric, ni de leurs promesses. Ça a duré comme ça deux ans. Jusqu'au jour où ma mère est venue me chercher. Pour que je revienne. Je suis revenue. Mon beau-père était pas là. Ma mère est partie presque tout de suite. Et moi je me suis retrouvée seule avec ma fille et toute la famille – frères et sœurs – à m'occuper. Mes frères faisaient des conneries. Ma copine s'était mise avec mon frère, celui qui est à côté à Fleury. Elle disait qu'elle voulait se marier avec lui. Ils volaient n'importe quoi, n'importe comment. Ils se sont fait piquer. Et moi, je suis là à cause d'eux. J'ai tout pris sur moi. Ma copine a dit qu'elle s'occuperait de ma fille. Ma mère a pas voulu la prendre. J'ai appris que mon amie s'est tirée. Elle a laissé la petite à des copains. C'est un couple. Ils m'ont écrit. Je crois qu'elle est bien avec eux.

Quand je sortirai, je sais pas ce que je ferai. Je suis en révolte contre tout, tout le monde. J'ai besoin d'exploser...

Ma fille, je sais pas.

Il m'a donné un coup de poing... J'ai jamais recommencé

Christine aussi se sépare de corps des enfants qu'elle a eus avec l'amant de sa mère. Séparation violente, radicale puisqu'elle est en prison, d'une part, et qu'elle a par ailleurs laissé mourir un petit garçon de 3 ans, enterré secrètement par son mari et elle. Lorsqu'elle a 10 ans, sa mère l'oblige à rester à la maison pour la cuisine, le ménage... L'école, elle n'y va pas beaucoup. À 13 ans, elle fait la connaissance de l'amant de sa mère qui sera ensuite l'amant de sa sœur. Il est gentil avec elle, protecteur. Il va la chercher à l'école, il fait des promesses. Elle l'écoute. Elle le croit. Elle a besoin de croire que quelqu'un l'aime. Mise au travail à 14 ans elle fugue avec l'amant de sa mère et sa sœur. Elle est enceinte. De retour chez sa mère elle est placée au Bon Pasteur. Transférée dans une maison maternelle, elle accouche de son premier fils, Christophe. Elle passe un examen de confectionneuse puis retourne chez sa mère et épouse son amant qui reconnaît son fils. Hébergés dans un centre, ils sont expulsés. L'enfant est placé par décision judiciaire. Un deuxième garçon naît à l'ASE – la mère prétend que c'est un petit infirme. Elle n'a jamais cherché à le voir, dit-elle à l'éducatrice de la prison. À 3 ans, Christophe est enlevé à la nourrice par sa mère sur l'ordre du père : « On fuyait, on allait dans tous les coins, on était en caravane, on vivait des chèques sans provision de mon mari... » Il séquestre Christine. Elle est prise au piège. Déjà, lorsqu'ils s'étaient mariés (elle avait 17 ans), l'amant avait préparé pour elle une maison avec cadenas et serrure pour l'enfermer. Il est récidiviste. Il lui fait des promesses comme les prisonniers aux détenues, promesses épistolaires qui se ressemblent toutes. On peut encore lire cette lettre d'un détenu de Coutances à une détenue rencontrée au service général : « Il est une chose que je veux que tu saches, Doudoune chérie, les gosses seront avec nous. Je veux qu'ils

soient dans leur maison, dans leur chambre, avec leur maman. Je veux qu'ils soient heureux. Et je sais, ma Dou doune chérie, que tu seras heureuse avec ton monde près de toi. Plus question de te voir travailler comme une brute. Tu auras assez à t'occuper de ton intérieur, les enfants et ton mari. Je veux pouvoir, ma chérie, profiter de toi le plus possible. Alors, la femme au foyer... » Ils parlent tous d'avenir construit sur des bases nouvelles, de rayon de soleil, de bonheur familial avec l'enfant ou les enfants de la femme inconnus de lui, mais déjà reconnus et aimés depuis la cellule carcérale...

À peine sorti, il séquestre à nouveau Christine dans cette maison où les fenêtres mêmes lui sont interdites. Il la bat et la menace de mort. Dans la caravane il continue à la battre. Il refuse d'appeler un médecin pour Christophe qui dépérit : « De cette façon, il savait m'atteindre. Une fois, je me suis rebiffée, il m'a donné de toutes ses forces un coup de poing dans l'estomac qui m'a plaquée à terre pendant une demi-heure. J'ai compris. J'ai jamais recommencé... l'enfant est mort faute de soins. Nous l'avons enterré nous-mêmes dans un cimetière. »

Elle est incarcérée.

Enceinte, elle accouche d'un troisième garçon, en 1972. Elle le garde en prison, jusqu'à 18 mois. Condamnée à quinze ans de prison. Séparation une fois encore et pour plusieurs années de ce troisième enfant né d'un père brutal, violent et qui s'approprie le corps des femmes – mères, filles, sœurs – parce que, simplement, il est un homme. Christine ne l'a pas tué comme Jacqueline son beau-père. Elle a tué réellement l'un des enfants, et symboliquement les deux autres. Elle est morte à ces enfants de la violence, d'un viol incestueux. La sœur de Christine a eu une liaison avec cet homme-là. Puis elle se marie et fait des enfants qu'elle abandonne pour vivre avec un homme qui sort de prison. La carte qu'elle envoie à sa sœur est d'une telle neutralité – comme les cartes qui sont envoyées aux prisonniers par voie officielle – qu'à la lire, cette

banalité même bouleverse. C'est un petit chat qui miaule. « Ma bien chère sœur. Cette petite carte pour te donner de mes nouvelles qui sont bonnes. J'espère pour toi que ça va et qu'il n'y a rien de grave d'arrivé car maman a reçu ta lettre hier et elle t'a envoyé le mandat que tu lui demandais... Aujourd'hui c'est dimanche et le temps est gris. Il pleut, c'est toujours pareil. Ta sœur qui t'aime et pense à toi. »

Encore dix ans d'incarcération.

Ses enfants, dans dix ans ?

En prison, elle a une liaison avec une femme. Elles se disent qu'elles s'attendront, s'il le faut, toute la vie.

C'est en lisant ces histoires-là, précisément, que le regard s'aiguise sur d'autres histoires racontées au moment d'un drame. Le dossier médical de la petite Fabienne ne révélerait rien que ne puisse dire un dossier d'hôpital si la lecture était linéaire et l'œil médical, simplement. Il est vrai que le dossier ne se réduit pas à un simple compte rendu du fait médical. Le dossier livre des informations sur l'histoire de la mère de Fabienne, sa mère à elle, sa vie avec les hommes qu'elle connaît...**. La petite Fabienne, suivie de 1969 à 1973, est admise à l'hôpital pour dénutrition grave à 10 mois. Elle porte des ecchymoses, des griffures au visage, des brûlures au ventre. Sa mère vit avec un jeune homme qui n'est pas le père de la petite Fabienne qu'elle a eue avec une liaison de passage. Elle a environ 18 ans. Elle est elle-même fille d'une mère célibataire. Le père ne l'a pas reconnue. Elle ne l'a pas connu. Sa mère se marie. À 5 ans, elle est placée chez une nourrice. Elle fugue. On la place en maison à caractère sanitaire puis, de 7 à 12 ans dans un internat. Lorsqu'elle revient chez sa mère, celle-ci s'est remariée. Le dossier fait une allusion rapide et discrète à une tentative de viol du beau-père sur la fille de sa femme. La fille travaille en usine à 15 ans.

Employée de maison à 16 ans puis bonne d'enfants, elle quitte la place, enceinte. L'amant l'aurait abandonnée en apprenant la grossesse. Elle n'ose pas en parler à sa mère

qui l'apprend par une voisine. Sa mère aurait tenté de la faire avorter sans succès. C'est en maison maternelle qu'elle accouche de Fabienne. Elle dit qu'elle voulait un garçon. La petite fille naît par césarienne : elle a donc, dès la sortie, marqué le ventre maternel. La blessure de la mère, la blessure au ventre, c'est une petite fille qui la provoque. Sa mère interdit à sa fille d'allaiter l'enfant. Elle obéit. De même qu'elle obéit quand elle l'installe dans un studio qu'elle a trouvé pour mieux la contrôler et l'oblige à placer sa fille en nourrice.

Elle travaille à nouveau en usine.

Rencontre un garçon qui ne travaille pas.

Elle vit avec lui. Dispute violente mère-fille : « Je te hais, je ne t'ai jamais aimée », dit la fille à sa mère... La fille maltraitera sa propre fille, la petite Fabienne, et sera elle-même battue par son amant. C'est la grand-mère maternelle de Fabienne qui dénonce sa fille à la Brigade des mineurs. Elle veut obtenir l'incarcération de sa fille, la déchéance des droits maternels et obtenir la garde de sa petite-fille.

Après l'hôpital, Fabienne est placée en pouponnière. Puis chez une nourrice. Sa mère, qui a fait plusieurs tentatives de suicide pendant ces années, lui rend visite assez régulièrement. Elle a quitté son ami. Elle travaille. Elle s'est mariée et le mari a reconnu la petite fille naturelle. La relation de la mère à sa fille est difficile – « Tu verras, on te mettra en pension si t'es pas gentille... C'est moi qui commande » – surtout lorsque le séjour chez la mère est plus long que d'ordinaire. En revanche, avec la deuxième petite fille, légitime, la mère paraît heureuse, détendue. Plus tendre qu'avec Fabienne.

Une si longue histoire, et rapportée dans le détail, pour dire sans grand risque d'erreur que, d'une part, la mère de Fabienne a eu sa fille plutôt avec le beau-père qu'avec un ami d'aventure, même si le silence a été gardé là-dessus avec la complicité de la fille, malgré le souci de destruction de la grand-mère. Et que, d'autre part, nombreux sont les éléments propres à cette histoire, et que nous avons pu lire à travers

d'autres récits, qui permettent de penser que le beau-père aura avec Fabienne de retour chez sa mère, par séduction, complicité, provocation de la fille contre la mère, peut-être, un rapport incestueux (on se rappelle l'histoire d'Antoinette, d'autres aussi). On assiste là à un effet de miroir tragique et fascinant. Une histoire où tout se lit dans une image spéculaire Mère-Fille, et le regard s'arrête pris dans le temps de la répétition, un temps immobile et meurtrier.

Petites filles mortes à leur corps, femmes mortes au plaisir, à la maternité, parce qu'un homme, leur père ou beau-père dans la même maison si longtemps, a fait prendre corps à ce fantasme de sa fille d'avoir un enfant de lui – c'est ce que dit la psychanalyse – le père... Et son fantasme à lui? Le corps de la petite fille grandie sous son regard attentif d'homme en désir de petite fille, en désir de virginité, de poils à peine naissants, de seins en bouton pour devenir une femme, et elle devient femme et mère sans connaître son désir à elle, parce que c'est la violence masculine, paternelle qui parle, et c'est lui qui le premier troue le ventre vierge. La mère était avec cet homme ou un autre à l'origine de sa vie puisqu'elle est née d'elle; l'homme sera, lui, à l'origine comme amant, et comme père. Le premier amant. Le premier père des enfants de sa fille. Est-ce qu'elle voulait, elle, vivre cette réalité-là? Et dans la violence? Et si d'autres la vivent à l'état de fantasme dans leur tête, elle, elle l'a vécue dans son ventre par pénétration, grossesse, avortement et accouchement. Est-ce que toute petite fille n'est pas, quelque part, objet de ce désir du père – oublieuse de son désir à elle – de toucher, atteindre, et presque toujours en le forçant, parce que la violence fait couple avec le désir, un corps qui l'émeut pour sa jeunesse et sa douceur et parce qu'il répète le corps de la mère, sa femme qu'il a peut-être aimée, un jour.

Il m'appelait Marie-Garce

L'homme dans la maison ne fait pas toujours des enfants aux femmes et filles de son clan. Lorsque la fille ne remplace pas sa mère, la femme de cet homme, pour être presque sa femme et mère à son tour, elle est là présente pour lui, pour exciter son regard, émouvoir son corps, le faire trembler, et il agite autour d'elle, sur elle, ses mains, sa verge dans la clandestinité de la chambre et de la nuit. C'est lui qui vient dans le noir là où elle dort, dans sa chambre et dans son lit. Le lit de la mère, il le déserte en y laissant sa femme endormie peut-être, et si elle se réveille, elle ne voit pas qu'il n'est plus à sa place près d'elle, que les draps sont à peine froissés ? Elle ne sait pas qu'il s'est levé doucement sans lumière, tâtonnant sans bruit pour qu'elle ne se réveille pas, pour qu'elle ne pose pas de questions ? Peut-être aussi fait-elle le silence parce qu'elle sait et que, au fond, s'il ne fait pas d'enfant à sa fille, il peut bien la prendre. Elle est à lui. Et s'il n'est pas le père, il lui a déjà dit : « Après tout, je ne suis pas son père », même s'il déclare ensuite au juge d'instruction qu'il a tout fait pour elle – qui n'était même pas sa fille – pour son instruction, son

éducation, et il souligne : « Même qu'elle m'appelait papa... » L'autorisation tacite de la mère, sa complicité muette lui font croire qu'il s'agit presque d'un don. Si la mère s'est si souvent réfugiée dans le silence – sauf dans l'hypothèse où elle ne veut plus de cet homme dans sa maison, et alors elle fera tout pour le chasser parce qu'elle ne tolère plus sa présence près d'elle et non parce qu'il a couché avec sa fille – c'est qu'elle sentait son corps vieillir, corps usé, usagé, coupable de n'être plus assez femme pour son mari. Dans sa fille – sa fille lui ressemble, en plus jeune, plus ferme, plus souple – elle vit le désir de celui qui la quitte, la nuit, pour aller dans le lit de la chambre à côté, et elle sait bien où il va et pour quoi faire, même si sa fille n'ose rien lui dire parce qu'elle ne l'écouterait pas, parce qu'elle ne veut pas entendre le refus, l'anxiété, le désarroi. Quand elle reste seule la nuit dans son lit, il faudrait que sa fille soit reconnaissante à sa place. Ce n'est pas seulement par peur du scandale et des poursuites judiciaires qu'elle reste en silence dans la maison. Peut-être même, lorsqu'elle n'est pas présente pour regarder, assister au spectacle de sa fille avec son mari, son amant ou pour jouer elle-même dans cette scène domestique (ce qui arrive plus souvent qu'on ne pense), reste-t-elle en éveil pour surprendre, écouter, savoir à travers le mur ce qui se passe de l'autre côté et s'il s'y déroule le même jeu érotique qu'avec elle lorsqu'elle était encore un corps en désir, un corps à désirer. Le silence est précieux à la mère pour garder dans sa maison l'homme et ses filles. Quitter la maison de la mère... Car même si c'est l'homme qui travaille pour l'argent du loyer, de l'entretien, de l'élevage des enfants, c'est la maison de la mère. Pour en sortir, il faut un temps si long que même les filles fugueuses y reviennent. Quitter la maison de la mère, ça déracine. Et la mère saisit le lit de sa fille comme lieu d'enracinement de l'homme et de sa fille. Ils sont là avec elle. Ils n'en partiront pas ou le départ sera une rupture si radicale que la fille voudra se tuer, réellement ou non, et le père coupé brutalement de

ses femmes, sera livré à la justice, à l'enfermement carcéral ou à l'errance.

... Toutes les filles faisaient ça avec leur père

« Selon les déclarations de la jeune Raymonde, depuis l'année 1975, son père venait la rejoindre dans son lit lorsque sa mère était endormie et continuait à se masturber devant elle, l'obligeait sous la menace à lui caresser le sexe. Il lui arrivait également de lui faire sucer le sexe [...]. L'inculpé a reconnu les faits reprochés [...]. Il prétend n'avoir jamais usé de menaces et n'avoir jamais tenté d'avoir des relations sexuelles complètes avec l'enfant [...]. Il convient de noter qu'il s'était rendu coupable de faits similaires sur les personnes de trois de ses nièces actuellement majeures. » Si l'affaire n'était pas « sortie », la connivence clanique aurait joué si fort que jamais les cousines n'auraient parlé. C'est ainsi que le regard du père-oncle s'étend sur un domaine, toujours familial, mais plus large que celui de la seule fratrie : la fille de sa femme, puis ses filles jusqu'à la dernière et, en vacances, les cousines de ses filles. Elles se le chuchotent, racontent en grand secret, elles le disent à l'aînée, sans savoir qu'elle aussi s'est tue sur cette histoire, jusqu'au jour où ça se sait : sur plainte de la mère ou de la fille, ou d'un parent.

Ce que le réquisitoire définitif ne rapporte pas parce qu'il doit condenser l'affaire, c'est la déclaration complète de la fille durant son audition. Depuis qu'elle a 10 ans – elle en a 16 au moment de l'enquête – son père lui impose, dans la nuit, un rituel érotique qui la dégoûte : « Je ne pouvais plus supporter ces relations... je ne veux plus voir mon père, il me dégoûte et il me fait peur... Il venait le soir, dans ma chambre, lorsque ma mère était endormie. Il se caressait le sexe devant moi jusqu'à ce qu'il en sorte un jus blanc [...]. Il m'obligeait à lui toucher le sexe... Il me touchait les seins et le sexe. Il me disait que c'était normal, que toutes les filles

faisaient ça avec leur père. Il pénétrait aussi son doigt dans mon sexe. Il continuait à se masturber devant moi et il me demandait de le masturber moi-même. J'ai toujours refusé sauf deux ou trois fois sous la menace. Quand j'ai dit que je ne voulais plus, vers 13 ans, il m'a dit : « Si tu le dis à ta mère, je t'aurai. » J'ai toujours eu peur de lui. » Elle précise, sûrement à la suite d'une question de l'inspectrice de police, qu'elle est toujours vierge et qu'elle n'a jamais eu de relations sexuelles avec un garçon. Car elle a dû, pour que l'enquête soit précise et complète, subir l'examen gynécologique obligatoire, pratiqué par le médecin légiste (et parfois plusieurs fois suivant les besoins de l'enquête judiciaire). Qu'est-ce qui se mesure à cet examen de l'hymen de la fille ? On veut savoir si le père est le premier ? S'il y a eu ou non pénétration par coït vaginal ou simplement pénétration digitale ? Pour la fille c'est un supplément de viol. Pour le père une justification – elle n'était plus vierge – sa fille ouverte par un autre que lui, l'innocente. Pour le juge, si la fille est vierge c'est une fille sérieuse, sinon c'est une coureuse. On entend dire : « Elle aimait les garçons, elle sortait avec l'un puis l'autre, elle était légère, c'était une fille facile... » C'est plutôt à la suite d'une fugue que l'adolescente se met souvent à jouer ces scènes-là avec des garçons qu'elle rencontre ici ou là. Raymonde, elle, résiste à l'examen médical. Elle se ferme, son vagin empêche le doigt scientifique et juridique dans son avancée vers cette paroi mythique. Toutefois, sa mère produit un certificat établi par le médecin de famille qui note :

- un hymen probablement absent, mais pas de signe de déchirure ;
- un toucher à un doigt montre une perméabilité de l'orifice vaginal ;
- pas de signe de violence dans la région périnéale.

Un médecin légiste parle des centaines de fillettes qu'il a examinées : « Elles avaient, dit-il, été utilisées par leur père et on pouvait constater l'effondrement des parois vaginales.

Chez une petite fille, l'hymen est une membrane très mince, pas extensible. Il craque et la paroi vaginale extérieure aussi. C'est très douloureux mais la cicatrisation se fait sans problème. » Ce médecin racontait aussi qu'il avait remarqué chez trois sœurs le même hymen : « Par pénétration digitale, le père les avait dilatées progressivement, suivant la même méthode... »

Je me suis réveillée avec son sexe dans la main

L'examen médical de Raymonde est impossible. Le médecin légiste ne peut donc conclure. Dominique, une adolescente de 13 ans qui parle de son angoisse lors d'une visite gynécologique, dit : « Moi, devant un gynéco, ça me gênerait pas d'être toute nue. Mais j'ai peur qu'il me tripote, s'il me regarde par là, s'il me touche et tout... ça me rappellerait mon père... » Et M... : « On t'enfonce un truc dans le sexe là pour voir... pour des analyses. J'aimais pas trop. Ça fait mal. J'ai une copine, elle a demandé que le gynéco soit une femme parce qu'elle disait que les hommes, ça lui faisait peur. » Les fantasmes des filles sur le « gynéco », leur résistance, leurs peurs..., tout cela Raymonde l'a vécu dans le réel comme Dominique parce que le regard du père s'est arrêté sur elles, il les a élues, préférées. Ces signes qui les privilégiaient sexuellement, peut-être les ont-ils flattées quelque part et jusqu'à un certain moment... jusqu'à ce qu'elles comprennent que cette élection érotique a pu, pour elles, produire du malheur, du désespoir, et cela au moment de l'adolescence et de la brutale conscience de vivre sous la contrainte, lorsque la violence n'est pas à tout moment présente. D'ailleurs, s'il y avait cris, ils seraient étouffés, et la petite fille, d'abord surprise puis résignée, pense-t-elle même à crier? L'audition des cousines, les trois sœurs, touchées par l'oncle quand elles étaient petites à 10, 11 ans, dit bien le silence complice, peut-être terrorisé – elles ne le

précisent pas – et parfois toute une nuit. L'aînée : « Pendant les vacances chez ma grand-mère maternelle, je dormais avec mon oncle parce qu'il n'y avait pas de place chez ma grand-mère. Il m'obligeait à dormir dans le même lit, à le masturber, toutes les nuits. Il me caressait, mais je n'ai pas eu de relations sexuelles avec lui. Je l'ai dit à ma mère et ma grand-mère, je ne suis plus allée chez mon oncle. » La cadette : « C'était un soir, je partageais une chambre avec mon cousin et ma petite cousine. Mon oncle est venu dans la chambre, et m'a mis son sexe dans la main. Il m'obligeait à le masturber en me tenant la main... » La dernière : « C'était dans un camping. La nuit à un moment je me suis réveillée avec son sexe dans la main. Il se masturbait en me tenant la main sur son sexe... » Fantômes de petites filles ? Peut-être si le dossier de police ne donnait l'audition du père-oncle. Il arrive souvent que les pères nient ou reviennent sur leurs déclarations, il arrive aussi que sous diverses pressions, la fille elle-même fasse une autre déclaration, donne une autre version des faits. Un juge d'instruction remarque : « La fille est deux fois victime : une première fois du père ou beau-père, et ensuite de la mère qui fait pression pour qu'il y ait un non-lieu ou que la fille retire sa plainte... »

Le père de Raymonde reconnaît les faits. Il reconnaît avoir obligé sa fille et ses nièces à le masturber. Toutefois, il ajoute : « Ce n'était pas toujours moi qui allais vers ma fille. Quelquefois elle venait vers moi et j'en profitais à ce moment-là. Je la caressais sur les seins, les cuisses, le sexe [...]. Je ne peux pas vous dire les causes de ces comportements avec ma fille et mes nièces. Tout ce que je peux dire, c'est que j'y ai trouvé du plaisir. »

Côté filles, le plaisir ? Elles n'en parlent jamais. Peut-être sur le divan ? Mais là aussi on garde le secret. Silence. Silence. Secret professionnel... Peut-être le plaisir du secret... On sait que les petites filles sont amoureuses du secret, des murmures dans le noir, proches et complices, des coins

cachés, dérobés aux regards, d'une clandestinité qui fait l'aventure... le rapt, l'enlèvement la nuit, le vol offensif : l'arrachement à la maison, à la chambre... rêves de petites filles, intrépides dans leur tête, ou en secret et personne ne le sait sauf l'amie, la sœur de connivence dans la transgression de l'interdit – transgression plus imaginaire et bavardée que réelle. Mais la petite fille, seule avec un homme, et cet homme est son père, ou comme son père, même si le regard du père est gratifiant, peut-elle supporter le poids de son corps, de son sexe ? Il ne s'agit plus de noir pour faire semblant, mais vraiment de la nuit pour que la mère, les sœurs ne voient rien ; plus de chuchotis : seulement le silence absolu sous peine de châtement ; plus d'émotion dans l'imaginaire, plutôt le cœur qui bat d'être découverte, sous l'œil de la mère (la fille surprise par la mère, c'est elle la coupable, pas le père), une terreur – quand ça va être fini – à cause de la menace : « Si tu le dis, je te tue », et parfois les coups si elle refuse, les coups si elle sort avec des garçons de son âge et que le père n'est plus toléré dans le lit de la fille qui sait que d'autres hommes existent et que, sans la surveillance permanente, jalouse de son père, elle oserait peut-être un baiser, comme le raconte une fille de 16 ans dans une lettre* secrète (écrite en 1977), anonyme, où elle parle de ce secret qu'il fallait si bien garder qu'elle ne peut plus approcher un garçon. Elle parle aussi d'elle, petite fille, perdue dans le lit du père – la mère absente regarde la télé chez sa mère : « Un jour, mon père m'a montré comment il faisait l'amour avec sa femme. Il a essayé de me pénétrer mais il me faisait mal, il a arrêté. Il m'a fait prendre son sexe (son oiseau, comme il me disait) et m'a fait aller du haut en bas. J'ai senti un liquide chaud arriver sur moi. (Maintenant je sais ce que c'est.) Il m'a frictionnée à l'eau de Cologne après m'avoir fait jurer de garder cela, ce serait un secret entre lui et moi... » C'est un secret qui séduit peut-être la petite fille jusqu'au jour où elle comprend que tenir le secret, c'est appartenir de corps au père : de corps – mains, bouche, seins,

ventre et sexe – et que ce corps s’il bouge, comme celui de la petite fille qui résiste à sa mère en pissant et chiant partout, s’il veut franchir la barrière du corps paternel, les murs de la maison maternelle, il sera séquestré. L’adolescente raconte dans la même lettre que son père l’a giflée, giflant aussi le garçon avec qui elle se trouvait assise sur un muret tout près d’une fête foraine. Elle a été consignée dans sa chambre puis expédiée chez sa grand-mère avec ordre de la surveiller, disait le père : il avait vu sa fille « passer d’un garçon à l’autre », « et aller avec le premier venu »... C’est Barbe-Bleue qui enferme ses femmes saignées à mort dans le cabinet noir...

Le père de Dominique la surveille aussi. Quand elle parle de son père – elle en parle en groupe avec des filles de sa classe, hors du lycée – sa voix se durcit, elle bégaie, parfois même il semble qu’elle perde sa voix, une voix blanche et sèche.

La fessée déculottée

Juin 1977. Cinq lycéennes. Entre douze et quatorze ans. Elles parlent d’elles, de leur corps... Elles dans la maison. Nudité. Pudeur...

Dominique. – Moi, je m’enferme toujours dans la salle de bains pour ne pas que mon père il me voye.

Mon oncle, il l’a fait à mes frères. Mon frère quand il était petit, il allait coucher chez mon oncle et il lui faisait pareil. C’est mon frère qui m’a raconté. On se dit tout avec mon frère. Ma grand-mère m’a dit que mon père il l’a pas fait seulement à moi, il l’a fait aussi à ma cousine. Un jour y avait une réunion de famille. Y avait plus de place et mon père devait dormir avec ma cousine... Il lui a fait pareil... Ma mère si elle le sait? On lui en a parlé. Mais elle aime pas beaucoup en parler... Ça lui fait quelque chose. Quand on a voulu lui dire, on a commencé et ma mère elle a tout de suite

changé de conversation. Ça me gêne. J'ai peur de lui faire de la peine. Même si ça marche pas entre eux...

Nous on pouvait rien faire. La porte fermait pas à clé. Moi je dormais avec ma petite sœur... On pouvait plus dormir. On avait peur. On était comme traquées. On se couvrait. Moi avec mes livres pour pas qu'il nous touche. Je peux plus dormir toute seule. Je dors dans un petit lit, je m'en fiche d'être serrée, presque par terre, j'en ai rien à faire, je peux pas dormir toute seule. Je vais peut-être partir seule avec mon père pour les vacances. Ma mère elle va peut-être me forcer, même si elle sait pourquoi j'ai pas envie.

À ma petite sœur aussi il l'a fait. J'ai parlé à ma grande sœur... ce qu'il nous faisait, elle m'a dit : « C'est un dégueulasse, un obsédé, un tout ce qu'on veut. La prochaine fois tu cries, tu appelles maman. » Il doit bien savoir ce qu'il fait. Il le fait depuis longtemps. Quand il le faisait à ma cousine, je sais pas si j'étais née. Moi... j'avais 5, 6 ans... Quand j'étais toute petite, je pleurais. Je pleurais seulement. Je voyais un géant devant moi. Je pouvais rien faire. Je pleurais, c'est tout. J'en parlais pas à ma mère. Je savais pas ce que j'allais lui dire... Quand j'ai eu 11 ans... j'ai eu des réactions... je me débattais, je réveillais ma petite sœur et après on dormait plus. Ma petite sœur, quand mon père il lui faisait, elle faisait pipi au lit... elle avait peur. Quand on regarde un film à la télé et qu'il y avait un petit peu d'amour dedans, moi je regarde pas le film... je sais pas... ça me fait une réaction... ça me fait quelque chose. Quand mon père est là... – j'ai peur... peut-être j'ai peur qu'il me fasse la même chose... Je peux pas. Je peux pas... je préfère aller dans ma chambre. M'enfermer.

Moi je ferai n'importe quoi. Je partirai pas avec mon père... je m'en irai... je ferai une fugue... Voilà en tous les cas pourquoi je suis pudique avec mon père... Moi je trouve que c'est un déshonneur quand même quand un père s'attaque à ses filles comme ça... Il l'a pas fait qu'à nous. Il l'a fait à une copine à ma petite sœur. On lui a dit de pas le dire...

M... – Moi j'ai une copine comme ça, elle était avec son père en week-end. Son père a essayé avec elle, elle avait 7, 8 ans, elle a eu très peur, elle a appelé sa grande sœur, son père s'est arrêté. Après je sais pas. Elle m'en a plus parlé.

A... – Les enfants, ils ont pas la force de leur père. Ils peuvent rien faire devant ça. On peut pas réagir contre son père parce que c'est le père aussi. Si mon père me faisait ça... je me battrais ou je partirais de la maison.

Dominique. – Moi mon père je peux pas l'encadrer. Je suis déjà sortie avec des Noirs. Si je le disais à mon père, je recevrais deux baffes dans la gueule...

Septembre 1977

Dominique. – Finalement, je suis partie avec mon père en vacances. Mais je le voyais pas beaucoup. Alors, voilà... j'avais écrit un journal pour moi... je parlais de toute ma famille dedans. C'était pas tellement joli ce que j'avais marqué sur mon père vu ce qu'il me faisait quand j'étais petite... J'avais raconté... ça me faisait du bien. Personne savait qu'il existait ce journal. Y a un an ou deux ans, moi j'aimais personne. J'étais très sauvage, je croyais que personne m'aimait. Que j'étais la rejetée de la famille... J'avais marqué ça sur mon livre... et tout ce que je pensais de mon père, qu'il était raciste, obsédé, tout... et sur ma mère j'avais marqué qu'elle avait des préférences pour les autres, tout ça... À la fin j'avais fait une dizaine de pages... je disais : « J'ai grandi, je crois que j'ai changé, je me suis trompée sur certaines personnes de ma famille, sauf sur mon père. »

En vacances, j'avais laissé mon journal sur un truc en cuir sous un sommier dans ma chambre. Je l'avais pas vraiment caché. Même si j'aimais pas mon père, je pensais pas qu'il allait fouiller. Ma mère était arrivée. Elle me dit : « Ton père a trouvé ton livre. » Quand elle m'a dit ça, oh ! là là ! mes larmes, elles ont coulé toutes seules. J'ai dit : « Quoi ? t'es sûre... » Ma mère me raconte que mon père lui a dit : « J'ai quelque chose à te faire voir. Ta fille écrit un livre. »

Elle était toute contente. Il commence à lui lire. Ma mère elle savait pas quoi dire. J'ai dit à ma mère : « J'ai peur, j'ai peur... il va me battre... » Il m'a jamais battue enfin... Il me donnait des fessées déculottées. Ça toujours... ça dès qu'il y a un cul à voir... Je rentre. Mon père me dit : « Alors petite sainte nitouche... Dis les choses en face au lieu de les marquer dans un livre. » Moi je répondais rien. J'avais peur. À un moment il me dit : « Viens voir ici, je vais te donner une fessée déculottée. »

À mon âge une fessée déculottée! à mon âge à 14 ans! Alors ma mère lui fait : « Mais ça va pas, non? tu vas pas lui faire ça. Y a les voisins juste à côté. Ils entendent tout. Ces affaires regardent que nous. » Mon père lui dit : « Alors tu te mets de son côté? » Ma mère a dit oui. « Et tu crois ce qu'elle marque dans son livre? — Oui je le crois. » Alors il a claqué la porte et il s'est tiré. À Paris ils faisaient chambre à part, ils devaient divorcer... moi je suis obligée de coucher dans le lit avec ma sœur... la vie est plus possible. C'est qu'il a battu ma mère. Ma mère, quand mon père a dit qu'il allait faire voir le livre à ses frères, elle a tiré le livre et elle l'a déchiré en deux. Mon père lui a donné deux claques. Le soir on a mangé. Moi je chantais en faisant la vaisselle. Je me rappelle plus l'air. Alors mon père me traite de petite vipère. « Ça te fait bien marrer cette histoire... » Moi j'ai pas répondu. Ma mère, ma petite sœur et moi on est allées dormir chez ma grande sœur.

À Paris y a eu une nouvelle histoire. Ma mère a dit : « La prochaine fois qu'il te fait une réflexion, c'est le divorce. » Mais c'est cher. Mon père a engueulé ma mère en lui disant qu'il attendait des excuses. Il peut les attendre. Moi j'ai rien à me reprocher. Mon père ça le dérange de manger à côté de moi maintenant. Il change de place. Ça j'aimerais qu'il parte. Il s'en prend à moi. Pas à mes frangins. Il leur fait pas la loi. Un coup c'est vite parti. Mon père a dit : « Les enfants, l'école, tout ça, ça me concerne plus. » Ma mère a dit qu'il pouvait pas. Il doit s'occuper de nous si on est pas majeurs. Mais s'il veut pas j'irai me plaindre. Pas au commissariat, ah non! oh! là là! tu vois ça, la police qui débarque chez moi, la honte!

Il a dit : « Dès que ta fille aura 18 ans, je la mettrai dehors. » Ma mère a répondu que si les enfants partent, elle partira avec eux.

La fessée déculottée semble une pratique courante chez les pères incestueux. Ils aiment voir le cul de leur fille, nu. Et le battre. Si le geste s'arrêtait à la flagellation des fesses de petite fille... tant de petites filles reçoivent des claques sur les fesses... On pourrait même penser que la fessée ça donne du plaisir, beaucoup l'ont déjà dit et ça se dit plus encore dans les revues pornographiques à l'article : « lanières et cuir »... Une adolescente de 15 ans porte plainte contre son père en mars 1977 : « Elle expliquait que le même jour, alors qu'elle se trouvait au domicile familial en compagnie d'un ami, son père était rentré avait renvoyé l'ami et l'avait emmenée dans sa chambre dont il avait fermé la porte à clé. Il commençait à lui donner des coups de poing dans les reins, lui ôtait son pantalon et son slip et lui introduisait un doigt, dans le vagin [...]. L'inculpé a nié avoir exercé les violences sexuelles dont l'accuse sa fille. Il a par contre reconnu qu'il avait bien emmené sa fille dans la chambre, afin de lui donner une correction cul nu pour la punir de son absentéisme scolaire; il reconnaît qu'il lui avait retiré son pantalon et son slip avant de lui administrer une fessée... »

Dominique n'ira pas dénoncer son père.

Peut-être qu'un jour elle le tuera.

L'orifice anal est souple...

D'ailleurs le secret est aussi garanti par la violence. Puisque même si la mère l'a appris, elle doit se taire sous peine de mort. « L'épouse de M... déclarait avoir été témoin à deux reprises du comportement incestueux de son mari, en particulier le 11.1.75 où elle l'avait surpris alors qu'il sodomisait leur fille dans la cuisine. Comme la victime, elle déclarait n'avoir pas osé dénoncer ces faits, dans la crainte

des coups que son mari avait l'habitude de porter à toute la famille [...]. Il obligeait sa fille [depuis l'âge de 11 ans] à avoir des relations sexuelles vaginales, la sodomisait et lui imposait la fellation. » Un autre réquisitoire rapporte des faits similaires : à deux de ses filles, Patricia, 11 ans, et sa sœur de 10 ans, un père impose sodomisation, pénétration vaginale et fellation durant quatre à cinq ans. « Il exigeait que son épouse aille dormir dans la chambre du fils et lui-même partageait le lit de l'une de ses filles, environ deux fois par semaine. Après un moment, la première fois, l'épouse... aurait fait irruption dans la chambre de sa fille. Celle-ci et son mari étaient couchés. Elle l'avait admonesté... lui disant de ne pas violer Patricia, ce à quoi il avait répondu qu'il fumait une cigarette... Un quart d'heure plus tard, Patricia était allée rejoindre sa mère et lui avait confié qu'après son départ, son père l'avait sodomisée [...]. Il avait menacé de la tuer si elle révélait les faits à sa mère [...]. La jeune sœur ajoutait que son père lui avait imposé les mêmes relations qu'à sa sœur, qu'il se montrait parfois violent lorsqu'elle tentait de le repousser ; un jour il lui avait tordu un pied, une autre fois il avait déchiré son pyjama. Il l'avait menacée de mort si elle le dénonçait à sa mère... »

La mère porte plainte.

Le père reconnaît les faits tout « en se défendant de toute pratique sodomitique, assurant qu'il n'avait jamais obligé la plus jeune de ses filles à lui sucer la verge. Il prétendait qu'elle n'était pas vierge lorsqu'il l'avait prise la première fois... »

Un médecin légiste constate que la sodomisation des filles par le père est assez courante (il évite ainsi de faire des enfants à sa fille). La pénétration est douloureuse au début mais « l'orifice anal est souple et il peut subir une dilatation de 2 à 3 cm. Les ruptures cutanées ou des muqueuses ne sont pas constantes et la cicatrisation se produit sans problème. Chez les très jeunes enfants, des ruptures de la paroi recto-vaginale peuvent avoir lieu, mais c'est rare ». Il reste que la

préparation nécessaire à cette forme de pénétration ne doit pas souvent se faire, puisque la rapidité de l'acte est une constante dans les rapports clandestins, nocturnes, pris sur le sommeil de la mère... Le père peut, il est vrai, s'enfermer avec sa fille en l'absence de sa femme et bénéficier ainsi d'une heure d'exercice sexuel. Sophie, 17 ans, mariée à 16 ans parce qu'elle est enceinte, produit un certificat médical au moment de l'enquête engagée contre son père parce qu'elle a porté plainte. Le certificat avait noté : « Un rapprochement de l'orifice anal et de l'orifice vulvaire par dilatation de l'anus ; un certain état de béance de l'orifice anal, pouvant expliquer l'incontinence anale, épisodique, due à une cicatrice de déchirement de l'anus [...]. Les experts commis confirmaient ces constatations, et concluaient que le déchirement de l'anus et le rapprochement entre les deux orifices résultaient de coïts anaux répétés et que la date indiquée par la plaignante ne pouvait être mise en doute, en raison de l'importance des lésions [...]. Le père reconnaissait avoir eu des rapports sexuels avec sa fille alors qu'elle avait 15 ans, ajoutant, d'une part, que c'était sa femme qui l'avait obligé ; d'autre part, que sa fille était consentante et se faisait payer. » De 8 à 17 ans, Sophie dit qu'elle subit des rapports sexuels imposés par son père. Son mariage précoce n'empêche d'ailleurs pas le père de passer chaque dimanche matin en l'absence du mari pour exiger sous la menace un rapport sexuel : « Je te tuerai et ton mari et ton fils aussi. » Lui, le père, bat sa femme et s'exerce avec un fusil dont il menace sa fille si elle parle. « La première fois, les faits se sont passés à la maison en l'absence de sa mère. Elle était toute nue, son père lui a fait caresser sa verge tandis qu'il la caressait lui-même, puis il lui a introduit sa verge dans l'anus. Il recommençait chaque semaine jusqu'à l'âge de 12 ans. À 12 ans le père a changé de technique, il l'a déflorée [...]. D'autre part, il lui caressait le sexe et il l'obligeait parfois à lui sucer la verge [...]. Une fois, elle aurait eu un peu de sang à l'anus, sa mère s'en serait rendu compte, et son père

a déclaré qu'ils étaient tombés de bicyclette et qu'elle s'était blessée sur la pédale [...]. La mère, interrogée, déclare qu'elle avait remarqué que son mari mettait la main aux fesses à Sophie. Elle n'avait rien le droit de dire. Elle se doute que son mari a des relations sexuelles avec sa fille; elle les a surpris une fois, le mari avait le pantalon baissé, il avait sa verge en érection, et sa fille s'asseyait sur lui, mais elle ne lui a jamais rien dit [...]. La sœur de Sophie a 7 ans. Interrogée en 1974 lors de l'enquête, elle déclare que son père lui aurait mis le doigt dans le derrière. Il a recommencé plusieurs fois. Cela lui aurait fait mal, elle aurait dit qu'elle avait envie de faire caca et serait partie aux cabinets [...]. La jeune sœur aurait dit, après l'arrestation du père, qu'il l'avait obligée à lui sucer la "quéquette" et qu'il s'était masturbé devant elle. Ce n'est qu'après qu'il lui aurait mis les doigts dans l'anus. » Sophie précise que son père lui donnait facilement des cadeaux, mais qu'elle avait peur de lui, parce qu'il l'aurait battue comme il battait sa mère si elle ne lui avait pas obéi.

« Je vous donne mon adresse poste restante, car c'est mon mari qui reçoit le courrier. » C'est une femme qui écrit* (en 1970). La mère terrorisée, résignée, qui sait sans le vouloir, qui sait sans savoir... Une femme qui cherche le bonheur avec un homme et c'est l'échec : misère affective, violences... Blessée parce qu'il ne la regarde plus comme une femme – « Je n'étais pas assez femme pour lui » – parce qu'il ne lui parle pas, ne la caresse pas... Il ne l'aime pas. Il ne l'aime plus. Elle est seule. Elle a des filles et elle ne veut pas perdre cet homme, même si elle sait... Elle sait mais quand même. Et si elle n'est pas sous la terreur, il arrive qu'elle ne dise rien.

Cette femme a 52 ans. Abandonnée par son mari avec trois filles, elle se remarie avec un homme célibataire de trois ans plus jeune qu'elle : « Il m'a demandé de l'épouser malgré mes trois enfants... Au début tout était sans nuages, il était

gentil, affectueux avec mes enfants et moi (mes filles avaient 8, 6 et 4 ans). Au bout de quelque temps... » Elle a trois enfants de lui. Il a des maîtresses. Elle est malheureuse. Un jour, c'est le drame. Dénoncé par un parent à qui l'une des petites filles est allée se plaindre, le mari est incarcéré pour attentat aux mœurs sur mineure de moins de 15 ans. Cinq ans. Elle apprend – le savait-elle? – qu'il a successivement violé la première puis la deuxième de ses filles. Elle ne l'abandonne pas. Contre l'avis de sa famille, et malgré les conséquences de ces viols sur ses filles, lorsqu'il sort de prison il revient chez sa femme, demande pardon, promet le bonheur : « Tout était fini... et il m'avait promis que nous serions heureux... » Ses deux filles sont placées, l'aînée s'est mariée. Il est furieux. Il fait la connaissance d'une jeune femme mariée mère de deux enfants (des petites filles?). Il déserte la maison de sa femme (il n'y a plus de filles à draguer et à violer), il lui fait des scènes violentes. Dépression nerveuse. Elle entre en hôpital psychiatrique. Au bout de quatre mois elle revient chez elle. C'est infernal. Comment le quitter? Elle ne travaille pas. Elle a 52 ans. Ses enfants sont mariés... Elle est malheureuse.

Elle mourra malheureuse.

Le temps pour l'amour, la tendresse, l'émotion? Question qui se pose lorsqu'on serait tenté de penser que si la fille ne dit rien, c'est que durant toutes ces années les caresses paternelles l'ont éveillée, initiée au plaisir sexuel. Mais, même s'il était question du plaisir, c'est un plaisir imposé sous la menace verbale et parfois les coups; un plaisir reçu après blessures de forçage; dans un temps minuté avec la peur d'être surpris; dans le noir, en vitesse; dans le jour et avec l'anxiété de la chambre fermée au verrou... Il faut faire vite et aller droit aux points du corps que le père privilégie pour lui : un peu les seins si le temps le permet (l'absence de la mère, la pièce verrouillée), masturbation minutée; et puis pénétration anale si possible parce que ça évite le retrait, le sperme partout ou à essuyer aussitôt... Comme dans une chambre d'hôtel de

passé. Comme avec une pute : même hâte, même pauvreté de l'espace, pénurie de temps, honte et mépris mêlés... Silence et solitude. Mais là dans la chambre, l'objet de désir n'est ni une femme encore, ni une étrangère. Elle a un nom : le nom de son père. Elle a un corps qui ressemble à celui de la femme de son père, sa mère. Elle est dans la maison de sa mère mais sa chambre n'est pas à elle, ni son lit, ni son corps sur le lit quand son père veut la prendre.

Son mouchoir dans ma culotte

1976. Elle a 23 ans*. Mariée. Elle vient d'avoir un petit garçon. Quand elle fait l'amour avec son mari, ça lui fait mal et sinon elle ne sent rien. Elle est froide et elle ne parvient pas à manifester par des gestes, des mots son amour pour lui. Elle dit qu'elle l'aime. Il est doux, gentil. Quand elle lui a parlé de son père le soir, dans le lit, dans le noir (son père venait la rejoindre le soir, dans son lit, dans le noir), il a pleuré. Ils sont allés ensemble voir un psychologue. Puis elle y est retournée seule : « Nous avons parlé sans apporter rien de nouveau à mon état. Je ne croyais pas tellement que parler avec lui m'aiderait et j'ai laissé tomber... J'ai maintenant envie d'être heureuse sexuellement avec mon mari et voudrais beaucoup connaître le plaisir avec lui (je connais un peu le plaisir clitoridien, par masturbation avec son pénis). » Lorsque son père la touchait au sexe, elle avait moins de 12 ans. Elle ne se défendait pas – « même que j'appréciais peut-être ». C'est lorsqu'elle se met à se poser des questions sur les gestes paternels qu'elle cherche à fuir les mains du père qui la tripote partout, n'importe où lorsqu'ils sont seuls un moment. Sa mère travaille en extra dans une maison bourgeoise. Elle rentre tard le soir. « Je couchais dans la salle à manger sur un divan et mes deux frères dans un autre lit en face du mien. Mon père venait dans le noir et continuait... J'en arrivais à penser n'importe quoi, même au suicide pour ne plus être

son objet... Rester dehors... faire n'importe quoi dans le jardin pour ne pas me retrouver dans ses mains... Un jour, il m'a fait mettre le dos courbé et les mains en avant sur le lit. Je me rappelle cette douleur et le sang qui a coulé. Il m'avait fait mettre son mouchoir dans ma culotte pour ne pas la tacher et que ma mère ne la voie pas. Le lendemain matin, il était venu me réveiller dans le lit, pour reprendre le mouchoir taché avant de partir au travail. Quelque temps après, j'ai eu mes règles (ma mère ne m'en avait jamais parlé). Quand j'ai vu tout ce sang, j'ai lavé et fait sécher ma culotte, pendant que ma mère était au travail, car pour moi je croyais cela anormal et je pensais que cela venait de ce que mon père avait fait [...]. Plus tard j'ai gardé une terrible haine envers lui. Au point de vouloir parfois sa mort [...]. En 1972 je commençais à travailler et à aller au bal. Mais je n'ai jamais vraiment aimé les garçons... J'étais très timide et les garçons ne me remarquaient pas. Je me décourageais disant à maman que je n'arriverais jamais à me marier. » En octobre de la même année elle rencontre son futur mari... D'autres jeunes femmes ont écrit pour raconter ces désarrois de petite fille, de femme plus tard : « Je ne peux comprendre l'abandon d'une mère qui laisse ses propres enfants avec un loup. » Sa mère se retrouve seule avec trois filles dont deux petites jumelles. Le beau-père s'installe chez la mère. Elles ont 12 ans environ. Attouchements. Pelotages des trois filles jusqu'au mariage précoce pour échapper aux mains baladeuses. « Au début mon vagin se refermait automatiquement lors de la pénétration par mon mari... Je ressens toujours un léger recul de plaisir... » Une autre femme parle de « cette chose qui l'a terrorisée au départ et dégoûtée par la suite » : « Il n'a jamais abusé de moi, mais ce qu'il faisait était pire... Il détruisait en moi toute possibilité de devenir une vraie femme – car depuis là, le sexe masculin ne m'inspire que du dégoût. » Son père ne l'autorise à aller au bal qu'à la condition qu'elle « se laisse faire ». Il lui donne de l'argent pour qu'elle accepte. Elle rencontre un

garçon, se marie à 18 ans. Lorsqu'elle écrit en 1976, elle a 25 ans*, elle a eu deux garçons : « Mon mariage est un échec total... rien entre nous... » Interrogée par son mari sur ses réticences, elle lui raconte. C'est une catastrophe. Il s'éloigne. « J'ai tout essayé pour le rapprocher de moi... rien n'y a fait... J'ai songé au divorce mais, à cause de cette histoire, je recule. Si ma mère le savait... Je suis au désespoir. »

Je ne voulais plus qu'on me touche

La liste est longue de ces jeunes femmes qui vivent – disent-elles, et pourquoi ne pas les croire, pourquoi lire autre chose que ce qu'elles ont écrit d'elles? – dans l'angoisse de la frigidité. Qui ne supportent plus sur leur corps la main d'un homme : « Je ne voulais plus qu'on me touche... S'il me touche, écrit-elle* de son père, je serais capable de le tuer... Il ne me touchera plus. J'aime mieux mourir... » Son père lui offre tout ce qu'elle veut. Il veut seulement la toucher : « Il ne me prendrait pas ma "vertu" il insistait sur ce mot. » Il ferme les portes à clé. Il la surveille. Elle réussit pourtant à flirter avec un garçon. Elle couche avec lui vers 18 ans, (elle l'a connu à 14 ans) : « Mais moi je n'aimais pas cela du tout, au contraire... Je lui fis encore plaisir en me disant que cela allait changer, mais j'étais encore plus dégoûtée que la première fois. » Elle tombe malade. Dépression. Hémorragie... Examens gynécologiques – « qui ont achevé de me dégoûter de mon corps ». Elle revoit son ami. Ils font l'amour : « Après cette dernière fois, je compris que cela n'était plus possible. Je dus aller à la toilette directement pour vomir tellement cela me rendait malade... Il croyait que j'avais froid car j'avais la chair de poule... Je me rendis compte par la suite que pendant plus d'un an, quand un homme me tendait la main, j'avais la même chose... » Elle rompt avec lui. Elle est enceinte. Il se marie avec une autre. Elle cache sa grossesse jusqu'au sixième mois. L'accouchement est difficile. Le père essaie de coucher avec

elle puisqu'elle n'est plus vierge. Elle part avec son fils. Deux années durant elle travaille pour élever seule son fils. « J'aime mon fils, mais je regrette que ce soit un garçon, car il est très affectueux, souvent il venait me rejoindre dans mon lit mais je le remettais dans le sien car j'aurais trop peur qu'il n'ait des idées... » Elle se méfie même de son petit garçon. Si elle se mettait un jour à le maltraiter parce qu'il est un enfant de sexe mâle... Combien de mères maltraitent gravement leur fille parce qu'elle est justement une petite fille? Elle ne supporte plus qu'un homme l'approche. Elle a essayé de flirter à nouveau : ça la dégoûte. Elle pense aux microbes : elle ne peut pas. À la fin de la lettre, elle se demande si ses sœurs, elle en a plusieurs, n'ont pas elles aussi... On peut répondre par oui... Comme souvent, elle se résigne semble-t-il au célibat, à la chasteté, elle s'y contraint – corps interdit de plaisir – expiant ainsi cette relation honteuse qu'elle a eue avec son père, punissant son corps d'avoir cédé au plaisir du père – au sien? – le privant du plaisir avec n'importe quel homme. La frigidity des femmes mariées apparaît au mari comme une délinquance conjugale. Un mari téléphonait à Menie Grégoire pour lui parler des refus successifs de sa femme. Elle avait été violée à 15 ans : « On vit ensemble depuis 68 [l'appel date de juin 1977]. On n'a jamais tellement... J'ai 28 ans, elle 31. Hier ça a craqué. J'ai voulu la forcer... Je l'ai battue... Elle dit que je suis pas tendre avec elle. Une fois je suis parti avec une femme. Ça a bien marché. Elle l'a su. Un jour elle a voulu se suicider, je suis revenu... En ce moment, elle est pas sous pilule. C'est pour m'empêcher d'approcher. » Ces femmes vivent leur frigidity – ce qu'elles appellent à la suite des sexologues radiophoniques frigidity – dans la culpabilité. D'ailleurs, les sexologues les y aident puisqu'ils ne parlent que de plaisir par l'orgasme. Cet impérialisme de l'orgasme aggrave plutôt l'angoisse de ces femmes qui se lancent dans la recherche éperdue, anxieuse de cet orgasme miraculeux – orgasme vaginal – qu'elles ne connaissent pas. Elles osent

à peine parler de plaisir clitoridien, ou comme d'un plaisir de seconde zone. « Être une vraie femme », comme l'écrivait l'une d'entre elles, c'est pour elle avoir connu l'orgasme vaginal. Sinon... on pathologise, psychiatrise. Il faut guérir... Si on est mort, est-ce qu'on peut revivre ? Si déjà la culpabilité sur ce point diminuait. Mais les sexologues ne s'y emploient guère. Ils font plutôt des ravages. Morte à son corps. Morte au plaisir. Normer ainsi le plaisir, c'est la faire mourir une deuxième fois. C'est un long travail pour une femme, violée petite fille et par le père... de se reconnaître un corps avec un sexe, un ventre et de savoir qu'il n'est pas divisé en sexe et le reste, comme le désir de son père, le premier homme pour elle, l'a séparé. Corps morcelé. Et privilégier le vagin dans le rapport amoureux ou privilégier le clitoris ou l'anus c'est oublier que ces points-là, séparés pour le plaisir et suivant le désir, sont du corps. De tout le corps. Pour mieux atteindre ses filles et sa femme, directement, un père les contraignait à ne pas porter de slip et il avait lui-même déchiré le fond de leurs collants pour « pratiquer des attouchements ». Il les avait par ailleurs marquées par des tatouages pratiqués en divers endroits : seins, sexe, cuisses, à l'aide d'aiguilles et d'encre de Chine. Inutile de préciser qu'il bat régulièrement femme et enfants (il en a six), que sa femme a été hospitalisée pour dépression nerveuse et que l'une des filles a tenté de se suicider aux barbituriques. Lorsque la fille ne s'automutile pas (suicide, frigidité, chasteté, avortement, dépression nerveuse...), si elle a gardé de la vie, et si la menace ne reste pas verbale, comme pour Yvette et Jacqueline (pour Mireille-Barbara qui raconte sa haine dans *La Partagée*), elle recherche le père plus tard, pour le tuer. L'histoire d'Yvette est intense, violente, cruelle. Elle la raconte avec lucidité, cynisme...

Il m'a dit « fille »...

Janvier 1978. Yvette a 20 ans. Les cheveux crépus. Des yeux clairs dans un visage rond et blanc. Elle est née à la Réunion.

J'ai donné quatre coups de couteau à mon cher petit papa. Et il est même pas mort. Les salauds s'en sortent toujours. Moi, il faut que j'apprenne à être salope, dégueulasse. Sinon on vous écrase. J'ai compris ici que c'est comme ça qu'on peut s'en tirer dans la vie. Je me serais pas retrouvée en prison... Ma mère, chaque fois qu'elle m'a appelée au secours, je suis venue. Tandis qu'elle... On pourra jamais se comprendre. Pendant dix ans j'ai été placée à l'Aide sociale. J'ai passé cinq ans dans une famille de paysans du centre de la France. Je venais de l'île de la Réunion. J'avais 10 ans. C'est eux qui m'ont éduquée. Ma mère m'a rien appris. Quand j'étais à la Réunion, on vivait dans une grande maison avec des domestiques. Mais ma mère s'occupait pas de nous.

Elle, ma mère, c'était une vraie négresse – on l'appelait la négresse – c'était la négresse de mon père aussi. Elle était belle et il l'avait épousée pour ça. Ses ancêtres étaient africains. Mon père c'était le Bouana, le Blanc. On lui faisait des courbettes. Il avait tous les droits et sur tout le monde. Il battait ma mère et nous ses enfants : les Noirs, enfin ceux qui n'étaient pas blancs comme lui et qu'on appelait les « enfants de ma mère ». Moi il me battait moins que les autres, j'étais la « fille de mon père » parce que je suis sortie blanche comme lui. Souvent il envoyait ma mère et ses enfants noirs - c'était les siens aussi – passer la nuit dehors, comme ça, parce qu'il était pas content de je sais pas quoi. Ma sœur aînée – la fille de ma mère – était la fille d'un Réunionnais du pays. Mon père n'était pas son père. Elle faisait un peu la bonne à la maison. Ma mère la battait à coups de balai. Elle m'a raconté, quand on s'est revues plus tard en placement, que mon père l'avait violée pendant plusieurs années quand elle était petite fille. Elle l'avait dit à ma mère qui l'avait engueulée,

parce qu'elle disait qu'elle racontait des histoires pour se rendre intéressante. Un jour ma mère a surpris mon père dans la cuisine : il déshabillait ma sœur. Elle a fait un petit scandale. Ça s'est étouffé et ça a continué. Maintenant ma sœur se prostitue. Elle dit que de toute façon elle est foutue. Alors ça lui est égal. Moi je l'avais dit à personne. Quand j'avais 8, 9 ans, mon père m'obligeait à le masturber d'abord à la main – j'étais à moitié endormie – et après il a fallu que j'ingurgite ça. Enfin... il me mettait son pénis dans la bouche. Mon père il lui fallait toutes les femmes, même ses filles. Les Blancs étaient comme ça. Lui, il est breton.

Quand on est venus en France avec ma mère, elle nous a placés tous les cinq. Mon père voulait pas entendre parler de nous. Pour ma mère, élever seule cinq enfants, c'était pas possible. Elle a repris des études d'infirmière, et moi avec les autres, j'étais dans cette famille à la campagne. J'ai appris à marcher avec des chaussures, à me tenir à table. Je suis allée à l'école régulièrement. Ils m'ont donné une éducation catholique. C'était une espèce de rééducation, quoi.

Quand j'ai revu ma mère... ma mère maintenant est infirmière dans un hôpital psychiatrique. Je crois que malgré ça, elle est un peu timbrée. Enfin ce qu'elle me raconte c'est incroyable... je trouve ça... Elle me dit très naturellement qu'il lui arrive de prendre des taxis et d'emmener le chauffeur chez elle pour coucher avec lui. Elle règle la course et elle le fait monter. Après les taxis, ça a été les Algériens. J'ai une petite sœur de 3 ans qui est à moitié algérienne, elle est placée et c'est mieux si ma mère ne va pas la voir. Elle la démolira. Je trouve qu'elle devrait rester chez sa nourrice comme si c'était sa vraie mère et que ma mère la laisse tranquille. Moi je ne peux pas comprendre ça – la vie de ma mère.

Avec les garçons, c'est très dur, j'arrive pas. Je me crispe, je me ferme, je crie, je pleure ou alors, comme je sens rien, je pourrais aussi bien lire le journal en même temps. C'est pas comme ma mère, chaque fois que je l'ai retrouvée, c'est dans un hôtel meublé, avec un Algérien. La première fois, je l'avais cherchée partout. Quand je suis arrivée à cet hôtel du côté de la place d'Italie, je

pensais pas que je la verrais dans cette chambre minable avec ce type qui reboutonnait sa braguette. Ma mère m'a dit de retourner dans la famille nourricière, que c'était mieux comme ça. Je suis partie en pleurant. Je me suis trompée de train, trois fois. Là-bas j'ai pas pu rester. Je les ai quittés.

Quand ma mère m'écrivait, elle disait toujours que j'étais pas affectueuse, qu'elle me manquait pas, que, au fond, j'avais pas besoin d'elle. Pourtant... À Paris, c'est moi qui me suis occupée d'elle, malade à l'hôpital. J'étais une espèce de petite sœur des pauvres, paysanne naïve qui débarque à Paris... Je voulais que ma mère guérisse, que mon père revienne, que ma sœur quitte le trottoir, que mon frère ne fume plus de hakik – comme il disait – que les autres nous retrouvent à la fin de leur placement. Je voulais ça, la petite famille réunie. Quelle conne! Je me suis tuée, épuisée pour un truc impossible... Mon père travaillait pas. Il vivait avec une pauvre femme énorme presque impotente. Il buvait. Ma mère vivait sa vie, j'existais plus pour elle. Ma sœur... Un jour je suis montée chez elle, elle était avec son maquereau, un Réunionnais qui la battait et, cette fois-là, je l'ai vu lui passer un fer chaud dans le dos parce qu'elle voulait le quitter. C'était une sorte de torture... Elle avait appris un métier – téléxiste – mais pendant qu'elle était en formation elle faisait plus le tapin. Il lui a cassé les doigts. Je l'ai vue avec des bandages un matin, j'ai compris. Elle a eu deux enfants que ma mère l'a obligée à placer. Je lui ai dit, à ma sœur : « On travaille toutes les deux, tu travailles pour toi, tu tapines plus, on partage un appartement et on élève les enfants... » Elle a jamais dit oui, ni non. Et voilà. Elle continue. Moi je le dis quelquefois que, à la première tuile quand je sors de prison, je lève ma jupe, je baisse ma culotte et allez... Ma sœur m'a dit souvent de faire comme elle. C'est facile pour l'argent. Mais je l'ai vue, à Barbès... Moi les nègres je les aime pas... je pourrais pas. Elle m'avait proposée comme réceptionniste dans un hôtel. Quand j'ai vu l'hôtel j'ai compris. Je devais tenir la caisse avec la maquerelle, quoi! Je me suis tirée... J'ai dit salut!

J'avais eu un diplôme de fin d'études secondaires. Je m'étais inscrite à la fac. En philo. Et puis c'est arrivé... encore une fois je cherchais ma mère. Pourquoi je la cherchais? Parce que c'est maman – oui, parce que c'est maman. Elle m'a dit : « Laisse-moi tranquille », quand je l'ai revue avec ce même Algérien, dans le même meublé... Je sais pas ce qui m'a pris. J'étais résolue, déterminée. Je suis entrée dans une quincaillerie. J'ai demandé un couteau. On m'a demandé : « Pour quoi faire? » Pour couper, tiens! Le quincaillier m'a présenté plusieurs modèles. J'ai choisi l'Opinel géant, enfin le plus grand. Chez mon père, j'ai dit à la femme de nous laisser, que j'avais un compte à régler. Je travaillais à ce moment-là, je m'habillais bien – pour le bureau – je me maquillais un peu, j'étais pas mal. Ma mère m'avait dit, quand elle m'avait revue, que je ressemblais à une paysanne – je le suis toujours un peu – et qu'il fallait que je sois plus femme. Que je fasse attention à moi... si je voulais plaire en somme. C'est depuis que je suis en prison que je m'arrange un peu. C'est bizarre... J'ai vu mon père. Il m'a dit : « Tu as changé, tu travailles? tu as de l'argent? » J'ai dit : « Oui. Je gagne de l'argent. » Il avait un peu bu, je crois. Il délirait. Il disait : « Je sais pas si j'avais envie ou non, si ça me plaisait, je sais pas... » Moi je supportais pas de l'entendre. J'ai sorti le couteau et j'ai frappé. Quatre fois. Je voulais le frapper au cœur. J'ai raté. Il est toujours vivant. Il m'a dit « fille », c'est comme ça qu'il m'appelait quand j'étais petite. Je suis sortie. J'étais sûre de l'avoir tué. Il pissait le sang. J'ai poussé la femme dans un taxi. Je lui ai dit : « On va à la police » – avant j'avais tapé une lettre qui disait ce que j'avais fait en quelques lignes. Elle s'est mise à rire. Et puis elle m'a demandé : « Pourquoi chez les flics? — Parce que je viens de tuer papa... » La pauvre femme... Elle savait pas si je plaisantais. J'ai répété : « Oui, j'ai tué mon père de quatre coups de couteau. » Le chauffeur était inquiet. Il nous a déposées au premier poste. Là, j'ai dit à l'inspecteur pourquoi je venais. Il m'a pas crue. C'est seulement quand on lui a signalé la tentative de meurtre à telle adresse... qu'il m'a crue. Je devais faire une déposition. Je disais que ma lettre suffisait. Je refusais de parler.

Jusqu'au moment où le flic a dit : « Ça doit être encore une histoire de viol... » J'ai pris un cendrier, je l'ai lancé dans sa direction... c'est là que je me suis mise à parler. J'ai tout raconté.

Ma mère est venue, quand elle m'a vue, elle pleurait, elle m'a dit : « Ma pauvre petite fille, tu pourras jamais plus travailler dans l'Administration » – c'est ce qu'elle m'a dit. C'était plus terrible que tout. Elle avait rien d'autre à me dire. Non. Vraiment...

Maintenant, je suis ici.

J'attends. Je sais pas combien j'aurai.

Je suis en prison.

Je parle avec les filles, ici. J'apprends des tas de trucs. Beaucoup sont de l'Assistance. Je parle de ça avec elles. J'ai remarqué aussi que la plupart, surtout entre 19, 20 ans et 30, 35 ans, se prostituent plus ou moins, ou elles se sont prostituées. Elles me racontent. De la prostitution occasionnelle souvent. Et souvent quand elles étaient mineures. Ma sœur a commencé tôt... Mais elle c'est pas occasionnel.

Elle galope, elle est dure à mener

Automutilation. Atteinte mortelle à son propre corps ou tentative de meurtre du père, beau-père, amant de la mère... Les filles fuguent aussi. La fugue, c'est une forme de désobéissance civile. La fugueuse est une insoumise. Elle part sans autorisation de la mère ou du père. Elle déserte la maison, tout d'un coup, comme ça – sur un coup de tête – sans avertir personne, sans dire pourquoi, comme si elle n'avait plus de comptes à rendre, comme si elle n'était pas mineure et soumise à l'autorité parentale. Elle n'attend pas d'être mise à la porte, par force. Elle s'en va. Elle s'enlève elle-même, s'arrache à la maison où elle était murée, sous surveillance, portes et fenêtres closes comme dans un bordel. D'ailleurs la chambre où le père la rejoint, l'enferme au verrou pour user de son corps inerte, passif, consentant sous la menace, pour des pratiques sexuelles rituelles où elle n'a pas de part – elle fait ce qu'on lui dit comme elle obéit à sa mère pour le ménage – c'est une chambre de passe. Tout s'y déroule suivant un temps, dans un espace, avec des gestes, des règles prostitutionnels. Elle fait ce qu'il veut. Elle est là sur le lit pour son plaisir, à lui. C'est lui qui connaît le

déroulement de l'opération... Il l'initie à des rites amoureux en quelque sorte : rites de la prostitution où l'oubli de son propre corps, par la femme, est la règle fondamentale. La prostitution est aussi une forme d'automutilation. C'est à cette mutilation – corps marchandé de la pute – que le père initie sa fille dans la chambre secrète, le cabinet noir de la discipline sexuelle de l'inceste. En échange d'un corps qui se donne, froid, amorphe, figé et comme mort – corps de poupée, poupée de sex-shop – la fille reçoit de son père reconnaissant cadeaux ou argent. Elle se vend à son père pour un petit bénéfice, pour un peu plus d'argent de poche. Le père l'a initiée très tôt et avec efficacité – c'est un bon pédagogue – à monnayer son corps. C'est ainsi, comme nous l'avons déjà signalé, que des fugueuses pratiquent sans le savoir et avec beaucoup de naturel une « prostitution occasionnelle », souvent transitoire, et qui les conduit parfois à une « prostitution habituelle ». Mais la fugue n'est pas si simple. La fuite suivie du retour à la maison est presque obligée, avant la dernière fugue qui marque une rupture radicale et définitive : prise de liberté plus violente qu'un signe de révolte. Les fugueuses vagabondes et rebelles ont derrière elles, dans l'histoire de leurs fuites successives, une liste mouvante de caavales, détentions domestiques (ou en institution et placement), tentatives d'évasion... Fugitives indociles.

La première fugue. La fille a subi longtemps une relation incestueuse. Le seuil de tolérance est atteint. Elle voudrait sortir. Voir des garçons autres que ses frères. Elle n'a pas le droit de rencontrer des copains – elle n'a pas de copains. Elle vit en permanence dans un quartier de haute surveillance.

De l'autre côté de la rue, c'était la campagne

Un soir, elle sort. Comme pour aller faire des courses au Mono d'à côté. Sans sac de voyage ni valise. Sans argent. Elle ne sait pas très bien ce qu'elle veut faire. Elle verra. Un après-

midi de décembre 1976, Josiane, 16 ans, rencontre un ami dans un café. Ils bavardent. Il vient de perdre son travail. Ses parents l'ont mis à la porte. Elle reste avec lui. Ils passent la nuit ensemble. Ils ont regardé la télé chez un copain. Ils se sont couchés. Ils se caressent et s'embrassent : « J'ai caressé Josiane intimement et j'ai senti "mouillé", je pensais que les choses s'annonçaient bien lorsqu'elle m'a dit qu'elle avait ses règles. Je n'ai pas insisté, ça me faisait déblander... nous nous sommes endormis. » Josiane interrogée confirme cette version. Le copain aussi. Le lendemain, elle rentre à la maison. Elle a fait une fugue. Elle est coupable. Pour se disculper, elle fait à son père et à la femme de son père le récit d'un viol collectif qu'elle aurait subi. Ses parents l'auraient contrainte à porter plainte. Elle porte plainte. Elle donne du viol une version cohérente et très précise. « De l'autre côté de la rue, c'était la campagne... » Sur le lieu, la chambre dans un immeuble HLM... le lit de torture – un grand lit à deux places. Ils sont trois, ils l'ont enlevée en voiture. Séquestrée dans une chambre, ils la déshabillent de force. Elle est maintenue par deux d'entre eux pendant que le troisième essaie de la pénétrer. On la brûle à la main gauche avec une cigarette, deux fois. Avec un objet tranchant, on lui fait des incisions sur les deux avant-bras. On lui donne des coups de poing. Deux garçons la pénètrent avec leurs doigts. Elle a ses règles, elle saigne. Ça dure trois heures. « Quand ils ont vu qu'il n'y avait rien à faire, ils m'ont dit : "Rhabille-toi." Ils sont allés dans l'autre pièce. L'un m'a dit : "C'est pas la peine de faire une mare de sang." Je les entendais rire. Ils m'ont mise dans la voiture. Ils ont dit que j'étais bonne à rien. Ils m'ont déposée au bord de la Marne. Je suis rentrée à pied chez moi. » Elle donne même des garçons une description qui n'est ni floue ni confuse : « Les trois garçons étaient de type nord-africain ou portugais, teint basané, cheveux bruns, tous les trois, mi-longs plus ou moins frisés. Tous plus de 1,75 m. Entre 25 et 40 ans. Selon leur parler je pense qu'il

s'agit d'Arabes. L'un portait un col roulé, l'autre une chemise à ramages de couleur, le troisième une chemise noire. » Elle ajoute : « Je ne suis pas certaine de pouvoir reconnaître mes agresseurs. Tout s'est passé dans la pénombre et je ne les ai jamais très bien vus. »

Le scénario est au point. Elle raconte comme si elle avait été violée et la description des violeurs répète les stéréotypes racistes qui reviennent lorsque des Nord-Africains sont soupçonnés de viol. On se rappelle le procès pour attentat aux mœurs, où le beau-père disait que sa fille Liliane avait été violée par des Nord-Africains lors d'une fugue. Lorsqu'elle était revenue, sa mère aurait vu du sang sur sa culotte. C'était lui le beau-père qui couchait avec sa fille depuis dix ans.

C'est le père de Josiane qui a fait examiner sa fille et qui a remis le certificat médical qui constate :

- des traces de brûlures de cigarette sur la main gauche au nombre de deux ;
- des éraflures nombreuses aux deux avant-bras ;
- des contusions multiples sur le corps, les deux seins ;
- des contusions et éraflures de la vulve intéressant les grandes lèvres et les petites lèvres sans plaie ni déchirure.

C'est le père aussi qui dépose au commissariat un slip et un soutien-gorge lavés depuis les faits. Le père parle d'un chemisier déchiré mais qui n'aurait pas été retrouvé.

Trois jours après la première déposition, Josiane retourne au commissariat avec un ami. Elle déclare que ce qu'elle a dit sur l'affaire du viol est faux. Qu'elle ne connaît pas les individus dont elle avait parlé. Elle ajoute qu'elle n'avait pas l'intention de porter plainte et qu'elle ne l'a fait que sous la pression de ses parents, qu'elle a d'ailleurs l'intention de quitter, dès qu'elle sera majeure. Elle fait, à ce moment-là, le récit de la soirée de fugue avec son copain de rencontre. Elle signe sa nouvelle déposition.

Le père de Josiane ne s'est jamais rendu aux convocations jusqu'en février 1977 : deux mois après les faits.

L'enquête de la police conclut à une fugue maquillée en viol : « La plaignante avait déposé plainte, contrainte par son père, et fait des déclarations mensongères pour couvrir son absence nocturne du domicile paternel. » C'est une conclusion possible. Mais si on lit plus attentivement l'audition du père, on prend connaissance d'éléments importants qui manquaient jusque-là, et qui éclairent singulièrement l'histoire de Josiane. Le père se présente donc enfin. Il remarque : « Le comportement de ma fille ne m'étonne pas car elle est très renfermée et menteuse... Elle est lointaine et pas communicative. » On apprend que Josiane a été placée à l'ASE par sa mère que son père avait quittée. C'est par une lettre de la mère que le père prend connaissance du placement de sa fille. Il s'est marié et sa femme voudrait reprendre Josiane. Il accepte. Elle a 8 ans lorsqu'elle vient vivre chez son père : « Nous l'avons toujours élevée correctement sans sévérité accrue, mais en ce qui me concerne j'ai toujours tenu à ce qu'elle ne traîne pas et travaille bien. » On entend à distance et presque dans le même temps, en janvier 1977, les paroles d'une mère qui témoigne pour son ami contre sa fille Thérèse qui a porté plainte contre son beau-père. Depuis l'âge de 11 ans, il la contraint à des relations sexuelles et ce que dit la fille, qui refuse de retourner chez elle, ne laisse aucun doute sur la manipulation sexuelle dont elle est l'objet. La mère affirme donc : « Ma fille a tout ce qu'il lui faut à la maison. Elle a sa chambre personnelle et n'a aucun problème sur le plan matériel. Mon ami fait tout pour l'élever correctement. Il la considère comme sa propre fille et elle le considère comme son père. D'ailleurs, elle l'appelle papa... » Sa fille est personnelle. Elle n'aime pas être commandée. Elle raconte des mensonges et elle n'est pas très courageuse pour travailler à la maison. L'ami : « Nous faisons le nécessaire pour qu'elle

soit heureuse à la maison... D'ailleurs elle m'appelle papa... Elle ne sort pratiquement pas sinon pour les commissions... Étant donné son âge, il n'est pas question qu'elle sorte seule le soir... J'ai tout fait pour elle. Je l'ai toujours considérée comme ma fille... »

Le père de Josiane précise encore dans sa déclaration : « Elle a déjà essayé deux fois de se suicider : une première fois à 14 ans en se coupant les veines et une deuxième fois à 16 ans en avalant des comprimés... » Il pense ainsi charger sa fille en la pathologisant; or ces réactions, dans un climat familial qui présente tous les signes de la famille incestueuse, sont celles qui se retrouvent de façon permanente dans les affaires d'inceste lues, ou rapportées par des juges, des éducatrices, des assistantes sociales... Le père ajoute encore : « Il est possible qu'elle se soit brûlée volontairement. » Il est vrai que l'automutilation, ça existe, mais les contusions et les éraflures de la vulve, les contusions aux seins... Elle se serait donné à elle-même des coups de poing sur les seins comme Tarzan dans la jungle quand il pousse son cri de forêt?

Tous les arguments que le père de Josiane avance contre sa fille peuvent se retourner contre lui. Il la charge trop et avec trop d'acharnement, il la psychiatrise si bien... Un juge des enfants racontait qu'une mère, complice d'un père incestueux – il avait couché avec ses trois filles, la deuxième avait fugué et c'est la sœur aînée qui avait porté plainte, la troisième couchait avec le père contre de l'argent – disait de ses filles qui accusaient le père, qu'elles étaient folles et menteuses, coureuses aussi. Le père les battait parce qu'« elles fréquentaient trop les garçons ». La deuxième refusait le retour chez les parents. L'aînée avait quitté la maison. C'est elle que la mère traitait de folle : « Il ne faut pas la croire, elle raconte des mensonges... »

Depuis les faits, Josiane n'a pas quitté la maison de ses parents. Elle ne veut plus aller à l'école. Elle ne sort que pour aller à son travail : elle apprend le métier de secrétaire dans

une étude d'huissiers. Elle veut passer un examen d'enquêteur de police. Elle cherche ainsi à se donner les moyens de découvrir la vérité dans des affaires d'attentats aux mœurs sur mineures de moins de 15 ans. Elle veut pouvoir dire un jour ce qui s'est réellement passé pour son histoire. Dire la vérité. Ce choix est symptomatique. Peut-être saurons-nous que c'est le père qui a manipulé sa fille en mettant au point un scénario qui a marché, pour couvrir un inceste. « Un attentat aux mœurs avec violences... » Car l'auteur des sévices, nous ne le connaissons toujours pas à la fin de l'enquête. Si notre lecture du dossier est juste, le père serait à l'origine des sévices. Les filles, battues, maltraitées, violées dans la famille, ne dénoncent pas facilement leur père.

Pour lui faire plaisir, elle couche aussi avec ceux qui sont là

« Maman et J... font que de me taper, je commence à en avoir assez... Maman fait que de me dire "Vivement que tu t'en ailles..." », écrit Thérèse. Sa mère la bat avec la laisse du chien, son beau-père aussi. À la maison elle est la « bonne à tout faire ». C'est elle qui se sauve pour porter plainte seule. C'est rare. Affronter la police, les juges, les interrogatoires et examens successifs, les pressions de la mère, du père, une honte que la fille ressent dans ces affaires-là : coucher avec le père ou le beau-père. Honte que le public renvoie à la fille même si elle n'est pas coupable. Culpabilité : avoir trahi le père, la mère, le clan... Tout cela, Thérèse à 14 ans, frêle et fragile, devra le vivre avec la force, l'énergie d'un adulte. Que son histoire ensuite soit troublée, douloureuse... Qu'elle se retrouve de fugue en foyer, de foyer en fugue, de fugue en trottoir mesuré, arpenté, par les proxénètes, promeneurs infatigables du côté des foyers et maisons maternelles...

Des éducatrices racontent, on en a déjà parlé, que des hommes, – souvent des Nord-Africains, rôdent autour

des maisons maternelles, pour proposer aux femmes qu'ils rencontrent et reconnaissent pour leur dénuement une adresse, une chambre, des sorties. L'été, les jeunes femmes s'assoient sur les bancs de l'avenue. Elles attendent. Des hommes s'arrêtent, viennent bavarder avec elles. Ils font des promesses. Que la femme soit enceinte ou mineure ne les arrête pas. Ils ne parlent ni de la grossesse ni de l'enfant à venir. C'est la femme qui les intéresse. Son corps. Plein ou non. C'est un corps à faire produire et à baiser. Elles sont seules. Elles écoutent. Elles le trouvent gentil. Elles le suivent et ce qui s'ensuit... Elles quittent le centre et on ne les revoit plus. L'enfant, elles le placeront : la plupart des enfants recueillis temporaires sont des enfants de femmes, d'adolescentes recueillies elles-mêmes dans les centres, foyers, hôtels maternels. Celles qui sortent le samedi-dimanche et qui retrouvent leur ami d'aventure ou un nouvel ami reviennent brutalisées, violentées sexuellement. « Les organes génitaux sont abîmés, enflammés à chaque retour de week-end, c'est ce qu'ont souvent remarqué les sages-femmes qui suivent la grossesse des jeunes femmes. Par ailleurs beaucoup ont un ami nord-africain qui vit avec des copains, des cousins, des frères. La jeune femme couche avec son ami et, pour lui faire plaisir, elle couche aussi avec ceux qui sont là. Elle ne vit pas du tout ça comme un viol. Elle répond simplement à une demande, à un besoin de son ami et des hommes qui sont là. Elle se sent utile. Elle ne s'interroge pas sur son plaisir à elle, son corps et sa fonction sexuelle... Elle voit dans ces rapports – peut-être chaleureux – des preuves d'attachement, de préférence, d'amour... » Même si la plupart du temps l'ami l'abandonne dès qu'un problème matériel est posé, lorsque la femme n'est plus hébergée au centre et qu'elle se retrouve sans travail ni domicile, avec un nouveau-né... La prostitution apparaît souvent comme un remède financier provisoire et petit à petit habituel.

Il rejette un liquide blanc dans un mouchoir

Elle ne parle pas, elle ne bouge pas. C'est lui qui fait les gestes sur elle. Elle est comme un tout petit enfant qui a peur. Comme une putain passive et muette qui travaille à la demande du client, toujours la même et suivant les mêmes rites. Le beau-père donne des cadeaux à Thérèse.

« Mon beau-père achète des livres dégoûtants du genre SOS ou SAS avec sur la couverture une femme nue tenant un couteau. Mais il n'y a pas d'images dedans. Ces livres parlent de violences et de coucheries. Ils se trouvent sur l'étagère du bas. Il y a deux mois, j'ai vu sur la table de nuit de la chambre un livre intitulé *Jouir*. Il était question de "chatte"; sur la couverture, il y avait deux filles nues. » C'est un beau-père moderne et libéral : il ne cache pas les revues pornographiques qu'il lit. Curieusement on s'aperçoit – on en parlera plus loin – que ces revues pornographiques traînent justement là où se déroule la scène incestueuse. Est-ce que le père ou le beau-père expérimente, est-ce qu'il initie aux positions, gestes, objets..., qui feront de la petite fille une amante habile, une prostituée experte et peut-être spécialisée dans tel ou tel secteur technique des perversions que la pornographie passe en revue?

Au cours de son audition, Thérèse emploie avec un grand naturel le mot « chatte » qu'elle a lu dans les livres savants de son beau-père. C'est si peu courant qu'une petite fille publiquement prononce ce mot qu'il est consigné dans le rapport de police : « Mon beau-père m'emmène dans sa chambre avant le retour du travail de maman. Il envoie mon frère et ma sœur jouer dans leur chambre. Il ferme la porte de la chambre au verrou. Il me dit de me coucher sur le lit, il me déshabille entièrement, il enlève son pantalon il sort son zizi et il le met dans ma chatte [...]. C'est dur et ça me fait mal. Il bouge dans ma chatte, après il rejette un liquide blanc dans un mouchoir. C'est tout ce qu'il me fait. Il ne m'a jamais rien fait

faire d'autre. Il me fait ça plusieurs fois par semaine... Depuis deux mois je me rebiffe, alors il me bat pour m'obliger à faire ça avec lui [...]. Il ne me dit rien quand il a des relations avec moi. Mais à chaque fois il prend son mouchoir soit dans sa poche, soit dans ses affaires qui sont dans un placard, et après avoir remué en moi, il se retire d'un seul coup et il s'essuie le sexe avec ce mouchoir [...]. Il ne prend jamais autre chose. Après il met son mouchoir directement dans la machine à laver, comme ma mère fait pour le linge. »

Elle a le devoir de se prostituer à lui seul mais elle n'a pas le droit de sortir : « Ma mère et mon beau-père ne me laissent jamais sortir et surveillent le temps que je mets pour faire les commissions. » Elle fugue.

C... fugue. N... fugue...

C... ne veut plus retourner chez son père. Elle fugue deux fois. Interpellée au cours de sa seconde fugue, elle accuse son père d'« actes impudiques ». « La réalité des accusations portées par la mineure n'a pu être établie. » En revanche, le dossier signale : « La jeune C... est présentée comme d'un caractère difficile, voleuse, fugeuse, mythomane et très intéressée par les problèmes sexuels... »

N... se présente au commissariat. Elle demande les renseignements nécessaires pour quitter le domicile familial. Au cours de l'audition, elle accuse son père de violences et d'« attentat aux mœurs sur sa personne ». L'inculpé reconnaît les faits. Le rapport souligne : « La jeune N... semble particulièrement attirée par les garçons. Elle a fugué depuis du domicile familial. » La liste est longue.

Je fais des saisons à Cannes, l'été

Des parents donnent le signalement de leurs filles en fuite. Elles ont quitté la maison depuis plusieurs jours. Les parents disent qu'ils « n'arrivent plus à les tenir ». Elles veulent sortir, ils disent non. Les pères incestueux surtout. On l'a vu. Elles

rejoignent un copain qui les héberge ou elles errent dans les rues des centres urbains. Les hommes les draguent, certains les recueillent, La police les interpelle et les dirige sur la Brigade de protection des mineurs. Elles ne parlent pas tout de suite. « Deux mille à trois mille filles mineures arrivent ainsi, dit un juge d'instruction, à la BPM; 90 % d'entre elles ne sont plus vierges et souvent elles n'ont pas 15 ans. » Combien déflorées par le père ou le beau-père? Il est impossible de donner un chiffre. Elles ne le disent pas toutes. « Souvent dans les rues, elles se font draguer pour des parties, pour des hommes qui aiment les filles très jeunes, elles ont 12, 13 ans. Elles sont consentantes la plupart du temps. » Ces affaires « sortent » rarement. Elles n'arrivent pratiquement jamais jusqu'à la justice. On a entendu parler de cette affaire d'un industriel qui recherchait des filles mineures en fugue. Il les hébergeait dans son appartement ou dans des studios. Il les entretenait. En contrepartie elles devaient se livrer à des scènes érotiques en tout genre. Il ne couchait pas avec elles. Il appréciait les scènes de lesbianisme. Par exemple, l'une d'entre elles devait se masturber avec un crucifix... Beaucoup se retrouvent pratiquer une sorte de prostitution « occasionnelle ». « Une fille de 17 ans, raconte un juge des enfants, ne cessait de fuguer. Elle ne s'entendait pas avec son beau-père comme beaucoup d'adolescentes qui refusent vers 15 ans des relations sexuelles imposées jusque-là. La fille traînait la nuit dans les bars. Sa mère était serveuse dans un bar, "serveuse montante". » C'est le service de prévention qui signale la fugueuse au juge. La mère raconte que sa fille se drogue, vit avec des Antillais et des Africains... « La mère demandait l'émancipation de sa fille, poussée par un proxénète dont elle était complice. » La fille fait deux tentatives de suicide.

Elle est hospitalisée trois fois.

Elle fugue à nouveau. Elle est arrêtée par les flics en forêt de Fontainebleau. Elle allait à Marseille avec un copain. En juin 1977, elle est interpellée dans un hôtel sordide à Issy-

les-Moulineaux. Elle retourne chez sa mère. En septembre 1977, la mère ne sait pas où est sa fille. Elle dira peut-être, comme une autre fille mineure qui se prostituait depuis l'âge de 15 ans, en studio, après avoir fait le trottoir à Marseille : « Je fais des saisons en été à Cannes. » À 17 ans, elle faisait de la prostitution par téléphone. Elle était « montée à Paris » pour faire de la « prostitution de classe ». Elle avait été placée dans un foyer à Lyon. La mesure éducative avait échoué...

A... quitte à 16 ans le domicile familial. À Paris elle vit chez des amis de rencontre puis elle est hébergée par un Algérien chez qui elle vit pendant plusieurs jours. Elle travaille dans divers cafés. Elle est recherchée. Elle est mineure. Il la protège. Elle partage sa chambre et son lit. Elle l'accuse de l'avoir battue « pour lui imposer chaque nuit des rapports complets. Il lui aurait également proposé de se livrer à la prostitution pour son compte et lui aurait à plusieurs reprises dérobé le produit de ses gains ». Il était inculpé « de violences, vol, tentative de proxénétisme », en janvier 1977.

On pourrait citer quelques portraits de jeunes femmes qui se prostituent, qui ont été victimes de violences dans l'enfance et qui lors d'une ou plusieurs fugues ont été fichées (entre 1970 et 1977) :

F..., 20 ans.

Fille unique d'un père ouvrier d'entretien, d'une mère sténo.

Fugue à 15 ans. Son père la bat.

En deux ans elle fait vingt et une fugues.

Tentative de suicide par barbituriques.

Placée par ordonnance judiciaire.

Fugue.

Vit avec des Nord-Africains.

Se prostitue pour un Algérien.

Elle a eu un enfant, il est élevé par les parents.

J..., 30 ans.

Née de la liaison père : ouvrier – mère : sans profession.

Fille unique.

Elle est victime de faits de mœurs de la part de son père.

Depuis l'âge de 17 ans, elle se prostitue.

Elle a cinq enfants dont trois placés à l'ASE.

C..., 29 ans.

L'aînée d'une famille de quatre enfants.

La mère reçoit ses amants chez elle.

Son père a tenté d'abuser d'elle à 12 ans.

Elle a été placée à l'ASE.

Puis dans un Bon Pasteur.

Elle fréquente des bandes d'adolescents.

Prostitution à 17 ans.

Elle a un enfant.

Le souteneur est incarcéré. Il a deux femmes qui travaillent pour lui. Les enfants sont élevés par la famille.

J..., 35 ans.

Élevée par sa mère et son beau-père.

Enfance malheureuse.

Vit en ménage avec un homme qui devient son souteneur après le mariage.

Trois enfants en nourrice.

Une fille de 10 ans qui est victime en 1971 d'attentat aux mœurs de la part de l'amant de la mère.

Les filles qui fuient le domicile familial pour rompre la relation incestueuse ne se retrouvent pas toutes sur le trottoir pour le tapin ou dans une chambre d'hôtel du côté de la gare de l'Est... Il arrive qu'elles rencontrent des garçons qui ne sont ni souteneurs ni salauds et qui vivent avec elles sans en tirer profit. Ce qui arrive aussi, c'est qu'elles attendent toujours l'amour fou, éternel, merveilleux et qu'elle se

retrouvent enceintes parce qu'elles sont contre « ce bout de ferraille qu'on met dans le ventre » ou contre « l'amour sous cellophane »... Le garçon n'a rien contre l'avortement, la fille le refuse, elle veut l'enfant... on connaît la suite. Mariage précoce. Enfants rejetés, ou placés, ou maltraités. Fille abandonnée, mère célibataire, coupée de sa famille, seule... Et les souteneurs le savent, reconnaissent ces femmes dans la détresse, les guettent. Ils les protègent d'abord puis se font payer très cher ce secours. Les mères aussi peuvent être des mères proxénètes.

La chambre n° 5

La fille de Mme B. R..., Salima, placée par la DASS dans un foyer, fait de nombreuses fugues. L'éducatrice insiste dans son rapport sur le caractère sexuel de ces fugues. Salima retrouve plusieurs garçons à la fois. Elle entretient avec eux des relations sexuelles. Enceinte elle doit se marier. Elle épouse un homme beaucoup plus âgé qu'elle. Elle a une petite fille.

Mme B. R. avait été une petite fille maltraitée. Son père était violent : « J'ai tellement vu mon père battre ma mère que j'ai décidé que les Français valaient rien et que je prendrais un Algérien. » Elle est placée à l'Assistance publique. Puis elle travaille comme fille de salle dans un hôpital. Elle épouse un Algérien. Trois enfants naissent de ce mariage. Son mari est violent. Il la bat. Elle fait une fugue avec un amant. Ses enfants sont placés. Elle se serait prostituée, dit le dossier judiciaire. Elle est incarcérée en 1973, pour « complicité d'attentat à la pudeur sans violence sur mineure de moins de 15 ans par ascendant ». Salima, 13 ans, accuse son père de l'avoir violée avec la complicité active de la mère qui reconnaît les faits. « Elle disait qu'une nuit alors que ses parents étaient couchés, ceux-ci l'avaient attirée dans leur lit où son père consommait avec elle l'acte sexuel complet avec la complicité

de sa mère qui lui tenait les bras. Elle précisait que la scène s'était renouvelée plusieurs fois à des dates différentes. »

Son frère a lui aussi des relations sexuelles complètes avec elle à plusieurs reprises. Son cousin « n'aurait pas consommé l'acte sexuel complet, se bornant à quelques mouvements sans pouvoir la pénétrer ». Tous les hommes du clan se sont sentis autorisés à la forcer. Et c'est sa mère qui a facilité le viol incestueux...

Une autre mère avait ainsi livré à son amant algérien et au frère de l'amant, sa fille de 11 ans, Odile. La mère travaille chez un hôtelier algérien. Elle a des difficultés d'argent. Depuis l'âge de 14 ans elle travaille ; elle a commencé dans une usine de poupées. Elle quitte sa famille, ses dix frères et sœurs, pour un mariage précoce. Son mari boit. Il est violent. Les ruptures sont fréquentes. Elle a des amants. En prison elle dit qu'elle n'a jamais été heureuse dans sa vie. Elle est donc hébergée et employée dans cet hôtel tenu par un Algérien, son amant. Elle fait la cuisine et le ménage pour l'hôtelier. Elle couche avec lui et lui donne sa fille : elle pourra différer le moment de payer les loyers qu'elle doit. Un soir Odile, sa fille, couche dans la chambre n° 5, inoccupée, au deuxième étage. C'est une faveur que la mère semble demander à l'hôtelier qui la lui accorde. « Le soir, la petite fille se rendit donc dans la chambre n° 5, et s'y enferma à clé. L'hôtelier vint alors frapper à la porte, mais Odile refusa de lui ouvrir. Il descendit chercher la dame B... et tous deux revinrent devant la porte de la chambre n° 5. La dame B... frappa en disant : "C'est maman, ouvre". La fillette ayant ouvert, l'hôtelier entra et la dame B... redescendit. » Odile enlève sa chemise de nuit. Il s'allonge nu, sur elle. Ils font l'amour mais par précaution il éjacule entre les cuisses. Ils s'endorment.

« La dame B... a fini par dire qu'elle avait incité sa fille à coucher avec l'hôtelier [...]. Odile a prétendu que sa mère l'avait contrainte en la menaçant de la maison de correction. »

Odile et ses frères sont placés à l'ASE.

Leur mère est en prison pour cinq ans.

Comme la mère de Salima.

Les mères complices prostituent leur fille à leur mari, ou à leur amant. Cette affaire est claire sur ce point si les autres le sont moins en apparence. Le père, l'amant utilisent la fille comme une pute, la paient en argent ou en cadeaux, et la mère se conduit comme une mère maquerelle. Il existe aussi des pères proxénètes. Qui déflorent pour eux leur fille et l'utilisent ensuite pour qu'elle rapporte de l'argent. Si le père ne la garde pas pour lui seul, elle doit lui servir encore et son corps lui appartient, à lui le père premier amant, premier souteneur.

Dans les W.-C. publics

« Elles ont ça dans la peau, dans la tête. Elles courent, elles galopent. » La mère dit : « C'est une vicieuse, y a rien à faire », et les dossiers soulignent soigneusement, chaque fois, que la fille s'intéresse aux garçons, euphémisme pour dire qu'elle couche à droite et à gauche avec n'importe qui... Un matin de mars 1978, une vieille dame accompagnait une mineure enceinte dans un centre maternel. La mère travaillait dans la restauration, elle ne pouvait pas s'absenter. Par ailleurs, son appartement était trop petit pour recevoir sa fille avec son enfant. La vieille dame s'indignait : « Tout ça, c'est à cause de la pilule. C'est une catastrophe. J'ai travaillé à Bretonneau. J'en ai vu passer. Toutes des petites vicieuses. Cette pilule... moi je verrai pas ça. Je serai morte avant. Mais les médecins le disent. Toutes les femmes auront un cancer de l'utérus. D'ailleurs, on soigne les cancéreux avec un ingrédient qu'on trouve dans la pilule... Ma fille, ça lui serait jamais arrivé, ça. J'ai élevé trois enfants toute seule. J'étais veuve de guerre. Je me suis jamais remariée. J'ai bouloité, je peux vous dire. Un étranger, il peut pas aimer les enfants qu'il a pas faits. C'est

pas possible. Alors il en fait d'autres, s'il en a pas déjà, et ça fait des histoires... »

Un juge d'instruction racontait qu'un père qui couchait avec sa fille depuis longtemps prenait des photos de leurs « ébats ». Il menaçait sa fille de tout révéler à sa mère si elle ne lui rapportait pas d'argent. La fille se prostituait donc. C'était par vice ? Pour se soumettre à ce point... il fallait qu'elle soit dans une solitude, une misère, un désarroi absolu pour subir le père, les séances pornographiques et la prostitution. Mêmes questions pour Suzanne : cette faiblesse morbide qui sert les désirs des pères, cette inertie qui appelle les sévices, la violence sexuelle et l'utilisation du corps de la fille comme si elle n'existait pas. L'histoire de Suzanne est à cet égard exemplaire et terrifiante.

À 4 ans, elle est placée à l'Association de la sauvegarde de l'enfance du Rhône. Son père est incarcéré. Il a été condamné en 1965 pour attentat à la pudeur sur sa fille aînée, proxénétisme... Le père de son père, ouvrier tonnelier, avait été condamné pour attentats aux mœurs sur des fillettes, dont ses propres filles. Il perpétuait donc la tradition familiale et Suzanne va éprouver le poids réel de cette tradition-là. En 1972, elle a 14 ans. Elle est aide-monitrice dans un foyer de tout-petits. Sur la demande de ses parents elle retourne au domicile familial. Le père et la mère rapportent « que la jeune fille ne voulait en faire qu'à sa tête, qu'elle manquait de tenue et de correction, et que le père avait dû la réprimander sérieusement à cause de ses jupes trop courtes ». On se rappelle Blandine qui revient après dix ans dans la maison de sa mère et les querelles qui s'ensuivirent... Les mêmes. Mêmes accusations : elle est paresseuse, elle n'obéit pas et d'ailleurs elle a tout pour faire le trottoir. C'était le discours de la mère et de la nourrice : Blandine n'était plus une petite fille, on ne pouvait plus la tenir, elle cherchait à plaire aux hommes, c'était donc une putain... Le discours du père de Suzanne c'est : de toute façon c'est déjà une garce, autant en

profiter. Il justifie ainsi – parce que sa fille porte des jupes trop courtes – les viols successifs qu’il lui impose et les passes qu’il l’oblige à faire pour de l’argent.

Un après-midi de juillet 1972, le père emmène Suzanne et son jeune frère pour une promenade en voiture. À Lyon, ils assistent à un défilé de majorettes, puis le père rend visite à des amis et, vers minuit, ils s’arrêtent dans un débit de boissons où, généreux, le père invite un jeune Algérien à boire à sa table. « Les deux hommes s’offraient mutuellement à boire; au cours de la conversation, le père faisait au jeune Algérien des coups d’œil et des signes de tête en direction de la jeune fille qui l’accompagnait, engageant ainsi son interlocuteur à s’y intéresser. » Ils quittent ensemble ce bar pour un autre où le père propose de faire travailler sa fille comme serveuse. Vers 1 heure du matin, ils se rendent tous au domicile de l’Algérien auquel le père avait proposé de coucher avec sa fille (le jeune homme ignorait la filiation). Il avait accepté mais avait obtenu que le prix de 50 F fût ramené à 30 F [...]. Arrivée devant le domicile de son client, Suzanne manifestait de la réticence. Finalement, elle acceptait de monter dans la chambre accompagnée de son père et de l’enfant. Ces deux derniers se plaçaient près de la fenêtre l’obscurité était faite dans la pièce. Une fois la jeune fille déshabillée, le jeune Algérien lui remettait l’argent et essayait de la pénétrer. Il ne réussissait pas en raison de l’attitude passive de sa partenaire et de son tremblement. »

Ils s’en vont au matin. Ils quittent Lyon.

Le père arrête la voiture dans un petit chemin après avoir quitté la route nationale. Le petit frère est endormi à l’arrière.

Il demande à sa fille de faire l’amour.

Elle refuse.

Deux gifles.

Il l’allonge sur le siège-couchette, arrache son slip, se couche sur elle et la pénètre.

Elle était vierge.

Elle saigne abondamment.

Retour à la maison. Silence. Le père propose à nouveau une promenade en voiture à Suzanne avec le petit frère et la petite sœur, cette fois. Elle accepte. Dans une ville proche, ils s'arrêtent place de la Libération ou place du Promenoir. « Le père faisait descendre sa fille et lui demandait de racoler des clients en leur faisant des sourires : elle devait réclamer 50 F ou plus aux hommes qui lui proposaient d'aller faire l'amour. Elle était abordée par un homme d'une soixantaine d'années qui, après l'avoir invitée à prendre une consommation dans un café, la conduisait dans les W.-C. de la place où ils tentaient d'avoir des relations, mais en vain, étant donné la position debout. L'homme remettait 50 F à Suzanne qui les donnait immédiatement à son père [...]. Le lendemain, vers 14 ou 15 heures, dans les mêmes circonstances, elle retrouvait le même client et cette fois ils se rendaient dans un hôtel en face de la place de la Libération. La réceptionniste reconnaît Suzanne, la cliente de l'après-midi : de plus elle confirme la description de la chambre n° 11 et les prix pratiqués pour son occupation. L'homme donnait 20 F à l'hôtesse et remettait à la jeune fille la somme de 40. F. Les rapports avaient été complets [...]. À quatre ou cinq reprises, dans les jours qui suivirent, le père emmenait sa fille à la ville et, se tenant toujours à proximité, l'incitait à racoler des hommes et à avoir des relations avec eux dans les W.-C. publics. Suzanne versait à chaque fois l'intégralité du prix des passes à son père. » Elle veut cesser. Son père parle de ses besoins d'argent. Elle résiste. Il la menace de mort.

À chaque voyage de retour, le père arrête sa voiture et couche avec sa fille.

Le dossier poursuit : « Dans le courant du mois de septembre 1972, il reprochait à sa fille de ne pas gagner suffisamment d'argent. » Ils se rendent à Paris où ils sont hébergés par un oncle. Son père la rejoint chaque soir dans son lit et lui impose des relations dans sa voiture « au cours

de randonnées nocturnes dans les endroits isolés de la banlieue parisienne ». Elle se prostitue quelque temps sous la surveillance de son père puis ils reviennent à la maison.

En novembre 1972, Suzanne fugue quatre fois de chez elle. Elle est placée dans un centre d'observation par le juge des enfants.

Le père a nié tous les faits reprochés par sa fille : « Il a affirmé que sa fille était consentante, que si elle se prostituait c'était de sa propre initiative. Il a contesté le fait d'avoir partagé les produits de sa prostitution. Il a nié avoir commis des actes incestueux. » La mère de Suzanne « affirme tout ignorer des agissements de son mari à l'égard de sa fille [...]. Elle soutient la thèse de l'inculpé et qualifie sa fille de vicieuse ». Lors de la confrontation père-fille « Suzanne maintenait intégralement ses accusations contre son père, tandis que l'inculpé réitérait ses dénégations ».

Au mois de juin 1973, Suzanne fugue du centre où elle était placée. Elle se met en ménage avec successivement un Français et un Algérien. Interpellée dans la rue, ivre morte, elle est à nouveau placée dans un centre d'où elle fugue. « Elle vit dans le milieu des prostituées entre les mains des proxénètes. »

Au mois de juin 1974, elle tentait de mettre fin à ses jours en absorbant divers cachets.

En juillet 1974, elle est hospitalisée à la suite d'une fausse couche.

Suzanne vivra ainsi une suite de morts ratées : suicides manqués, fausses couches, avortements, refus d'une mise au monde vivante. La prostitution, c'est déjà une mort à son propre corps. Un corps qui aurait pu être oublié au milieu de la merde et des ordures, dans les W.-C. publics d'une place qui s'appelait place de la Libération. C'est là qu'elle est morte à son corps et sur les sièges-couchettes de la Peugeot paternelle.

En février 1976, le père de Suzanne, est condamné par la cour d'assises du Rhône à 12 ans de réclusion criminelle pour « viols, attentat à la pudeur, proxénétisme ».

Suzanne est peut-être morte.

On ne sait pas si elle était présente le jour du procès.

On ne sait rien.

La leçon de choses

Souvent, les pères incestueux parlent d'initiation, d'éducation sexuelle. Leur relation avec leur fille, ils la considèrent en quelque sorte comme une initiation à la sexualité. À quelle sexualité? À la sexualité des hommes. À leurs besoins sexuels, à leur plaisir. Ils se moquent bien, eux, de la sexualité féminine. Ils pensent que ça n'existe pas ou, plutôt, ils ne pensent pas que ça puisse exister. Initiation aussi à la prostitution et, paradoxalement, à la chasteté, à la frigidité. La femme n'a pas de sexualité. Elle existe de corps et de sexe pour satisfaire la sexualité masculine – c'est ce que la petite fille apprend des relations avec son père, son beau-père ou l'amant de sa mère. Elle apprend qu'une femme – sa mère, elle aussi puisqu'elle sert de femme à l'homme présent – est à manipuler comme objet sexuel. Elle apprendra ce qu'il faut faire et ce qui est le mieux pour faire plaisir aux hommes, et d'abord à l'homme qui l'enseigne dans sa sexualité à lui, dans sa maison.

C'est ainsi que souvent les parties sexuelles se font à plusieurs, en famille. Le père invite la fille à regarder comment il faut s'y prendre avant de le faire elle-même. Pour l'y aider, il lui montre des revues pornographiques pour les positions, gestes... Comme ça elle saura mieux, elle apprendra plus vite. L'acte lui-même sert de leçon concrète, puis la fille, pour plus de savoir, participe à la scène sexuelle où la mère est présente, le frère s'il y a un frère, la petite amie de la fille s'il n'y a ni frère ni sœur.

Tu veux que je te fasse voir comment ça éjacule...

Père, beau-père, amant de la mère, ils prétendent tous à ce rôle professoral qu'ils jouent et rarement sans violence. Les filles seront des putes expertes. Libérées de tous les tabous... « Il me disait que si je ne me masturbais pas avec une banane, c'est que j'étais une fille [elle a 15 ans] pas libérée, anormale [...]. Il venait dans ma chambre, il prenait son livre sale (il m'achetait des livres très sales, il me donnait des adresses pour que j'aille les lire à Pigalle), il s'allongeait sur mon lit avec son pantalon de pyjama, il me disait de me rapprocher, il lisait son livre et il se touchait le sexe... Si je ne faisais pas ce qu'il disait, il me tapait et il me punissait. Un jour je l'ai dit à ma mère, elle m'a pas crue. Alors pour qu'elle me traite pas de menteuse, j'ai enregistré. Mon père il disait : "Tu veux que je te la fasse voir, tu veux que je te fasse voir comment ça éjacule, tu veux voir mon sperme..." » La lettre* date de 1974.

C'est aussi au nom de La libération sexuelle, de l'« épanouissement par le sexe », la « santé par le sexe »..., que les revues pornographiques titrent :

- Vivez votre vie sexuelle sans complexe...
- Libérez vos fantasmes.
- Libérez votre sexualité endormie par les soucis quotidiens.
- Libérez votre imagination.
- Le bonheur par la pornographie.

Sur les catalogues de pornographie, les revues, romans-photos pour « amateurs de fruits verts », sont généralement épuisés. On peut lire les textes publicitaires : « *Salopes de 13 ans* – Premier roman-photo couleurs d'adolescentes. Elles sont bougrement jeunes mais leurs chattes à peine duvetées les brûlent... Toujours en chaleur, les petits seins naissants gonflent, les délicieux trous du cul tout roses

palpitent, les mini-clitoris pointent, les vulves trempent la couche, les fines croupes se tendent vers le désir qui les ronge. Ce qu'il leur faut à ces salopes de 13 ans, ce sont des queues longues et dures, des langues fouineuses et des fontaines de foutre brûlant. Ne ratez pas le spectacle d'Adrien enculant douloureusement à sec sa toute jeune cousine déchirée dans ses chairs brutalement déflorées et souillées par l'intromission de l'énorme pine. » Au hit-porno, le catalogue signale un roman-photo tout-couleur : « *Une cruelle histoire d'inceste et d'incitation à la débauche*. Il baissa son slip et déboutonna la jupe. Quel âge pouvait-elle avoir ? 12 ans peut-être ? [...] Il embrassa avec passion son petit ventre blanc. Ah ! que c'était bon ! Il colla ses lèvres sur les fesses. Le gentil sexe était des plus tentants. Ses mains parcoururent tout le corps avec fébrilité. "Je veux t'entendre hurler !" Il saisit le nerf de bœuf et s'employa à frapper la petite... » *Il débauche sa fille pour en faire une salope*. En France, les revues pornographiques qui mettent en scène des enfants sont interdites. Les trusts de la pornographie importent donc pour des ventes par correspondance des livres, films, revues où des petites filles et des adolescentes jouent des scènes pornographiques. C'est ainsi qu'on peut lire des publicités à moitié clandestines en France sur des « gamines en chaleur » dans la série *Lolita* : « Des productions danoises qui osent débaucher des fillettes à des fins pornographiques [...]. Proposer aux amateurs de fruits verts des nouveautés mettant en action de charmantes petites biches. Attouchements, mouvements corporels voluptueux, masturbations gentiment consommées, premières pénétrations d'objets, de bites dans la chatte imberbe, premiers ramonages de la vulve molle et rose, pourpiers candides jeunes corps d'enfants souillés de sperme, tout ce qui concerne la découverte de l'amour, du sexe... »

Près du lit, des illustrés : *Titi, Mickey, Pif...* et des revues porno. « Avant de faire l'amour mon père me montrait des revues où on voit des gens qui couchent ensemble. Il me les montrait en me disant que c'était pour que je voie comment il fallait s'y prendre. » La mère confirme : « Plusieurs fois j'ai vu ma fille Francine lire des revues à caractère pornographique que mon mari laissait traîner. »

Regarde comment ta mère se fait baiser par l'Algérien

Francine a 12 ans. Sa mère « a quitté le domicile conjugal en raison des sévices infligés par son mari. Elle s'inquiète d'avoir laissé sa fille seule avec son père. L'enquête effectuée devait confirmer les soupçons de la mère ». Le père et la fille reconnaissent les faits. La relation dure depuis un an, depuis 1976. En 1964 les parents avaient été déchus de leurs droits, et Francine placée en nourrice jusqu'en 1974 où elle est reprise par ses parents. C'est alors que commence une initiation sexuelle particulière de la fille par son père. La mère parle : « Chaque jour, mon mari adressait des compliments à ma fille. Il lui disait qu'elle était belle. Il lui demandait si elle avait de la poitrine. Si elle avait du poil au bas-ventre... Elle acceptait ces remarques pleines d'attention... Elle était flattée. Elle prenait ça comme un jeu [...]. Un soir, mon mari rentrait du travail. Il s'en est pris à moi. Il voulait me donner des coups. Je me suis réfugiée dans la chambre. Mon mari m'avait suivie, il a appelé ma fille : "Viens voir comment on fait l'amour tous les deux." Francine est restée près de la porte. Elle regardait. Il se déshabille. Me force à me déshabiller et me dit : "Je vais t'enculer." Il était déjà en érection. Il m'a poussée et je suis tombée à plat dos sur le lit. Cette ordure s'est jetée sur moi comme une bête et m'a dit : "Je vais te pisser dans le ventre." Ma fille assistait à cette chose horrible sans broncher [...]. La pisse coulait le long de mes cuisses et se répandait sur le drap. J'essayais de me débattre.

Il continuait son va-et-vient jusqu'au moment où il en a fini. Il m'a demandé de le sucer. J'ai refusé – criant, appelant... je ne sais qui. Il était toujours en érection. Il a appelé Francine pour qu'elle vienne voir de plus près. Je me suis mise à le sucer... Je pleurais. Il me regardait chialer. Après il m'a dit : "Je vais t'enculer." J'avais peur. J'ai accepté. Je me suis mise à quatre pattes sur le lit. Je l'ai masturbé avant, car il ne bandait plus. Il a entièrement rentré son sale sexe dans mon derrière, je m'étais remise à pleurer. Je me suis levée, je suis allée me laver. Lui, il s'est rhabillé et il a attendu que je fasse à manger. Francine est revenue dans la salle à manger avec son père. Nous nous sommes mis tous les trois à table. Nous n'avons pas parlé. La télévision marchait [...]. Un autre jour, il a voulu voir si sa fille était toujours vierge. Il lui a demandé de lever sa robe et de baisser sa culotte et a introduit un doigt dans son vagin : "Tu vois, elle est déflorée ta fille. Qui est-ce qui a pu lui faire ça?" » Le père dit au cours de l'audition : « Je n'aurais jamais eu de rapports sexuels avec ma fille si je n'avais pas su qu'elle était déflorée... »

Le père s'autorise à coucher avec sa fille parce qu'elle n'est plus vierge. Elle a été dépucelée par l'amant de sa mère, un Algérien. Son mari l'a battue en apprenant sa liaison avec un Nord-Africain : « Ce jour-là encore, j'ai châtaigné ma femme. » C'est pour cette raison, dit-il, qu'il aurait appelé sa fille : « Je lui ai dit : "Tiens, regarde comment ta mère se fait baiser par l'Algérien." »

Racisme. Violence. Sexualité. Humiliation. Exhibitionnisme... Tout ici est mêlé. Francine a appris beaucoup en peu de temps. D'ailleurs, la leçon se poursuit dans son lit puisque son père, sa femme endormie après l'épreuve exemplaire, la rejoint la nuit même : « Je suis arrivé à la pénétrer, me retirant à temps et déchargeant dans les couvertures. » La fille à son tour raconte qu'elle couche régulièrement avec son père depuis le départ de la mère : « À deux reprises il m'a demandé de regarder quand il faisait l'amour avec ma mère.

Cela me gênait, surtout que ma mère ne voulait pas et se débattait [...]. Cela me gêne un peu de dire que je me suis fait lécher par mon chien, un caniche du nom de Titus. La première fois c'est arrivé tout naturellement. Il faisait chaud, j'étais allongée toute nue sur mon lit. Titus est arrivé et s'est mis à me lécher le sexe sans que je lui aie montré. Cela s'est reproduit plusieurs fois. Je me suis fait surprendre par mon père qui m'a dit de ne pas recommencer. Une autre fois par ma mère. Elle m'a disputée. Titus veut faire cela à toutes les filles qu'il voit... » Le père, la mère et l'amant de la mère confirment l'épisode de Titus. L'amant dit : « Cette fillette était mal élevée et mal éduquée. Je la connaissais à peine qu'elle m'invitait dans sa chambre. La première fois où j'y suis allé, j'ai vu le chien placé entre les cuisses grandes ouvertes de Francine, l'animal lui léchait le sexe... Je suis sorti... » On peut lire dans les rubriques pornographiques : « Des belles et des bêtes : cette Porno-Vérité hallucinante aborde la pire des déviations, la plus obscène perversion : la bestialité. Elle vous prendra aux tripes et vous secouera fortement. Jamais encore on n'avait osé aller si loin en France dans l'escalade érotique. À présent, c'est fait et tant pis pour les bonnes mœurs. Pour 75 F : *Possédées par les bêtes* : des fillettes, chastes d'apparence, s'amusent avec Dick et Fucks, deux splendides molosses aux vigoureux assauts. Excités par les cris aigus des gamines, les chiens fourragent les jeunes vagins avec énergie. C'est assez insoutenable, les clitoris sont léchés, dégustés, les langues baveuses visitent les vulves trempées, et ce déchaînement lubrique amène la cyprine des fillettes à se mêler à l'épais sperme de chien. Un roman au texte superbe relate l'aventure bestiale de ces chiens en rut dans ces jeunes chattes. Une revue-cadeau pour tout achat supérieur à 100 F. »

La mère demande le placement de sa fille.

« Elle est difficile, dure, intenable. »

Francine veut retourner chez sa nourrice.

Un beau-père parlait aussi au juge d'instruction d'éducation sexuelle, de libération... Il avait d'abord pénétré la fille de sa femme – légitimée par le mariage. Sous ses yeux, chaque soir. À plusieurs reprises depuis l'âge de 11 ans il lui avait imposé fellation et sodomisation. Puis il avait demandé à sa femme, qui lisait des revues pornographiques, de se livrer à des attouchements avec sa fille. « L'épouse un soir de 1975, répondait à la demande de son mari en s'allongeant sur le lit avec sa fille. En présence de son mari qui se masturbait, la mère et la fille se caressaient sur tout le corps et s'embrassaient sur la bouche et les parties sexuelles. Les faits se répétaient plusieurs fois. » Le père force son fils de 13 ans, pour voir s'il est un homme, à coucher avec sa sœur. Il le masturbe. Pas d'érection. Il appelle sa femme. Il le masturbe à nouveau mais il n'arrive pas à pénétrer sa mère. Le père l'expulse brutalement de la chambre. À plusieurs reprises il a forcé le fils à des relations avec sa mère et sa sœur. Ils reconnaissent les faits l'un et l'autre. Mais la femme dit n'avoir cédé qu'à la crainte d'être battue par son mari. Un autre dossier rapporte que l'amant de la mère avait fait venir sa fille de 12 ans, dans le lit maternel. Il fait l'amour avec la femme puis avec la fille. Il sodomise la mère et, à chaque séance, les autres enfants regardent la scène. L'amant fait venir le fils de 10 ans, il le masturbe et l'incite à s'exhiber. Il donne des cadeaux aux deux enfants pour qu'ils se taisent. La mère n'a pas déclaré qu'elle avait peur d'être battue. Elle aurait même indiqué qu'elle prenait plaisir à ces scènes.

Les deux filles ont été placées dans un Bon Pasteur.

Pour qu'elles connaissent tout de l'amour

La mère de Colette est favorable à la liberté sexuelle : « J'ai expliqué à ma fille les choses de la vie sexuelle. Elle s'intéresse aux garçons et elle aime le flirt... J'ai informé ma fille de cette chose-là sur le plan sexuel... » Colette a une relation sexuelle

avec l'amant de sa mère. Elle dit que c'est une expérience. Il ne l'a pas forcée. Quand elle en parle à sa mère, celle-ci la traite de salope. Puis elle ne dit rien. Elle souligne pendant l'audition : « Ma mère est tout à fait favorable à la liberté sexuelle des adolescents. Elle est d'accord pour que j'aie des relations sexuelles si je le désire. » Mais ce qui s'est déroulé un certain samedi soir chez sa mère a provoqué un malaise que Colette reconnaît lorsqu'elle raconte la scène : l'amant, Colette et une amie (elles ont toutes deux 13 ans et demi) sont dans le lit de Colette. Ils sont nus. L'amant caresse les deux filles. Arrive la mère qui entre à son tour dans le lit : « Mon amie a sucé le sexe de ma mère et ma mère lui en a fait de même. Pendant ce temps je faisais l'amour avec l'ami de ma mère. Ma mère ne m'a pas sucé le sexe, elle ne m'a pas caressée. En revanche, j'ai caressé le sexe de ma mère avec mes doigts à la demande de son ami. Je n'avais pas spécialement envie de le faire [...]. Je me suis sentie contrainte d'avoir ces gestes avec ma mère mais cela ne me plaisait pas. » L'ami, interrogé, parle d'« exercice pratique ». Il a voulu montrer à Colette et à son amie ce qu'on peut faire à plusieurs de même sexe et de sexes différents : « Ce n'était pas pour jouir mais pour leur faire voir, pour qu'elles connaissent tout de l'amour. »

Les inspectrices de police disent : « Ceux qui ont été versés dans la psychologie peuvent se défendre parce qu'ils ont des connaissances sur l'éducation... alors ils parlent d'éducation sexuelle et tout ça. Ils ne peuvent pas tous se défendre comme ça. Ceux qui sont d'un milieu simple, ils n'y pensent pas. »

Colette est née en prison. Sa mère l'a reconnue. La petite fille a été placée à cause des séjours réguliers de sa mère à Fresnes. Elle est restée pendant dix ans chez des parents nourriciers. La mère a repris sa fille : pensionnaire dans une institution, elle la voit le samedi-dimanche. La mère entretient depuis cinq ans une relation avec son amant. Colette s'entend bien avec lui.

Après l'affaire, la mère est à nouveau incarcérée. Sa fille est placée dans un foyer. Elle fait une fugue pour vivre avec des copains. La fugue tourne mal : elle est obligée d'appeler la police à cause des copains. Entendue par le juge, elle voudrait retourner en pension et passer les week-ends chez ses parents nourriciers. Colette, quelque temps après a disparu à nouveau. Ses parents nourriciers n'ont pas de nouvelles. Une dépêche donne son signalement. Elle est recherchée.

La leçon de choses s'est mal terminée. Elle s'était déroulée sans violence. Il semble malgré tout que Colette ait obéi à une sorte de contrainte morale : ou elle était libérée et elle pouvait coucher même avec sa mère, ou non et elle était une petite fille encore dans l'enfance au regard de l'homme, l'amant de sa mère. Le terrorisme de la libération sexuelle à tout prix, en toute occasion, ressemble plutôt à une nouvelle forme d'aliénation, de manipulation. Elle voulait être grande. Il fallait donner des preuves, elle les a données : elle n'a pas reculé, elle a répondu à la demande du professeur d'éducation sexuelle, comme une bonne petite élève bien dressée. Elle a même fait du zèle. Pour quelle gratification ? Quel était son désir à elle ? Comme une petite fille, elle n'a pas voulu décevoir l'attente de l'adulte, ici l'ami de sa mère à qui elle cherchait à plaire, sa mère aussi. Pour montrer qu'elle avait bien compris les leçons d'éducation sexuelle de ses parents, elle a participé activement à leur mise en pratique.

Est-ce que Colette va répéter l'histoire de sa mère ? Si la mère de son amie n'avait pas porté plainte, et que la police et la justice ne soient pas intervenues, est-ce qu'elle avait de cette situation une conscience, une maîtrise suffisantes pour assumer ce que peu de filles de 13 ans supporteraient : coucher avec sa mère, transgresser deux tabous à la fois – homosexualité et inceste ? L'inceste avec le père serait en ce sens moins intolérable. Tout n'est pas réglé par la magie de la libération sexuelle dans la pratique. Colette serait peut-être devenue une parfaite technicienne, virtuose de l'amour elle

aurait fait école comme spécialiste des techniques sexuelles... Cet avenir est arrêté. Sa mère en prison. Elle en foyer. Parce qu'elle est mineure. La Brigade de Protection des Mineurs connaissait déjà bien sa mère : elle vivait dans des bandes, elle volait, elle a été plusieurs fois condamnée et notamment pour vol qualifié. Elle avait été placée, parce que sa mère, abandonnée par celui qui lui avait fait un enfant, ne sortait pas d'une dépression permanente. Un juge des enfants, une femme sensibilisée à ces problèmes d'adolescentes difficiles ou « en danger », suivant les termes juridiques, et confrontée à des situations complexes et délicates de filles qui fuguent, vivent en bandes, refusent de retourner chez leurs parents (qui en même temps voudraient ne pas les quitter et qui expriment une haine insoutenable de la mère ou du père), ce juge remarquait : « La famille est moins tolérante avec les filles touchées, elles aussi, par le mouvement de libération sexuelle. Pour affronter cette situation, les filles sont désarmées, les parents font le silence là-dessus (ou alors c'est l'excès inverse comme dans l'affaire de Colette)... Des tabous ont sauté à l'extérieur et ils existent encore, très fortement dans la famille. Les filles sont obligées de résoudre seules les problèmes qui se posent à elles dès qu'elles sont confrontées à cette double réalité. Dans les familles où la fille a une relation avec le père, les tabous sont encore plus forts, paradoxalement. C'est une des raisons pour lesquelles, lorsque les affaires sont connues des services, c'est le drame. Là aussi, au fond, les filles sont deux fois victimes : d'abord d'une éducation qui ne tient pas compte de l'évolution des mœurs, ensuite d'une libération sexuelle qui ne les libère pas du tout, puisque, là non plus, elles ne choisissent pas. Elles se retrouvent, malgré elles, dans la consommation sexuelle : elles sont elles aussi, sans le savoir, des objets de consommation ; elles couchent comme elles prennent un steak-frites... Elles font ça comme ça, parce que ça se fait, en prenant pour une libération ce que je considère comme une nouvelle aliénation. C'est peut-

être pour cette raison que souvent elles se retrouvent dans la prostitution occasionnelle, sans bien se rendre compte qu'on les utilise, ou victimes d'un viol collectif par une espèce de passivité : coucher à tout prix, avec n'importe qui, sinon on n'est pas libérées... Mais aussi elles cherchent quelque chose, elles sont un peu perdues, elles cherchent elles ne savent pas quoi. Elles sont très seules... »

Je me rappelle la lettre d'une fille de 12, 13 ans qui disait : « ... Mais c'est l'amour de maman que j'ai besoin... »

Solitude de la fille. Silence. Gestes obligés. Clandestinité. La chambre verrouillée, l'ombre, le secret. Le corps est séparé de la mère, séparé de l'amour. La mère est complice de l'homme : pour la paix domestique, sa paix sexuelle, elle donne sa fille en sacrifice ; ou bien la mère est du côté de sa fille – « Ma mère, heureusement, elle m'aime » – et la résolution de la crise est possible. Mais le corps de la fille est toujours pris pour un effet de sexe. Sexualisé, il n'est pas pris pour l'amour ou par amour. La demande sexuelle, son actualisation, ne viennent pas de la fille. Les fantasmes de la petite fille qui veut séduire son père ou l'homme qui vit dans la maison de sa mère, l'homme les détourne, les fait dévier dans une réalisation qui est une violence, parce que la petite fille n'a même plus la disposition de ses fantasmes à elle. Elle n'a plus droit à ses propres fantasmes. Elle n'a plus droit à son corps. Sexualiser la petite fille comme si elle était une femme, la séparant violemment du corps maternel par un rapt, c'est la priver d'un corps, de son corps de petite fille, spécifique, autonome. La sexualisation précoce de la petite fille, imposée par un homme, un adulte dans un rituel particulier à la transgression incestueuse : mutisme du corps et de la bouche, interdit, honte, pièce fermée et sombre avec toujours un lit, les violences, la menace et puis les mêmes gestes. Le plaisir de l'homme pris à la hâte, sans variations, plaisir volé au corps de la petite fille – figé, raide, qui se laisse

travailler par les mains, la bouche, le sexe de l'homme. C'est un rituel dicté à un corps dans l'enfance, à une petite fille enlevée à la tendresse chaude – réelle ou rêvée – diffuse, floue d'une émotion qui est peut-être érotique mais qui ne s'exprime pas dans des gestes sur le sexe. Car même s'il n'y a pas toujours violence physique : coups portés au corps, ligotage, bâillonnage, bandage, la violence est présente, permanente dans cette pratique incestueuse de l'homme : détourner la fille de l'amour de la mère, pour son compte ; et dans ce geste de la mère maquerelle de livrer sa fille à son homme pour son propre compte.

Ainsi, cette sexualisation précoce de la petite fille, corps déporté, dévié de lui-même – il n'existe plus comme un corps de petite fille avec sa recherche, son expression érotiques, sexuelles propres – coupé si tôt du corps maternel, manipulé par un homme de la maison pour son plaisir, utilisé à son strict profit... , cette sexualisation particulière que vit la petite fille produit sur son corps, sur elle-même, des effets qui ne se mesurent que lorsqu'on aperçoit des similitudes troublantes dans le rituel de l'inceste et celui de la prostitution. La position d'inceste en acte, où s'est trouvée forcée la petite fille, a généré sur son corps et, malgré elle, des obsessions, des besoins, des ritualisations de sa sexualité tout entière déterminée et orientée vers celle de l'homme. Sa sexualité à elle ? Où peut-elle exister ? Dans quelle marge préservée du désastre ? Son corps où est-il ? Est-ce qu'elle sait qu'elle a un corps s'il ne demande rien pour lui-même ? Ces questions-là, elle ne peut – petite fille, femme trop tôt femme – se les poser. Son corps s'est fermé, dès l'enfance, il est devenu frigide, interdit de plaisir. Chaste ou débauché, un corps pour la prostitution – un objet marchand productif, efficace, un corps muet dans le noir entre les quatre murs, où se répètent les rites sexuels de l'inceste.

Promenades et jardins

Viol collectif, viol solitaire, pédophilie



P. Pym 014

Comme dans un roman-film porno

« Le viol réel, le vrai, c'est rare... », disent les deux femmes qui travaillent dans la police judiciaire et qui procèdent à l'audition des jeunes fugueuses dont certaines disent qu'elles ont été violées. « Elles se sont sauvées de chez elles, elles viennent à Paris pour l'anonymat, elles cherchent quelqu'un qu'elles ne trouvent pas. Elles mangent comme elles peuvent, elles dorment quelquefois dans les couloirs du métro, elles traînent, elles se font héberger chez des copains... et après elles viennent parler de viol. » Les inspectrices de police sont sceptiques. Interpellation, vérification d'identité, une sorte de garde à vue au départ – au quartier des mineures – le temps de l'audition, hébergement dans un foyer... L'enquête commence. Le juge des enfants est saisi, une information est ouverte...

Souvent l'adolescente en fugue, dans la région parisienne et les grosses agglomérations industrielles, fréquente des bandes. Elle a des liens avec des garçons de la bande ou l'un d'entre eux. Pour les juges, ces affaires sont difficiles à instruire. L'enquête est longue et souvent insupportable pour la fille, et

« l'instruction, la recherche de la vérité démolit souvent la fille qui ne peut pas résister très longtemps. Si elle voulait oublier, l'instruction est toujours en cours pour lui rappeler d'une manière brutale ce qu'elle a subi ». C'est un juge des enfants qui parle, une femme qui souligne aussi que « la répétition du récit épuise physiquement et psychologiquement la fille qui refuse à un moment de parler, d'autant qu'il arrive trop souvent que la BPM mette en doute ses déclarations ». Elle ajoute qu'elle est toujours étonnée, dans ces affaires-là, de l'attitude des garçons qui n'est pas seulement une tactique de défense : ils ne sont pas conscients de ce qu'ils ont fait. Pour eux c'est un jeu. Ils ont voulu rigoler et les gifles ou les brutalités qu'ils minimisent font partie de ce jeu-là. D'ailleurs, ils insistent toujours sur le consentement de la fille, même lorsqu'ils reconnaissent qu'ils ont usé de violences : c'était pas bien méchant... elle acceptait ce qu'on lui demandait. Ils jouent en partie l'innocence devant le juge, mais ils ne pensent jamais avoir commis un délit grave parce qu'ils ont violé une fille : ça s'est trouvé comme ça... c'était une fille facile... un paillason... toute la cité lui est passée dessus... c'est une allumeuse ou une petite pute – pour eux la fille l'a toujours cherché et eux ont répondu à la demande.

Moi, je suis un policier moderne

C'est aussi ce que pense un jeune enquêteur qui travaille dans un commissariat de police, construit à l'intérieur d'une cité HLM de la banlieue parisienne, où vivent 18 000 jeunes dont 500 sont fichés. Il connaît bien les adolescents, il pense, comme Mao, qu'il faut être dans la population des HLM comme un poisson dans l'eau. Il est enquêteur. Il travaille en civil. Il porte en permanence un revolver glissé dans sa ceinture sur les reins, sous le veston. Il dit : « Moi quand je suis arrivé ici, j'avais les cheveux longs. C'était après 68. C'est tout juste si on m'a pas traité de pédé. Je suis entré

dans la police par vocation – c’est rare, croyez-moi. Au début, je trouvais que c’était tous des vieux chnoques. Maintenant ça change. Moi aussi j’ai changé. J’ai compris qu’on pouvait faire des choses dans la police. Je suis un policier moderne. Pas seulement un fonctionnaire. Je vais dans l’arène. Il faut savoir leur parler aux jeunes, pas les braquer. Si on veut avoir des renseignements, il faut pas se présenter avec le bâton à la main. Mais il faut aussi savoir rester à sa place, se faire respecter. Ils ont besoin du bâton aussi, et même, ils le réclament quelquefois. J’ai vu dans mon bureau des parents avec leurs enfants : ils venaient me demander de les dresser. C’est aux parents qu’il manquait des coups de pied au cul. Ils sont pas capables de tenir leurs gosses. Je lui ai dit moi au juge : “Vous les voyez tous, quand ils viennent chez vous habillés en dimanche avec cravate presque, propres... parce que vous êtes le juge. Nous les flics, c’est pas pareil. Ils nous respectent pas. Si on leur demande gentiment leurs pièces d’identité, ils veulent pas les donner. Il faut les menacer de leur faire passer trois heures au poste, sinon on obtient rien. Si y a plus de respect pour la police, c’est l’anarchie. La violence y en a de plus en plus. C’est un problème de société et nous, on peut pas faire grand-chose. De la prévention. Mais avec quels moyens? Des coups de semonce... Les aider à passer leur crise... leur dire de travailler. Les suivre un peu, c’est tout. Mais y en a qui sont déjà des petites pourritures. Là y a rien à faire.” »

On est en janvier 1978.

Un garçon entre dans le bureau. Les flics le connaissent. La mère de sa petite amie est venue les voir pour de l’aide. Sa fille veut quitter la maison pour aller avec lui.

Lui a 19 ans

Elle a 15 ans.

Le fic. – Tu la connais F... ?

Le garçon. – Pas très bien.

L'autre flic. – Tu as flirté avec elle, non ?

Le garçon. – Un peu.

Le flic. – Tu sais qu'elle veut tout plaquer pour toi ?

Le garçon. – Oui. Je sais.

Le flic. – Alors ?

Le garçon. – Alors rien. Pour moi c'est une copine. C'est tout.

Le flic. – Où tu habites ?

Le garçon. – Avec deux copains dans un appartement. Une fois elle est venue nous faire chier. Elle voulait passer la nuit. Nous on regardait la télé. On voulait pas qu'elle reste. Elle est partie.

Le flic. – Elle fume toujours ?

Le garçon. – Je crois qu'elle fume plus. C'est vrai elle s'est droguée.

Ça lui a un peu porté sur la tête.

Le flic. – Il faut que tu parles avec elle. Que tu lui dises...

Le garçon. – Ouais...

Le flic. – Tu connais sa mère ?

Le garçon. – Oui. Elle a une mère en or. Sa fille c'est tout pour elle. C'est une fille unique. Elle a tout ce qu'elle veut. Et sa grand-mère est gentille aussi. J'ai mangé chez elle une fois... Mais il faut voir comment elle traite sa mère. Une fois elle lui a dit : « Tu es pas ma mère », elle lui a dit ça.

Le flic. – Tu travailles ?

Le garçon. – Oui. Je suis serrurier. Mais ce matin je suis pas allé au travail. Je travaille depuis un an.

Le flic. – Bon. C'est bien. Continue. Et fait pas de conneries, hein !

Le garçon s'en va.

« Souvent une fille est amoureuse d'un garçon et elle fugue pour lui. Elle veut bien flirter avec lui, mais les copains veulent consommer eux aussi. Alors la fille se retrouve avec trois types dessus, au lieu d'un. Elle était peut-être consentante pour un mais pas pour les trois. » C'est toujours le jeune flic qui parle, relayé par moments par un collègue qui connaît bien ces affaires-là. Il est dans la cité depuis plus de dix ans,

il peut en parler... Il parle : « Par exemple, une fille rencontre un copain, elle boit un pot. Elle était d'accord pour lui. Ils sont passés à dix dessus dans un bois. C'est une fille qui fréquente une bande, une fille un peu sale genre, vulgaire. Habillée plus ou moins net. Ça se sent tout de suite dans sa manière de parler, son comportement... Dans les bandes, souvent les filles suivent. C'est pas des chefs. C'est rare. On en a connu une, elle racolait des filles de sa classe – elle était en transition ou en pratique, des classes dépotoirs, vous savez – pour qu'elles couchent avec des gars. Elle faisait payer la passe 10 F et elle touchait quelque chose là-dessus. Elle était mineure. Une vraie maquerelle. Mais ça c'est exceptionnel... Y en a aussi qui organisent des cambriolages ou qui rabattent des filles pour que les copains les violent. Elles assistent au viol sans y participer. » Des juges d'instruction qui travaillent en relation avec le tribunal pour enfants, connaissent aussi ce genre d'affaires. « La plupart du temps, dit l'un d'eux, les filles sont passives. Elles n'osent rien faire. Elles essaient de calmer les garçons ou bien elles rigolent... Certaines, mais c'est quand même rare, participent en dirigeant les opérations, en donnant des idées de sévices contre la fille... »

Une croix gammée marquée à coups de lame de rasoir

« Il n'y a pas longtemps, j'ai instruit une affaire où une adolescente de 16 ans à peine avait participé activement au viol d'une mineure de 13 ans. C'est elle qui prenait des initiatives et qui donnait des idées aux garçons pour varier les violences sexuelles : la bouteille dans le vagin et dans l'anus... » (On connaît ces tortures sexuelles infligées aux femmes par les paras de la guerre d'Algérie, et qui s'étalent en photos dans les revues pornographiques, qui produisent des quantités de romans-photos sur le viol des adolescentes vierges à dépuceler côté con et côté cul avec tous les instruments phalliques imaginables.)

« Ils l'avaient, et elle aussi, marquée à coups de lame de rasoir sur le corps... » (Des enquêteurs de police parlaient de filles qui se laissaient tatouer par leurs copains de bande : c'était un signe d'appartenance indélébile, et qui empêchait les filles de se faire embaucher comme vendeuse ou sténo, parce qu'elles avaient les mains, les doigts, les poignets tatoués... On se rappelle aussi ce père incestueux qui avait tatoué sa femme et sa fille sur le corps et en particulier dans des zones sexuelles bien précises.) Le juge poursuit : « Les marquages à la lame de rasoir, c'était pour dessiner une croix gammée sur la fille... elle était dans une bande plus ou moins Punk. Pour eux, la société est pourrie et eux aussi sont pourris : ils aiment ce qui est laid, sinistre, mauvais... la haine et la violence... Alors voilà ce qu'ils faisaient là, sur cette gamine, ils ne trouvaient pas que c'était horrible, ça ne les choquait pas. Ils revendiquent le mal, le sang, la mort. Là ils ont torturé cette fille. Ils l'humiliaient aussi – ils pissaient et ils la forçaient à boire l'urine. »

Ces pratiques d'humiliation, de torture sexuelle sont le fondement des revues pornographiques. À Colmar (*Libération* avait rendu compte du procès les 21 et 22 septembre 1977), une jeune femme avait subi le même genre de sévices sur la même scène pornographique avec en supplément une baignoire : on sait la fonction des baignoires dans les séances de torture : ça n'existe pas seulement dans SAS comme le signalait une fille violée par son père et initiée par lui aux livres qui « libèrent sexuellement »; dans SAS, en effet, tortures et sexualité se conjuguent.

Le viol collectif, c'est le viol en bande qu'on appelle aussi viol en réunion. La fille est seule, les garçons de trois à cinq, six, sept parfois dix. La fille est souvent mineure (elle a moins de 18 ans et moins de 15 ans très souvent aussi) et vierge. Les dossiers le prouvent malgré les réserves de la police, pour qui une fille violée est une fois sur deux une provocatrice ou une petite pute, déjà dépucelée de toute façon... Les dossiers,

les témoignages, les récits des filles, consignés, au cours des enquêtes (et les enquêtes sont d'autant plus minutieuses que la fille est soupçonnée de mythomanie ou de provocation), sont hallucinants sur l'exercice de la violence, du sadisme, des garçons sur le corps d'une femme – le corps d'une fille mineure est corps de femme à ce moment-là. Ces garçons ne sont pas tous des délinquants : ils se retrouvent à plusieurs pour ce jeu-là, mais ils sont souvent hors délinquance même lorsqu'ils vivent en bande. Ils ont entre 17 et 20-25 ans : l'âge moyen serait de 18-19 ans. La plupart du temps, ils vivent chez leurs parents. Ils suivent une formation ou ils vont au collège. Parfois ils travaillent déjà ou bien ils cherchent du travail. Délinquants ou non, sur le terrain du viol ils se rejoignent sans problème dans une complicité sexuelle absolue, ils sont entre hommes et la fille est une propriété collective, ils se la passent d'un copain à l'autre. Aucun d'eux ne voit ce corps comme possession privée, au contraire, les autres peuvent en user autant qu'ils veulent, elle est à tous, elle est là pour ça, comme dans les « group-sex » où une femme est disponible corps et sexe, à tous les hommes présents, parce qu'elle est « libérée et les hommes aussi », comme l'annonce la publicité de certaines revues sur la sexualité et qui ne sont pas à « caractère pornographique ».

Les garçons n'ont pas demandé son avis à la fille. Ils se déclarent propriétaires de son corps de droit, de nature, parce qu'ils sont des hommes et qu'elle est une femme ; parce qu'ils ont une queue et qu'elle n'en a pas ; parce qu'elle a un trou et que dans un trou on met forcément une queue : c'est dans l'ordre des choses et de la nature. Et c'est bien. De jeunes violeurs détenus écrivaient au juge ou au surveillant-chef, pour protester contre les brimades dont ils étaient l'objet de la part des autres détenus, qui les traitaient de « pointeurs » et les plaçaient, avec les pères incestueux, au bas de l'échelle hiérarchique en vigueur chez les détenus des centrales d'hommes. Certains préfèrent l'isolement. Un détenu

condamné pour viols et attentats à la pudeur, écrit au directeur de la prison pour être transféré dans un établissement où sont envoyés, sur leur demande, de nombreux détenus condamnés pour faits de mœurs, à Casabianda, en Corse. Il écrit en 1976 : « Je sais que si je ne suis pas transféré dans un établissement où ne se trouvent que des affaires de mœurs, je demanderai immédiatement à être placé à l'isolement et je ne sortirai plus de ma cellule pour aucun motif que ce soit. Le cas échéant je préférerais me retrouver au cachot. Je préfère souffrir dans la solitude que d'affronter les critiques et autres de la part des détenus. Je tiens aussi à vous préciser que je ne suis pas un truand et ne le serai jamais. »

Souvent, ils ne comprennent pas : ils ne sont ni criminels, ni truands, ni proxénètes... Ils ont seulement violé une fille avec des copains, pour rigoler. Et comme, pour eux, la gravité de l'acte se mesure à la longueur de la peine, lorsqu'ils sont condamnés à 5 ou 10 ans de réclusion pour une connerie, comme ils disent, ils se révoltent contre l'injustice de la justice et contre les conditions de leur détention.

Les rapports de domination, de pouvoir sur une femme, et en particulier dans le domaine de la sexualité, sont si intégrés, naturels pour les garçons qui violent ensemble, que lorsqu'ils disent au juge : « On pensait pas... On croyait pas... On s'amusait. C'était pas méchant... », ils le pensent et ils le pensent vraiment ; il ne s'agit pas simplement d'une parade. Ils sont là dans l'impunité, surpris, choqués lorsqu'ils se retrouvent devant un tribunal.

C'est une habituée du square

L'espace de la ville, de la rue n'appartient ni aux femmes ni aux petites filles. Un périmètre de bitume, de trottoir pour les prostituées, un trajet déterminé, balisé pour les ménagères et les mères de famille... Les femmes ne flânent pas dans la rue ou alors « elles traînent, cherchent à se faire draguer et tant

pis pour elles si elles se font violer ». Elles vont d'un point à l'autre, pour une activité bien précise, et le pas dans la rue n'est pas gratuit. Elles ne sont pas à leur place, dans la rue, si elles ne consomment pas, si elles n'achètent pas tout ce que les bonimenteurs leur présentent. Les mineures, en dehors des heures de classe, ont à justifier de leur itinéraire de rue, soit aux parents, soit à la police. Elles doivent chaque fois dire l'emploi du temps, l'emploi de l'espace. La nuit, il faut qu'elles volent un bout de rue aux rôdeurs-dragueurs, aux violeurs, aux rondes de police. Apprendre la vie dans la rue, pour les jeunes fugueuses, c'est apprendre à échapper à la violence sauvage et à la violence familiale et institutionnelle.

Les squares, dans les villes, sont le lieu de promenade des mères avec leurs enfants. Des adolescents dans certains squares sont tout de suite suspects. L'espace de vie de la rue est si restreint, si mesuré pour les filles et les garçons de 13, 14, 15 ans, que le square constitue, en effet, l'un des lieux les moins hostiles. Ils peuvent au moins s'y promener, s'y asseoir pour bavarder. Ils s'y donnent rendez-vous. C'est là que Simone rencontre ses copains. Elle les connaît. Elle est hébergée dans un foyer, pas loin. Un ancien du square a entendu parler de cette histoire. Le récit épique de cette aventure pornographique, dans une cave éclairée par deux bougies, comme pour une cérémonie sacrificielle hérétique, s'est transmis par tradition orale, d'un copain de square à un autre copain de square. Ils ont d'abord appris que Simone, « une petite un peu grosse aux cheveux noirs », est une allumeuse qui aguiche les garçons; qu'elle « s'était laissé entraîner dans la cave pour se faire sauter »; qu'elle traîne tout le temps dans « ce square où il n'y a pas d'arbre mais seulement quelques bouts de bois pour s'asseoir »; qu'elle est connue dans le quartier pour montrer ses fesses à la fenêtre du foyer; que les « gars lui ont pissé sur la tête et versé de la bière sur les cheveux » ... Le bruit se répand donc, les gestes héroïques des garçons sont chantés par des copains

qui admirent leur audace... « Un jour de septembre, j'ai su par un copain, en venant au square, que Simone se trouvait dans une cave et qu'on allait bien rigoler... On m'avait déjà dit qu'elle cherchait à coucher avec n'importe qui... Quand je suis arrivé, elle était dénudée, elle suçait un gars pendant qu'elle en branlait un autre. Puis elle faisait la même chose avec d'autres. Quand j'ai vu cela, j'ai voulu y participer. Je lui ai tendu ma verge et elle m'a sucé. Elle ne m'a pas branlé. Je suis rentré chez moi. Dans la cave, il en restait cinq ou six. Nous étions huit à dix. Il faisait sombre. On ne voyait pas très bien ce que les gars faisaient. C'était une vraie grappe sur elle... La fille ne cherchait pas à fuir. Nous savions que c'était une vicieuse. »

Ils font tous le même récit, les mêmes remarques : ils ont profité d'une fille qui aimait ça, ils sont descendus dans la cave, ils avaient entendu dire que... Une fille était à genoux et chacun s'est fait branler et sucer. Ils ont éjaculé par terre dans la cave. « Ils auraient allumé un feu dans la cave », dit la légende.

Et elle ?

Elle était dans un foyer. Elle voulait se promener. Elle marche jusqu'au square. Elle rencontre un copain qui l'emmène chez lui. Il lui montre des « photos dégueulasses » cachées derrière un rideau. Il ferme les fenêtres, baisse les stores, demande à sa copine de le sucer, elle accepte. Arrive un copain du copain. Un jeune Noir. « Il m'a dit : "Tu vas faire ce qu'on te dit." Il a mis ses gants de moto noirs et il m'a donné un coup de poing sur la figure. Après on est descendus. Il me tenait très fort par le bras pour que je ne me sauve pas. Ils m'ont emmenée dans une cave du quartier. » La cave, lieu privilégié du viol : les cris ne parviennent pas jusqu'à la rue ; l'ombre est propice aux gestes sur un corps qu'on distingue à peine ; on peut éjaculer par terre sur le sol de terre battue ou de béton ; on peut casser des bouteilles, laisser couler la pisse et la bière – dans une cave traînent toujours des immondices.

Le dossier de police donne de ce lieu d'élection des violeurs, une description très précise : « Il s'agit d'une cave sans moyen d'éclairage, à gauche de l'escalier de l'immeuble. Elle n'est pas fermée. Il suffit de pousser la porte à barreaux de fer, pour trouver l'escalier qui y conduit. Nous descendons 12 marches puis 8 et arrivons à une grande cave sans porte, voûtée en plein cintre, de forme rectangulaire, d'environ 8 m sur 6, débouchant à droite sur un réduit encombré de gravats. Le sol de cette cave est en terre battue, recouverte de gravats et de morceaux de verre cassés. Sur le côté droit vers le réduit, on remarque la présence d'une grande bouteille de bière de couleur marron clair à demi pleine. À côté de cette bouteille se trouvent, sur le sol, des papiers froissés ainsi que des copeaux d'emballage à demi calcinés. »

Simone dit dans la suite de l'audition : « J'ai dû faire ce qu'ils me disaient. Ils m'ont tiré les cheveux et tapée. J'étais complètement déshabillée. Le premier qui m'a eue, c'est le Noir, il m'a enulée par-derrière. Ils me l'ont tous fait [...]. Ils ont allumé un feu. Ils m'ont pissé sur la tête et versé de la bière dessus. Ils m'ont tous enulée ou alors j'ai dû les sucer. À un moment il y en a un qui a crié : “Les flics”, ils se sont tous sauvés. Je suis restée seule dans la cave... »

Elle a 15 ans. Elle était dans un foyer. Le juge la place dans un centre d'observation. Elle avait été en placement à la suite de problèmes familiaux. Son père, lorsqu'elle avait 9, 10 ans, s'était livré à des attouchements. Elle dormait, il venait dans sa chambre... C'est l'histoire de Dominique avec son père. Elle le raconte à sa mère qui ne la croit pas – elle a toujours été nerveuse, coléreuse, menteuse... son comportement n'est pas normal... Le père nie et bat sa fille pour la corriger. Il déclare que Simone est impossible à tenir, qu'il faut la battre pour la faire obéir et l'empêcher de sortir. Il signale qu'elle fait les yeux doux à tous les hommes et qu'elle a de mauvaises fréquentations. « Nous la punissons : je la frappe et sa mère crie [...]. Je crains pour l'avenir de ma fille car je ne

voudrais pas qu'elle finisse soit sur le trottoir, soit derrière les barreaux d'une prison. » Simone ne veut plus rester chez elle. Elle demande en 1975 à être placée dans un foyer. Comme beaucoup de filles qui fuient, Simone, à la fois naïve et désespérée – naïve bien que sexuée précocement – cherche, à travers square et cave, quelque chose qui pourrait ressembler à l'amour. Elle joue, malgré elle, des scènes de porno sadomasochiste où son désir à elle n'a pas de part. Corps à genoux ou plié en avant, dans l'ombre, elle obéit comme une chienne, et les garçons n'ont même pas à formuler des ordres pour la cérémonie du viol : elle sait déjà ce qu'elle doit faire et se met au travail comme une « sex-machine » de roman-film porno.

Des filles qui sont passées par le foyer et qui reviennent par amitié pour d'autres, et pour bavarder dans l'après-midi, bavardent entre elles.

Si un mec lui sourit, elle croit que c'est pour sa pomme

« Ils tournent autour du foyer, on les voit, on les connaît. C'est un foyer de filles alors bien sûr... Avec le square en face, ils sont toujours par là, les filles le savent. Moi, ils m'ont jamais emmerdée, je me laisse pas faire... » C'est Claudine qui parle. Elle parle vite et beaucoup. Rania a du mal à l'interrompre. Elle dit : « Alors là. Moi non plus... Et puis les bandes je les connais. J'en ai fait plusieurs. Pas seulement des rockys. Je parle avec eux et à la fin je suis comme eux, même si je suis une nana, y en a pas un qui me touchera ça... je peux le dire. Souvent, ils braquent pour du fric. Il faut les comprendre. Mais s'ils tabassent, alors là je suis pas d'accord. Une fois ils ont voulu casser la gueule à des travelos au square. Ils l'ont pas fait parce que j'ai dit non. Mais je restais pas dans les bandes... Ils me font pas peur. Quand ils voient qu'une fille a peur, c'est foutu pour la fille. Je sais qu'ils ont violé des filles dans le quartier. Mais c'était des filles qui se faisaient draguer.

Si un mec leur souriait, s'il leur parlait une fois, ça y est, elles croyaient que c'était pour leur pomme. Elles disent : "Tu as vu comment il m'a regardée... Il s'est retourné. Il m'a souri." Elles croient n'importe quoi. Elles vont avec eux. Elles sont copines avec eux et après, quand elles se retrouvent dans une chambre et que le copain et les autres aussi lui passent dessus, elles s'étonnent. J'en connais plein comme ça... » Claudine lui coupe la parole. Elle veut parler depuis un moment : « C'est vrai, les filles elles se mettent à la fenêtre, les mecs en bas... Avec leurs petites chemises de nuit... tout ça... Elles font des signes, elles donnent des rendez-vous et après elles se font violer. Moi j'en ai connu aussi. Ils les ont violées. Après elles pleurent, bien sûr. Elles voulaient pas. »

Elles sont dures avec celles qui subissent leur vie, leur corps, la rue, le viol et, plus tard ou déjà, la prostitution.

Une autre fille du foyer, Elisabeth, celle qui disait « je voulais mourir pour pas qu'il me tue » – elle est placée parce que sa mère la bat – parle de son pays. Elle y a passé son enfance. Elle connaît bien :

Là-bas où j'habite, c'est tout des blocs de béton. Un bloc, une rue, un bloc, une rue, que des blocs les uns à côté des autres. Sans arbre ni rien. Avant on pouvait voir la Seine. Maintenant y a encore des blocs et des blocs. On voit plus rien. Même les flics ont peur des voyous. Tout le monde a peur d'eux. J'en connais qui sont à Fleury, c'est des bandes. Ils traînent, ils se battent, ils piquent des mobs, des motos. Quelquefois y en a qui sont gentils. Quand on parle avec eux. Y a des Arabes, des Portugais. Des Français aussi. Mais ils parlent avec les filles pour les avoir. Ils croient que quand une fille parle avec eux c'est pour coucher. C'est pas vrai. Après ils disent partout : « Celle-là elle est facile, on l'a baisée », ils disent aux copains : « Tu peux y aller, ils ont tous passé dessus », ou bien : « C'est une allumeuse, on va lui donner une petite leçon. » J'ai des copines qui m'ont raconté – plusieurs – qu'ils les avaient violées. Dans les caves. Ils font ça tout le temps. Personne leur dit

rien. Même si la fille se débat, même si elle crie, personne entend, personne vient la défendre. La fille le dit même pas à sa mère, parce que c'est la honte. Elle a peur des gars... qu'ils lui feroient la peau, ils disent, si elle porte plainte. Moi une fois comme ça, je parlais avec eux. Ils m'ont traînée dans un sous-sol. Ils m'avaient déjà enlevé mes chaussures. Je me suis défendue avec une clé à molette qui était là sur une mob. J'ai l'air de rien mais je me suis battue – je vais au cours de karaté – ils m'ont laissée tranquille.

L'amour, j'y crois pas, ça existe pas. Quand je sortirai avec un garçon, je coucherai pas tout de suite avec lui. Je le ferai attendre deux, trois mois, quatre même. Au moins là, ce sera sérieux. Si je peux, je me marierai vierge. Mon mari sera le premier. Il saura que je suis pas une pute. Avec mes enfants – je voudrais des garçons, je voulais être un garçon parce qu'ils sont plus libres – je serai gentille. Pas comme ma mère. Ma mère, je crois pas qu'elle m'aime. Je leur ai dit un jour « Pourquoi vous avez eu des enfants ? Pour les allocations familiales ? » Ils savaient pas quoi répondre. Je leur ai demandé de me donner une part des allocations pour m'acheter des bottes par exemple et un pantalon. Ils ont dit non. Je suis en fugue et je veux y rester.

Pourquoi insister à ce point sur les fugueuses ? Elles ne sont pas les seules à subir des viols collectifs. Loin de là. C'est que dans des villes comme Paris, Lyon, Marseille..., la délinquance urbaine se repère plus vite qu'ailleurs, parce que le quadrillage de la ville est plus rationnel pour plus d'efficacité. L'encadrement des adolescentes et des adolescents se pratique aussi plus systématiquement, et les mineures qui arrivent à la BPM sont des mineures en fugue pour la plupart. Une fois sur deux, elles ont été victimes de viol : viol incestueux, viol solitaire ou collectif, lorsqu'elles ne sont pas battues chez elles. Elles se retrouvent donc en foyer, sans défense, démunies, et prêtes – parce qu'elles rêvent aussi – à se laisser raconter des histoires. Elles se promènent. Elles veulent s'amuser. Elles quittent le foyer et se rendent à

une fête : fête foraine, fête de la Bastille, ou bien, le soir, dans des boîtes dont elles ont entendu parler par des copains, des copines. Des lieux de rencontre où elles vont à deux, parce que seules elles se sentiraient mal. C'est aussi à deux qu'elles se font offrir à boire. Elles dansent, flirtent un peu, font des tours d'auto-tampon avec des garçons d'aventure plutôt « sympas », jusqu'au moment où sous la menace ou non – les garçons ne menacent pas toujours puisqu'ils sont plusieurs – elles se font conduire là où elles ne voulaient pas aller, chacune d'un côté. Elles se trouvent séparées l'une de l'autre et chacune livrée à quatre ou cinq garçons. Une chambre de copain sordide. Comme une chambre de passe, mais ils n'ont même pas à payer la fille, ils l'ont gratuitement, à même le sol ou sur un carton, parfois un duvet... Et c'est le viol, avec tout ce que ni l'une ni l'autre n'avait prévu, avec tout ce qui le caractérise : violences, sévices, humiliations sexuelles...

Quand l'adolescente qui racontait sa banlieue de blocs et de caves parlait des viols, curieusement, elle enchaînait, d'une part, sur la virginité, d'autre part, sur la prostitution et, enfin, sur l'amour de sa mère. Revient en écho le : « C'est l'amour de maman que j'ai besoin » de la petite fille mal aimée. Ce qui frappe dans l'histoire de ces jeunes fugueuses, c'est que d'une certaine manière, c'est aussi dans leur histoire de se faire violer et de se prostituer plus tard, de chercher toujours et jusque dans le souteneur quelqu'un qui les aime. Parce qu'elles sont un corps malheureux, malade de n'avoir pas été aimé, un corps victime à victimiser encore. Parce qu'elles ne lui attachent aucune valeur. Ce corps est misérable, il ne vaut rien, personne ne l'aime et elles non plus. Elles l'oublient si bien qu'elles en font n'importe quel usage et qu'elles le donnent à qui veut le prendre puisqu'il n'est pas à elles, il n'existe pas. Elles sont toujours mal dans ce corps-là que la mère n'a pas caressé ni touché, ou touché pour le battre et le déformer, que la mère n'a pas su garder près d'elle contre le père incestueux... Elles sont dans leur corps comme si à tout

moment, elles allaient le laisser là, dans un coin, comme on oublie un objet. Ou bien, elles savent que du corps féminin on peut tirer un bénéfice et elles le maquillent, l'habillent pour qu'il soit regardé. Ces signes qu'elles font apparaître le plus possible et qui ne trompent personne, ajoutent une valeur d'artifice à échanger pour de l'argent : qu'il serve au moins à quelque chose...

Cette représentation qu'elles ont de leur corps, les garçons l'ont aussi : le corps féminin peut être une valeur, mais il n'a aucune valeur. Une valeur d'usage et les garçons qui violent une fille usent de son corps exactement comme on fait dans les romans-films porno.

L'histoire de Jeanne, une jeune prisonnière, est à cet égard étonnante.

Des mineures qui tapinent, j'en connais plein

Jeanne. Un visage poupin. Une frange de petite fille au ras des sourcils. Elle a 19 ans et demi (janvier 1978).

Je suis de Gennevilliers. C'est la zone.

Ma vie... c'est toute une histoire. Je vais avoir 20 ans. Je veux pas les passer en prison, ça non [...]. J'ai passé six ans dans une espèce de centre pour les nerfs, pour la tête. On m'avait placée là après... enfin. Ça m'était arrivé j'avais 6 ans. J'allais chercher le lait et le pain. Un type, un Arabe – je me souviens – m'a parlé. Il m'a offert un sucre d'orge – moi je suis très gourmande, encore maintenant – j'ai accepté, bien sûr. Après je ne sais pas ce qui s'est passé. J'ai jamais pu retrouver. Toujours est-il que j'étais étendue sur le trottoir évanouie, en sang. Ma mère m'a vue là. Elle a compris. C'est un type qui rôdait dans le quartier. Il avait déjà fait ça plusieurs fois à des filles. Je crois que c'est là que j'ai commencé à avoir des crises et il a fallu me soigner.

Quand je suis revenue chez mes parents, je savais pas grand-chose et j'avais ramassé tous les tics des filles que j'avais connues là-

bas. Dans la rue on m'appelait la « folle », alors je sortais plus. Je suis restée un an enfermée chez moi, je faisais rien, j'écoutais des disques. Des fois j'aidais mon père – il est cartonnier-ferrailleur.

Un jour ma mère me voit – j'avais attaché ma petite valise avec une ficelle sur ma bicyclette – prête à partir. Elle me dit : « Mais où tu vas ? — Je vais chercher du travail. » Et me voilà partie pour un tour d'embauche. J'ai pas pu rester là où j'avais trouvé une place. C'était trop chiant. Une charcuterie, ça me plaisait pas tellement, j'étais toujours comme vendeuse. Après j'ai fait une boîte d'amuse-gueules... là c'était bien parce que j'adore les amandes, les noix, les raisins de Corinthe... Tout ça, j'en ai mangé, mangé... j'étais écœurée à force. Je suis partie. J'ai quitté chaque fois... Je volais des mobs, pour trouver du travail, et je pouvais pas rester. Je me laissais pas marcher sur les pieds, alors ça pétait.

Je travaillais un peu avec mon père, ça me plaisait. Le samedi-dimanche, avec des copains on allait en boîte. On s'amusait. J'en ai fréquenté plein des bandes – c'était des rockys surtout. Mais moi j'aime pas les rockys qui friment et qui bastonnent. J'étais rocky pour le rock. J'ai même porté le deuil à la mort d'Elvis Presley. Mais quand on voyait les « Anges » – c'était une bande avec des croix gammées, violents, qui tapaient – on se tirait. Les Punks moi je les aime pas. Je peux pas les voir. J'irai jamais avec eux. J'en ai vu à Nice. Ils me plaisent pas. En bande – y avait les bandes de Clichy, Gennevilliers, La Chapelle, Malakoff... – on allait à la dépouille. C'était à celui qui était le plus fort. On arrivait à avoir du fric comme ça. Mes parents je leur disais rien. J'ai jamais parlé tellement avec eux. Mon père c'est un violent. Il pique des colères on sait pas pourquoi. Il bat ma mère, moi, un jour il m'a foutue à la porte et je me suis retrouvée chez les flics – je savais pas où aller. Pourtant il m'aime bien. Il voulait avoir une fille. Quand je suis arrivée il était content. Après j'étais difficile, c'est vrai. Cette histoire de nerfs, toujours.

Dans une bande, j'avais un petit copain. On flirtait un peu. Un jour on était dans un appartement, on a bu, moi aussi j'ai bu, j'étais pas habituée – j'avais 15 ans. À un moment ils ont dit : « On se la

fait? » Moi je le croyais pas – j’aurais peut-être été d’accord pour mon ami mais pas pour les autres. J’ai oublié comment ça s’est passé, mais au moins deux me sont passés dessus. Après quand je les voyais dans la rue, je les traitais de salauds, d’enculés. Mais j’ai quand même gardé des copains de cette bande. J’ai pas eu trop de rancune. C’est pas comme pour l’autre. Là c’était affreux. C’était vraiment un viol. Depuis ce temps-là je peux plus avec un mec... je peux plus.

J’étais allée en boîte avec des copains. On dansait, on s’amusait. À un moment des gars que je connaissais pas m’ont attrapée par les bras, les jambes. Ils faisaient ça avec les filles pour rire. Ça portait pas à conséquence. Mais là, ils m’ont pas lâchée. Les autres rigolaient. Ils m’ont entraînée dehors, ils m’ont emmenée dans une cave pas loin. Deux gars avaient mis un carton par terre. C’était pour moi. Ils avaient tout préparé. Je pouvais rien faire. Ils étaient à dix sur moi. Ils me tenaient pendant que le chef de la bande me déchirait le pantalon à coups de couteau. Si j’avais bougé ils m’auraient taillé la viande. Ils m’ont violée les uns après les autres. Je pleurais, j’avais les vêtements en lambeaux. Au commissariat j’ai dit que j’avais été violée. J’ai porté plainte contre X... Après ça, les garçons...

Ma mère, je lui parlais pas beaucoup, j’ai rien dit. Je suis allée de foyer en foyer. Même à Chevilly, je faisais des fugues. Je retrouvais les copains. Quand on avait besoin d’argent, on passait par les banques. On allait aussi dans les hôtels. On menaçait le gardien – une fois c’était un pauvre vieux, des jeunes l’avaient battu dix jours avant pour la caisse. Là j’ai eu pitié. On l’a pas touché. Une copine lui faisait peur avec un ceinturon et un copain avec la tête de Voltaire en pierre. Heureusement il lui a pas lancé. Des Chinois sont arrivés pour une chambre. On s’est tirés. Une autre fois, on a cambriolé un pavillon. Ils avaient laissé les fenêtres ouvertes. Ils avaient qu’à les fermer aussi. Dans le jardin y avait des cerises grosses comme ça et toutes rouges. Moi j’adore ça. J’en avais jamais mangé à l’arbre. Après dans le pavillon on a tout fouillé. Partout. Moi j’ai écrasé les médicaments, j’ai pris du Mercurochrome et j’ai

badigeonné les murs avec. On s'est bien marrés. On a piqué des vêtements, des disques, des appareils et on est partis. C'était un vrai chantier. J'ai emporté un robot-Marie pour les mayonnaises. Ça se fait tout seul. Après la banque, des copains ont été balancés. Ils sont à Fleury. Moi c'est pour l'hôtel. Pourtant j'avais rien fait. Ma mère m'a dit que je pouvais pas tomber plus bas. Surtout pour les femmes. Alors ça elle comprend pas. Moi j'aime les femmes. Les hommes je peux plus. Elle comprend pas, elle peut pas l'admettre. Elle dit que ça la dégoûte. Quand je me prostituais, mes parents me disaient : « Travaille à ton compte, au moins. » Parce que j'ai fait le trottoir – j'étais encore mineure – je l'ai fait pour une femme que j'aimais. J'étais folle de cette femme. Je l'aime encore. Elle était prostituée. Elle m'a dit un jour – on allait d'hôtel en hôtel – que je devais gagner de l'argent. Elle m'a mise au travail. Moi je m'en foutais, je l'aimais. Je lui donnais tout. J'avais du succès, je travaillais bien. Je gagnais 800 à 1 000 F par jour. Quand je rapportais pas assez, elle gueulait. Elle me battait aussi. Je voulais pas la quitter. J'ai fait ça un an.

Quand même, quelquefois, je mettais de côté sur la passe. Je cachais des billets dans mes chaussettes. C'était ma cagnotte. J'en donnais un peu à ma mère. Mon amie l'a jamais su. Elle avait un maquereau. Elle était bisexuelle. Moi je supporte pas les « bi ». Quand elles ont pas un homme, elles ont une femme. Alors ça non. Je suis jalouse. Je la voulais pour moi toute seule. Un jour, j'ai voulu partir. Elle m'a fait une balafre là à la main, ça se voit encore. Elle voulait me marquer au visage. Je me suis protégée...

Je faisais surtout les Arabes. Ceux-là, ils étaient propres et ils payaient bien. Une copine m'avait appris que si on leur pince le zizi – moi j'appelle ça comme ça – ils débendent. Je l'ai fait, ça a marché. Mais pas à tous les coups. En plus je suis étroite moi, très étroite, je sais pas pourquoi – je me demande si après plusieurs mois de prison je serai pas complètement fermée. J'avais toujours de la vaseline, à cause de ça.

J'en ai connu plein, des mineures qui se prostituaient, comme moi. Il fallait pas se faire piquer. On faisait attention. Y avait

des types qui aimaient ça, les filles jeunes entre elles. J'étais avec une copine, une fois, et un type nous a emmenées chez lui. Pour 2000 F. On a fait l'amour ensemble. Lui, il était assis dans un fauteuil et il se branlait. Un autre nous avait payées pour l'enculer avec un godemichet. Moi je préférerais le fouetter. Ça lui plaisait. Un type voulait nous voir mon amie et moi. C'était bien payé et on s'emmerdait pas. Je me rappelle, elle voulait faire comme dans les films porno. Elle m'avait raconté qu'une bonne femme se mettait une banane épiluchée dans le minou et qu'après elle la mangeait. Berk. Je ferai jamais ça. C'est comme l'enculage, je supporte pas. Mon amie m'avait mis une carotte, une petite pas plus grande que ça, et après elle m'a dit de la manger. Je faisais toujours ce qu'elle demandait. Là vraiment... enfin j'ai fait semblant d'en croquer un bout, mais après je suis sortie pour dégueuler... j'aurais fait n'importe quoi. Elle m'appelait son poupon rose, son bébé...

On s'est quittées. Ça valait mieux. J'avais besoin d'argent. Je me suis fait embaucher dans un théâtre porno. Mais j'ai pas tenu longtemps. C'était trop dur. Il fallait faire trois séances pour avoir beaucoup d'argent. J'ai pas tenu. La scène, c'était un lit. Ceux qui étaient au premier rang payaient plus cher, forcément. C'était en trois parties. En premier y avait le solo. Moi je l'ai fait sur l'air de *Bilitis* – c'est l'air que je préfère, j'avais de la chance. Il fallait se masturber avec une banane en plastique, ça se trouve partout ces trucs-là, même dans les Prisu, les fruits en plastique. Moi je l'ai jamais fait avec ça, les mains c'est mieux, c'est plus naturel. Après c'était la scène du lesbianisme. On était deux femmes. On faisait l'amour. Une fois la femme avait des drôles de seins, avec des boules, ça me dégoûtait un peu. Mais... Pour la troisième on était deux femmes et un homme. Je me suis jamais fait enculer. Les pompiers, c'était pas du chiqué. Une femme en a reçu partout sur les seins... ça dégoulinait. Je suis pas restée longtemps. C'est là qu'une vieille m'a draguée. Pour 2000 F j'ai passé la nuit avec elle. Elle m'a dit : « Tu es jeune, tu ressembles à ma fille. » Elle était contente.

Voilà. C'est ma vie.

J'aime toujours les femmes, malgré ma mère. Ici, j'ai une amie, je lui ai dit : « Si tu me laisses tomber à la sortie, je recommence à Clichy. » Elle m'a dit qu'elle m'attendrait si elle sort avant moi. Moi aussi.

Elle écrit un roman. Avec tout ce que je lui raconte. Je suis dedans avec mon vrai nom.

On se la paierait bien à trois... On va l'embarquer

Un dimanche de septembre 1973.

Deux filles marchent sur la route. Elles sont allées au bal. Elles ont dansé dans une salle ambulante aux cloisons de planches et au toit de toile. Elles n'habitent pas loin. Elles reviennent à pied vers la maison.

Elles bavardent.

Elles n'ont pas marché longtemps ensemble.

Trois garçons enlèvent Rolande : « Ils s'emparaient de force de la demoiselle R... qui se débattait. Pour l'empêcher de crier, ils lui mettaient à tour de rôle la main sur la bouche. Ils franchissaient deux clôtures, dont l'une en fil de fer barbelé en la portant, et l'emmenaient dans un champ voisin séparé du précédent par une haie vive, à une distance d'environ 70 m de la salle de bal. Arrivés sous un pommier, les accusés déshabillaient la jeune fille, l'un des trois lui tenant les bras pendant que les deux autres lui retiraient ses chaussures, son pantalon, son collant, et son slip. Eux-mêmes enlevaient leur pantalon et leur slip durant que la victime était maintenue au sol. G..., le premier, se couchait sur elle tandis que ses camarades lui écartaient les jambes. Mais il ne pouvait avoir de rapport sexuel car, disait-il, « je ne bandais pas ». C'était J... qui prenait la place. Pour faciliter la pénétration, les deux autres repliaient les jambes de la jeune fille, les croisant sur les reins de J... qui se rendait compte qu'elle était vierge [...]. Puis Y... le remplaçait. Et G... une nouvelle fois se couchait sur la jeune fille et pouvait avoir un véritable rapport sexuel.

À ce moment-là, G... sortait son briquet pour examiner le sexe de la victime. Il constatait qu'il avait un peu de sang. Ensuite G... et Y... imposaient un nouveau rapport sexuel à la demoiselle R... Y... regardait à son tour le sexe de cette dernière à la lumière du briquet de G... Pendant toutes ces relations, les jambes de l'adolescente étaient maintenues par ceux qui n'étaient pas couchés sur elle.

Les trois garçons retournent au bal.

Rolande est en pleurs.

Ils sont arrêtés par les gendarmes en patrouille quelques moments plus tard.

Le médecin qui examine Rolande relève « des traces de lutte sur les avant-bras, des lésions et des griffures sur la face interne des cuisses, des taches de sang importantes et du sperme sur la culotte. Il ajoutait qu'il existait une déchirure hyménéale avec un état local congestif hémorragique très douloureux. Enfin, il notait des traces de griffures sur le nez, du sang sur la face, des éraflures au dos des mains [...]. La victime affirme avec force qu'elle fut soulevée par les jambes et par les bras sur toute la longueur du trajet [...]. Les cris faiblement perçus de la salle de bal étaient couverts par un orchestre ».

La scène de ce viol sous un pommier s'est déroulée suivant les règles des scènes de viol en pornographie :

– Une fille au bord de la route.

Des garçons cherchent une fille pour un viol collectif.

– Enlèvement de la fille (en voiture et ça se passe aussi dans la voiture avant l'arrêt dans un chemin creux, ou à pied).

– La fille se débat.

La fille crie et supplie. Elle est vierge. « Plus elle crie, plus elle braille, plus elle m'excite, embarquons-la dans le bois : je vais la baiser comme une chienne. »

– Enculage ou baisage collectif et répété.

– Violences sexuelles.

« L'adolescente raptée fut molestée, malmenée, traînée sur le sol comme un objet sexuel... »

– La victime pleure.

« Ils arrachaient des larmes de douleur à la malheureuse enfant meurtrie dans ses chairs... »

Que les garçons aient lu ou non des revues pornographiques, qu'ils aient vu ou non des films porno sur le viol d'une fille vierge, la similitude des scènes est étonnante : sadisme, violences répétées, sévices sexuels... mêmes gestes, mêmes séquences, même scénario sommaire et banal. On a oublié de noter que les garçons, comme les partenaires porno, sont voyeurs et pas simplement parce qu'ils regardent la fille à la lumière d'un briquet – la tentation de la brûler à la vulve, aux lèvres, a dû être forte (dans une revue porno, les tortionnaires éteignent un cigare au bord de la vulve mouillée). Ils aiment aussi se regarder dans cette position de mâle en rut, fort et souverain, sous un pommier ou dans une chambre fermée. C'est avec un Polaroid qu'un jeune violeur prenait des photos d'un viol collectif. Il pouvait les voir aussitôt et les montrer, en assistant activement, par moments, au viol d'une fille mineure qu'il avait rencontrée dans un bar et invitée chez un copain.

À 2 h 30 du matin la scène commençait jusqu'à 5 h 30 – le réveil avait sonné la fin du viol et le départ au travail des quatre violeurs. La scène se déroule suivant les mêmes rites, les mêmes moments que la précédente. Mais dans une chambre. La fille pleure. Elle est bâillonnée avec une serviette et utilisée par les uns et les autres, en même temps ou l'un après l'autre, plusieurs fois de suite : fellations, sodomisations, pénétrations vaginales, dans toutes les positions. Là aussi la salle de bains joue comme lieu sexuel : M... se fait sodomiser debout et à genoux à deux reprises. Elle supplie : « J'en peux plus, je ne veux pas... » Elle crie : « Arrêtez, salauds. » « Elle criait que cela lui faisait mal... celle-ci continuait à crier et à

se plaindre mais, affaiblie, subissait les assauts sans réagir... » Voyeurisme, exhibitionnisme, sadisme, nécrophilie... C'est une scène de pornographie totale. Elle était vierge.

Ils sont arrêtés. Condamnés.

Pour eux, c'était un jeu érotique. La notion de jeu – pour les pires scènes de torture – est toujours et d'abondance évoquée dans les revues pornographiques. Les violeurs aussi parlent de jeu. Que ce jeu-là soit criminel, ils n'y avaient pas pensé.

Qu'est-ce que les jeunes fugueuses qui parlent dans la salle du foyer, celles qui se révoltent, celles qui se battent, auraient pu faire? C'est la rue qui leur a appris à se défendre. Et elles sont capables d'être offensives. Elles n'ont pas peur. La rue est à elles. Rebelles, elles l'occupent, prêtes à tout moment à la riposte si on les attaque. Elles sont si déterminées...

Les vagabondes

Dans une salle du foyer. Disques pop, chansons. Deux filles de 14, 15 ans. Et deux « anciennes » – Claudine, 15 ans et demi, et Rania, Kabyle, 17 ans. Elles bavardent, fument, écoutant des disques. Claudine tape de temps en temps à la machine. Elle est grande et fine, un visage aigu et vif. Rania est plutôt trapue en jean et gilet. Elle porte un blouson de cuir. Elle a des sabots. Avant elle avait des Santiags. C'est Claudine qui parle : « Si on les connaît un peu ces mecs-là... Moi je suis en fugue depuis longtemps. Je suis allée un peu partout. Je dormais par-ci par-là. Je bouffais ou je bouffais pas. J'étais dans la rue tout le temps. J'ai vu des tas de gens. À la fin je savais tout de suite à les voir, à les entendre, à leurs gestes, tout ça, à qui j'avais à faire. Je me trompais pas. Et personne m'emmerdait. À force de regarder, d'observer, de parler dans la rue, j'ai appris... chez moi j'étais toujours enfermée avec papa, maman. Ma mère elle est complètement piquée. Elle adore les psychiatres. Elle voulait tous nous envoyer chez

eux. Si j'étais pas partie, elle m'aurait fait enfermer dans un asile. Ma sœur aussi d'ailleurs. Dehors je suis bien. L'école, j'aimais pas, la maison non plus. On voit personne. On s'emmerde... » Rania l'a écoutée, attentive; dansant d'un sabot sur l'autre elle dit : « Moi aussi ma mère elle est allée à Sainte-Anne. Dépression nerveuse. Je crois que c'est là-bas qu'elle est devenue vraiment folle. Elle était dans une cellule. On lui passait la nourriture par en dessous. Mais c'est quoi la folie? Ma mère, elle était pas folle. Moi aussi j'étais bouclée chez moi. Mon père c'est un Kabyle. La fille doit rester à la maison. Une fois je lui ai demandé d'aller passer deux jours chez une copine. Je lui avais donné l'adresse, le téléphone et tout. Il a dit non. J'ai dit : "Bon." J'ai fait ma petite valise et je suis partie. Moi, c'est comme Claudine. »

Elle met un disque. Danse, musique à fond. Claudine se lève pour baisser. Rania continue : « Je vois tout de suite si un type veut me draguer dans la rue, le métro – je me dis : celui-là, il va me suivre, c'est sûr. Je laisse faire... Il me suit. Alors là, ça dépend des mecs et aussi comment je me sens à ce moment-là. Une fois un mec me suit, moi je passe derrière lui, il ralentit et il me demande la direction Balard ou je sais pas quoi et il commence à s'approcher. Je lui ai dit : "Eh ! petit con qu'est-ce que tu crois ? tu me prends pour une conne ou quoi ? Le métro c'est pas moi. Va voir là-bas la petite dame, elle te dira..." Il m'a laissée tranquille. D'autres fois, je leur mets mon poing dans la gueule. Ça dépend. Une autre fois un type me suit. Il me demande une cigarette. Je lui donne une cigarette. Il faisait noir. On était seuls. Bon, j'attends. Il fouille dans ses poches. Souvent ils ont des couteaux. Surtout les Arabes. Je le regarde bien en face. Il sort une boîte d'allumettes. J'ai fait ouf quand même. Un jour aussi... » Claudine crie : « Attends. Attends, Rania, tu parles tout le temps. Je voulais raconter un truc. Moi je suis dans la rue jusqu'à 2, 3 heures du matin, c'est comme toi... C'est vrai que si tu as pas la trouille, les mecs t'agressent pas ou alors

ils laissent tomber. Moi une fois, c'est sur l'autoroute. J'ai fait vachement de stop dans ma vie. J'aime ça, les routes, les rues, j'aime ça. Les routiers sont souvent deux. J'avais pris plusieurs camions, ils m'avaient pas emmerdée. Le dernier était seul dans sa cabine. On roule. Il commence à me tripoter – moi je lui dis : “Ce que vous voulez, je le sais, moi j'en ai pas envie. Alors foutez-moi la paix.” Il continue – je dis : “Merde, j'ai pas envie, arrêtez le camion ou je saute.” Quand il a vu ça, le salaud, il s'est arrêté et il m'a foutue dehors. En pleine cambrousse à 3 heures du matin. Sur une petite route avec des arbres et plein de hiboux. Moi les hiboux ça me fait peur. J'étais toute seule, là c'était l'angoisse. J'ai fait six kilomètres à pied. Après des voitures m'ont prise. Bien sûr, avec un couteau ou un flingue... je dis pas. Il m'aurait violée. C'est sûr. Mais jusque-là... en tout cas. Je continue à faire du stop. J'ai pas peur, les types sentent ça quand même. Et toi, Rania, tu t'es fait violer ? » Rania crie : « Quoi ! moi ? ça non alors ! J'ai même défendu une fille que je connaissais pas. Une nuit, on était dans une chambre avec des copains, tout d'un coup j'entends quelqu'un qui crie. Je regarde par la fenêtre et je vois un mec debout contre la porte cochère, tout débragué, le truc sorti, il tenait une fille et la fille voulait pas. Je suis descendue à toute allure, je suis arrivée, j'ai pris le type comme ça, je l'ai tiré en arrière – c'était un Arabe, je me suis dit merde, j'ai vraiment pas de chance. Quand il s'est retourné il m'a vue. Il a commencé à me dire : “Aïe ma sœur... tu sais c'est dur, j'ai pas de femme... rien” – le baratin habituel. Je lui ai dit : “J'en ai rien à foutre, tire-toi vite fait.” Des flics sont passés. Ils sont descendus. Ils ont tabassé l'Arabe et ils sont remontés dans leur car. Moi là j'avais l'air conne. Ce mec qui voulait violer une fille. Les flics – je peux pas les voir ceux-là – qui avaient matraqué l'Arabe. Je me sentais pas très bien. En plus ils auraient pu m'interpeller, j'étais en fugue, sans papiers, sans argent. Pour vagabondage... » Rania regarde les mains de Claudine qui

tapote sur les touches de la machine : « Qu'est-ce que tu as là ? » Elle cache ses mains : « Oh ! c'est rien, des tatouages. Maintenant ça part plus. » Rania : « Si tu frottes avec de la peau de citron ça part. » Claudine : « J'ai tout essayé. C'est con les tatouages. Je les ai faits – ça fait drôlement mal – pour m'amuser et maintenant voilà. C'est emmerdant si tu veux travailler. Ils aiment pas ça. Remarque... J'ai essayé une fois, dans la confection. Je sais plus combien d'heures par jour pour presque rien. Je suis pas restée longtemps. Je pouvais pas. Je comprends les prostituées. Si elles travaillent à leur compte... Si elles choisissent ça après tout... Moi j'ai jamais fait ça. Je le ferai pas. On est comme des objets, non, ça non. » Rania : « Ah ! non, moi non plus, mais j'en connais des filles – des mineures – qui le font. Elles vont avec un mec, il leur paie des trucs à bouffer, des fringues, tout ça... Elles croient que c'est pour elles, qu'il les aime – parce qu'ils leur disent qu'ils les aiment... c'est le grand amour, tout ça, et après elles se retrouvent au tapin. » « Y en a une une fois, dit Claudine, elle est venue ici. Elle était toute jolie, jeune, blonde avec des petites boucles. Elle m'avait raconté un peu... Elle s'est retrouvée enceinte. Elle se promenait partout avec les mains posées sur son ventre tout rond, elle était marrante. Elle voulait avoir un môme. Elle disait : “Il vivra tout nu il fera tout ce qu'il voudra, à 3 ans je lui ferai des tatouages. Il sera tout mignon...” Le père elle savait pas qui c'était. Je l'ai revue après, elle tricotait des petits trucs pour lui. Depuis je sais pas... Elle disait que ce serait un garçon. Elle en était sûre. Elle nous faisait rire... » Rania : « Je repense à ton histoire de routier. J'étais avec une copine, on faisait du stop. Des routiers nous ont prises toutes les deux. On a failli y passer, au moment où ils se sont arrêtés dans un parking pour dormir. Heureusement y avait d'autres mecs avec leurs camions. Moi je suis allée les chercher parce qu'ils voulaient sauter ma copine. Quand ils ont vu que je revenais avec deux types, ils ont fait descendre ma copine

et ils se sont tirés. Remarque, ils auraient pu s'entendre. On était les seules filles. On a dormi toutes les deux dans le fossé cachées dans les herbes. Il faisait un de ces froids... »

Les deux autres filles n'ont pas parlé. Elles écoutaient. Se levaient, sortaient, revenaient... L'une d'elles a dit : « Demain je vais dans un foyer à Versailles. Il paraît que là-bas on est libre. »

Claudine raconte encore : « Quand j'étais au foyer, une fille est arrivée toute comme ça, triste, timide, serrée dans une petite jupe pas à la mode et des petits tricots ridicules. Elle venait de la campagne. Elle était en nourrice là-bas... Je sais pas pourquoi elle était là. Peut-être elle avait voulu voir Paris... À table elle était à côté de moi et chaque fois elle me demandait, presque dans l'oreille : je peux prendre du pain... je peux avoir ceci, cela... Elle se croyait encore avec sa nourrice. Je l'ai un peu décrassée. J'ai parlé avec elle. Après elle se laissait plus marcher sur les pieds. De temps en temps, elle avait des crises, elle cassait des assiettes et tout ce qu'elle trouvait... Moi, elle m'aimait bien. Elle osait pas sortir pour acheter un pantalon. Je l'ai accompagnée. Elle a mis des heures avant de se décider. À la fin je lui ai dit : "Prends celui-là", elle l'a pris. Quelque temps après je l'ai revue, elle s'amenait au foyer bras dessus, bras dessous avec un type. À l'aise... je t'assure, ça lui avait fait du bien... »

Rania dit : « Moi j'aimerais faire un travail où on aide les autres. C'est ça que je voudrais. Éducatrice... enfin, éducatrice, je sais pas. »

Claudine : « Alors là, moi non, je suis pas une consoleuse. »

Il s'asseyait sur l'herbe et invitait la fillette à s'étendre sur le dos

La petite fille est seule. L'homme aussi. Elle ne le connaît pas, lui non plus. Il n'est pas son père, son beau-père, ni l'ami de sa mère. Il n'a plus 17 ans. Il n'est pas dans une bande. Il n'a pas de copains. C'est un solitaire. Il fait ça toujours tout seul. Il se cache, sauf des petites filles. Il marche beaucoup, il se promène. Il aime la rue, il la connaît bien et tous les coins et recoins. Il aime aussi les parcs et jardins. Les caves et les ascenseurs, bien qu'il préfère les bois, les arbres, l'herbe. La campagne.

Les caves, les petites filles ne s'y promènent pas. Il faut les entraîner de force dans ces sous-sols sans soleil ni lumière... Il est violent seulement s'il est obligé. Sinon il n'est pas violent. La persuasion, la douceur de la voix, le petit cadeau gourmand... Une petite fille ne se méfie pas toujours, et puis un homme peut lui parler ou lui offrir une douceur sans que... Malgré ce que dit sa mère.

Une petite fille ça se détourne.

Une petite fille, ça écoute et regarde. C'est curieux. C'est doux et docile. Ça se rapte sans histoire, sans cris ni pleurs. C'est léger dans les bras et chaud à la main. On l'emmène comme pour une promenade, à petits pas ou en automobile. Dans une remorque aussi, tirée par un cyclomoteur, celui où J.-P. Bourget avait caché Dominique, la petite fille de 10 ans. Et ils avaient pris un chemin traversier pour arriver secrètement jusqu'au grenier de la maison de Jean-Paul. Dominique, enlevée par cet homme de 34 ans seul, triste et faible comme un personnage des romans de Faulkner, ne cherche pas à s'enfuir et l'attend dans l'ombre des volets clos, pendant qu'il ramasse des coquillages, des vieux cartons et de la ferraille. Ils dorment dans le même lit et la petite fille se promène la nuit avec Jean-Paul. Elle est avec lui comme une petite femme. Il l'aime. Au procès (*Libération*, 1^{er} octobre 1976) il pleure. Il ne la verra plus. On les enferme. Lui en prison pour quatre ans. Elle dans une maison d'enfants.

À Saintes, ce rapt-là, singulier, a peut-être été, cinq mois durant, un ravissement. C'était un rapt de tendresse. Mais même si les petites filles rêvent d'être enlevées à la chambre routinière, à la maison fermée à l'aventure, par un homme inconnu et fort qui vagabonderait avec elles loin...

Il lui passait du savon en pâte...

L'enlèvement d'une petite fille, l'aventure rêvée-promise, ça peut aussi être violent. L'errance sentimentale que fantasment les pédophiles « les nuits entières passées sur l'asphalte des jungles urbaines » ou la terre des jungles rurales, les petites filles abordées, détournées, raptées pour être attouchées, violentées et violées ne la connaîtront pas. Pourtant ces hommes-là disent aussi qu'ils les aiment. Ils les aiment pour un temps donné, un après-midi de promenade dans un jardin, ou une demi-heure de chemin ensemble après l'école, le temps pour eux de les apprivoiser ou de les forcer

si elles résistent, pour dans le temps qui reste – si le lieu n'est pas isolé il y a toujours des passants – les toucher droit au corps, à la bouche, au sexe. Elles n'ont pas encore de seins. Ils n'aiment que les petites filles impubères au torse de garçon. Ils font vite. Tout doit être réglé. Ils ont calculé le temps, l'espace, la fuite, aussi. Il y a ceux qui s'exhibent – rares sont les petites filles qui n'ont pas, au détour d'une rue, d'un porche, d'un mur, poussé un cri de surprise ou de peur à la vue d'une verge sortie érigée ou non. Il y a les « maniaques des ascenseurs », comme les appelle un commissaire principal qui connaît bien ces affaires-là. Il enregistre au moins trois plaintes par mois pour agression sur mineure « plus toutes les agressions non déclarées surtout dans les ensembles comme ceux d'Italie 13... Les tours sont hautes. Les types coincent les fillettes dans l'ascenseur, ils pratiquent sur elles des attouchements, ils bloquent l'ascenseur au dernier étage, comme ça ils ont un peu de temps. Heureusement, dans ces cités il y a du passage. Ils ne vont jamais très loin. C'est des types qui ont entre 25 et 40-45 ans. Célibataires ou mariés, ils mènent une vie tout à fait normale. Ils travaillent. Ils sont en règle avec la société. Dernièrement une gamine de 10 ans a été victime d'une tentative de viol. En général ils ne cherchent pas à violer, ils ne tuent pas. Il s'est présenté chez elle après l'école : il disait qu'il était médecin scolaire. Il l'a fait déshabiller, coucher sur le lit ou, plutôt, il lui a dit de se mettre à quatre pattes. Il s'est masturbé sur elle, sur ses fesses, et il a éjaculé. Il est parti. Les parents avaient tout nettoyé et ils ont porté plainte après. La mère a dit : « J'ai vu des matières collantes sur elle et sur ses vêtements. » Elle l'a lavée et elle a mis ses habits dans la machine. Dans ces cas-là il faut enlever les vêtements souillés, les garder en l'état pour l'enquête. Une mère avait même recousu les boutons et la fermeture Éclair... » Les fausses identités qui accordent aux yeux des enfants une autorité institutionnelle sacrée permettent souvent l'approche d'une petite fille.

Un après-midi de juin 1976, Brigitte, âgée de 9 ans, revient d'un magasin où sa mère l'a envoyée faire une course. Elle est abordée par un jeune homme – mécanicien de son état – qui se fait passer pour un policier chargé d'une enquête. Il lui demande de le suivre pour procéder à son interrogatoire dans les locaux de la police. Elle le suit. Arrivé chez lui, il l'installe à une table et l'interroge. Il se lève pour fermer les volets, demande à Brigitte de se déshabiller et de s'asseoir sur le lit. Devant les résistances de la petite fille, il la menace d'un canif. Il lui ordonne « de s'enduire le sexe et les fesses de vaseline. Il s'allonge près d'elle. Tente une pénétration vaginale ». N'ayant pu parvenir à ses fins, il retournait la fillette sur le ventre et la sodomisait... Il la laisse partir. Elle raconte à sa mère ce qui s'est passé. À l'examen, « l'anus douloureux et anormalement enflammé révélait l'existence d'un traumatisme ainsi que d'une fissure sanguinolente ». L'aventure s'était terminée là sur un forçage de l'anus.

Le 2 décembre 1977, *Libération* rendait compte d'une affaire semblable où un homme s'était présenté comme agent EDF-GDF. Il avait attaché Marie-Christine avant de la déflorer au doigt, et, souligne l'article, « avec le doigt c'est un attentat à la pudeur avec violence, avec le sexe, c'est un viol ». « Il n'y a viol, rappelle l'avocat général, que s'il y a conjonction des deux sexes. » Et encore, pas n'importe quelle « conjonction » puisque « la sodomie, précise-t-il, n'est pas un viol ».

Subtilités juridiques qui se retrouvent dans tous les dossiers de justice concernant ces affaires. Quelle que soit la partie du corps masculin introduite dans l'un des trois trous – bouche, con, cul – « orifices » dirait le rapport judiciaire, le réquisitoire final, comme si l'homme qui fait violence à une petite fille ne voyait pas en elle et de son corps justement ces trous-là. Une petite fille est atteinte et marquée dans son corps par-là de toute façon et quelle que soit la procédure.

S'il ne se présente pas investi d'un pouvoir social, l'homme use du stratagème le plus vieux, le plus éculé et qui marche

encore. On accompagne la petite fille sur quelques mètres. Il y a toujours une boulangerie pas loin. Comme c'est l'été on lui achète une glace et on l'emmène promener dans la campagne. Dans la campagne des villes : un terrain vague qui descend vers un filet d'eau qu'on appelle rivière. « Là il s'asseyait sur l'herbe et invitait la fillette à s'étendre sur le dos. Il lui ôtait sa culotte, lui passait du savon en pâte sur les parties sexuelles, sortait sa verge et s'allongeait sur la fillette. Il tentait sans y parvenir de procéder à une intromission puis éjaculait entre les cuisses de la fillette. » 25 ans. Plongeur. Elle avait 6 ans et demi. Ça se passait en 1974 dans les Pyrénées-Orientales.

Quelquefois, j'ai pas envie d'en bas... c'est d'en haut...

En Haute-Savoie, Sylvie entre dans une épicerie-café pour acheter le journal. C'est son père qui l'envoie. L. J... lui propose de la raccompagner chez elle en voiture. Elle monte. Il revient au café, lui achète une glace et démarre. Il quitte le village et s'engage dans un sentier. Il s'arrête dans un bois et fait descendre Sylvie. Il lui arrache le blouson, le pantalon, la culotte et l'étend sur le dos. Il se couche sur elle. Puis il la fait mettre sur le ventre. Lorsqu'elle se relève, elle s'aperçoit qu'elle saigne. L. J... se lève et se dirige vers le coffre de sa voiture. Sylvie se sauve. Il la poursuit en voiture puis à pied. Elle se cache derrière un buisson. Sur la route elle attend que quelqu'un passe. Elle est hospitalisée. Elle doit subir une intervention chirurgicale pour une déchirure grave du vagin. « Elle présentait une déchirure de la fourchette vulvaire, intéressant toute l'épaisseur des tissus jusqu'au sphincter anal qui était dénudé mais intact. » Contre une glace, l'aventure s'achève sur une table d'opération à l'hôpital. Le petit bois de la promenade...

Il avait 31 ans. Elle 7. Il avait été représentant de commerce. Comme le plongeur des Pyrénées-Orientales et tous les autres dont nous avons lu le dossier, il « n'était pas en état de

démence », il n'était pas éthylique et il n'avait pas bu ce jour-là plus que d'habitude.

Contre une pièce de monnaie, trois francs, et même une fraise, L. J..., 37 ans, aide-soignant, marié, des enfants, divorcé, viole des petites filles dans des bois ou dans la cabane au fond du jardin. Il les essuie avec un linge quand elles sont mouillées entre les cuisses. Elles ont 5 ans, 6 ans, 10 ans.

La liste pourrait s'allonger d'aventures similaires où des petites filles pour une douceur, une sucrerie, une petite pièce, subissent, en cours de promenade, le forçage de l'anus et du vagin. Pour celles-ci combien d'autres ? Car les hommes qui aiment les petites filles les aiment toutes. Ils sont très souvent récidivistes, déjà condamnés ou non. Pour certains, les préliminaires sont superflus. Le corps d'une petite fille, pour eux, n'est pas à monnayer, même symboliquement. Ce corps présent à leur désir est à eux, à posséder. Ils sont aussi directs et violents que les adolescents des viols collectifs. J.-M. C..., 24 ans, mécanicien, marié, une petite fille, a agressé quatorze mineures adolescentes et fillettes de 9 à 12 ans, entre janvier et juillet 1974. Il a un besoin frénétique de violence sexuelle sur des petites filles. Sur la berge d'une rivière, sous le porche d'un bâtiment, sur un chemin de terre, sous un pont, dans un parc, il les assaille, les déshabille, les couche à terre, déchire leur culotte, les frappe et s'enfuit au moment de la pénétration parce qu'un promeneur se promène par là. Au grand jour, en tout lieu, une force occulte le pousse : « C'était après mon travail, j'attendais dans l'allée. Je leur faisais des propositions... si elles se rebellaient je leur donnais des gifles ; à d'autres j'ai donné des coups de poing. Je les jetais à terre, je les déshabillais. Quelquefois j'ouvrais ma braguette et quelquefois je leur arrachais la culotte. Mais souvent j'étais pris de panique, je me sauvais. J'ai jamais été jusqu'au bout. Des fois je me suis masturbé devant certaines. » Il a déjà été inculpé pour des faits semblables. Un chauffeur poids lourd de 28 ans disait : « ... Je sentais une force de

la posséder... Il y a eu violences... ça tournait... L'envie. C'est par moments. Quand l'envie vient d'en bas, là ça va ; je m'arrête et je me masturbe. Quelquefois j'ai pas envie d'en bas, c'est d'en haut. C'est une force. On dirait que je vais éclater... » A. G..., 23 ans, marié, une petite fille, étalagiste, s'exhibe presque chaque jour. Il suit une fillette, lui montre sa verge, lui demande parfois de la toucher. Il signale que plus on l'insulte, plus l'érection est forte. Avec sa femme il a des relations trois ou quatre fois par jour. Il dit qu'elle n'est jamais satisfaite. Lui éjacule mais il n'est pas satisfait non plus. « Ce qu'il aurait voulu, c'est que sa femme ne se laisse pas faire, qu'elle lutte. Il nous raconte que les seules fois où il a eu du plaisir, c'était lorsque sa femme se refusait. Il lisait des revues pornographiques. Il rêve de commettre des viols. Il s'exhibe. Puis il passe à l'acte : il viole. » Il raconte : « En novembre 73, je suis sorti de mon travail à 16 heures. J'ai regagné mon domicile en voiture, mais au lieu de rentrer chez moi, je suis allé me promener. J'ai suivi la RN 12 et j'ai pris un chemin, une route au hasard. Sur cette route, j'ai doublé une petite fille en bicyclette. J'ai été stationner un peu plus loin sur la gauche. Je me suis mis sur la route et je l'ai empêchée de passer. Je l'ai fait descendre de son vélo et je lui ai demandé de monter dans ma voiture. Elle a refusé, elle s'est débattue. Je l'ai alors prise de force, je lui ai mis un bras contre le cou, pour l'empêcher de crier, et je l'ai montée dans ma voiture. Je l'ai installée à l'avant sur le siège du passager. La petite fille avait peur et voulait s'en aller. Je lui ai dit de rester, de ne pas avoir peur, que je ne lui ferais pas de mal et j'ai discuté un peu avec elle. Elle pensait que je voulais l'enlever. À un moment, j'ai posé mon pantalon et mon slip, je lui ai demandé de poser son pantalon et son slip, je lui ai dit que c'était la condition pour que je la laisse partir. Je l'ai embrassée sur la bouche, je lui ai demandé de me caresser le sexe, je lui ai montré comment faire et elle l'a fait. Ensuite, je l'ai allongée sur le siège avant, je me suis allongé sur elle et j'ai frotté mon sexe

en érection contre son sexe. Je n'ai pas essayé de la pénétrer dans le vagin, mais j'ai enfoncé mon sexe dans son anus. Je ne l'ai pas fait changer de position. Je n'ai pas enfoncé mon sexe complètement dans l'anus : elle m'a dit que je lui faisais mal et je me suis retiré, mais j'ai recommencé à la pénétrer dans l'anus. Je me suis retiré et j'ai éjaculé sur elle. J'ai essuyé le sperme avec mon mouchoir qui était dans la boîte à gants. »

Elle descend de la voiture.

Il lui dit de ne rien répéter. Il la menace de l'enlever si elle dit quelque chose.

C'est à sa vingt-sixième agression que J.-C. L..., 31 ans, ouvrier, marié, père de deux filles, est arrêté. À toute heure du jour et de la nuit, en forêt, sur les terrains vagues, contre les arbres, sous les escaliers et venelles qui relient la ville haute à la ville basse, sur les sentes couvertes d'orties, dans les garages, il agresse femmes et petites filles, arrache leurs vêtements, se masturbe sur leur ventre quand il n'a pas le temps de les pénétrer, éjacule dans son mouchoir ou sur les chaussures des victimes. Trente-cinq plaintes avaient été déposées au commissariat central (entre 1970 et 1974) du Havre. Ces agressions déclarées se déroulaient suivant le même rite et l'agresseur disait toujours la même phrase : « Je suis de Fécamp et je cherche la rue du Val-aux-Corneilles. » C'est à cause de la ritualité des formules et des figures d'agression qu'il est repéré et arrêté. Car là aussi, comme pour l'inceste et le viol collectif, le viol solitaire se déroule suivant des figures. Mais particulières à chaque violeur.

Elles se baissaient et je voyais leur culotte

La culotte des petites filles. L'été. Dans un jardin quand elles jouent entre elles à la corde, à l'élastique... Elles sautent, et la robe ou la jupe à plis autour des cuisses, des jambes, un peu haut remonte en mouvements, comme des petites vagues, qui laissent apercevoir un peu de la culotte blanche.

Elles le savent? Les petites filles sur les balançoires. Ou qui glissent sur le métal lisse des toboggans, les jambes écartées pour le freinage en bas, et qui crient avant de rouler sur le sable, la robe relevée ou entortillée à la taille; la petite fille tire dessus pour la baisser, parce que sa mère, ou sa grand-mère, ou sa maîtresse d'école lui a dit qu'on ne montre pas sa culotte comme ça, que c'est pas beau et qu'il ne faut plus recommencer. Ou la mère rabat elle-même, aussi vite qu'elle le peut, le pan de coton qui s'est replié, impudique. Presque toujours, pas très loin mais un peu en retrait, sur un banc vert de parc ou debout contre un arbre de l'allée, un homme est là qui regarde. Il regarde, simplement – comme fasciné – les groupes de petites filles qui jouent, rient, crient, se disputent et pleurent. Il ne peut pas leur parler. Les mères sont là, vigilantes, attentives à protéger leur progéniture-propriété... Sensibles aussi à ce regard sur leur fille et pas sur elles, regard de mémoire de petite fille sans doute. Qu'un homme soit captivé, troublé par des petites filles entre elles, ne suppose pas qu'aussitôt son regard soit chargé de la lubricité que les mères seraient promptes à lui prêter. Le regard peut érotiser les petites filles – des corps de petites filles gracieux, doux et légers, on a envie de les toucher, de les caresser pour leur parler, entrer dans le jeu – sans les sexualiser comme femmes à violer. Dans les jardins du parc de la cité verte, trois petites filles s'amuse. Elles jouent dans le bas du parc.

Il a posé contre un arbre son cyclomoteur bleu et le casque bleu.

À 11 heures, il avait fini son travail. Il était boucher dans un centre commercial. Il est employé municipal. Il a pris sa mob et il est allé dans un bistrot qu'il connaît bien près du dépôt des camions. Il a acheté des cigarettes dans un café-tabac à côté du commissariat en face d'un marchand de fleurs. Il a bu une ou deux bières à la pression. Il a parlé de choses et d'autres avec son grand-père qu'il a rencontré là.

Vers 14 heures, 14 h 30, sur son cyclomoteur, il s'est promené dans les rues et les jardins de la cité verte.

À la « fouille à corps », il était porteur :

- d'une chaîne de cou en métal blanc avec une médaille et le signe zodiacal du Scorpion ;
- une montre ;
- un briquet ;
- un peigne ;
- un stylo à bille ;
- un transistor avec écouteur ;
- une paire de ciseaux ;
- trois clés plates.

Il vivait dans un foyer. Lors de la perquisition de sa chambre, la police dresse la liste des objets qu'il possède :

- un lot de vêtements ;
- trois serviettes de toilette ;
- trois gants de toilette ;
- un réveil Japy ;
- une calculatrice Texas ;
- un couteau de poche ;
- un flacon de shampoing ;
- un cahier d'écolier ;
- du papier à lettres ;
- 560 F.

Il se promène dans ces jardins de la cité verte et il remarque les trois petites filles. Elles pouvaient avoir 7, 8 ans. « En jouant, elles se baissaient et je voyais leur culotte. J'ai alors laissé mon cyclomoteur sur le bord du trottoir et je me suis dirigé vers les gamines. » Il leur dit qu'il a perdu un petit chat blanc et noir. Elles le cherchent avec lui. Il entraîne Sandrine vers le bas, du côté de la chaufferie, une construction entourée de grillage. Il la couche à terre, la bâillonne de la main droite, arrache sa culotte de la main gauche, la touche sur tout le

corps, lui enfonce un doigt dans le sexe, essaie de la pénétrer. « Je voulais à un moment changer de place car il y avait des orties par terre, et c'est là que la petite fille a réussi à se sauver, en emmenant sa culotte qu'elle tenait à la main. »

À la seconde audition, il précise. Ça s'est donc passé un après-midi de juillet 1977. Vers 16 h 30. « ... Quand j'ai retiré la culotte de la petite fille, je me trouvais à genoux. La petite était allongée sur le sol, entre mes deux genoux à la hauteur de ses épaules. J'étais sur elle. Je lui ai d'abord mis ma verge en érection dans la bouche. J'ai pris la main droite de la petite fille que je tenais de la main gauche et je l'ai posée sur ma verge. J'ai ainsi pu me faire masturber par elle. Elle se débattait. Voyant que je ne pouvais pas éjaculer, j'ai arrêté. Ensuite, je me suis allongé sur la petite fille en lui posant la main sur la bouche pour qu'elle ne crie pas. Elle ne pouvait pas crier. Elle avait très peur. Elle m'a dit : "Arrêtez, arrêtez..." à plusieurs reprises. Me trouvant allongé sur elle, je lui ai caressé le ventre et le sexe. À deux reprises, je lui ai introduit le majeur de la main droite dans le sexe jusqu'à la première phalange. Après tous ces gestes, j'ai pris ma verge toujours en érection dans ma main droite et je l'ai introduite dans le sexe de la petite qui criait. J'ai introduit une fois ma verge dans son sexe. Je pense qu'elle a pénétré à la moitié de sa longueur. J'ai fait un mouvement de va-et-vient pendant une minute. Je l'ai pénétrée au maximum de ce que je pouvais faire, sans plus. Je ne savais pas si elle souffrait, car je ne lui regardais pas le visage. J'avais posé ma main gauche à plat paume sur sa bouche. Je n'ai pas pu éjaculer. Je me suis retiré. J'ai décidé de changer d'endroit. Pour qu'elle ne se sauve pas, je la tenais par la cheville gauche. J'ai lâché la petite fille un instant pour remettre la fermeture de mon pantalon. Elle s'est sauvée. Je me suis masturbé. J'ai éjaculé. »

Il reprend son cyclomoteur. Repasse au café-tabac où il boit quatre demis. Puis il s'arrête dans un café algérien sur la

place près de la gare. Il boit quinze bières. À 1 heure du matin il rentre au foyer et se couche.

À 18 ans, il avait été condamné, pour attentat à la pudeur sur mineure, à 20 mois de prison. Il avait agressé une petite fille de 7 ans dans une cave – la fillette gisait sans connaissance dans le couloir de la cave, la jupe arrachée, sans culotte. Elle aussi avait perdu une chaussure – ce soulier de Cendrillon que les petites filles perdent en même temps que leur culotte et leur virginité : « Il m'a enlevé ma chaussure de basket, je me rappelle plus quel pied, en descendant ma culotte. »

« La culotte, précise l'enquête, n'a pas été retrouvée en dépit des recherches effectuées... » L'enquêteur avait même demandé au jeune homme « s'il savait quelque chose au sujet de ce vêtement ». Il ne savait rien. Il jurait qu'il n'avait ni dissimulé ni détruit la petite culotte.

Il parle du désir sexuel qui le prend. Il essaie de résister mais c'est plus fort que lui : « Je voulais posséder cette fillette comme je l'aurais fait avec une femme. Elle était blonde et mince, j'étais obnubilé par cette petite fille... Jusque-là dans mes moments de surexcitation, je me débrouillais tout seul. Je n'ai jamais osé confier à mes parents mes problèmes sentimentaux et sexuels... J'ai peur des femmes. »

Six ans après, il regarde Sandrine jouer dans les jardins de la cité verte avec ses petites amies... Elle a 7 ans. Il en a 24.

Un charmant petit slip

La culotte des petites filles est un élément de fascination, d'émotion sexuelle pour beaucoup d'hommes, et qui se retrouve dans presque toutes les relations de viol de petite fille. D'ailleurs, les agences de pornographie par correspondance le savent, qui passent dans leur catalogue envoyé sous pli confidentiel, des petites annonces sexuelles explicites sur les obsessions des annonceurs et des lecteurs :

METZ. – Monsieur 37 ans, libéré tabous, cadre, grand, sportif, élégant, pouvant se déplacer Paris, Strasbourg, Besançon, Dijon, cherche jeunes filles vicieuses et soumises. Adore slips féminins longtemps portés.

L'agence propose, pour 80 F, des culottes de petites filles :

Christine mouille déjà son slip et pour satisfaire les amateurs de cyprine de pucelle, le papa de Christine récupère les petites culottes de sa gamine. UN CHARMANT PETIT SLIP porté longtemps par Christine, humecté, taché, bien parfumé de l'arôme vaginal.

Au-dessus de l'annonce, la photo d'une petite fille de 8, 9 ans, nue, assise sur le capot d'une voiture. Elle regarde le photographe et le lecteur, d'un œil effronté et pervers. D'autres annonces de Paris et de province recherchent, et elles sont nombreuses, des petites filles impubères accompagnées de leur maman, de « jeunes minettes » pour des ébats à trois :

ALPES-MARITIMES, LYON, PARIS, JURA. – J. H. 30 ans, 1,73 m, 62 kg, employé, moyens financiers modestes, désire connaître J. F. veuve ou divorcée ou mère célibataire 30-35 ans, possédant fillette 9, 10 ans, avec laquelle elle entretient des rapports incestueux...

DOUBS et TOUTES RÉGIONS. – Beau J. H., recherche jolies F., mères ayant rapports incestueux avec fillettes 10-13 ans, pratiquant zoophilie, pour assister aux ébats et participer. Scatologie possible avec fillette.

Curieusement, la plupart de ces annonces demandent un couple mère-fille saphique... Les obsessions sexuelles des hommes qui violent les petites filles et dont on a lu l'histoire dans les dossiers sont moins élaborées, moins sophistiquées.

Dans les sacoches du cyclomoteur, il avait caché des photos et des documents pornographiques. Il se promène

dans l'Oise, un soir de l'été 1974. Des enfants jouent dans un petit bois et Isabelle, à la suite d'une dispute, s'en va bouder toute seule sur le chemin de terre qui traverse le bois. R. Q... l'aperçoit, la dépasse pour l'attendre plus loin. Mais Isabelle s'engage sur un sentier boisé. R. Q... décide de la suivre, en lui laissant prendre un peu d'avance. Il descend du cyclomoteur parce que des piquets interdisent l'accès du chemin aux véhicules. Il le laisse sur le bord, debout sur sa béquille, et il suit Isabelle. Il la rattrape, lui demande si elle veut faire l'amour avec lui. Elle ne répond pas, et poursuit son chemin. « Il lui met la main aux fesses », et comme Isabelle se débat et se met à crier, il lui bâillonne la bouche de la main. Elle perd ses chaussures sur le chemin, R. Q... la prend dans ses bras et franchit un petit fossé. Dans un buisson, il allonge la petite fille. Il lui enlève sa culotte qu'il noue à son cou, lui caresse le sexe, lui enfonce un doigt dans le vagin. Il l'abandonne inanimée « reposant sur le dos, les jambes écartées ». Par le chemin forestier, il retourne à l'endroit où il a laissé son cyclomoteur. Il continue sa promenade jusqu'au bourg prochain.

Les enfants cherchent Isabelle. Ils la retrouvent allongée, sur le dos, dans le fossé. Morte. Près d'elle, ils voient l'élastique de sa culotte et une tache de sang. Sa robe et sa culotte étaient serrées autour de son cou.

R. Q..., 25 ans. Célibataire. Plongeur.

Isabelle, 8 ans.

R. Q... raconte : « J'ai rejoint cette fille à pied et je lui ai mis la main au cul, car c'est ma façon de procéder : je mets toujours la main au cul directement. La demoiselle s'est alors mise à crier un petit peu et je lui ai mis la main sur la bouche pour l'en empêcher, car des maisons se trouvaient à proximité. En même temps, je l'ai entraînée en la tenant par la main, mais elle s'est pris la jambe dans une branche ou une ortie et elle est tombée par terre. Je l'ai alors portée pendant quelques mètres, puis je l'ai posée par terre et j'ai retiré la

culotte de cette fille que j'ai placée autour de son cou sans faire aucun nœud. De cette façon, la culotte se trouvait au niveau de mon visage et je pouvais la respirer car j'éprouve toujours une grande jouissance en respirant les culottes des femmes. Je ne me souviens pas d'avoir retiré la jupe de cette fille. Mais lorsqu'elle a été dévêtue, je l'ai caressée au niveau du sexe et j'ai introduit mon doigt dans son vagin. J'ai senti une résistance, j'ai retiré mon doigt aussitôt. Je ne me suis pas déshabillé, car cela ne se fait pas en forêt et j'étais à peine excité. Lorsque je suis parti elle ne criait plus. Elle ne s'est pas relevée. Je ne suis pas venu lui dire au revoir. Je ne peux pas dire si elle bougeait ou ne bougeait pas. Je n'ai pas pu l'avoir tuée, car je ne suis pas un assassin. Si elle est morte, cela n'est pas de mon fait. »

Une petite fille, c'est fragile. Ça peut mourir comme ça au bout d'un chemin de traverse, par aventure.

R. Q... n'était pas sous l'effet de l'alcool.

Il n'était pas en état de démence.

On ne lui connaît pas d'antécédents psychiatriques.

Il est condamné à 8 ans de réclusion criminelle.

Peut-être l'a-t-il pénétrée une fois évanouie, ou à moitié étranglée, ou déjà morte? Le rapport ne le dit pas. D'autres font état de cette sorte de nécrophilie de certains amateurs de petites filles qu'ils violent ou sodomisent lorsqu'elles ont perdu connaissance après des coups, des violences, des sévices... Ils ont, au sol, sans défense, inerte, muette, une poupée gonflable miniaturisée, à manipuler suivant leurs besoins. R. Q..., dans son récit, parlait d'Isabelle comme d'une petite putain, docile et passive, si soumise à ses caprices sexuels qu'il en a fait un petit cadavre, poupée désarticulée dans la chaleur d'août au bord des orties. Le sex-shopping des catalogues pornographiques présente une offre exceptionnelle. Une poupée : « la fameuse LOVE-LOVE DOLL à 250 F ». « Je vous propose une femme

complète, avec cheveux, vagin, anus et bouche ouverte. Elle vous offrira tout ce que vous pouvez exiger d'elle. C'est une merveilleuse créature qui obéira à vos désirs les plus fous et satisfera votre exigeante virilité. Aussitôt sortie de sa valise, gonflée en un instant, elle se laisse pénétrer sans préliminaires fastidieux. »

Chantal, entraînée vers une pâture pour y cueillir des pommes et des cerises comme dans la comptine, se débat, perd une chaussure, tente de s'enfuir. Rattrapée, elle est battue jusqu'à l'évanouissement, violée, sodomisée. Carole, les yeux bandés, est conduite de force dans un bois. Assommée d'un coup de poing dans l'œil elle est violée, puis relâchée les yeux toujours bandés, dans les champs, à l'extérieur du bourg. Ça se passait en 1975 dans la Somme.

Ces hommes n'étaient pas ivres. Ni fous.

Les petites filles sont venues à moi

Une valise en carton bouilli vert wagon

Sur l'étiquette des scellés on peut lire : « Valise contenant un lot important de boîtes de diapos et de films format 24 x 36 représentant des enfants dans des poses obscènes. » La valise en carton marron est posée au-dessus d'une autre valise verte. Elle est entourée de ficelles. L'étiquette dit : « Photos d'enfants dans des poses obscènes. Mini K. 7 enregistrées... photos de petites filles dans des poses suggestives. Photomontages d'enfants dans des poses et des attitudes obscènes. » Une grosse malle bleue en fer occupe le coin gauche du bureau.

La liste de la saisie est impressionnante :

Cantine de métal contenant 98 revues scandinaves pornographiques : des ébats sexuels avec des enfants.

- 11 boîtes de films ;
- 9 bobines de film 15 mm ;
- 7 boîtes avec des photos de petites filles ;
- 5 pochettes de photos montrant des ébats sexuels avec des enfants ;

- 9 posters photomontages d'enfants dans des attitudes obscènes.

Valise en carton bouilli vert wagon contenant :

- 14 cartons ;
- 4 cahiers d'un journal intime.

Valise en carton contenant :

- 4 classeurs de photos d'enfants nus ;
- 14 boîtes avec des photos d'enfants ;
- 2 mini K. 7 enregistrées ;
- 6 films super-8 à développer ;
- 4 pochettes avec des photos d'enfants nus ;

projecteur de cinéma ;

appareil photo ;

flash électronique ;

colleuse pour films ;

trépied de caméra ;

écran de cinéma.

Valise marron en carton avec un lot important de diapositives d'enfants dans des positions obscènes :

- 8 photos grand format avec des fillettes nues dans des positions obscènes.

Sur une étagère sous la table : 16 boîtes de 100 diapositives chacune, avec des enfants nus dans des attitudes obscènes.

Lettres adressées au Danemark.

Des livres sur les jeux sexuels des enfants, le développement biologique de l'enfant, sur l'adolescence et la sexualité.

Des revues porno avec des ébats entre adultes et enfants en provenance des pays scandinaves.

Dans un sac en plastique de couleur violet, un vagin artificiel en caoutchouc acheté par correspondance. Il écrira dans son journal :

« Utilisé une fois cet instrument dont j'ai été déçu. »

Les publicités du sex-shopping présentent un « super-vagin inépuisable, toujours prêt et en pleine forme : reproduction fidèle du vagin de la femme, d'un toucher et d'un contact

très agréables et sensuels, vous pénétrez facilement ce sexe à la fois mou et consistant. Grâce à un vide incorporé et à la présence d'un vibromasseur interne, la mousse latex se met à vibrer et provoque l'excitation nécessaire pour une meilleure irrigation sanguine. L'érection est obligatoirement intense, le plaisir augmenté et prolongé à volonté, l'éjaculation en douceur. Je l'ai testé sur mes collaborateurs avec succès et joie certaine des intéressés. La valve est increvable. 200 F ».

Lui n'a pas été satisfait par ce super-vagin.

Il préfère les petites filles.

Il les photographie, filme, nues, seules ou avec lui, l'appareil posé sur pied avec déclenchement automatique.

Il aime les regarder sur pellicule, se regarder avec elles. Pour mémoire, il garde des quantités de documents d'elles et lui, elles toutes seules, pour lui quand il les regarde parce qu'elles ne sont plus là. Il les connaît bien. Sur papier glacé, il les reconnaît et lui avec elles. Il est l'œil, la caméra, l'acteur, l'homme qui voit et qui vit ces scènes pornographiques avec des petites filles de 5 à 8, 9 ans qui sont, dit-il, venues à lui. Il se voit avec elles tout à la fois voyeur, exhibitionniste, initiateur, grand prêtre de la cérémonie sexuelle pédophile : « J'ai commencé à initier la petite Cécile pendant nos vacances au mois de juillet. Alors que je me trouvais seul avec elle dans la maison. Au cours de jeux, en chahutant, je me suis intéressé à elle. Petit à petit, j'ai précisé mes approches. Un jour qu'elle était nue dans la maison, je l'ai caressée puis, plus tard, j'ai pratiqué des attouchements sur ses parties intimes. Ensuite je me suis dévêtu et je l'ai initiée à me masturber. À mon tour, je lui léchais les organes génitaux. Je prenais ensuite mon plaisir à appliquer mon phallus en érection sur son corps ou au contact de son sexe. Lorsque la petite fille a été parfaitement initiée sur le plan sexuel avec moi, j'ai eu l'idée de prendre des photos sur diapos. »

Je l'ai initiée à me masturber

Cécile a 7 ans. Avec une dizaine de petites filles de 5 à 9 ans, il vit ainsi des scènes érotiques (où il est le maître du rite) qu'il filme et photographie pour les faire circuler, les échanger avec des « personnes qui ont le même penchant que moi ». « Les amateurs d'enfants, remarque un juge d'instruction, se connaissent souvent et constituent des réseaux d'échanges d'enfants, de documents pornographiques. Ils sont organisés mais surtout pour les petits garçons. Les pédophiles qui préfèrent les petites filles sont assez rares en tout cas dans ces réseaux de personnes qui se retrouvent dans des associations, des groupes d'éducation. Ils appartiennent en général à un milieu social favorisé, instruit. Ils considèrent qu'ils sont nés cinquante ans trop tôt. Ils pensent qu'il faut changer la loi et tenir compte de la libération des mœurs. Ils pensent aussi qu'un enfant peut avoir une vie sexuelle d'adulte avec un adulte. Ils font passer la pédophilie pour un fait de nature. Pour les petits garçons il existe un réseau de pédérastes. Il arrive souvent que ces enfants soient payés et se livrent ainsi à la prostitution. »

Il connaît en Scandinavie un mouvement en faveur de la pédophilie. Il achète des revues pornographiques et naturistes. C'est grâce à ce mouvement, dit-il, qu'il a vu le lien entre la pédophilie et la pédagogie. « Il déclare avoir toujours tenté de concilier ses tendances pour la pédophilie et son goût pour la pédagogie. » Il a été animateur dans un centre aéré et c'est par des petites annonces qu'il trouve un emploi de garde d'enfants chez des particuliers. C'est le journal *Libération* qui a le premier lancé le débat sur la pédophilie, le droit des enfants à la sexualité à une vie sexuelle. L'abrogation de la loi sur les détournements de mineurs(e)s... la polémique est ouverte. Mais cette polémique a presque toujours été axée sur les petits garçons, dans la mesure où la parole était plutôt aux pédérastes, et

la plupart du temps ce sont eux qui se sont exprimés, parce qu'ils sont aussi les premiers concernés. Mais la question de la pédophilie reste posée et l'intervention des femmes sur ce problème, nulle jusque-là, paraît tout aussi nécessaire que celle des seuls pédophiles qui écrivent habituellement dans les colonnes de *Libération*.

Que des enfants de 5 à 9 ans, fille ou garçon, vivent une vie sexuelle d'adulte dans une relation initiatique avec un adulte... Il ne semble pas que le mimétisme, l'apprentissage de rites sexuels propres à tel ou tel pédophile, soit le meilleur moyen pour apprendre à un enfant qu'il a un corps, et que ce corps est à découvrir par désir, par plaisir. Répondre suivant les règles sexuelles de l'adulte au plaisir de l'adulte, c'est ce que fait l'enfant la plupart du temps, et le marquer dans sa sexualité de cette manière-là, c'est le mutiler et briser toute autonomie possible, dans un rapport de bonheur à son corps. Même si la relation a lieu sans violence (ce qui n'est pas toujours le cas, on l'a vu à travers un certain nombre de dossiers), c'est une violence qui est exercée contre lui, parce qu'il ne choisit pas sa sexualité ni les formes d'expression de cette sexualité d'enfant qui existe, et qui a à s'exercer dans sa spécificité, dans une histoire avec d'autres enfants : filles, garçons qui recherchent et découvrent leur corps et le plaisir ensemble (quand ils ne sont pas arrêtés dans cette aventure par des parents rigides, censeurs ou par des pédophiles occupés à trouver un objet précis – petite fille ou petit garçon – nécessaire à l'expression de leur propre sexualité).

La « psy » m'a aidé à m'assumer tel que je suis

Il est vrai que pour l'affaire dont il est question ici, l'éducateur n'a utilisé aucune violence contre les petites filles. Aucune menace. Aucune contrainte. Simplement, la pression morale, affective, érotique qu'un homme peut exercer sur des petites filles, pour les initier à ses pratiques sexuelles

à lui et non à leur sexualité pour les dresser à répondre à ses habitudes érotiques. Il en fait des petites filles expertes comme des courtisanes précoces et obéissantes, dociles, reconnaissantes, peut-être, parce qu'à ce jeu elles ont dû éprouver quelque plaisir. Il dit, et c'est sûrement vrai, qu'il ne voulait pas brusquer les petites filles, que les caresses étaient progressives et que « les liens affectifs comptaient autant que les jeux sexuels... Je ne voulais pas que ces contacts soient mal vécus, par l'enfant »... Il a vu une « psy » qui l'a aidé « à s'assumer tel qu'il était ».

Il a aussi besoin d'écrire ses expériences. Comme si elles allaient lui échapper, il les enferme dans des boîtes secrètes ; les photos, diapos, films sont enveloppés et cachés, enfermés à clé dans des valises et des malles – ses aventures il les cache là où il ne pourrait pas les oublier s'il avait soudain à partir. Les valises il les emporterait avec lui, où qu'il aille – sauf en prison où il se trouve. C'est dans son journal intime, qu'il est le seul à lire, journal secret, qu'il raconte ses jeux sexuels avec les petites filles. Ses obsessions, il les vit, les filme, les fixe sur papier-photo, feuilles de cahier, posters et pellicules. Il accumule les petites filles, ses aventures et le souvenir de ses histoires répétées, toujours les mêmes, avec elles.

« Au début du film l'homme [c'est lui, un adulte entre 25 et 30 ans] et la petite fille [elle a entre 6 et 7 ans] sont nus. L'enfant prend de temps en temps un ours en peluche blanc. L'homme se livre à des attouchements sur la fillette. Son sexe est en érection et la fillette caresse le membre de l'homme et à un moment le masturbe. L'homme essaie de lui écarter les jambes. Sur la deuxième bobine, l'adulte pratique le cunnilingus sur la fillette ayant les cuisses ouvertes et ensuite il semble simuler une pénétration. La fillette masturbe à nouveau le sexe de l'adulte. »

Films couleur. Super-8. Premier film : « Sur le lit, une petite fille de 4 à 5 ans, nue. Elle joue avec un ours en peluche blanc. Un homme se lance sur le lit, la prend dans ses bras. Il

est nu. Il embrasse la petite fille sur tout le corps. Il caresse le sexe de l'enfant. Il se masturbe. Il masturbe le sexe de l'enfant après avoir humecté son doigt. La fillette reprend son ours et, à l'aide de celui-ci, chatouille le sexe de l'homme. Le membre viril est en érection. La fillette est allongée. Il humecte à nouveau son doigt et masturbe le sexe de l'enfant qui en échange caresse le sexe de l'homme avec l'ours. Puis avec ses mains. »

Deuxième film : « L'enfant est allongée sur le dos. Jambes écartées. Il lui lèche longuement le sexe. L'homme s'allonge ensuite sur le dos et couche la fillette sur lui ventre contre dos. Le sexe de l'homme en érection vient au contact de celui de la fillette, et en se masturbant il masturbe l'enfant. Dans cette position, il essaie d'introduire son pénis à plusieurs reprises. Il se relève, allonge la fillette sur le dos et se couche sur elle. Il écarte les cuisses. Il applique son membre en érection sur la vulve de l'enfant et exerce des mouvements de pression, ayant pour résultat un début de pénétration. Enfin, il se met sur les genoux et caresse avec son sexe celui de la petite fille. »

Il n'a pas eu besoin d'enlever les petites filles avec violence, pour les éloigner du regard surveillant, adulte ou maternel, et pour cacher le corps à corps pédophile dans un lieu secret, isolé, sûr pour lui. Il les prend sur leur lieu de vie, dans la maison de la mère, apprivoisées, complices, consentantes dans le secret, et le secret, elles le tiennent.

Matériel de travail

Il n'existe pas d'étude sur les violences contre les petites filles, spécifiquement. Il n'existe pas non plus de statistiques sur les petites filles (mineures de moins de 15 ans) victimes de mauvais traitements et de violences sexuelles même dans les *Annales de Vaucresson*. Des travaux sont entrepris depuis un certain temps sur les enfants maltraités (filles et garçons). On commence à parler de la prostitution des enfants, des enfants maltraités ou tués, du viol dans une autre presse que la presse à sensation (*Libération*, *Le Nouvel Observateur*), du problème de la sexualité des enfants et de la pédophilie (dans *Libération* en particulier). Mais il n'a pratiquement jamais été question des violences et des formes de violences sur les petites filles (la question a été abordée dans *Prisonnières*) en dehors des mauvais traitements. Incestes, viols collectifs, viols solitaires, pédophilie, pornographie, prostitution tout cela est encore tenu secret. C'est le Mouvement des Femmes qui le premier a mené une campagne et un travail sur les violences faites aux femmes. En mars 1976, un Tribunal des crimes contre les femmes s'est tenu à Bruxelles. Il s'agissait, ici, de regarder

du côté de l'histoire des femmes, leur enfance, quand elles étaient petites filles.

Pour ce travail d'enquête et de recherche ont été consultés :

– *Le rapport médical du Dr Straus et de son équipe sur les enfants victimes de mauvais traitements.* (Paris-Nancy, 1972-1975). Ce rapport a été établi à partir de 235 observations d'enfants hospitalisés entre 1955 et 1974, et de 235 observations recueillies au cours d'interviews dans les communes de Vitry-sur-Seine et de Montrouge. (Il y a autant de filles que de garçons maltraités.) Officiellement, 2 500 enfants seraient l'objet de mauvais traitements chaque année en France. Le « chiffre noir » (le chiffre réel des cas) est, semble-t-il, important. Tous les cas de mauvais traitements ne sont pas signalés aux services sociaux, encore moins à la police, et les tribunaux ne traitent que les affaires graves qui passeront le plus souvent en assises.

– *Des dossiers judiciaires et des dossiers d'enquête de police : sur des affaires précises de violences à petites filles et mineures de moins de 15 ans* (coups mortels, attentats à la pudeur, viols...). Les chiffres des statistiques ne concernent jamais les victimes mais les auteurs. On sait que 1 500 viols sont commis chaque mois (environ 60 par jour) en France. Là aussi, comme pour l'inceste, le « chiffre noir » est important.

– *Des dossiers de prison* de détenus et détenues condamnés à plus de 5 ans de prison, traitant d'affaires qui ont eu lieu sur l'ensemble de la France. (Sur 250 dossiers consultés, 150 ont été retenus et 60, environ, analysés précisément¹).

1 Nous avons, au cours de nos recherches, relevé quelques chiffres qui peuvent être utiles :

– À la centrale de Rennes où sont envoyées les femmes condamnées à de lourdes peines, l'examen du registre d'écrrou apprend que de 1972 à 1977, sur 453 affaires, 57 concernent des violences : coups mortels (40), mauvais traitements à enfants de moins de 15 ans. (Le nombre de femmes condamnées ne dépasse pas 300 à 350 en France.)

– À la prison de Fresnes, au CNO (Centre national d'orientation d'hommes condamnés à de lourdes peines), le registre d'écrrou indique,

– Nous avons lu la *correspondance* impressionnante adressée à Menie Grégoire sur le viol, l'inceste, les mauvais traitements, la frigidité..., et écouté les appels à la radio sur ces thèmes-là de 1970 à 1977.

Au cours de l'enquête, nous avons eu des entretiens :

- *Au tribunal pour enfants avec* : des substituts du procureur, des juges d'instruction, des juges pour enfants, des médecins légistes.
- *À la Brigade de protection des mineurs et dans les commissariats à Paris et en banlieue avec* : des commissaires principaux, des inspecteurs de police judiciaire (hommes et femmes – à la BPM les femmes sont nombreuses dans les services qui s'occupent des jeunes fugueuses, des viols, des incestes...), des enquêteurs.
- *Dans des centres pénitentiaires avec* : la direction, le personnel surveillant et éducateur; avec *des jeunes filles et des jeunes femmes incarcérées, prévenues ou condamnées à de lourdes peines* : mères maltraitantes, meurtrières, jeunes filles infanticides, d'autres femmes incarcérées pour

de 1975 à 1977, 1 590 affaires dont : 17 de violences à enfants de moins de 15 ans, 15 attentats à la pudeur (ce chef d'inculpation désigne généralement un inceste : en effet, l'attentat à la pudeur est un délit, l'inceste non), 50 de viols, dont des viols en réunion et des viols individuels. (Le nombre des hommes condamnés oscille entre 15 000 et 17 000 en France, d'après les statistiques du ministère de la Justice en 1977.)

– Au tribunal pour enfants de Paris, le petit parquet a enregistré, pour l'année 1977, 68 affaires de mineurs de moins de 15 ans victimes de violences : 20 mauvais traitements à enfants ; 40 affaires de violences sexuelles concernant des filles – tentatives de proxénétisme, attentats à la pudeur, viols, viols en réunion ; 8 affaires concernaient des garçons mineurs de moins de 15 ans.

Ces chiffres ne rendent pas compte de la réalité numérique des violences contre des mineurs. Les juges estiment, en général, que le « chiffre noir » sur les mauvais traitements, l'inceste, le viol, est considérable. Il faudrait, par ailleurs, entreprendre des études statistiques plus systématiques pour avoir une idée de l'ampleur de ce phénomène.

- vols, cambriolages, proxénétisme et qui avaient subi des violences dans leur enfance.
- *Dans des foyers d'hébergement* (Centres d'éducation surveillée, centres d'observation, services d'action éducative... qui dépendent de la Direction de l'Éducation surveillée et qui hébergent 100 000 adolescents dont 48 000 garçons et 52 000 filles). Dans ces foyers où sont reçues les filles en fugue ou qui seront placées par les juges des enfants par l'intermédiaire de l'ASE (le service d'Aide sociale à l'enfance), nous avons eu des entretiens avec : des éducatrices, psychologues, assistantes sociales, des adolescentes hébergées pour quelque temps en attendant la décision du juge des enfants : nouveau placement ou retour dans la famille avec ou sans une mesure d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO).
 - *Dans des centres maternels* (dont certains dépendent de la PMI : Protection maternelle et infantile, ou sont subventionnés par la D.A.S.S. : Direction d'action sanitaire et sociale) où sont hébergées des mères célibataires mineures et majeures, des jeunes femmes enceintes abandonnées, séparées, sans ressources ni domicile. Nous avons eu des entretiens avec : le personnel éducateur et directeur, les psychologues et les assistantes sociales. *Des jeunes mères célibataires.* (Beaucoup sont originaires des Antilles, d'Afrique du Nord et d'Afrique noire.)
 - *Dans des centres de placement familial avec* : les équipes de travail : pédopsychiatres, éducatrices, assistantes sociales, psychologues.
 - *Dans des services hospitaliers pour enfants avec* : des pédiatres et, en particulier, avec le Dr Straus.
 - *À la PMI avec* : le médecin-chef et des assistantes sociales.

- À « SOS Femmes/Alternative » : où nous avons pu lire des lettres de femmes battues dont les enfants sont aussi maltraités et où nous avons parlé avec des femmes qui étaient là.
- Nous avons aussi eu des entretiens *avec des adolescentes collégiennes et lycéennes* sur la question de la violence, du viol, de l'inceste.

Conclusion de la réédition

Anne Schneider

Nous l'avons bien compris, l'absence de transmission dans l'éducation des filles et des garçons de l'ampleur des violences faites aux femmes reste aujourd'hui encore une des raisons majeures des difficultés qu'elles connaissent. Ces violences, décrites par Leïla Sebbar à partir d'enquêtes sur des documents de presse, d'interviews de femmes incarcérées ou de consultation de rapports judiciaires font état, à chaque fois, d'un carcan dans lequel les femmes sont enfermées. L'existence d'un système de reproduction de cette violence est également prouvée. Cet ouvrage, par sa densité et son réalisme, certes parfois insoutenable, répond à cet impératif éducatif, à cette urgence de dénonciation.

En effet, en France, comme dans de nombreux pays, l'égalité réelle entre femmes et hommes n'est pas encore atteinte. Il est vital de donner accès à une information féministe concernant la mise en mot et la typologie des violences sexuelles et sexistes ainsi que des violences

symboliques et psychiques faites aux filles. Il s'agit d'éduquer à l'égalité filles/garçons, d'éduquer au(x) féminisme(s) et de montrer qu'il existe des moyens pour lutter contre ces violences¹. L'enjeu éducatif de la réédition de cet ouvrage réside dans le fait qu'il s'agit encore d'une question socialement vive² et d'une question de santé publique.

Les avancées des recherches scientifiques ont permis d'identifier le caractère systémique des violences faites aux femmes dans le contexte du patriarcat. La question du *continuum* des violences et leur caractère inaudible est soulevée. De nouvelles enquêtes, comme celle de Julie Ancian³, révèlent l'impact des situations d'emprise, de vulnérabilité et de dépendance des femmes et le poids des violences qu'elles subissent au sein de leur foyer. Ainsi, les infanticides évoqués par la sociologue sont souvent le fruit de contraintes reproductives et de multiples violences. Quant au sexisme, il irrigue toute la société dans le quotidien du langage⁴ et des situations d'infériorisation.

Il est à noter que le passage par la littérature donne également d'autres clés de lecture sur ces violences faites aux femmes et aux petites filles. Si l'ouvrage de Neige Sinno, *Triste Tigre*⁵, nous invite à ne pas considérer la fonction de la littérature comme salvatrice – assertion fréquemment

1 Voir le colloque « Éduquer au(x) féminisme(s) », Université de Caen-Normandie, dans le cadre du projet EQELLES, 5 et 6 décembre 2023.

2 Voir les travaux de LEGARDEZ A., SIMONNEAUX L., 2006, *L'École à l'épreuve de l'actualité. Enseigner les questions vives*, Paris, ESF éditeur, et de ALBE V., 2009, *Enseigner des controverses*, Rennes, PU de Rennes (Padéïa).

3 ANCIAN J., 2022, *Les Violences inaudibles. Récits d'infanticide*, Paris, Seuil (La couleur des idées).

4 Voir la thèse en sciences du langage d'Eva Tocquebiol, soutenue en 2019 à Montpellier 3, sous la direction de François Perea et d'Arnaud Richard, « Analyse discursive de propos jugés sexistes misogynes en contexte médiatique » et l'ouvrage de LAMY R., *op. cit.*

5 SINNO N., 2023, *Triste Tigre*, P.O.L.

invoquée par les critiques –, les récits sont néanmoins un moyen efficace d'appréhender les souffrances qui se déploient dans les huis-clos familiaux « face à l'extrême violence sans violence que sont les abus⁶. »

C'est pour cela que la réédition que nous avons proposée nous a semblé nécessaire dans le cadre du mouvement post-#MeToo parce qu'elle accompagne un flot ininterrompu de publications littéraires à ce sujet, qui, contrairement à ce que l'on pense n'ont pas commencé par les récits autobiographiques grand public de Flavie Flament ou Sarah Abitbol, ni avec *Le Consentement* de Vanessa Springora et *La Familia grande* de Camille Kouchner. Émanant de gens de pouvoir ou d'anonymes, de femmes ou plus rarement d'hommes, il existe désormais une longue chaîne d'ouvrages fictionnels ou de témoignages⁷ qui dénoncent les violences sexuelles faites aux enfants de la bouche même des victimes, et ce, quel que soit leur milieu social. Plus récemment, les récits pris en charge par d'autres personnes que les victimes elles-mêmes offrent une distance, un biais qui ouvre les perspectives : dans *La Familia grande*, c'est la sœur qui parle, dans le podcast de Charlotte Pudlowski, c'est la fille qui enquête sur l'inceste qu'a subi sa mère⁸.

Comme le rappelle Tiphaine Samoyault : « la littérature ne se limite pas à la fiction ou à l'indirect. Elle est un acte, offensif et défensif en même temps, qui fait de lecture une véritable expérience⁹. » Leïla Sebbar fait de son enquête

6 *Ibid*, p. 53.

7 On recense actuellement soixante-sept titres d'œuvres littéraires sur ce sujet, depuis les années 1960.

8 Voir <https://louiemedia.com/injustices-2/ou-peut-etre-une-nuit>, consulté le 27/09/2023. Voir également PUDLOWSKI C., 2021, *Et peut-être une nuit*, Paris, Grasset.

9 SAMOYAULT T., 2023, « L'énigme du mal », à propos de *Triste Tigre* de Neige Sinno, « Chroniques, Le feuilleton », *Le Monde des livres*, 25 août 2023.

une littérature qui interpelle, dérange et nous rend capables d'agir. Pour nous, il s'agit d'accompagner cette littérature autobiographique par ce type d'enquête ample et documentée dont fait preuve Leïla Sebbar avec *On tue les petites filles*, ce qui permet la mise à distance du propos par la solidité d'un travail scientifique néanmoins lisible comme un roman. Si la subjectivité de l'enquêtrice se lit dans les formules brèves qu'elle emploie et dans la dénonciation dont elle fait preuve, l'objectivité de son enquête, démontrée par l'abondance des archives qu'elle a consultées et des entretiens réalisés, lui donne, en contrepoint aux œuvres littéraires, toute légitimité et permet d'asseoir une forme de vérité et d'universalisation face au vécu et au ressenti des victimes.

À la faveur de la sortie du livre qui accompagnera efficacement toute manifestation culturelle dédiée autour des dates du 8 mars ou du 25 novembre, les dimensions anthropologique, historique, sociologique et littéraire de l'ouvrage inviteront à des réécritures, en version papier et numérique ou à des variations sur ses formes esthétiques : formes brèves, réécritures numériques, rajouts d'images, performances, versions théâtrales, mises en relation avec d'autres textes, commentaires critiques, écritures de suites, réactualisations par de nouvelles enquêtes, expositions, dessins, arts visuels et photographies¹⁰, travail autour des portraits de femmes¹¹, site internet... car aujourd'hui, ce sont

10 Voir « Le regard de l'art sur l'enfance violente », Galerie Marguerite Milin, du 7 au 25 septembre 2023 ; *M le Magazine*, *Le Monde* du 3 septembre 2023.

11 Une exposition a été créée par l'artiste Henny Beaumont à partir de photographies données par les familles de femmes victimes de féminicides. « L'artiste a décidé de peindre le portrait des 118 femmes assassinées par des hommes entre le 11 mars 2020 et le 11 mars 2021. Une façon d'accélérer la prise de conscience de ce fléau. », *M le magazine*, *Le Monde*, 4 juin 2021.

des films¹², des pièces de théâtre, des productions artistiques qui prennent le relais de l'écrit.

À titre d'exemples, une performance artistique « Silences enfances » a été créée spécialement pour le colloque de Cerisy « Leïla Sebbar d'une rive l'autre, croiser l'intime et le politique », du 2 au 8 août 2021 par Adeline Olivier (Adeline Oamsel), sous une forme théâtralisée et sonore, tandis qu'une exposition mobile sur la trajectoire et l'œuvre de Leïla Sebbar, composée de douze panneaux, a été réalisée dans le cadre du projet EQELLES¹³. Un panneau de l'exposition est consacré à l'ouvrage *On tue les petites filles* et à celui que Leïla Sebbar a publié ensuite en 1980 chez Stock, *Le Pédophile et la maman*.

Nous appelons ainsi de nos vœux la poursuite de notre travail sous différentes formes d'inventivité créative afin que la prise en charge artistique de ce texte puisse lui donner une dimension intermédiaire mettant en valeur sa puissance et sa résonance. Nous espérons que ces démarches permettront de penser ces violences auxquelles lecteurs et lectrices peuvent être exposé·es, en faisant réfléchir sur l'intense émotion que la lecture de ce texte aura suscitée.

12 Voir le film issu du livre de Vanessa Springora, *Le Consentement*, qui est sorti en octobre 2023 (réalisatrice Vanessa Filho, durée 1 h 58) et qui a été vu par de nombreux lycéens et lycéennes.

13 Commissaire de l'exposition Anne Schneider, ingénieure d'études Clara Besnoin, RIN EQELLES.

Bibliographie

Cette bibliographie est non exhaustive.

Elle se veut une large réactualisation des études de genre en lien avec les ouvrages cités par Leïla Sebbar. Elle est composée d'ouvrages et d'articles sociologiques, juridiques, médiatiques, historiques, littéraires qui forment un état des lieux actuel scientifique sur les violences sexuelles et sexistes.

Nous avons intégré certaines des œuvres cités par Leïla Sebbar figurant à la fin de son étude. Celles-ci sont marquées d'un astérisque.

Nous conseillons également la collection grand public « Temps d'arrêt » éditée par yapaka.be : <https://www.yapaka.be/professionnels/page/temps-darrets> qui est accessible en ligne.

Œuvres de Leïla Sebbar

*SEBBAR-PIGNON L., 1976, « Mlle Lili ou l'ordre des poupées », *Les Temps Modernes, Petites filles en éducation*, 358, p. 1169-2032.

*SEBBAR-PIGNON L. (dir.), 1976, *Les Temps Modernes, Petites filles en éducation*, 358.

SEBBAR-PIGNON L. (dir.), 1978, *Sorcières : les femmes vivent. Poupées*, 13.

SEBBAR L., 1978, *On tue les petites filles, Une enquête sur les mauvais traitements, sévices, meurtres, incestes, viol contre les filles mineures de moins de 15 ans, de 1967 à 1977 en France*, Paris, Stock (Voix de femmes).

SEBBAR L., 1980, *Le Pédophile et la maman*, Paris, Stock (Voix de femmes).

SEBBAR L. (dir.), 1981, *Sorcières : Les femmes vivent, Enfants*, 23.

SEBBAR L., 1981, *Fatima ou les Algériennes au square*, Paris, Stock (Roman).

Pour la suite de sa production littéraire, voir sa page wikipédia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Le%C3%AFIa_Sebbar

Ouvrages et articles critiques sur Leïla Sebbar et en littérature française

BERGÉ A., LAGHOUATI S. (dir.), à paraître (2024), *Leïla Sebbar, d'une rive à l'autre, croiser l'intime et le politique*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle du 2 au 8 août 2021, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle (Archives).

DEMANZE L., 2019, *Un nouvel âge de l'enquête. Portraits de l'écrivain contemporain en enquêteur*, Paris, J. Corti.

LARONDE M. (dir.), 2003, *Leïla Sebbar*, Paris, L'Harmattan (Autour des écrivains maghrébins).

SCHNEIDER A., 2005, « Leïla Sebbar, des prémisses à la quête de soi », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 57, p. 403-423.

SCHNEIDER A., 2013, *La Littérature de jeunesse migrante, Récits d'immigration de l'Algérie à la France*, Paris, L'Harmattan (Espaces Littéraires).

SCHNEIDER A., 2020, « L'écriture documentée de Leïla Sebbar : du collectif des femmes aux personnages féminins dans la fiction », dans PETITJEAN, AM. (dir.), *Fictions documentées*, Paris, Éditions Le Manuscrit (Genre(s) et création), p. 67-84.

SCHNEIDER A., à paraître (2024), *Enquête de la guerre d'Algérie : Leïla Sebbar autrice pour la jeunesse*, Paris, Éditions Le Manuscrit (Genre(s) et création).

SCHNEIDER A., à paraître (2024), « Mémoires du texte : L'œuvre de Leïla Sebbar au prisme de ses archives », dans BERGÉ A., LAGHOUATI S. (dir.), *Leïla Sebbar, d'une rive à l'autre, croiser l'intime et le politique*, Paris, Éditions Presses de la Sorbonne Nouvelle (Archives).

Œuvres littéraires de dénonciation des violences sexuelles

ABITBOL S., 2020, *Un si long silence*, Paris, Plon.

ANGOT C., 1999, *L'Inceste*, Paris, Stock.

*BARBARA, DE CONINCK C., 1977, *La Partagée*, Éditions de Minuit.

DESMULES F., 2009, *Un petit tour en enfer*, Paris, Éditions Du Moment.

DEVYNCK H., 2022, *Impunité*, Paris, Seuil.

FLAMENT F., 2016, *La Consolation*, Paris, JC Lattès.

GAILLARD A., 2021, *Justaucorps*, Paris, Seuil.

HUSTON N., 1979, *Jouer au papa et à l'amant*, Paris, Ramsay.

KOUCHNER C., 2021, *La Familia grande*, Paris, Seuil.

NIN A., 1975, *La Maison de l'inceste*, traduit de l'américain par Claude-Louis Combe, Paris, Éditions des Femmes.

LECLERC A., 2009, *Padophilia ou l'amour des enfants*, Arles, Actes Sud.

PINARD-LEGREY J.-L., LAPOUCHE B., 1980, *L'Enfant et le pédéraste*, Paris, Le Seuil (Intervention).

*PIZZEY E., 1975, *Crie plus fort les voisins vont t'entendre*, Paris, Éditions des Femmes.

- PUDLOWSKI C., 2021, *Et peut-être une nuit*, Paris, Grasset.
ROCHEFORT C., 1988, *La Porte du fond*, Paris, Grasset.
SINNO N., 2023, *Triste tigre*, Paris, P.O.L.
SPRINGORA V., 2020, *Le Consentement*, Paris, Grasset.
THOMAS E., 1986, *Le Viol du silence*, Paris, Aubier.
TUIL K., 2019, *Les Choses humaines*, Paris, Gallimard.
WALLACE N., 2019, *La Brèche*, Montreuil, Éditions Théâtrales.

Études de genre

- BEAUVOIR (DE) S., 1979, *Le Sexisme ordinaire*, Paris, Le Seuil.
BERENI L. et al., 2020 (3^e éd.), *Introduction aux études de genre*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur.
BONNEMÈRE P., THÉRY I. (dir.), 2008, *Ce que le genre fait aux personnes*, Paris, Éditions de l'EHESS (Enquête).
CONNELL R., 2014, *Masculinités : enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam.
DELAGE P., LIEBER M., CHETCUTI-OSOROVITZ N. (dir.), 2019, « Violences de genre : retours sur un problème féministe », *Cahiers du Genre*, 66.
DELPHY C., 2008, *L'Ennemi principal*, Tomes I et II, Paris, Syllepse (Nouvelles questions féministes).
DESPENTES V., 2006, *King-Kong Theory*, Paris, Grasset.
DÉTREZ C., 2015, *Quel genre ?*, Paris, éditions Thierry Magnier.
DORLIN E. (dir.), 2009, *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF (Actuel Marx/Confrontation).
DOUGLAS M., 1971 (rééd. 2005), *De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, François Maspero.
GAZALÉ O., 2017, *Le mythe de la virilité, un piège pour les deux sexes*, Paris, Robert Laffont.
*GIANINI BELOTTI E., 1974, *Du côté des petites filles*, Paris, Éditions des femmes.

GUIONNET C., NEVEU É., 2004, *Féminin/Masculin. Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin (U).

MARUANI M. (éd.), 2005, *Femmes, genre et sociétés : L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

MAUGER G., 2002, « NATURALISATION, sociologie », *Encyclopædia Universalis*.

MEAD M., 2004, *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Pocket (Terre Humaine Poche).

MILLETT K., 1971 (2020), *Sexual Politics. La Politique du mâle*, Paris, Éditions des femmes.

RENNES J., 2016 (2^e éd., 2021), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte (Hors collection Sciences Humaines).

RIPA Y., 2020, *Histoire féminine de la France, de la Révolution à la loi Veil (1789-1975)*, Belin.

TABET P., 2004, *La Grande Arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan (Bibliothèque du féminisme).

VIDAL C. (dir.), 2015, *Féminin/Masculin. Mythes et idéologies*, Paris, Belin (Alpha).

WITTIG M., 2007, *La Pensée straight*, Paris, Éditions Amsterdam (parution en langue originale en 1992).

Histoire des femmes et du féminisme

CHAULET-ACHOUR C., 2017, « Notice sur Leïla Sebbar », dans BARD C., CHAPERON S. (dirs), *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XXI^e siècle*, Paris, PUF.

CHEMIN A., 2023, « Le tribunal international des crimes contre les femmes de 1976 laisse déjà apparaître l'aspect systémique des violences faites aux femmes », *Le Monde*, 8 mars 2023.

CLARK-PARSONS R., 2021, « "I SEE YOU, I BELIEVE YOU, I STAND WITH YOU": #MeToo and the performance of networked feminist visibility », dans *Feminist Media Studies*, 21, UK, Taylor and Francis, p. 362-380.

DELAGE P., 2016, « Après l'année zéro. Histoire croisée de la lutte contre le viol en France et aux États-Unis », *Critique internationale*, 70, p. 21-35.

DUBY G., PERROT M. (dir.), 1990 (1^{re} édition), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon (5 tomes).

FRAISSE G., 1998, *Les Femmes et leur histoire*, Paris, Folio (Histoire).

HALIMI G., 2012, *Viol : Le procès d'Aix-en-Provence*, précédé de *Le Crime*, Paris, L'Harmattan.

PERROT M., 2001, *Les Femmes ou le silence de l'histoire*, Paris, Flammarion.

PERROT M., 2009, *Histoire de chambres*, Paris, Le Seuil.

PERROT M., CASTILLO E., 2023, *Le Temps des féminismes*, Paris, Grasset.

PLAZA M., 1979, « Compte-rendu de *La Mauvaise Mère*, de G. Carloni, D. Nobili, et R. Maggiori », *Questions Féministes*, 5, p. 137-139.

RUSSELL D. E. H., VAN DEN VEN N., 1976, *Crimes Against Women: Proceedings of the International Tribunal*, Russel publications.

TARAUD C. (dir.), 2005, *Les féminismes en questions. Éléments pour une cartographie. Entretiens avec Christine Bard, Marie Héléne Bourcier, Christine Delphy, Eric Fassin, Françoise Gaspard, Nacira Guénif-Souilamas, Marcela Iacub*, Paris, Amsterdam.

Consentement, sexualité, morale et politique sexuelle

ADAM C., FRAENE (DE) D., MARY P., NAGELS C., SMEETS S. (dirs.), 2012, *Sexe et normes*, Bruxelles, Bruylant.

ALBARDIER W., 2018, « Majorité sexuelle ? Consentement à la sexualité ? À quoi peut bien servir une nouvelle loi pour la protection des mineurs victimes de violences sexuelles... ? », *Enfances & Psy*, 77, p. 6-10.

BERNARD M., 2021, *Histoire du consentement féminin. Du silence des siècles à l'âge de rupture*, Paris, Arkhê.

BOURDELAIS P., FASSIN D., 2005, *Les Constructions de l'intolérable. Études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*, Paris, La Découverte (Recherches).

BOURDIEU P., PASSERON J.-C., 1970, *La Reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit.

BOZON M., 1999, « Les significations sociales des actes sexuels », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 128 « Sur la Sexualité », p. 3-23.

BOZON M., 2018, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin (Cursus).

COLE É., FOUGÈRE-RICAUD M., 2022, « Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 2 : (se) mobiliser, prévenir, accompagner », Paris, ONPE.

DWORKIN A., 2021, *Notre sang. Discours et prophéties sur la politique sexuelle*, Paris, Éditions des femmes (Essais).

FASSIN D., RECHTMAN R., 2011, *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion (Champs essais).

FOUCAULT M., 1976-1984, *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard (3 tomes).

FRAISSE G., 1984, *Du consentement*, Paris, Seuil.

GAGNON J., SIMON W., 1984, "Sexual scripts", *Society*, 22, p. 53-60.

GAGNON J., 2008, *Les Scripts de la sexualité. Essais sur les origines culturelles du désir*, Paris, Payot.

HACKING I., 2001, *Entre science et réalité : la construction sociale de Quoi?*, Paris, La Découverte (Textes à l'appui).

KAUFMANN J.-C., 2020, *Pas envie ce soir. Le consentement dans le couple*, Paris, Éditions LLL.

KNIBIEHLER Y., 2002, *La sexualité et l'histoire*, Paris, Odile Jacob.

LEGUIL C., 2021, *Céder n'est pas consentir. Une approche clinique et politique du consentement*, Paris, PUF.

LE MAGUERESSE C., 2021, *Les Pièges du consentement. Pour une redéfinition pénale du consentement sexuel*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe.

MÖSER C., 2022, « 1. Libérer le sexe ou se libérer du sexe ? », *Libérations sexuelles. Une histoire des pensées féministes et queers sur la sexualité*, Paris, La Découverte, p. 19-112.

NORBERT E., 1973, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Presses Pocket (Agora).

RUVAULT L., 2019, « Libération sexuelle ou “pression à soulager ces messieurs” ? Points de vue de femmes dans les années 68 en France », *Ethnologie française*, 49, p. 373-389.

RYAN W., 1971, *Blaming the Victim*, New York, Pantheon Books.

STEINBERG S. (dir.), 2018, *Une histoire des sexualités*, Paris, PUF.

THÉRY I., 2022, *Moi aussi. La Nouvelle Civilité sexuelle*, Paris, Le Seuil.

TOULEMON L., LERIDON H., 1991, « Vingt années de contraception en France : 1968-1988 », *Population*, Vol. 46, 4, p. 777-811.

UNESCO, 2019, *Regarder la réalité en face : pourquoi faut-il promouvoir l'éducation complète à la sexualité ?*, Unesco.

Violences conjugales, emprise psychologique, féminicides, infanticide

ANCIAN J., 2022, *Les Violences inaudibles. Récits d'infanticides*, Paris, Le Seuil (La couleur des idées).

BAUER-MOTTI F., 2023, *L'Emprise. Victimes et auteurs : repérer, diagnostiquer, soigner*, Paris, L'Harmattan.

BUFFET A.-L., 2023. *L'Emprise*, Paris, PUF (Que sais-je?).

DAGORN J., 2022, « Violences sous silence : une enquête en Nouvelle-Aquitaine révèle l'ampleur des féminicides en milieu rural », *The Conversation*, 11 septembre 2022.

DELAGE P., 2017, *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, Paris, Presses de Sciences Po (Académique).

DELAGE P., LIEBER M., ROCA I ESCODA M., 2020, *Contrer les violences dans le couple : émergence et reconfigurations d'un problème public*, Lausanne, Antipodes (Existences et société).

DELAGE P., 2023, « Violences et rapports de genre. Enquête sur les violences de genre en France, Elizabeth Brown, Alice Debauche, Christelle Hamel et Magali Mazuy (dir.), Paris, Ined, coll. "Grandes enquêtes", 2020 », *Revue des politiques sociales et familiales*, 146-147, 1-2, p. 177-179.

HERMAN E., 2016, *Lutter contre les violences conjugales. Féminisme, travail social, politique publique*, Rennes, PUR.

HIRIGOYEN M.-F., 2009, « De la peur à la soumission », *Empan*, 73, p. 24-30.

JAMOULLE P., 2021, *Je n'existais plus. Les mondes de l'emprise et de la déprise*, Paris, La Découverte (Sciences humaines).

RONAI E., DURAND É., 2017, *Violences conjugales. Le droit d'être protégée*, Paris, Dunod (Santé Social).

ROY M., 1977, *Battered Woman: A Psychosociological Study of Domestic Violence*, Michigan, Van Nostrand Reinhold Compagny.

TARAUD C., 2022, *Féminicides. Une histoire mondiale*, Paris, La Découverte.

Viol, violences sexistes et sexuelles

ACHIN C., ALBENGA V., ANDRO A., DELAGE P., *et al.* (dir.), 2019, « Révoltes sexuelles après #MeToo », *Mouvements*, 99, Paris, La Découverte.

AMBROISE-RENDU A.-C., 2014, *Histoire de la pédophilie, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Fayard.

AMBROISE-RENDU A.-C., 2010, « La dangerosité du criminel sexuel sur enfant, une construction médiatique? », *Le Temps des médias*, 15, Paris, Nouveau Monde éditions, p. 72-86.

ARMSTRONG L., 1978, *Kiss Daddy Goodnight: A Speak-out on Incest*, New York, Hawthorn Books.

BARD C., TARAUD C. (dir), 2003, « Prostituées », *Clio. Histoire, Femmes et Société*, 17, Toulouse, PUM.

BARRY K., 1986, « La prostitution est un crime », *Déviance et société*, 3, p. 299-303.

BÉRARD J., 2013, « Chapitre 5. La reconnaissance du viol comme crime », *La justice en procès. Les mouvements de contestation face au système pénal (1968-1983)*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 153-192.

*BROWNMILLER, S., 1975, *Against Our Will: Men, Women, and Rape*, New York, Simon and Schuster, traduit en français par Anne Villelaur en 1976 sous le titre *Le Viol*, préface Benoîte Groult, Paris, Stock.

CAVALIN C., DELAGE P., LACOMBE D., PAVARD B., *et al.* (dirs.), 2022, *Les violences sexistes après #metoo*, Paris, Presses des Mines (Sciences sociales).

CONNELL N., WILSON C., 1974, *Rape: the first sourcebook for women*, New York, New American Library.

*FARGIER, M.-O., 1976, *Le Viol*, Paris, Grasset.

GABEL M. (coord.), 1988, *Les abus sexuels à l'égard des enfants, comment en parler?*, Paris, Comité français d'Éducation pour la Santé.

GRIFFIN S., 1971, "Rape: The All-American Crime", *Ramparts*, 10, p. 26–35.

HANMER J., 1977, « Violence et contrôle social des femmes », *Questions Féministes*, 1, p. 68-88.

JASPARD M., 2005, *Les Violences faites aux femmes*, Paris, La Découverte.

KELLY L., 1987, "The Continuum of Sexual Violence", dans HANMER J., MAYNARD M. (dir.), *Women, Violence and Social Control*, Atlantic Highlands, Humanities Press International, p. 46-60.

KELLY L., 1988, *Surviving Sexual Violence*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

KÉPÈS S., 1995, « Violences sexuelles et prostitution dans la société patriarcale », *La place des femmes. Les enjeux de l'identité*

et de l'égalité au regard des sciences sociales, Paris, La Découverte (Recherches), p. 313-316.

KUNST J. R., BAILEY A., PRENDERGAST C., GUNDERSEN A., 2019, "Sexism, rape myths and feminist identification explain gender differences in attitudes toward the #metoo social media campaign in two countries", *Media Psychology*, 22, p. 818-843.

LE GOAZIOU V., 2001, *Le Viol, aspects sociologiques d'un crime*, Paris, La Documentation française.

LE GOAZIOU V., 2019, *Viol. Que fait la Justice?*, Paris, Presses de Sciences Po (Académique).

LE PÉRON M., 1978, « Priorité aux violées », *Questions Féministes*, 3, p. 83-92.

MATHIEU N.-C., 1978, « Compte-rendu de *On tue les petites filles. Une enquête sur les mauvais traitements, sévices, meurtres, incestes, viols contre les filles mineures de moins de 15 ans, de 1967 à 1977 en France*, de L. Sebbar », *Questions Féministes*, 4, p. 103-107.

MONTES DE OCA M., YDRAUT C., MARKOWITZ A., 1990, *Les Abus sexuels à l'égard des enfants*, Vanves, Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations.

RONAI E., DURAND É., 2021, *Violences sexuelles. En finir avec l'impunité*, Paris, Dunod (Santé Social).

CASTELAIN P., 2019, « Sexualité et violence(s) », *Les Cahiers Dynamiques*, 77, 4, p. 114-129.

STORTI M., 1978, « Un tournant dans la lutte contre le viol », *Histoires d'Elles*, 4, p. 4.

THIBAUT F., 2015, *Les Abus sexuels. Des clefs indispensables pour comprendre, aider et prévenir*, Paris, Odile Jacob.

VIGARELLO G., 1998, *Histoire du viol. XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Le Seuil.

Conséquences des violences (physiques, psychiques, sociales)

BOWLBY J., 1969, *Attachment and loss, vol. 1, Attachment*, New-York, Basic Books.

COUTANCEAU R., DAMIANI C., 2018, *Victimologie. Evaluation, traitement, résilience*, Paris, Dunod (Psychothérapies).

DUCATTEEUW, Gaëtan, 2018, « De victime à auteur : impact des carences affectives et des traumatismes sexuels précoces sur le développement affectif et sexuel », *Carnet de notes sur les maltraitements infantiles*, 7, p. 29-47.

FASSIN D., 2004, « Et la souffrance devint sociale. De l'anthropologie médicale à une anthropologie des afflictions », *Critique*, 680-681, p. 16-29.

FULU E., MIEDEMA S., ROSELLI T., MCCOOK S., *et al.*, 2017, "Pathways between childhood trauma, intimate partner violence, and harsh parenting: findings from the UN Multi-country Study on Men and Violence in Asia and the Pacific", *The Lancet Glob Health*, Vol. 5, 5.

GRINSHPUN Y., 2019, « Introduction. De la victime à la victimisation : la construction d'un dispositif discursif », *Argumentation et Analyse du Discours*, 23.

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ, 2014, *Maltraitance chez l'enfant : repérage et conduite à tenir*, Paris, Haute Autorité de Santé.

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ, 2017, *Maltraitance chez l'enfant : repérage et conduite à tenir*, Paris, Haute Autorité de Santé.

HÉBERT M., FERNET M., MARTIN B., 2017, *Le Développement sexuel et psychosocial de l'enfant et de l'adolescent*, Paris, De Boeck Supérieur (Troubles du développement psychologique et des apprentissages).

HÉLIE S., CLÉMENT M.-È., 2019, « Effets à court et à long terme de la maltraitance infantile sur le développement de la personne », *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, 26-27, p. 520-525.

KRUG E. G., DAHLBERG L. L., MERCY J. A., *et al.* (dir.), 2002, *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève, Organisation mondiale de la Santé.

LEBRUN P.-B., DERVILLE G., KEMPE H. C., *et al.*, 1962, "The battered-child syndrome", *Journal of the American Medical Association*, 181, p. 17-24.

LOPEZ G., 2019 (3^e éd.), *La Victimologie*, Paris, Dalloz.

MANCIAUX M., 2011, « Maltraitance : évolution du concept, définition, épidémiologie », *mt pédiatrie*, Vol. 14, 1, p. 3-9.

MARTIN-MATTERA P., SAVINAUD C., 2011, « Victimation et abus sexuels : présentation clinique et réflexions sur la perversion », *Violences et victimation*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 175-208.

MEYER WILLIAMS L., 1994, « Souvenir des traumatismes de l'enfance : une étude prospective sur les souvenirs de violences sexuelles dans l'enfance chez les femmes », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, Vol. 62, 6, p. 1167-1176, traduction par Jean-Pierre Salmona.

MEYER C. (dir.), 2005, *Livre noir de la psychanalyse*, Paris, Les Arènes.

MIGNOT J., 2023, *Aide-mémoire – Psychosexologie en 40 notions*, Paris, Dunod (Aide-Mémoire).

MIJOLLA-MELLOR (DE) S., 2018, « Les violences faites aux femmes », *Topiques. La psychanalyse aujourd'hui*, 143.

MUCCHIELLI L., 2011, *L'Invention de la violence. Des peurs, des chiffres, des faits*, Paris, Fayard.

RABIN G., 2020, *La Protection de l'enfance*, Paris, Dunod (Les Ateliers du praticien).

REY R., 1993, *Histoire de la douleur*, Paris, La Découverte (Histoire des sciences).

SADLIER K., 2021, *L'Enfant face à la violence dans le couple*, Paris, Dunod (Santé Social).

SALMONA M., 2013, *Le Livre noir des violences sexuelles*, Paris, Dunod.

SALMONA M., 2018, « La mémoire traumatique : violences sexuelles et psycho-trauma », *Les Cahiers de la Justice*, 1, 1, p. 69-87.

*STRAUS P., *et al.*, 1978, *Les jeunes enfants victimes de mauvais traitements (1972-1975)*, Paris, Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (Les publications du CTNERHI).

STRAUS P., MANCIAUX M. (dir.), 1982, *L'Enfant maltraité*, Paris, Fleurus.

TURSZ A., 2013, « Les conséquences de la maltraitance dans l'enfance sur la santé physique et mentale à l'âge adulte : approche épidémiologique de santé publique », *Revue française des affaires sociales*, 1-2, p. 32-50.

WEMMERS J.-A., 2003, *Introduction à la victimologie. Nouvelle édition*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Rapport au corps et féminisme

BLANCHARD P., BANCEL N., BOËTSCH G., TARAUD C., THOMAS D. (dir.), 2018, *Sexe, race & colonies. La domination des corps du XV^e à nos jours*, Paris, La Découverte.

CHÂLES-COURTINE S., 2004, « La place du corps dans la médiatisation des affaires criminelles », *Sociétés & Représentations*, 18, 2, p. 171-190.

CAUNE J., 2014, « Le corps, objet de discours, moyen de relation », *Hermès. La Revue*, 68, p. 53-58.

COLLECTIF, 1977, *Notre corps, nous-mêmes*, Paris, Albin Michel.

FASSIN D., MEMMI D., 2004, *Le Gouvernement des corps*, Paris, EHESS (Cas de figure).

FROIDEVAUX-METTERIE C., 2021, *Un corps à soi*, Paris, Le Seuil (La couleur des idées).

GRIHOM M.-J., GAUSSOT L., SORIA M., 2018, *Le Corps en lambeaux. Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes*, Rennes, PUR.

JAVEAU C., 1998, « Corps d'enfants et émotion collective : essai de sociologie à chaud sur les meurtres d'enfants en Belgique (1996) », *Éducation et société. Revue internationale de sociologie de l'éducation*, 2, p. 135-147.

LE BRETON D., 1990, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, PUF.

QUÉRÉ L., 2023, *Un corps à nous, Luttes féministes pour la réappropriation du corps*, Paris, Presses de Sciences Po.

PAVARD B., ROCHEFORT F., ZANCARINI-FOURNEL, M., 2020, « Notre corps, nous-mêmes », *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, Paris, La Découverte, p. 304-333.

SPENSKY M. (dir.), 2015, *Le Contrôle du corps des femmes dans les empires coloniaux. Empires, genre et bio-politiques*, Paris, Karthala.

Enquêtes de victimisation

BAJOS N., BOZON M., CSF, 2008, « Les violences sexuelles en France : quand la parole se libère », *Population et société*, 445, Paris, Bulletin mensuel de l'INED.

DEBAUCHE A., LEBUGLE A., BROWN E. *et al.*, 2017, « Enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles », *Documents de travail*, 229, Paris, Bulletin mensuel de l'INED.

ENVEFF, JASPARD M., BROWN E., CONDON S. *et al.*, 2003, *Les Violences envers les femmes en France : une enquête nationale : juin 2002*, Paris, La Documentation Française.

FONDS DES NATIONS UNIES CHARGÉ DES QUESTIONS DE SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE (UNFPA), 2018, *One vision, three zeros. Annual Report*.

GUYAVARCH E., 2008, « Une estimation du « chiffre noir » de l'enfance en danger par le biais des enquêtes de victimation », *Note de l'ONED*, 1.

VANIER C., 2020, « Les victimes de violences sexuelles durant l'enfance sont davantage victimes à l'âge adulte », *La note de l'ONDRP*, 47.

MARSICANO E., BAJOS N., POUSSON J.-E., 2023, « Violences sexuelles durant l'enfance et l'adolescence : des agressions familiales dont on parle peu », *Population & Sociétés*, 612.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, 2022, « Panorama des violences en France métropolitaine : enquête Genese 2021/Actualités/Interstats ».

Compréhension de l'inceste

BALIER C., 1993, « Viols et incestes. Auteurs et victimes », dans FINE A. (éd.), *Les Troubles de la sexualité*, Paris, PUF (Monographies de psychanalyse), p. 159-182.

BODIOU L., CHAUVAUD F., GRIHOM M.-J., 2020, *Les Violences en famille. Histoire et actualités*, Paris, Éditions Hermann (Psychanalyse en questions).

BREY I., DROUAR J. (dir.), 2022, *La Culture de l'inceste*, Paris, Le Seuil.

COMMISSION INDÉPENDANTE SUR L'INCESTE ET LES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS (CIIVISE), 2021, *Protéger les enfants – A propos des Mères en Lutte*, Ciivise.

DESQUESNES G., BEYNIER D., LOCHON A., 2015, *Les Violences envers les enfants dans le Perche Ornaïs. Une approche par les réseaux personnels de la parentalité en difficulté* [Rapport de recherche], Paris, ONED.

DURKHEIM É., 2008, *La Prohibition de l'inceste et ses origines*, Paris, Payot & Rivages (Petite bibliothèque Payot).

DUSSY D., 2013, *Le Berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste*, Paris, La Discussion.

HAESEVOETS Y.-H., VAN GJSEGHEM H., JAFFÉ Ph. D., 2015, *L'Enfant victime d'inceste. De la séduction traumatique à la violence sexuelle*, Paris, De Boeck Supérieur (Oxalis).

HÉRITIER F., CYRULNIK B., NAOURI A., 2000, *De l'inceste*, Paris, Odile Jacob (Poche).

HÉRITIER F., 2012, *Les Deux Sœurs et leur mère. Anthropologie de l'inceste*, Paris, Odile Jacob.

- IPSOS, 2020, « Les Français face à l'inceste ».
- LE CAISNE L., 2002, *Un inceste ordinaire. Et pourtant tout le monde savait*, Paris, Le Seuil et Point.
- REY-SALMON C., 2013, « Chapitre 1. Approche historique », dans REY-SALMON C., ADAMSBAUM C. (dir), *Maltraitance chez l'enfant*, Cachan, Lavoisier (Médecine Sciences).
- SZABO D., 1958, « L'inceste en milieu urbain : étude de la dissociation des structures familiales dans le département de la Seine, 1937-1954 », *L'Année sociologique*, 3^e série, Paris, PUF, p. 29-93.
- WEBER E., 1977, "Incest: Sexual abuse begins at home", *Ms Magazine*, p. 64-67.

Médiatisation des violences sexistes et sexuelles

- BARTHES R., 1964, « Structure du fait divers », *Essais critiques*, Paris, Le Seuil, p. 188-189.
- BAUDRILLARD J., 2012 (1^{er} éd. 1970), *La Société de consommation*, Paris, Gallimard, Folio essais.
- BENEDICT H., 1992, *Virgin or Vamp: How the Press Covers Sex Crimes*, Oxford, Oxford University Press.
- BOLTANSKI L., 1993, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié.
- CHEIT, R. E., SHAVIT Y., REISS-DAVIS Z., 2010, "Magazine Coverage of Child Sexual Abuse, 1992–2004", *Journal of Child Sexual Abuse*, Vol. 19, 1, p. 99-117.
- CHRISTIE N., 1986, "The Ideal Victim", dans EZZAT, A. Fattah, *From Crime Policy to Victim Policy. Reorienting the Justice System*, London, Macmillan, p. 17-30.
- EDWARDS A. R., 1975, "Images of deviance in the press", dans EDWARDS A. R., WILSON P. R., *Social deviance in Australia*, Melbourne, Longman Cheshire, p. 58-74.
- GODDARD C., 1996, "Read all about it! The news about child abuse", *Child Abuse Review*, Vol. 5, p. 301-309.

GUILLER A., WEILER N., 2011, « Le viol dans les médias : un fait divers », *Le viol, un crime presque ordinaire*, Le Cherche-midi (Documents).

INA, 2021, « Le jour où Denise Bombardier a dénoncé Gabriel Matzneff », Paris, Ina.fr.

LAMY R., 2021, *Défaire le discours sexiste dans les médias*, Paris, JC Lattès.

LOCHON A., 2019, *L'évolution de la réaction sociale aux violences et crimes sexuels entre 1989 et 2012 dans la presse française*, thèse en sociologie, Université de Caen-Normandie.

LOCHON A., 2021, « Trente ans de médiatisation des violences sexistes et sexuelles : l'exemple de deux journaux français », *Émulations : Revue de sciences sociales*, 999.

MEJIA P., CHEYNE A., DORFMAN L., 2012, "News Coverage of Child Sexual Abuse and Prevention, 2007-2009", *Journal of Child Sexual Abuse*, Vol. 21, 4, p. 470-487.

TOCQUEBIOL E., 2019, « Analyse discursive de propos jugés sexistes misogynes en contexte médiatique », thèse de doctorat, Montpellier 3.

Analyses sur la pédophilie (prise en charge, soins et critique sociale)

BONNET G., 1983 (1^{re} éd.), 2021 (5^e éd.), *Les Perversions sexuelles*, Paris, PUF (Que sais-je?).

COUTANCEAU R., SMITH J., 2010, *La Violence sexuelle. Approche psycho-criminologique*, Paris, Dunod (Psychothérapies).

COUTANCEAU R., DAMIANI C., LACAMBRE M., 2016, *Victimes et auteurs de violence sexuelle*, Paris, Dunod (Psychothérapies).

COUTANCEAU R., LACAMBRE M., BLACHÈRE P. *et al.*, 2019, *Sexualités et transgressions. La question de l'altérité*, Paris, Dunod (Psychothérapies).

GRAVIER B., ROMAN P., 2016, *Penser les agressions sexuelles. Actualité des modèles, actualité des pratiques*, Paris, Érès (Études, recherches, actions en santé mentale en Europe).

JOULAIN S., 2018, *Combattre l'abus sexuel des enfants. Qui abuse? Pourquoi? Comment soigner?*, Paris, Desclée de Brouwer.

PONTHIEU G., 2020, *Pédophilie. De la chute de Matzneff à une lecture sexo-politique de l'après 1968*, Saint-Georges-d'Oléron, Les éditions Libertaires.

SPITZER R. L. (éd.), 1980, *Diagnostic and statistical manual of mental disorders, DSM-III*, Washington, D.C., American Psychiatric Association. (Introduit la notion de « stress post-traumatique ».)

SPITZER R. L. (éd.), 1996, *Diagnostic and statistical manual of mental disorders, DSM-IV*, Washington, D.C., American Psychiatric Association.

Autres ouvrages cités dans la bibliographie originale de Leïla Sebbar

Femmes

BELLADONNA J., 1977, « La prostitution », *Recherches. Folles, femmes de leurs corps, prostituées*, 26.

ERHEL C., LEGUAY C., 1977, *Prisonnières*, Paris, Stock 2 (Voix de femmes).

IRIGARAY L., 1977, *Ce sexe qui n'en est pas un*, Éditions de Minuit.

JAGET C., 1975, *Une vie de putain*, La France sauvage.

MEDEA A., THOMPSON K., 1976, *Contre le viol*, Pierre Horay.

Enfants

BOULIN B., DESJEUNES J.-M., ALFONSI P., 1977, *La Charte des enfants*, Stock 2, (Lutter).

DELTA GLIA L., 1976, *Les Enfants maltraités*, éd. E.S.F.

KEMPE C. H., HELFER R. E., 1977, *L'Enfant battu et sa famille* (Postface du Dr Pierre Straus), Fleurus.

MATZNEFF G., 1974, *Les moins de seize ans*, Julliard.

On tue les petites filles

MEYER P., 1977, *L'Enfant et la raison d'État*, Seuil, Politique.

RIBEAUD M.-C., 1976, *Les Enfants des exclus*, Stock 2 (Lutter).

SCHERER R., 1978, *Une érotique puérile*, Éditions Galilée.

SCHERER R., HOCQUENGHEM G., 1976, « Co-ire », Album systématique de l'enfance, *Recherches*, 12.

Petites filles

IRIGARAY L., 1974, « Psychanalyse et sexualité féminine », *Les Cahiers du Grif*, 3.

LAIK M., 1976, *Fille ou garçon*, Denoël-Gonthier.



Imprimé en France pour les Éditions Le Manuscrit

Dépôt légal : mars 2024

